هكذا من الأصل

Le Monde

CINQUANTE-QUATRIÈME ANNÉE – Nº 16671 – 7,50 F - 1,13 EURO

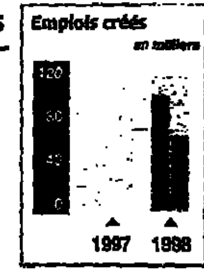
MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1998

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

LE MONDE INITIATIVES

■ Euphorie sur le marché du travail

■ 24 pages d'offres d'emplois

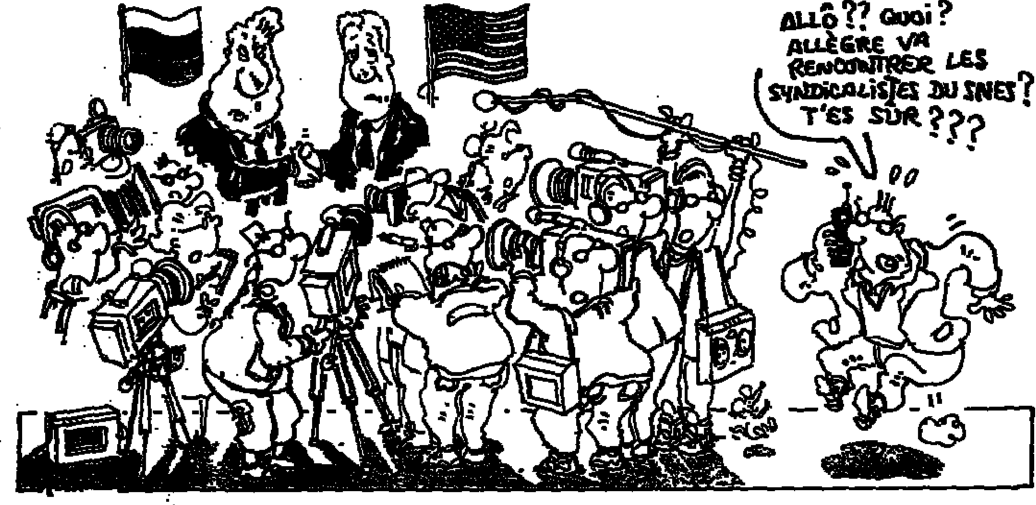


Education : la main tendue de M. Allègre

● Dans un entretien au « Monde », le ministre se dit « ouvert pour un véritable dialogue » avec le SNES ● Il promet de ramener les horaires des élèves à vingt-six heures hebdomadaires ● Il souhaite que Jacques Delors conduise la liste du PS aux élections européennes

LES RELATIONS du ministre de l'éducation nationale avec le SNES, principale force syndicale enseignante du second degré, seraient-elles en train de s'améliorer ? *Seul le climat des négociations qui commencent, mardi 1er septembre, permettra de répondre.* Mais, dans l'entretien qu'il a accordé au *Monde*, Claude Allègre tend la main en direction du syndicat que dirige Monique Vuaillat. Tout en reconnaissant que le SNES *« reste un syndicat avec lequel les relations sont plus complexes »*, M. Allègre se dit *« ouvert pour un véritable dialogue, constructif, clair qui permette d'avancer »*. S'agissant de l'épineux dossier des heures supplémentaires, il plaide en faveur des *« heures supplémentaires effectives librement exercées »* et contre le système des *« heures supplémentaires années »*.

A propos des programmes scolaires, M. Allègre insiste sur leur nécessaire simplification et sur la



nécessité de *« donner plus d'initiatives et de liberté aux enseignants »*. Pour la rentrée 1999, il annonce la création d'un baccalauréat technologique, option éducation physique et sportive, et la naissance d'une *« vraie filière littéraire dans laquelle il n'y aura pas beaucoup de mathématiques »*. Enfin, il s'engage à réduire les horaires des élèves à vingt-six heures hebdomadaires.

Par ailleurs, M. Allègre souhaite que Jacques Delors conduise la liste du Parti socialiste aux élections européennes, en 1999.

Lire page 6

Le premier classement des hôpitaux selon le risque chirurgical

ÉTABLI sur la base de données informatiques officielles, le mensuel *Sciences et Avenir* publie dans son numéro de septembre un « palmarès » inédit des services hospitaliers de chirurgie qui devrait susciter bon nombre de réactions. Concernant quatre disciplines parmi les plus courantes – orthopédie, urologie, cardiologie et chirurgie digestive –, les classements établissent la liste des services les meilleurs et les moins performants de France. Selon l'enquête, le risque de mourir d'une intervention courante varie de un à vingt selon l'hôpital où elle est pratiquée. Dans un entretien au *Monde*, Bernard Kouchner approuve cette *« transparence »*, ajoutant : *« Ne cachons plus la vérité aux Français. »*

Lire page 10
et notre éditorial page 13

Les Bourses plongent

■ Wall Street a violemment décroché lundi (-6,4 %)

■ Les places européennes perdaient mardi matin entre 2 et 3 %

■ A Moscou, M. Tchernomyrdine se représentera devant la Douma lundi 7 septembre

■ M. Clinton est arrivé en Russie

Lire pages 2, 3 et 17

■ Provocation nord-coréenne

Pyongyang a procédé sans sommation à un tir de missile à longue portée au-dessus du Japon. La fusée n'était pas équipée de tête nucléaire. p. 28

■ Terrorisme à Alger

L'explosion d'une bombe lundi a fait 17 morts et 61 blessés dans un marché de Bab El-Oued. Les autorités accusent les groupes islamistes armés. p. 5

■ Les petits soldats du scoutisme

Notre enquête sur les activités des associations chrétiennes intégristes après le naufrage, fin juillet, qui a coûté la vie à cinq personnes dont quatre scouts marins. p. 11

■ Sauver les mers

La commission mondiale indépendante sur les océans, présidée par Mario Soarès, appelle à une prise de conscience générale pour imposer une meilleure gestion du patrimoine maritime. p. 19

■ Le cinéma passe des tests

Projeter un film avant sa sortie à un public test et modifier ce film en fonction de l'effet produit : le sneak preview divise les professionnels du cinéma. p. 24

■ Tennis : première journée de l'US Open

Les favoris se sont qualifiés *sans difficulté*. Cinq des six joueuses françaises ont gagné. Guillaume Raoux rencontrera Andre Agassi. p. 20

La solitude du cyberespace déprime les internautes

SELON une équipe d'universitaires américains, les internautes qui passent ne serait-ce que quelques heures par semaine dans le cyberespace dépriment et se sentent seuls. Outre-Atlantique, depuis que le *New York Times* du 30 août a dévoilé les résultats de cette étude publiée cette semaine dans *The American Psychologist*, c'est la stupeur. Les quatre chercheurs de l'Institut sur les interactions entre l'homme et l'ordinateur de la célèbre université Carnegie Mellon (Pittsburgh, Pennsylvanie), qui ont travaillé sur le programme « HomeNet », s'attendaient en effet à constater les bienfaits psychologiques d'Internet. D'autant que leurs travaux (1,5 million de dollars, soit 9 millions de francs) sont financés par un groupe de 14 industriels parmi lesquels le numéro un mondial des microprocesseurs, Intel, des entreprises informatiques comme Hewlett-Packard, Apple et Lotus, ainsi que des spécialistes des télécommunications tels que Bell, NTT ou AT&T.

Tous ont évidemment intérêt à vanter les mérites d'Internet. Malheureusement, les résultats infirment leur intuition. *« Nous ne parlons pas de cas extrêmes mais d'adultes normaux et de leurs familles,* commente Robert Kraut, professeur en psychologie sociale à Carnegie Mellon et co-auteur de l'étude. *En moyenne, pour ceux qui utilisent le plus Internet, les choses s'aggravent. »* Durant deux ans, l'équipe de chercheurs s'est efforcée de mesurer l'état dépressif et le sentiment de solitude des internautes de l'échantillon. Chaque sujet était noté, en fonction de ses réponses à des questions, sur une échelle de 0 à 3 pour le premier facteur et de 0 à 5 pour le second. Une heure par semaine passée sur Internet conduirait, en deux ans, à une aggravation de 1 % de l'état dépressif et de 0,4 % du sentiment de solitude. De plus, l'internaute perdrait de vue 2,7 membres de son cercle de relations qui compte, en moyenne, 66 personnes.

L'échantillon comprenait 169 habitants de la région de Pittsburgh sélectionnés dans quatre écoles et au sein de groupes communautaires. La moitié d'entre eux a été suivie pendant un an, l'autre moitié pendant deux ans. Les chercheurs indiquent que les mesures comportent de fortes variations d'une personne à l'autre et notent que les dérives négatives sont de faible amplitude. Mais ils estiment néanmoins que les résultats sont *« statistiquement signifiants »* et qu'ils *« démontrent une détérioration de la vie sociale et psychologique »*, selon les termes de Robert Kraut.

Les commanditaires pourront certes faire valoir la faible taille de l'échantillon, sa faible représentativité de la population américaine ainsi que le caractère bénin des effets négatifs d'Internet. Les chercheurs ne semblent pas avoir tenu compte de l'influence d'autres facteurs que le temps passé dans le cyberespace pour expliquer la dégradation de l'état psychologique des internautes. De plus, ils précisent que la raréfaction des liens sociaux n'est pas inévitable : tout dépend de la façon dont on parcourt le cyberespace. Les membres de l'échantillon sont plus friands de courrier électronique et de « chat » (conversations en direct) que de navigation sur la Toile. Bref, l'étude démontre « scientifiquement » que les relations virtuelles à longue distance n'apportent pas le même bonheur ni la même chaleur humaine que les rencontres réelles, en face à face. Est-ce vraiment une surprise ?

Michel Alberganti

Le PACS n'est pas un mariage

DES DISCUSSIONS serrées sont en cours, à l'Hôtel Matignon, sur la proposition de loi tendant à créer un pacte civil de solidarité (PACS) : Lionel Jospin tient à éliminer du dispositif envisagé tout élément susceptible de le faire apparaître comme un mariage *bis* destiné aux couples homosexuels. Ainsi, la déclaration de PACS serait-elle faite non auprès d'un officier d'état-civil, mais au greffe du tribunal de grande instance. Les députés, qui doivent examiner la proposition le 9 octobre, sont partagés. Si la gauche y est globalement favorable, plus d'un socialiste redoute une assimilation possible avec le mariage. La droite, globalement hostile, compte cependant dans ses rangs des partisans du PACS.

Lire page 8

Nord-Sud, Est-Ouest, le retour des murs

NEUF ANS APRÈS la chute du mur de Berlin, les chutes du rouble à Moscou, lundi 17 août, et du Dow Jones à New York, lundi 31 août, vont conduire à une transformation du paysage économique et politique mondial de la même ampleur que l'événement qui devait symboliser la fin du communisme. Mais si le risque d'une dépression généralisée de l'économie mondiale n'a sans doute jamais été aussi fort depuis la fin de la seconde guerre mondiale, il n'est pourtant pas le plus probable. Pas plus le krach d'octobre 1987 que la crise financière mexicaine n'ont provoqué un remake de 1929. Un autre scénario, plus modeste mais pas moins inquiétant, se dessine, celui du retour des oppositions Nord-Sud (entre les riches et les pauvres) et Est-Ouest (entre les pro- et les anti-Américains).

Les défauts de paiement successifs de quelques tigres asiatiques, il y a un peu plus d'un an, et de l'ours russe, aujourd'hui, sont en effet des événements qui remettent en cause toute la dynamique de la croissance mondiale des quinze dernières années. Celle-ci avait été favorisée, notamment, par la constitution d'un marché mondial de l'épargne – la globalisation financière. Ce système financier global avait aidé à la naissance de ce que les économistes avaient appelé, d'une manière symptomatique, les « marchés émergents » – pour désigner les nouveaux pays en décollage.

Issus du « Sud », ces pays, engagés dans un processus de libéralisation économique, avaient connu une croissance parfois spectaculaire – on a pu alors parler, à juste titre et en dépit de ce que l'on en dit maintenant, d'un « miracle asiatique ». La montée en puissance de ces « marchés émergents » – au moins une cinquantaine de pays sur la planète, répartis sur tous les continents – avait rendu en partie caduque la traditionnelle opposition entre le Nord et le Sud, entre pays riches et pays pauvres. Mais elle avait aussi contribué à un processus d'exclusion, pour ceux des pays du Sud n'ayant pu faire partie de cette famille des « émergents ».

Erik Izraelewicz

Lire la suite page 13



Un avionneur devant la justice



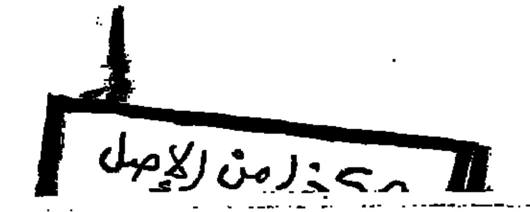
SERGE DASSAULT

HÉRITIER et PDG de l'empire aéronautique fondé par son père Marcel, Serge Dassault comparaît à partir du mercredi 2 septembre devant la justice belge. Jugé pour corruption par la Cour de cassation, instance suprême du royaume, il est accusé d'avoir remporté en 1989 un contrat militaire de 1 milliard de francs français, en versant des commissions illégales.

Lire page 14

Allemagne, 3 DM ; Antilles-Guyane, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 850 F CFA ; Danemark, 15 KRD ; Espagne, 225 PTA ; Grande-Bretagne, 1 £ ; Grèce, 450 DR ; Irlande, 1,40 £ ; Italie, 2900 L ; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 10 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal CON., 250 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 850 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2,10 FS ; Tunisie, 1,2 Din ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 902 - 7,50 F



ÉCONOMIE La Bourse de Paris a entamé la journée, mardi 1er septembre, sur une baisse de 3,5 % après le plongeon observé la veille à Wall Street. Les places asiatiques ont bien absorbé l'onde de choc, la Bourse de Tokyo, profitant de la baisse du billet vert face au yen, a gagné 1,86 %. ● L'INDICE DOW JONES a perdu 512 points, soit 6,4 %, et le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques, 8,5 %. Le *« Lundi bleu »* à Wall Street n'a pas eu raison de l'incorrigible optimisme des Américains, qui ont bénéficié de plusieurs années de hausse. ● LA CAUSE de la chute est une combinaison de la crise financière asiatique, de l'incertitude russe et du recul des profits des entreprises. ● EN RUSSIE, la candidature de Viktor Tchernomyrdine sera examinée à nouveau lundi 7 septembre après son rejet par la Douma, majoritairement communiste. M. Clinton est arrivé à Moscou.

Les crises asiatique et russe provoquent une nouvelle chute des Bourses mondiales

Paris ouvrait, mardi 1er septembre, en baisse de 3,5 %, après la perte de 6,4 % enregistrée à Wall Street la veille. Les analystes américains veulent croire à un mouvement de correction après les hausses continues de ces dernières années

NEW YORK
de notre correspondante

Mardi 1er septembre, les places asiatiques ont bien absorbé l'onde de choc provoquée par la chute de Wall Street la veille. Soulagée par la baisse du billet vert face au yen, la Bourse de Tokyo s'est même offerte une séance de hausse (+ 1,86 %). A Hongkong, la déroute redoutée n'a pas eu lieu (– 2,33 %), malgré l'absence de soutien des cours par les autorités monétaires. Les marchés européens ont également réagi dans le calme. La Bourse de Francfort a débuté la séance sur une note hésitante : l'indice Dax 30 reculant de 2 %. En revanche, la Bourse de Madrid a abandonné 4,23 %, celle d'Amsterdam 3,56 % et celle de Zurich 2,15 %. Enfin, la Bourse de Paris a entamé la journée sur une baisse de 3,5 %.

Wall Street a plongé, lundi, sans crier gare et sans la moindre explication rationnelle : après avoir peiné toute la journée pour tenter de se relever, poussivement, des pertes de la semaine dernière, l'indice industriel Dow Jones a subitement amorcé une dégringolade en début d'après-midi, lundi 31 août. En un quart d'heure, il perdait 200 points, puis, entre 15 et 16 heures, heure de la clôture, un petit vent de panique souffla sur la Bourse de New York. Lorsque la cloche retentit enfin, le Dow Jones avait perdu 512 points, soit 6,4 %, et le Nasdaq, l'indice des valeurs technologiques, emblème de la réussite américaine de ces dernières années, 8,5 %.

UN « LUNDI BLEU »

Une grande nervosité mais pas de crises cardiaques, pourtant, ni de lamentations à la japonaise. *« Il n'y a pas de sang par terre mais beaucoup d'encre rouge »*, a expliqué un commentateur. Les analystes expliquent le plongeon par une combinaison de la détérioration de la crise russe, des crises asiatiques, et de la baisse attendue des profits d'entreprises. A 15 heures était annoncée une baisse négligeable des dépenses de consommation en juillet, en partie attribuée à la grève à General Motors, et tout d'un coup, le climat a basculé.

La poussière retombée, Maria Bartiromo, la présentatrice vedette de la chaîne câblée d'informations financières CNBC, a refusé le cliché de *« lundi noir »*, préférant évoquer ce *« lundi bleu »*. Un agent de change confesse sur un ton serein. : *« Attachez votre ceinture, détendez-vous, on va vivre tout ça au jour le jour »*. Dans leur incorrigible optimisme, dans leur inébranlable foi dans leur système et leur économie, la plupart des Américains concernés par les mouvements de la Bourse ont refusé d'y voir l'amorce si redoutée du fameux marché baissier *(bear market)*, susceptible de marquer la fin de cette fabuleuse odyssée haussière *(bull market)* que connaît le Dow Jones depuis quelques années, défiant toutes les lois économiques. Certes, les ventes massives de lundi après-midi prouvent que beaucoup de monde a cherché à sortir de la Bourse des valeurs mais il semble que ce mouvement soit encore, très majoritairement, le fait des investisseurs institutionnels. Il faut attendre le test crucial, affirment les analystes : celui du comportement des petits investisseurs qui, quoi qu'en dise un article paru lundi à la « une » du *Wall Street Journal*, n'ont pas encore déserté la Bourse. Certes, leur conseillait lundi soir un analyste, *« si vous avez besoin de liquidités à court terme pour payer l'année d'études de vos enfants par exemple, vendez tout de suite. Mais si vous êtes là pour le long terme, ne touchez pas à vos actions. Après la correction, tout va rentrer dans l'ordre »*.

Cette chute spectaculaire ne fait que ramener le Dow Jones à son niveau du début de l'année et n'efface pas les gains des deux dernières années. Quant aux valeurs technologiques du Nasdaq, elles avaient tellement follement augmenté que leur chute de lundi leur donne, tout simplement, un air plus raisonnable.

Jugeant malgré tout utile d'intervenir pour rassurer les marchés, le secrétaire au Trésor, Robert Rubin, un homme très respecté à Wall Street (il a bâti sa réputation chez Goldman Sachs), rappelle que l'économie américaine est en très bonne santé : *« les perspectives de croissance, de faible inflation et de faible chômage continuent d'être solides »*. Ramenés à la réalité de la globalisation par les chutes de ces dernières semaines, subitement conscients qu'ils ne peuvent totalement ignorer l'instabilité du monde qui les entourent, les Américains ne sont pas prêts pour autant à intégrer les mots de *« récession »* ou de *« déflation »* à leur propre vocabulaire, ni à mettre un terme à leur grande histoire d'amour avec la Bourse.

Sylvie Kauffmann

Le dollar entraîné dans la baisse

Le dollar a subi le contrecoup de la débacle boursière de Wall Street. Mardi 1er septembre, le billet vert s'est négocié à 5,89 francs et 1,75 mark sur les marchés des changes européens. Auparavant à Tokyo, il avait plongé à 138,50 yens, un niveau qu'il n'avait pas atteint depuis l'intervention surprise des banques centrales américaines et japonaises pour soutenir le yen. Le billet vert est très affecté par la débâcle de la Bourse américaine (*– 6,37 % durant la séance du 31 août*) et par la perspective de baisse des taux de la Réserve fédérale. Cette dernière n'a pas modifié sa politique monétaire depuis le mois de mars 1997, date à laquelle elle avait relevé son taux d'intervention de 0,25 %, à 5,50 %. Alan Greenspan, la président de la Réserve fédérale a refusé, lundi 31 août, de commenter la chute de Wall Street et c'est Robert Rubin, le secrétaire au Trésor qui s'en est chargé. Il a rappelé que l'économie américaine restait en bonne santé avec une inflation et un taux de chômage au plus bas.

Wall Street paye le prix de ses excès

LE PLONGEON spectaculaire lundi 31 août de 6,37 % de l'indice Dow Jones de la Bourse de New York et sa dégringolade de 19 % en un mois et demi ne sont pas seulement une conséquence de la crise russe. Bien sûr, la déstabilisation financière, économique, et parfois politique, de pays émergents en Asie, à l'est de l'Europe et en Amérique latine va réduire la croissance économique dans le monde et peser sur les résultats des grandes entreprises américaines. Coca-Cola, l'archétype de la *« world company »*, réalise par exemple la moitié de son chiffre d'affaires dans les pays en développement et va souffrir, tout comme les établissements financiers et les groupes informatiques devenus la *coqueluche des investisseurs. Mais ce qu'il convient* maintenant d'appeler une correction de la première Bourse du monde, celle qui donne le ton aux autres, apparaît aussi une conséquence de ses excès. Wall Street a connu l'an dernier une hausse de 23 % *après des progressions de* 26 % en 1996 et de 33 % en 1995. Entre janvier 1991 et juillet 1998, le Dow Jones a été presque multiplié par trois. Il faut remonter dans les années 20, précisément entre 1921 et 1929, pour retrouver une pareille progression.

ANALYSE
La Bourse américaine était devenue trop chère

LA PART DES MÉNAGES

« L'éxubérance irrationelle » des marchés boursiers dénoncée par Alan Greenspan, le président de la Réserve fédérale américaine (Fed), dès 1996 et les prévisions alarmistes des experts les plus réputés *n'ont pas entamé le moins du* monde l'appétit sans précédent des épargnants américains pour les actions. Ce que l'hebdomadaire *Business Week* résumait il y a deux ans en intitulant sa couverture : *« America's love affair with stocks » (l'histoire d'amour de l'Amérique avec les actions). Jamais depuis* 1945, les épargnants américains n'ont consacré une place aussi importante de leur épargne à l'achat d'actions. La part de ces dernières dans les actifs financiers a dépassé 50 %.

De 1991 à 1997, les ménages américains ont été, de loin, les principaux acheteurs d'actions. Les sommes placées l'an dernier par les particuliers dans les fonds de placement investis à Wall Street ont atteint le niveau record de 265 milliards de dollars (1 550 milliards de francs) d'épargne nette. Du chauffeur de taxi au dirigeant d'entreprise en passant par les agriculteurs et les artistes, les Etats-Unis sont emportés depuis des années par la fièvre des actions et de gains faciles. Les performances de la Bourse de New York *ont fini par modifier la façon dont* les Américains consomment et épargnent. Les ménages ont déserté les placements traditionnels comme l'immobilier, l'assurance-vie ou les produits monétaires pour investir en Bourse, parfois *même à crédit.*

La hausse s'est nourrie elle-même. La Bourse américaine bénéficie de la croissance économique et l'alimente. Historiquement, une hausse de 10 % du Dow Jones se traduit par une augmentation de 0,6 % de la consommation des ménages dans les douze mois qui suivent. La hausse de la Bourse a pour effet aussi d'augmenter la valeur du patrimoine des soixante millions d'américains qui détiennent directement ou indirectement des actions. Entre novembre 1994 et juillet 1998, la valeur des titres cotés à Wall Street est passée de 4 600 à 11 600 milliards de dollars. Cela signifie que *les détenteurs d'actions américaines* sont devenus dans le même temps plus riches – sur le papier – de 7 000 milliards de dollars, plus de 40 000 milliards de francs !

120 % du PIB

L'agence Bloomberg résumait bien dans une dépêche la situation : *« Les mauvaises nouvelles au sujet de Wall Street sont vraies. Les actions sont surévaluées, mais les outils traditionnels qui mesurent la valeur des titres n'ont aucune influence sur les investisseurs. Ce qui compte, c'est que la demande d'actions par les épargnants soit plus importante que l'offre et ainsi... que les prix montent. »* Il s'agit de la définition d'une bulle spéculative...

Car les critères utilisés traditionellement par les analystes aboutissent tous à la même conclusion : Wall Street était devenue trop chère. *« Quelque soit l'indicateur considéré, les niveaux de valorisation actuels n'ont pratiquement jamais été atteints dans le passé »*, soulignait,il y a plusieurs mois déjà, une étude de la banque Paribas. Le rendement des actions américaines procuré par le versement des dividendes est inférieur à 2 % : son plus bas niveau depuis le début du siècle. *Le rapport cours-bénéfices*, c'est-à-dire le nombre d'années de profits que les investisseurs achètent sur la base des prix actuels est anormalement élevé : en moyenne vingt-six fois les prévisions de résultats pour 1998. *La capitalisation de l'ensemble des* sociétés cotées à New York représente plus de 120 % du produit intérieur brut américain, cela n'était jamais arrivé auparavant, même en 1929.

Mais le marché a toujours trouvé, jusqu'à aujourd'hui, les ressources pour résister aux débuts de correction. Les accès de faiblesse enregistrés en décembre 1996, et plus encore le 29 octobre 1997 (– 7,18 %), dix ans presque jour pour jour après le krach du 19 octobre 1987 (– 22 %) ont toujours été surmontés. L'économie *américaine* y a bien contribué qui n'a cessé de réserver de bonnes surprises depuis des années. Elle a connu, depuis sa dernière récession, au printemps 1991, vingt-huit trimestres de croissance ininterrompue.

Dans le même temps, le chômage a été réduit de moitié revenant à un peu plus de 4 % de la population active... et les entreprises américaines n'ont cessé de battre des records de rentabilité. Le meilleur des mondes possibles pour les boursiers en somme. D'autant plus que l'inflation est toujours restée faible. Elle se dissimulait pour partie dans le prix des actifs financiers, selon Alan Greenspan.

Le président de la Réserve fédérale, celui qui a dénoncé le premier la naissance d'une bulle à Wall Street, est paradoxalement considéré aujourd'hui par les boursiers comme leur planche de salut. Une baisse de ses taux par la Réserve fédérale américaine pourrait permettre d'enrayer le reflux à Wall Street et sur les autres places boursières. *« La clé du problème se trouve du côté de la Fed »*, explique *Kevin Gaynor, économiste de Warburg Dillon Read. « Si M. Greenspan annonce que la Fed va s'écarter de son orientation restrictive, la confiance peut revenir »*, ajoute-t-il. *A moins qu'Alan Greenspan juge* la purge insuffisante. Afin de soutenir les cours, de grands groupes américains comme IBM et Boeing ont déjà pris les devants. Ils ont annoncé, lundi soir, qu'ils allaient racheter une partie de leurs propres actions.

Eric Leser



La crise pousse le Japon vers « le gouffre »

TOKYO
de notre correspondant

La confusion de la situation en Russie et ses conséquences mondiales, *dont la dégringolade de la* Bourse à Tokyo, qui a atteint son niveau le plus bas en douze ans, ne pouvaient intervenir à un plus mauvais moment pour le Japon. La presse souligne la gravité de la situation. L'*Asahi* parle désormais non plus de marasme bancaire mais de *« crise systémique »*. Le quotidien des milieux d'affaires *Nihon Keizai* évoque, pour sa part, le *« gouffre »* dont se rapprocherait l'archipel. Arrivé au pouvoir il y a tout juste un mois, le gouvernement Obuchi peine à désamorcer les bombes à retardement qui, la *dégradation de la conjoncture aidant*, pourraient donner raison aux anticipations les plus alarmistes.

Le redressement du système bancaire, paralysé par les mauvaises dettes (évaluées à 70 000 milliards de yens), est la *priorité du gouvernement. Mais il* se heurte à deux difficultés : le jeu politicien de l'opposition, qui a « pris en otage » l'affaire du sauvetage de la Banque de crédit à long terme pour déstabiliser le cabinet et retarde le vote des lois sur le *redressement du système financier*, et, désormais, une nouvelle détérioration des comptes des banques en raison de l'effondrement de la Bourse.

CONTRE-PROJET DE STABILISATION

A l'exception de la Banque Tokyo-Mitsubishi, toutes les autres risquent d'enregistrer une dégradation de leur taux de solvabilité en raison de ces moins-values latentes de leurs portefeuilles. Cette situation peut se traduire par une nouvelle contraction du crédit, étranglant davantage les entreprises et accélérant les faillites. Afin de pallier ce *credit crunch*, le gouvernement a mis en place un *fonds de 40 000 milliards de yens* destiné aux PME.

M. Obuchi a tenu ses promesses en décidant des réductions d'impôts et des nouvelles mesures de *soutien à la conjoncture. Mais les* effets – s'il y en a – ne se feront guère sentir avant l'année prochaine. En revanche, la question cruciale de l'assainissement du système bancaire reste au milieu du gué parlementaire.

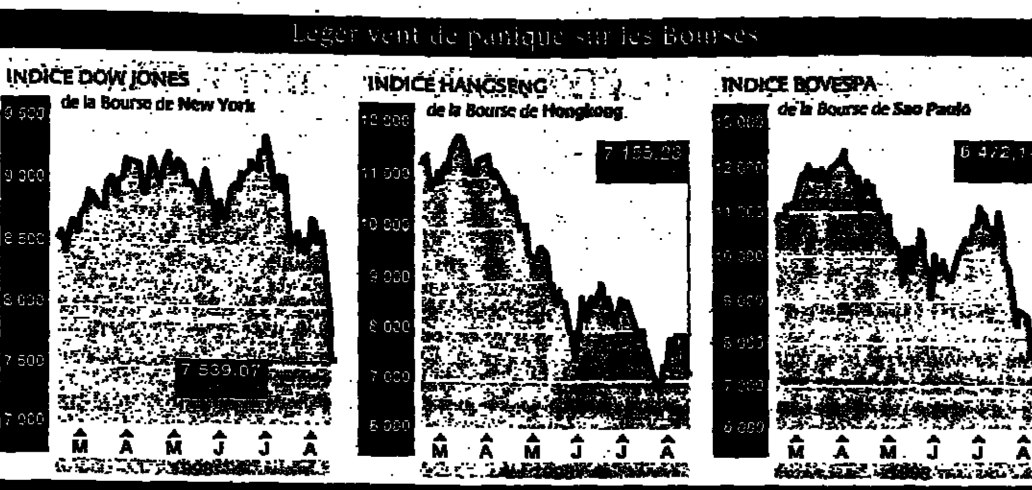
Si le gouvernement Obuchi et le premier ministre sont critiqués par la presse pour leur manque de détermination, la responsabilité de l'opposition dans la paralysie du Japon n'en est pas moins grande. Une partie des journaux ont d'ailleurs commencé à attaquer l'opposition (qui dispose de la majorité à la Chambre haute), qui ferait passer ses intérêts partisans avant ceux du pays.

Trois formations d'opposition (Parti démocrate, Nouveau Parti de la paix et Parti libéral) se sont mises d'accord, le 25 août, sur un contre-projet de stabilisation du système financier. Ces partis proposent la mise en liquidation des établissements mal gérés et la suspension des mesures de mobilisation des fonds publics (l'enveloppe de 30 000 milliards de yens décidée par le cabinet Hashimoto). Ils préconisent un « atterrissage dur » alors que le gouvernement est partisan d'un atterrissage en douceur. Les opposants n'ont sans doute *pas tort de souligner l'impact négatif* sur les marchés du recours aux fonds publics prôné par le gouvernement sans que soit suffisamment éclaircie l'état des comptes des établissements qui en bénéficient. Mais pour une partie *de la* presse *c'est un moindre mal*, car l'éventuelle faillite d'une grande banque telle que la Banque de crédit à long terme aurait des répercussions mondiales.

Depuis que s'est engagé, la semaine dernière, à la commission *ad hoc de la Chambre basse le débat* sur le redressement du système financier, on assiste cependant à une mise en cause de la responsabilité du gouvernement précédent plus qu'à des discussions constructives sur la situation présente. En *fait, l'opposition n'est pas unie* dans sa stratégie déstabilisatrice du gouvernement destinée à provoquer des élections anticipées. Les libéraux manœuvrent en vue d'une alliance avec la minorité du Parti libéral démocrate (PLD), et le Nouveau Parti de la paix, qui cherche aussi à se rapprocher de celui-ci, commence à faire preuve de flexibilité en proposant de dissocier le débat sur la Banque de *crédit à long terme – à sauver d'urgence* – de l'examen des lois gouvernementales sur le redressement du système financier.

En dépit de la myopie du jeu politicien, il semble se dessiner un compromis entre opposition et parti gouvernemental qui devrait permettre de faire voter les lois de redressement du système bancaire avant la visite de M. Obuchi à Washington, le 21 septembre. Mais le *premier ministre*, qui avance « à pas de boeuf » dans ce qui est devenu une course contre la montre, risque d'être rattrapé par la crise et par une cascade de réactions négatives non maîtrisables.

Philippe Pons



A Wall Street, le mouvement de ventes massives, provoqué notamment par la détérioration de la crise russe, serait majoritairement le fait des investisseurs institutionnels.

Des économistes occidentaux préconisent le recours à un conseil monétaire pour stabiliser le rouble

LA RUSSIE va-t-elle abandonner sa *souveraineté monétaire*, ne serait-ce que provisoirement ? Afin de permettre une reprise des transactions sur le rouble, le gouvernement a refixé, lundi 1er septembre, un taux de change officiel à 9,33 roubles pour un dollar. Mais, imaginant une solution de long terme, certains économistes occidentaux recommandent la mise en place d'un *« currency board »*, ou conseil monétaire. Politique monétaire de dernier ressort pour tenter d'enrayer la chute d'une monnaie et d'assainir l'économie, le « currency board » est une institution monétaire qui n'émet de monnaie locale qu'en contrepartie rigoureuse des avoirs en devises qu'elle détient. Ainsi, le montant de l'argent en circulation – la masse monétaire – doit correspondre strictement au montant des réserves de la banque centrale, le plus souvent exprimées en dollars.

L'évolution de la masse monétaire dépend directement des rentrées de devises générées par les exportations ou les investissements financiers. Tout dollar qui sort du pays réduit d'autant la masse monétaire locale. La baisse de celle-ci provoque, selon la théorie, une hausse des taux d'intérêt qui attire les investisseurs et fait à nouveaux rentrer des devises.

Cette solution, adoptée à Hongkong depuis 1983, en Argentine (1991), Estonie (1992), Lituanie (1994), Bulgarie (1997) et Bosnie (1998), peut-elle réussir en Russie ? L'arrivée mardi 1er septembre, à Moscou, de l'ancien ministre des finances argentin, Domingo Cavallo, montre que le débat est ouvert.

L'AVAL DU FMI

Père de la parité dollar-peso et de la spectaculaire relance économique argentine depuis 1991, M. Cavallo a été recommandé à MM. Eltsine et Tchernomyrdine par le directeur général du FMI, Michel Camdessus. Un signe que le FMI ne serait pas hostile au recours au conseil monétaire, alors qu'il l'avait combattu contre le président Suharto en Indonésie.

Djakarta était à l'époque conseillée par un professeur d'économie à l'Institut Johns Hopkins, Steve Hanke. C'est encore lui qui, lundi 31 août, a plaidé pour la légalisation totale du dollar américain en Russie et l'instauration d'un Comité monétaire dont il est un des grands promoteurs.

Le « currency board » est une arme à *double tranchant*. S'il peut contribuer à stabiliser la monnaie et à brider l'inflation, il ne peut fonctionner harmonieusement que si la valeur de la monnaie locale et celle de la monnaie-ancre ne s'éloignent pas trop l'une de l'autre. Dans le cas contraire, le pays *« accroché »* doit relever fortement ses taux d'intérêt pour maintenir la parité. Le système bancaire et les entreprises russes résisteraient-ils à une telle poussée ? Dans le cas de l'Indonésie, la réponse du FMI était négative.

Par ailleurs, la mise en place d'une telle institution exige des réserves en devises importantes. Or, les réserves russes sont à niveau historiquement bas : environ 12 milliards de dollars. Dans le cas russe, seul un fonds de stabilisation pourrait rendre crédible une telle solution. Mais on voit mal le G7 et le FMI consentir à nouveau les dizaines de milliards de dollars nécessaires pour soutenir le rouble le cas échéant. Enfin, il est peu probable que les nationalistes et les communistes, qui dominent la Douma, acceptent sans rechigner un tel abandon de souveraineté.

Babette Stern

Le Kremlin et la Douma s'opposent toujours sur la candidature de M. Tchernomyrdine

MOSCOU
de notre correspondante

Après avoir infligé un camouflet sans précédant à Viktor Tchernomydine en rejetant à une large majorité sa candidature au poste de premier ministre, les députés de la Douma ont décidé, mardi 1er septembre, de repousser à lundi le deuxième des trois votes d'investiture prévus dans ce cas par la Constitution.

« Le pays est au seuil d'un effondrement politique et économique et chaque minute compte », avait déclaré Viktor Tchernomyrdine, lundi devant la Chambre basse du Parlement. Mais les députés n'en furent guère impressionnés : par 253 voix contre 94 (celles du NDR, le parti centriste créé par M. Tchernomyrdine en 1995 et une partie des voix du groupe indépendant « Régions de Russie »), ils l'ont récusé. Si la Douma rejette trois fois le candidat présenté par le président, celui-ci est obligé de la dissoudre et d'organiser de nouvelles élections.

Le chef du Parti communiste (KPRF), Guennadi Ziouganov, a lancé des attaques d'une vigueur sans précédent contre M. Tchernomyrdine, qu'il ménageait soigneusement jusque-là. Il a aussi renouvelé ses appels à une démission de Boris Eltsine. *« Tout ce qu'ils ont fait depuis sept ans au nom de prétendues réformes démocratiques est en ruine aujourd'hui »*, a-t-il affirmé. M. Ziouganov a proposé que la Douma et le Conseil de la fédération (la Chambre haute du Parlement) procèdent à des votes indicatifs à partir d'une liste préétablie pour déterminer le candidat qui aurait la faveur des députés. Divers noms circulent, dont ceux de gouverneurs régionaux, du maire de Moscou, Iouri Loujkov, du président du Conseil de la fédération, Egor Stroev, voire même celui de M. Ziouganov lui-même. Mais ce dernier a réaffirmé, lundi, qu'il nétait pas candidat à ce poste, même si son parti est prêt à participer largement à un gouvernement de coalition, ou de *« confiance populaire »*, comme le dit le KPRF. Dans des discussions avec des journalistes, il a cependant semblé laissé entendre qu'il pourrait poursuivre les négociations avec l'administration présidentielle et M. Tchernomyrdine, visant à fixer les conditions de son investiture. Entamées il y a une semaine, elles avaient abouti à un accord qui donnait des pouvoirs sans précédent à la Douma en matière de contrôle du gouvernement, ainsi qu'une garantie qu'elle ne serait pas dissoute avant la fin de son mandat. Mais après une réunion à huis-clos du présidium du KPRF, M. Ziougnaov déclarait nov a cependant déclaré qu'une telle dissolution serait *« une tragédie pour tous, la porte ouverte à une prise du pouvoir par les bandits et les criminels, alors que la Douma et la Conseil de la Fédération sont les derniers îlots de la légalité »* dans le pays. Depuis une semaine, il ne manque pas une occasion de faire allusion à de nouveaux problèmes de santé qu'aurait connu Boris Eltsine au lendemain de la dévaluation du rouble, quand il avait encore *« disparu alors que le pays flambait »*. Les rumeurs à ce sujet ne tarissent pas, ce qui pourrait être à l'origine du durcissement du KPRF : si de nouvelles élections sont inévitables, alors que le pays s'enfonce dans une crise qui ne peut qu'empirer, les communistes ont moins que jamais intérêt à que son parti n'en est pas satisfait.

Beaucoup d'observateurs à Moscou pensaient qu'il s'agissait de la tactique habituelle des communistes, habitués à faire monter les enchères pour arracher du Kremlin des postes ministériels. Mais lundi, certains ont estimé que le KPRF, voyant la nouvelle faiblesse évidente de Boris Eltsine, pourrait cette fois-ci aller jusqu'au bout, c'est-à-dire jusqu'à la dissolution de la Douma, comme certains de ses représentants l'affirment. M. Ziouga- prendre des responsabilités communes avec M. Tchernomyrdine dont la popularité est au plus bas. Pour l'instant, Guennadi Ziouganov, qui figure parmi les opposants parlementaires que doit rencontrer Bill Clinton à Moscou, semble garder l'espoir que Boris Eltsine, qui s'est déjà engagé très loin sur la pente glissante des concessions, finira par proposer une nouvelle candidature au poste de premier ministre au lieu de dissoudre la Douma.

Sophie Shihab

M. Clinton : « La voie de la facilité n'est pas la bonne »

Le président américain Bill Clinton est arrivé, mardi 1er septembre, à Moscou pour un sommet de deux jours avec le président russe Boris Eltsine. Il devait également rencontrer mercredi les leaders du Parlement russe. Avant de quitter les Etats-Unis, M. Clinton a exhorté la Russie à poursuivre ses réformes de marché. *« Je veux dire là-bas que la voie de la facilité n'est pas la bonne. La facilité serait de tenter de renouer avec les anciennes pratiques »*, a dit le président. *« Si les Russes restent sur la voie de la réforme, alors je crois que l'Amérique et les nations occidentales dotées d'économies fortes ont l'obligation de les aider. Il y va de notre intérêt. »*

Le Parti communiste regroupe d'anciens apparatchiks qui profitent des circonstances

MOSCOU
de notre correspondante

Résultat apparemment logique de la bataille perdue le 17 août par les réformateurs à Moscou, les communistes sont revenus sur le devant de ce qui reste de vie politique russe. Celle-ci était occupée, depuis l'échec de leur candidat Guennadi Ziouganov à la présidentielle de 1996, par les coups fourrés entre oligarques ayant financé alors la campagne de Boris Eltsine. Son regain d'importance tient surtout à un jeu de circonstances.

Rassemblant surtout d'anciens petits apparatchiks ayant raté le coche de la perestroïka gorbatchévienne, le KPRF, Parti communiste de la Fédération de Russie, *fut propulsé en force* à la Douma en 1995, quand le vote protestaire, lassé de l'exhibitionnisme de l'ultra-nationaliste Vladimir Jirinovski, s'est reporté sur lui. Mais aujourd'hui, alors même qu'il dispose de 131 sièges sur 450 à la Chambre basse du Parlement dont il est la première force, le KPRF ne fait pas rêver les masses. S'il garde les faveurs des retraités, au fort poids électoral, pleurant leur jeunesse brejnévienne, il n'a guère su renouveler sa clientèle. L'élection au printemps d'Alexandre Lebed au poste de gouverneur de Krasnoïarsk l'a bien montré : partout où un personnage un tant soit peu charismatique se présente sous les couleurs d'une troisième force, rejettant le communisme passé et la corruption présente, il fait mordre la poussière au KPRF. Le parti de M. Ziouganov paie ainsi ses multiples reculades face au pouvoir depuis qu'il dispose d'une position privilégiée à la Douma, dont il contrôle l'administration et une multitude de comités et commissions.

La logique du système ultra-présidentiel instauré par la Constitution de 1993 en est largement responsable. Les députés de la Douma sont en effet privés de tout pouvoir réel : ils peuvent certes tenter de renverser le premier ministre ou refuser son investiture, mais doivent alors risquer d'être eux-mêmes dissous. Tant que Boris Eltsine en avait la force, il n'a jamais manqué de faire planer cette menace avec suffisamment de conviction pour être cru.

La dévaluation du rouble et l'aveu de non-solvabilité, intervenus le 17 août, ont ouvert une nouvelle page dans l'histoire de la Russie, dont chacun sait que la population en fera plus que jamais les frais. La démission morale de Boris Eltsine, qui a fini par offrir à l'opposition de s'appuyer sur elle pour former un gouvernement en lui promettant de ne pas dissoudre la Douma jusqu'à la fin de son mandat, a fait le reste. Guennadi Ziouganov, contesté au sein du présidium de son parti par une aile de vieux idéologues radicaux, ne pouvait plus se permettre d'apparaître comme un membre de plein droit de « l'establishment ». Après la dernière crise politique du pays, celle de l'investiture de Serguei Kirienko qui a duré un mois et demi au printemps, M. Ziouganov n'a conservé son rôle de chef du KPRF qu'au prix d'une soumission à la volonté de ses collègues radicaux, qui ont imposé un durcissement de la ligne du parti qui, jusqu'à présent, n'avait pas eu l'occasion de se manifester dans les faits.

LE POUVOIR DES RÉGIONS

Auparavant, le parti communiste avait tenté de maintenir ses positions en réclamant périodiquement du président l'organisation de tables rondes entre l'exécutif et les chefs des fractions parlementaires, ou de commissions quadripartites entre le président, le premier ministre et les présidents des deux chambres du Parlement. Toutes sombraient dans l'oubli après avoir servi à calmer les prétendues crises politiques issues d'agitations à la Douma.

Le KPRF a aussi joué la carte des pouvoirs régionaux. Boris Eltsine avait décidé, quand il craignait d'être battu par M. Ziouganov en 1996, de faire élire directement les gouverneurs dans leurs régions, où ils sont devenus largement autonomes. Près de la moitié d'entre eux, qui siègent tous au Conseil de la Fédération, la Chambre haute du Parlement, ont été élus soit par les communistes, soit avec leur soutien. Le KPRF, tout en renforçant ainsi ses positions au sein du pouvoir législatif, est aussi devenu par endroit le vrai parti du pouvoir, englué, tout comme ses représentants eltsiniens, dans les jeux de clans régionaux. La population n'y distingue plus vraiment la couleur politique des différents apparatchiks des administrations locales, des anciens « barons rouges » devenus directeurs d'entreprises privatisées, voire des chefs mafieux parvenus à ces différents postes.

S. Sh.

Si la façade a changé, tout ou presque est resté soviétique

ANALYSE
Une petite oligarchie fait et défait la Russie au gré de ses caprices

PAR UNE INCROYABLE ironie de l'histoire, c'est, jour pour jour, sept ans après avoir signé l'arrêt de mort de l'URSS, que Boris Eltsine, en état de brejnevisation avancée, assiste impuissant à l'échec retentissant de l'expérience qu'il lança, debout sur un char en août 1991 : le passage à l'économie de marché et la démocratisation de la société russe. Il aura suffi de deux semaines « noires » pour que la stabilisation financière et la victoire sur les communistes, principaux acquis des dernières années, fondent comme neige au soleil, emportés par la chute abyssale du rouble et la crise sociale qui guette. Vagues réminiscences de l'époque soviétique, les Russes se sont remis à faire la queue devant des banques en mal de liquidités et des magasins fermés plusieurs fois pas jour pour réajuster les étiquettes, tandis que les ménagères s'adonnent à l'occupation qui fut la leur pendant près de soixante-quinze ans : la constitution de réserves alimentaires. Malade et apparemment dépassé par la situation actuelle, Boris Eltsine n'a aujourd'hui rien à envier aux vieillards de la direction soviétique qu'il stigmatisait hier.

Au premier jour de la crise, alors que la dévaluation du rouble ne faisait plus de doute, le premier président élu de la Fédération de Russie était occupé à taquiner le goujon dans son pavillon de pêche de Valdaï au nord-ouest de Moscou. De retour dans les environs de la capitale, il expliqua à des Russes désorientés qu'il avait décidé de se rapprocher de Moscou parce que le poisson était *« trop petit »* à Valdaï. Il aura fallu la rumeur de sa démission prochaine pour que le maître du Kremlin explique à ses concitoyens, lors d'une allocution télévisée vendredi 28 août, qu'il continuera à travailler *« comme il faut et selon les normes »*. Au lendemain du discours présidentiel, le quotidien *Sevodnia* résumait : *« Boris Eltsine ne démissionnera pas tant qu'il est en vie. »* Tout semble se faire sans lui : il est tenu à l'écart des tractations entre les communistes de la Douma, la Chambre basse du Parlement, les oligarques (les banquiers qui financèrent sa campagne) et les potentats locaux. La valse des cadres, une vieille recette qui fit sa réputation de gestionnaire à poigne lorsqu'il dirigeait l'organisation du Parti communiste de Moscou (de 1985 à 1987), n'a plus cours. Le retour de Viktor Tchernomyrdine, représentant de l'élite politico-économique du pays, a été manœuvré en sous-main par les banquiers, Boris Berezovski en tête, pour qui *« les intérêts de la Russie sont ceux de son capital national »*.

Ce capital est concentré entre les mains d'une petite oligarchie qui, soucieuse de préserver ses intérêts, fait et défait la Russie au gré de ses caprices. D'étranges alliances sont en train de se conclure aujourd'hui entre les représentants de cette « élite » politico-financière, les « barons rouges » et les communo-nationalistes de la Douma, eux aussi dépassés par la crise et qui, moins que jamais, ne veulent du pouvoir, car ils sont dépourvus de la moindre idée sur ce qu'il convient de faire. Les sept banquiers qui ont contribué à la réélection de Boris Eltsine en 1996, agitant alors le spectre du communisme, n'hésitent pas aujourd'hui à réclamer nationalisations, subventions massives pour leurs banques et émission monétaire. Leur vrai visage, celui de prédateurs de l'économie plus occupés à spéculer sur le dollar ou à exploiter des entreprises moribondes sans souci aucun de rentabilité, est aujourd'hui révélé par la crise, eux qui étaient perçus, il y a un an à peine, comme les principaux fleurons d'un capitalisme russe naissant . Plus largement, c'est toute la ville de Moscou, fief du candidat avoué à la succession de Boris Eltsine, le maire Iouri Loujkov, et où sont concentrés 80 % du capital du pays, qui apparaît aujourd'hui comme un village à la Potemkine.

INCURABLE CRISE DE CONFIANCE ?

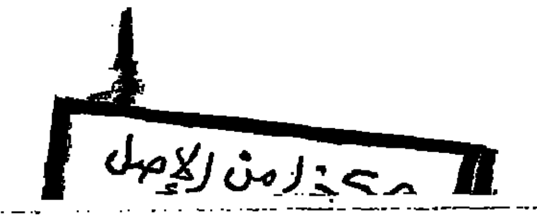
Car si la façade a changé, tout ou presque est resté soviétique. Les oligarques, qui tirent les ficelles, ont créé un « capitalisme à la russe », bâti à coups de meurtres commandités des concurrents, de la captation de capitaux, des prébendes et du non-respect de la parole donnée. Issus pour la plupart des « organes » – le parti, le KGB, le ministère de l'intérieur ou l'armée –, ils sont entrés dans les affaires avec leur éthique soviétique où business et crimes sont étroitement mêlés. Qui assoiront-ils sur le trône ? M. Tchernomyrdine, qui mena le pays à la crise actuelle ? M. Loujkov et ses rêves de grandeur ? M. Ziouganov à l'antisémitisme discret ou M. Lebed, futur Bonaparte russe ? La vraie question est que personne ne semble à même de résoudre le problème fondamental de ce pays : celui de la crise de confiance de la société envers le pouvoir.

Car, loin de la capitale, le concept de crise perd son sens. Pour les Russes de Vladivostok ou de Rostov sur le Don, qui ne reçoivent que quelques heures d'électricité ou de chauffage par jour et continuent à travailler selon la maxime brejnévienne : *« Ils font semblant de nous payer, nous faisons semblant de travailler »*, la crise n'a pas commencé, elle est permanente. Depuis longtemps, leur seul salut est dans le lopin de terre d'où ils tirent les choux et les pommes de terre qui leur permettront de passer l'hiver. D'après un sondage réalisé au printemps par l'Institut d'études de l'opinion publique (VTSIOM), la crédibilité du pouvoir actuel est nulle et la nostalgie revient au galop. Trente-six pour cent des personnes interrogées estiment ainsi que le pouvoir soviétique était *« plus près du peuple »*. Tandis que 2 % appliquent cette caractéristique aux dirigeants du moment, 16 % voient les institutions soviétiques comme *« justes »* (2 % pour les institutions actuelles), alors que 63 % qualifient leurs dirigeants de *« corrompus et délictueux »*.

Si les scénarios du développement futur de la Russie sont troublants et ne portent guère à l'optimisme, il est un mal qui ronge le pays insidieusement et qui, plus qu'un retour des « rouges » au pouvoir, pourrait faire basculer le pays dans le néant : c'est l'appel du nationalisme, les idéaux de grandeur déchue, de pureté ethnique, de main de fer et de haine contre l'Occident qui scelleraient son isolement.

Plus que jamais, une fois son rêve brisé, la Russie, restée semi-soviétique, est en quête d'un héros capable de la sauver. Espérons qu'il ne s'agira ni d'un Raspoutine ni d'un Staline. Mais la place est toute chaude pour le général Lebed.

Marie Jégo



Les Verts allemands cherchent à rendre crédible leur participation à un gouvernement fédéral

Leur programme fait une large part au pragmatisme

Les Verts allemands ont rendu public, lundi 31 août, un programme pour les cent premiers jours d'un gouvernement de coalition auquel ils participeraient s'ils réussissent à constituer une majorité avec le Parti social-démocrate après les élections législatives du 27 septembre. Ce programme confirme le retour au réalisme d'un parti que ses errements avaient fait brusquement retomber dans les sondages au début de l'année.

HAMBOURG
de notre envoyé spécial

A quatre semaines des élections législatives, les Verts ont présenté, lundi 31 août, leur programme pour les cent premiers jours d'un gouvernement auquel ils participeraient. Les écologistes ont beau avoir perdu depuis le début de l'année la moitié des intentions de vote dans les sondages, passant de 12 % à 6 %, leur chef de file au Parlement, Joschka Fischer, estime qu'ils n'auront pas de difficulté à revenir au Bundestag. L'enjeu pour les Verts est de faire un score suffisamment élevé pour obtenir avec les sociaux-démocrates (SPD), emmenés par Gerhard Schröder, la majorité absolue au Parlement et former avec eux un gouvernement de gauche. Dans le dixième et dernier point de leur programme, sans doute le plus important, ils appellent l'électorat à empêcher une grande coalition entre le SPD et les chrétiens-démocrates *« pour permettre un nouveau départ politique »*.



ÉLECTIONS

Dans une boîte de nuit des quartiers chauds de Hambourg, le très populaire Joschka Fischer a fait salle comble : le public est jeune, bormis quelques vieux soixante-huitards à queue de cheval qui ont fait le déplacement. Il donne à son public quelques gages, exigeant l'abandon du nucléaire, l'adoption d'un code européen de la nationalité ou encore la condamnation de la politique répressive de la criminalité des jeunes. La riche bourgeoisie de Hambourg n'est pas épargnée. *« Les personnes aux revenus les plus élevés qui sont venus chez nous se sont trompés d'adresse »*, lance sous les applaudissements l'homme qui veut réintroduire l'impôt sur la fortune en Allemagne.



M. Fischer disserte sur la réforme des retraites et de la protection sociale en Allemagne. Alors que le chômage frappe plus de quatre millions d'Allemands, pas question de mener une campagne centrée sur l'environnement. Les Verts avaient fait cette erreur en 1990, l'année de la réunification de l'Allemagne. Ils n'avaient pas franchi la barre des 5 %, nécessaire pour être représentés au Parlement. M. Fischer doit montrer que son parti offre des réponses concrètes aux soucis des citoyens, le chômage et la réforme de l'Etat-providence. Il préconise une réforme fiscale *« écologique et sociale »*. En taxant lourdement l'énergie, les Verts veulent protéger l'environnement et financer la réduction des charges sociales sur les salaires. Le coût du travail deviendrait plus faible et les entreprises pourraient de nouveau embaucher, sans que la protection sociale soit réduite. *« L'environnement crée des emplois »*, affirment les Verts.

PROCÈS EN SORCELLERIE

Par ce discours, les écologistes espèrent retrouver une crédibilité comme parti de coalition. Crédités de 12 % des suffrages au début de l'année, ils ne recueilleraient aujourd'hui que 6 % des voix. Traditionnellement surestimés dans les sondages, les Verts ont longtemps profité de la faiblesse du Parti social-démocrate (SPD), incapable de choisir son candidat à la chancellerie, explique un proche de M. Fischer. Le triomphe de Gerhard Schröder aux élections de Basse-Saxe du 1er mars a provoqué l'envolée du SPD et la baisse mécanique des Verts. Mais ceux-ci payent surtout leur désastreux congrès de Magdebourg, en mars, où, contre toute attente, la direction avait été mise en minorité. A une majorité d'une voix, les délégués écologistes, fidèles à leur tradition, s'étaient opposés à la présence de la Bundeswehr au sein de la force de maintien de la paix en Bosnie. Cet incident, apparemment anodin, a eu des répercussions catastrophiques. *« Les gens en ont déduit que nous n'étions pas capables de nous transformer de parti protestataire en parti de gouvernement »*, explique Joschka Fischer.

Du coup, l'Allemagne a joué à se faire peur, faisant semblant de prendre au sérieux les propositions les plus farfelues du programme Vert : relèvement du prix du litre d'essence à 5 deutschemarks, dissolution de l'OTAN, suppression du service militaire, contingentement des voyages en avion pour économiser le kérosène, limitation à 100 km/h de la vitesse sur autoroute ou suppression de la formule 1... Le quotidien populaire *Bild Zeitung* a sauté sur l'occasion pour instruire le procès en sorcellerie du *« cauchemar Vert »*, à la la plus grande joie du chancelier Kohl qui, faute d'arriver à attaquer le SPD, s'est acharné sur les Verts, mais aussi du social-démocrate Gerhard Schröder, qui a pris fait et cause pour les automobilistes.

« Le problème des Verts, c'est qu'on les prend au sérieux pour la première fois », expliquait récemment Guido Westerwelle, secrétaire général du Parti libéral-démocrate (FDP). *« Nous sommes désormais considérés comme un acteur de pouvoir, ce qui n'était pas le cas auparavant »*, reconnaît M. Fischer. Les Allemands, traditionnellement frileux, hésiteraient plus à voter pour ce parti dès lors qu'il risque de participer à un gouvernement.

Le pouvoir, c'est l'objectif de Joschka Fischer, qui rêve à cinquante ans d'être ministre des affaires étrangères de l'Allemagne. Depuis quatre ans qu'il dirige son parti au Bundestag, il s'est efforcé de gommer les aspects les plus inacceptables pour le SPD du credo Vert. Après le faux pas de Magdebourg, le parti a revu en juin ses propositions. Il n'exige plus que l'Allemagne quitte unilatéralement l'OTAN. Le projet de réforme fiscale a été adouci : on ne parle plus officiellement du prix de l'essence à 5 deutschemarks : *« C'était la bonne politique, mais un mauvais symbole »*, analyse M. Fischer. Dans leur programme pour les cent premiers jours au gouvernement présenté lundi 31 août, les Verts ont écrit que *« le premier pas d'un nouveau gouvernement vers une réforme fiscale écologique et sociale doit être de lever le blocage allemand à l'introduction d'un impôt européen sur l'énergie »*. Certains y voient un pas discret en direction de M. Schröder, qui n'accepterait une hausse de l'énergie que de manière concertée en Europe, pour ne pas pénaliser l'industrie allemande. En tout cas, une volonté de pouvoir qui conduit à grands pas l'état-major des Verts vers le réalisme.

Arnaud Leparmentier

Les cent premiers jours

Dans leur programme pour les cent premiers jours de gouvernement, présenté lundi 31 août, les Verts proposent un pacte pour l'emploi qui passe par la réduction du temps de travail – hebdomadaire, annuel ou *« sur la vie »* – et la suppression des heures supplémentaires. Les Verts veulent aussi combattre le chômage au niveau européen. Le parti se prononce pour une baisse des taux de toutes les tranches de l'impôt sur le revenu, l'augmentation des allocations familiales à 300 marks par enfant, une retraite de base pour tous et le relèvement de l'équivalent du RMI.

En contrepartie, les Verts veulent réintroduire l'impôt sur la fortune et augmenter le prix de l'énergie. Ils demandent l'adoption immédiate d'une loi prévoyant l'abandon du nucléaire, une politique non répressive à l'encontre des toxicomanes, ainsi que la réforme du code de la nationalité allemande, fondé sur le droit du sang. Dans son programme d'action, le parti est resté très discret sur la politique de défense, sujet tabou à l'intérieur même du parti.

La hiérarchie orthodoxe roumaine n'exclut pas une visite du pape

LA ROUMANIE sera probablement le premier pays de confession orthodoxe à recevoir le pape. Pour la première fois, une délégation du Vatican a pu se rendre à Bucarest, du 29 août au 1er septembre, en vue d'améliorer les relations entre le Saint-Siège et l'Eglise orthodoxe de Roumanie, qui compte près de 20 millions de fidèles, soit 85 % de la population.

A plusieurs reprises, le président roumain Emil Constantinescu (démocrate-chrétien) a invité le pape à visiter son pays. Reçu au Vatican le 7 juillet, Radu Vasile, premier ministre, avait renouvelé cette invitation et même fixé à mai 1999 la date du voyage. Mais le pape n'accepte de telles invitations qu'avec l'accord des autorités religieuses locales. Or, le patriarcat orthodoxe de Bucarest *bloquait tout projet en ce sens.*

C'est cette attitude de refus qui est en train d'évoluer. La hiérarchie de l'Eglise orthodoxe de Roumanie a fait un premier pas en recevant les 29 et 30 août des personnalités très proches du pape, comme le cardinal français Roger Etchegaray, ancien président du conseil pontifical justice et paix, le cardinal Edward Cassidy, président du conseil à l'unité des chrétiens, le cardinal Achille Silvestrini, préfet de la congrégation vaticane des Eglises orientales.

Ces conversations ont eu lieu à l'initiative de la communauté catholique de Sant'Egidio qui organisait, pour la première fois en terre orthodoxe, sa douzième rencontre annuelle sur le thème « Hommes et religions ». D'autres chefs religieux étaient présents à Bucarest, comme le rabbin de Jérusalem, Meïr Lau, des personnalités musulmanes de Bosnie, du Maroc et d'Iran, ainsi que les primats et chefs d'autres Eglises orthodoxes d'Egypte, de Jérusalem, d'Ethiopie, de Syrie, du Liban, etc.

Le patriarche Teoctist de Roumanie a même accepté de participer, samedi 29 août, à une cérémonie commune avec les catholiques dans la cathédrale latine de Bucarest, également en présence du président Constantinescu. *« Comment pourrions-nous nous prétendre ambassadeurs de paix dans le monde si nous ne mettions pas d'abord toutes nos forces à surmonter nos propres conflits entre chrétiens ? »*, a demandé le cardinal Cassidy.

VIEILLES FRACTURES

« Nous vivons un moment unique, un moment historique », a répondu le chef de l'Eglise nationale roumaine, qui avait démissionné à la suite de la chute du régime Ceaucescu – avec lequel la hiérarchie orthodoxe avait été largement compromise –, mais qui a été rétabli dans ses fonctions en avril 1990.

Les vieilles fractures entre catholiques et orthodoxes, séparés depuis neuf siècles, avaient resurgi au lendemain de la chute du communisme et du retour à la liberté religieuse, notamment en Roumanie et en Ukraine. Dans ces pays, les minorités catholiques de rite oriental (les « uniates ») sont fortes. La Roumanie compte 250 000 fidèles uniates, héritiers des tentatives de reconquête (d'*« union »*) de Rome en territoire orthodoxe. Ces minorités fidèles au pape, mais qui ont conservé la liturgie byzantine des orthodoxes, avaient été persécutées, puis éliminées au lendemain de la guerre par les régimes staliniens et annexées de force aux Eglises nationales orthodoxes.

Depuis 1990, dans un climat d'affrontement permanent, elles tentent de récupérer leurs églises, leurs séminaires et leurs écoles. Une commission mixte, décidée en 1992 par le Parlement, n'a jamais pu se réunir. Des échauffourées viennent encore d'éclater à Cluj, en Transylvanie, et à Botiza, dans le nord du pays, où des communautés orthodoxes s'opposent à l'application de décisions de justice rétrocédant des lieux de culte aux catholiques uniates.

La tension internationale entre catholiques et orthodoxes s'était aggravée lors de la guerre entre la Croatie – dont l'indépendance avait été précipitamment reconnue en 1991 par le Vatican – et la Serbie. Le paradoxe veut ainsi que Jean Paul II, qui a visité plus de 150 pays de tous régimes politiques, se trouve toujours, en pratique, interdit de séjour dans les pays chrétiens à majorité orthodoxe.

Si la détente observée aujourd'hui à Bucarest se confirmait, un voyage du pape en Roumanie serait une brèche dans un « front du refus » qui s'étend toujours d'Athènes à Moscou et de Belgrade à Sofia.

Henri Tincq

BAC + 2 (DEUG, BTS, DUT...) BAC + 3 (LETTRES, DROIT, ÉCO...)
INTÉGREZ UNE GRANDE ÉCOLE DE COMMERCE
CONCOURS D'ADMISSION EXTERNE,
SESSION DE SEPTEMBRE
TITRE ISG HOMOLOGUÉ PAR L'ÉTAT
ÉCOLE RECONNUE PAR L'ÉTAT
Contactez Marion Maury : 8, rue de Lota - 75116 Paris
Tél. 01 56 26 26 26
ISG

Les représentants de l'Unita suspendus de leurs fonctions

LUANDA. Les représentants de l'Unita, l'ex-rébellion armée, au sein du gouvernement et du Parlement angolais ont été suspendus lundi 31 août de leurs fonctions. La radio nationale a justifié cette décision en faisant état de *« violations répétées »* de l'accord de paix de 1994. Cette décision concerne quatre ministres et sept vice-ministres de l'Unita, entrés au gouvernement en avril 1997, et les 70 députés, élus en 1992 et qui siégeaient à l'Assemblée nationale depuis la reconnaissance le 11 mars de l'Unita en tant que parti politique.

Selon deux communiqués du gouvernement et du Parlement, cités par la radio nationale, la suspension des membres de l'Unita sera maintenue jusqu'à ce que leur mouvement *« clarifie sa position par rapport au protocole de Lusaka »*, signé en novembre 1994. *« En reprenant les armes, l'Unita a violé la Constitution, la loi sur les partis et le protocole de Lusaka »* qui établissent comme *« principes supérieurs l'unité et la réconciliation nationale »*, souligne le communiqué du Parlement. Depuis mars, le regain de violences dans l'intérieur du pays a fait au moins 650 morts selon le gouvernement. – *(AFP.)*

Les talibans vont relâcher des diplomates iraniens

TÉHÉRAN. Les talibans, qui contrôlent la majeure partie de l'Afghanistan, vont relâcher les diplomates et le journaliste iraniens dont la capture, début août, a gravement fait monter la tension entre Kaboul et Téhéran, a affirmé lundi 31 août l'agence officielle iranienne IRNA. Les talibans entendent ainsi faire preuve de *« bonne volonté »* envers l'Iran, a déclaré à IRNA le mollah Hassan Ghalchei, présenté comme un proche collaborateur du chef des talibans, le mollah Mohammed Omar. Il n'a toutefois pas précisé quand cette mise en liberté aurait lieu. La milice fondamentaliste avait jusqu'à présent nié ces arrestations. Selon Téhéran, les talibans ont arrêté le 8 août dix employés du consulat iranien à Mazar-i-Sharif et le journaliste Mahmoud Sarémi, chef du bureau d'IRNA dans cette vile du nord de l'Afghanistan, fief de l'opposition afghane pro-iranienne tombé aux mains des miliciens. Dans une résolution votée vendredi, le Conseil de sécurité de l'ONU avait *« exigé »* le retour sains et saufs en Iran des diplomates et du journaliste détenus. Cette annonce de libération survient alors que 70 000 soldats iraniens s'apprêtent à entamer des manœuvres près de la frontière afghane, présentées comme les plus importantes jamais effectuées dans cette région. – *(AFP.)*

DÉPÊCHES

■ **INDONÉSIE : une manifestation lundi 31 août contre l'armée dont les troupes de combat** coupables d'exactions se retirent de la province d'Aceh (nord de l'île de Sumatra) a dégénéré en émeute, s'étendant à toute la ville de Lhokseumawe, selon les autorités locales. Les incidents dans cette localité portuaire servant de garnison ont suivi la prise d'armes organisée pour marquer le départ de 6 compagnies de troupes de combat de la province, où existe un fort mouvement autonomiste islamique. La province d'Aceh, historiquement rebelle à toute autorité coloniale ou autre, compte un peu moins de 4 millions d'habitants. Elle est la première région productrice de gaz naturel d'Indonésie. – *(AFP.)*

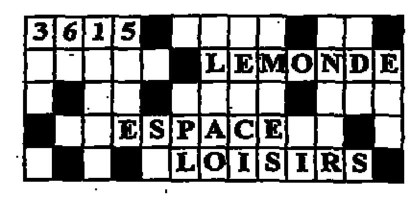
■ **PANAMA : trois membres du gouvernement panaméen ont démissionné**, lundi 31 août. Ricardo Arias, ministre des relations extérieures, Mitchell Doens (travail) et Francisco Sanchez (logement) avaient été les coordonnateurs de la campagne en faveur de la réélection du président Perez, qui avait fait l'objet d'un référendum, dimanche. Le « non » l'avait nettement emporté avec plus de 60 % des suffrages. – *(AFP.)*

■ **UNION EUROPÉENNE : les ministres français et néerlandais des affaires étrangères**, Hubert Védrine et Jozias van Aartsen, se sont rencontrés lundi 31 août à Paris pour préparer la rentrée européenne. Ils ont souligné leur convergence de vues sur la nécessité d'une réforme des institutions préalables à l'élargissement de l'Union. Hubert Védrine a souligné que les relations entre les deux pays étaient *« cordiales, sympathiques, positives et tout à fait bonnes »*. – *(Reuters.)*

■ **Le conseil des gouverneurs de la Banque centrale européenne** (BCE), qui réunit les membres du directoire et les gouverneurs des banques centrales nationales des 11 pays de la future zone euro, a tenu mardi 1er septembre à Francfort sa première réunion de rentrée à quatre mois de l'entrée en vigueur de la monnaie unique européenne. On n'attendait pas d'annonce spectaculaire. La BCE doit définir dans les prochaines semaines la stratégie monétaire qu'elle appliquera à partir de 1999. Une seconde réunion était prévue dans la journée incluant les gouverneurs de banque centrale des quatre pays européens qui ne participeront pas au lancement de l'euro. – *(Corresp.)*

■ **IRAK : Le vice-premier ministre irakien Tarek Aziz** a réclamé lundi 31 août l'ouverture par l'ONU d'une enquête sur les liens entre la Commission spéciale chargée de désarmer l'Irak et la CIA, les services de renseignements américains. M. Aziz a justifié sa demande par les informations publiées par la presse américaine et les déclarations d'un inspecteur américain démissionnaire, Scott Ritter, sur les interventions de l'administration américaine dans le travail de la Commission spéciale. – *(AFP.)*

■ **ISRAËL : l'armée israélienne a admis lundi 31 août que des soldats tenant un barrage à Hébron** avaient mal agi en empêchant une Palestinienne d'aller accoucher à l'hôpital, ce qui a entraîné la mort de son bébé la semaine précédente. L'armée israélienne imposait alors un couvre-feu sur une partie de Hébron sous contrôle israélien, après le meurtre d'un colon juif. Il s'agit du deuxième cas de décès d'enfants palestiniens en raison du couvre-feu, selon les Palestiniens. Samedi, un bébé de 3 mois, qui souffrait de pneumonie, est décédé. Sa mère avait été empêchée de l'emmener à l'hôpital. – *(AFP.)*

Un moment de détente...
Consultez votre Minitel


et
commandez (livres, CD et CD-Rom, vidéos)
sortez (restaurants, expositions, spectacles)
jouez (jeux primés)
voyagez (séjours, billets d'avion,...)
3615 LEMONDE
2,23 F/mn

هكذا من الإهمال

Une bombe fait une vingtaine de morts dans un quartier populaire d'Alger

Les familles de personnes « enlevées » ou « disparues » mettent en accusation les forces de sécurité

L'explosion, lundi 31 août en milieu de matinée, d'une bombe artisanale dans un marché populaire de Bab El-Oued, à Alger, a fait 17 morts et 61 blessés, dont plusieurs dans un état grave, selon un bilan officiel. Non revendiqué par ses auteurs, l'attentat, le deuxième meurtrier commis dans la capitale depuis le début de l'été, est imputé par les autorités aux groupes islamistes armés.

« LA BARBARIE refait surface ». « Recrudescence des actes terroristes ». « Bab El-Oued echouhada » (Bab El-Oued les martyrs !). La presse algérienne du mardi 1er septembre consacre ses grands titres à l'attentat à l'explosif qui, la veille en milieu de matinée, a causé la mort d'une vingtaine de personnes sur un marché de Bab El-Oued, un faubourg populaire de la capitale.

Dissimulée dans un couffin, la bombe a explosé dans une rue étroite jouxtant le marché couvert de la Place des Trois-horloges à une heure de grande affluence. L'engin était placé à l'endroit même où, quelques minutes auparavant, un véhicule de gendarmerie était garé, selon des témoignages. Le bilan officiel est de 17 morts et de 61 blessés – dont 7 dans un état grave – mais certains journaux avancaient lundi le chiffre de 19 ou de 20 morts. Le 9 juillet, l'explosion d'une bombe sur un autre marché de la capitale avait entraîné la mort de dix personnes. Deux heures après l'explosion, à quelques dizaines de mètres du lieu de l'attentat, une autre bombe était désamorcée par les services de sécurité, selon le quotiden *Liberté*.

Sur un autre plan, les autorités algériennes ont annoncé, dimanche 30 août, l'ouverture prochaine de bureaux à Alger et dans d'autres villes pour *« recevoir les personnes qui demandent des éclaircissements sur leurs parents déclarés disparus »*, à charge pour elles de fournir aux pouvoirs publics tous les *« documents pouvant leur permettre de les aider à retrouver leurs proches ».*

Il s'agit là de la première réponse officielle à un problème – celui des disparus – qui empoisonne depuis des années les relations entre le régime algérien et les organisations nationales et internationales de défense des droits de l'homme. Jusqu'ici, Alger niait la réalité de ces disparitions imputées aux forces de sécurité et qui se chiffrent par milliers (*le Monde* du 13 juin 1997). *« Mon seul cabinet compte un total de 600 dossiers formalisés. Nous avons recensé, seulement pour Alger et ses environs, 1500 personnes disparues »*, confiait récement au *Quotidien d'Oran* Maître Tahri, l'un des – rares – avocats à s'être saisi du dossier.

UN DÉBUT DE RECONNAISSANCE

Régulièrement interpellé, l'Observatoire national des droits de l'homme (ONDH), un organisme sous tutelle du chef de l'Etat, faisait valoir que les disparus, en réalité, avaient rejoint les groupes armés, avaient été enlevés par eux, ou, enfin, avaient quitté clandestinement le pays sans prévenir leurs proches.

Si l'affaire des disparus n'est plus un sujet « tabou », c'est grâce à une petite formation politique d'extrême-gauche, le Parti des travailleurs (PT), qu'anime Louisa Hanoune. Ce sont ses députés qui, dans le cadre des débats parlementaires retransmis à la télévision, ont interpellé le gouvernement à la tribune de l'Assemblée. En niant catégoriquement la réalité du problème des disparus – des *« enlevés »*, selon le vocabulaire du PT – le ministère de l'intérieur a suscité un tollé parmi les proches des victimes qui, fortes de l'appui de la formation de Louisa Hanoune, ont répliqué par la constitution fin août d'une Association des familles de personnes enlevées.

Reçues il y a quelques jours par un collaborateur du président Zeroual puis par un responsable du ministère de l'intérieur, les membres de l'association viennent d'obtenir un début de reconnaissance avec la création de bureaux d'accueil. Mais certains d'entre eux redoutent que cette décentralisation des doléances soit un moyen déguisé de casser la dynamique de leur mouvement.

J.-P. T.

M. Kabila et ses alliés veulent chasser les rebelles de l'est de la RDC

Le calme est revenu à Kinshasa

UNE NETTE DÉTENTE était perceptible, lundi 31 août, dans les rues de Kinshasa, la capitale de la République démocratique du Congo (RDC), au lendemain de l'annonce de la prise de la ville de Matadi par les forces angolaises qui soutiennent le président Laurent-Désiré Kabila. La plupart des barrages militaires ont été levés, et les Kinois ont pu se livrer à leurs activités quotidiennes sans rencontrer d'obstacles policiers. En revanche, le courant électrique n'a pas été rétabli et le couvre-feu est maintenu. Quelques camions de vivres en provenance de l'est sont arrivés jusqu'aux marchés, sans notablement améliorer une situation alimentaire toujours marquée par la pénurie et la cherté des denrées.

La coalition de forces qui soutient Laurent-Désiré Kabila a fermement assuré son contrôle sur le sud-ouest du pays. A Matadi, sur le fleuve Congo, principale source d'approvisionnement de Kinshasa, les troupes angolaises qui ont repris la ville aux rebelles, dimanche, sont déployées en nombre, ainsi qu'à l'aéroport, avec des hélicoptères et des blindés, dont des chars lourds. Une trentaine de camions ont transporté entre mille et mille cinq cents prisonniers de la région de Matadi vers Kinshasa lundi. Les Angolais ont egalement sécurisé le périmètre du barrage hydro-électrique d'Inga, à quelque 50 kilomètres de Matadi, que les rebelles avaient occupé le 11 août.

Le président Kabila a affirmé lundi à Windhoek, lors d'une courte visite en Namibie, que la rébellion serait vaincue *« dans une semaine ou deux »*. Il a ajouté que les rebelles ne résistaient plus que dans l'est de la RDC. Les forces gouvernementales, soutenues par l'Angola, le Zimbabwe et la Namibie, semblaient déterminées à porter leur contre-offensive jusque dans ces provinces de l'est. Lundi, elles ont affirmé encercler la ville de Kalémié, sur le bord du lac Tanganyika, au Katanga (sud-est), province d'origine de M. Kabila, sous contrôle rebelle depuis mercredi. Mais cette information a été aussitôt démentie par la rébellion.

APPELS AU CESSEZ-LE-FEU

A Durban, en Afrique du Sud, où se tient le sommet des non-alignés, le président Mandela a de nouveau souhaité un cessez-le-feu au Congo. Une réunion des pays de la Communauté pour le développement de l'Afrique australe (SADC) consacrée à la RDC devait se tenir en marge du sommet, sous l'égide du secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan.

Le Conseil de sécurité de l'ONU a réclamé lundi un cessez-le-feu, le retrait de toutes les forces étrangères et l'ouverture d'un dialogue politique pour mettre fin à la guerre civile. Le Conseil de sécurité apporte également, dans une déclaration, son soutien à l'intégrité territoriale de la RDC et à toutes les initiatives diplomatiques régionales visant à un règlement pacifique du conflit. La déclaration prône à nouveau une conférence internationale sur la paix, la sécurité et le développement dans la région organisée par les Nations unies et l'Organisation de l'unité africaine (OUA). Cette déclaration constitue la première réaction officielle du Conseil de sécurité face à la rébellion déclenchée il y a un mois contre le gouvernement du président Laurent-Désiré Kabila.

La Mauritanie minée par l'affairisme et le retour du tribalisme

NOUAKCHOTT
de notre envoyé spécial

La Mauritanie a ses tabous. Le plus sensible est l'esclavage. Aboli officiellement au tout début des années 1980, ses séquelles continuent d'empoisonner la vie publique. Qu'un bref reportage diffusé sur une chaîne de télévision étrangère conclue à la persistance d'une certaine forme d'esclavage, avec la complicité passive de l'Etat, et le régime réagit brutalement. En début d'année, pour cette raison, cinq militants des droits de l'homme ont été condamnés à de lourdes peines de prison, confirmées en appel. Seules des pressions internationales ont amené le chef de l'Etat, Maaouiya Ould Sid'Ahmed Taya, à user de son droit de grâce.

La démesure du verdict a surpris. Il obéissait pourtant à un impératif : ne pas laisser se ternir l'image de la Mauritanie en Occident, et singulièrement en France, l'ancien pays colonisateur. Classée par les organisations internationales parmi les « pays les moins avancés » (PMA) la Mauritanie, comme nombre d'Etats du tiers-monde, a un besoin vital de l'aide internationale. Si elle se tarit, le pays s'effondre.

UN DOSSIER PRIORITAIRE

Car c'est grâce à l'aide alimentaire étrangère que la famine ne décime pas les populations ; grâce à l'aide au développement qu'une agriculture de subsistance se développe dans certaines zones ; grâce à l'aide financière des bailleurs de fonds que l'Etat mauritanien peut tracer des routes dans ce pays deux fois plus vaste que la France ou amener l'électricité dans les principales agglomérations. *« L'aide internationale finance près de 80 % du budget d'investissement de l'Etat »*, résume un diplomate.

La question de l'esclavage – suivie de près aux Etats-Unis – n'est pas la seule susceptible de ternir le régime et de mettre en péril l'aide étrangère. Vu d'Allemagne, le dossier de la pêche est tout aussi prioritaire. Les eaux mauritaniennes comptent parmi les plus poissonneuses du globe. Avec ou sans permis, plus d'un demi-millier de chalutiers battant tous les pavillons de la planète s'y livrent à une pêche débridée, peu respectueuse du renouvellement des stocks – parfois avec la complicité de responsables politiques mauritaniens. Actionnaire majeur du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale, l'Allemagne a menacé de subordonner son appui à la Mauritanie à la présentation par Nouakchott d'un plan de pêche digne de ce nom.

Pour le régime du président Ould Taya, ces deux affaires surviennent mal à propos. La Mauritanie négocie en effet avec ses créanciers internationaux une réduction de sa dette extérieure. *« A partir de 1999, Nouakchott commencera à rembourser le principal de la dette. Il lui faut trouver 150 millions de dollars* [900 millions de francs] *par an, l'équivalent de la moitié du budget de fonctionnement de l'Etat. Comme elle en est incapable, la Mauritanie doit obtenir une réduction de la dette »*, explique un bailleur de fonds.

Même si elle réussit à arracher un bon accord, la Mauritanie ne sera pas tirée d'affaire. Car les règles du Fonds et de la Banque mondiale prévoient une période probatoire de trois ans avant que la réduction de la dette ne soit effective. Trois années donc pendant lesquelles la Mauritanie sera à la merci de ses créanciers et contrainte de se plier à leurs *desiderata*. *« Les organismes internationaux vont exiger de la Mauritanie toutes les réformes qui leur ont été refusées depuis quinze ans »*, pronostique un diplomate étranger.

Ce n'est pas que Nouakchott n'ait rien fait pendant toutes ces années d'*« ajustement »*. L'Etat a remis de l'ordre dans ses finances. Le pays – riche de son seul minerai de fer et de ses ressources halieutiques – affiche officiellement une forte croissance économique et un taux de scolarisation à rendre jaloux ses voisins. Et le régime, issu d'un coup d'Etat militaire, se démocratise. A la dernière élection présidentielles, cinq candidats étaient en lice (dont, pour la première fois, un descendant d'esclave). La presse écrite bénéficie d'une relative liberté et, tout le monde en convient, il n'y a plus de prisonnier politique en Mauritanie. *« C'est une période d'éclaircie »*, confirme Cheikh Saad Bouh Kamara, l'un des principaux militants des *droits de l'homme*.

LES « GUEUX » D'ARAFAT

Mais derrière cette façade rose, une image plus inquiétante de la Mauritanie se devine. Celle d'un pays où les démons du tribalisme et les logiques ethniques resurgissent, alimentés par le comportement de la présidence de l'Etat. Numériquement faible mais douée pour le commerce, la tribu maure des Smassides est accusée d'avoir trusté tous les postes stratégiques de l'armée et de l'administration depuis l'arrivée à la tête du pays, en 1984, de l'un des siens, Maaouiya Ould Taya. L'économie, elle aussi, est entre les mains de Smassides. Par le biais de deux groupes privés, ils contrôlent l'essentiel des importations de la Mauritanie, des pans entiers de l'activité bancaire, le secteur des transports et des assurances, celui de la pêche. Un chiffre, cité par un expert étranger, donne la mesure de l'état de l'économie : 80 % de la TVA collectée dans le pays est acquittée par... 12 contribuables.

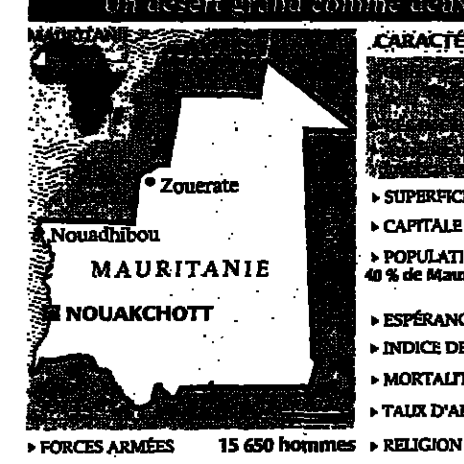
Pendant ce temps l'administration, clochardisée et livrée à elle-même, tourne à vide. *« Demandez un renseignement écrit à un ministère. Vous ne recevrez pas de réponse »*, affirme le sociologue Abdel Weddoud. Pour rester debout, l'administration n'a d'autre solution que de détourner à son profit une partie de l'argent donné par la communauté internationale pour des programmes de développement. Au ministère du développement rural, 180 vulgarisateurs agricoles sont payés sur des crédits extérieurs prévus pour tout autre chose.

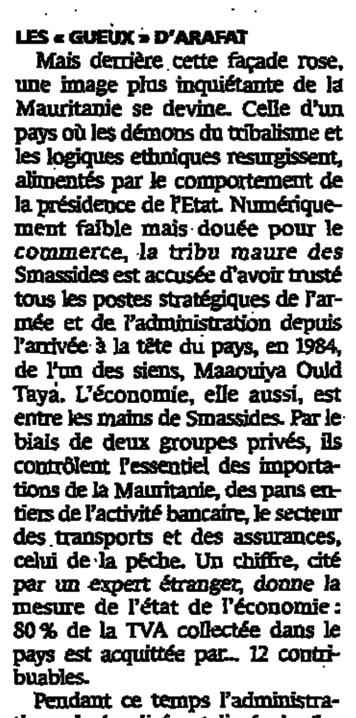
« Le talon d'Achille du régime, le seul danger qui le menace, ce sont les habitants des bidonvilles : car ils peuvent comparer l'opulence de quelques privilégiés et leur propre dénuement », prévient Béchir El Hassen, un ancien opposant. Dénuement, le mot semble faible. A Arafat, un quartier excentré de la capitale, des milliers de Mauritaniens vivent dans des cabanes invraisemblables faites de planches, de tôles, de tissus. Dans l'une d'entre elles, pour tout meuble, un cageot de fruits rempli de vêtements ; pour toute économie du ménage, l'équivalent de 7 francs... Transportée à dos d'âne, l'eau, ici, est vendue sept fois plus cher qu'au centre-ville. L'électricité n'existe pas, mais le choléra fait des ravages.

Comme s'il sentait l'urgence de s'attaquer au problème de la pauvreté avant que les « gueux » ne se révoltent, le gouvernement a annoncé la création d'un commissaire à la lutte contre la pauvreté. Les bailleurs de fonds s'en contenteront peut-être. Mais les habitants d'Arafat ?

Jean-Pierre Tuquoi

Un désert grand comme deux fois la France





▸ FORCES ARMÉES	15 650 hommes
▸ MONNAIE	Ouguiya (env. 30 centimes)

CARACTÉRISTIQUES

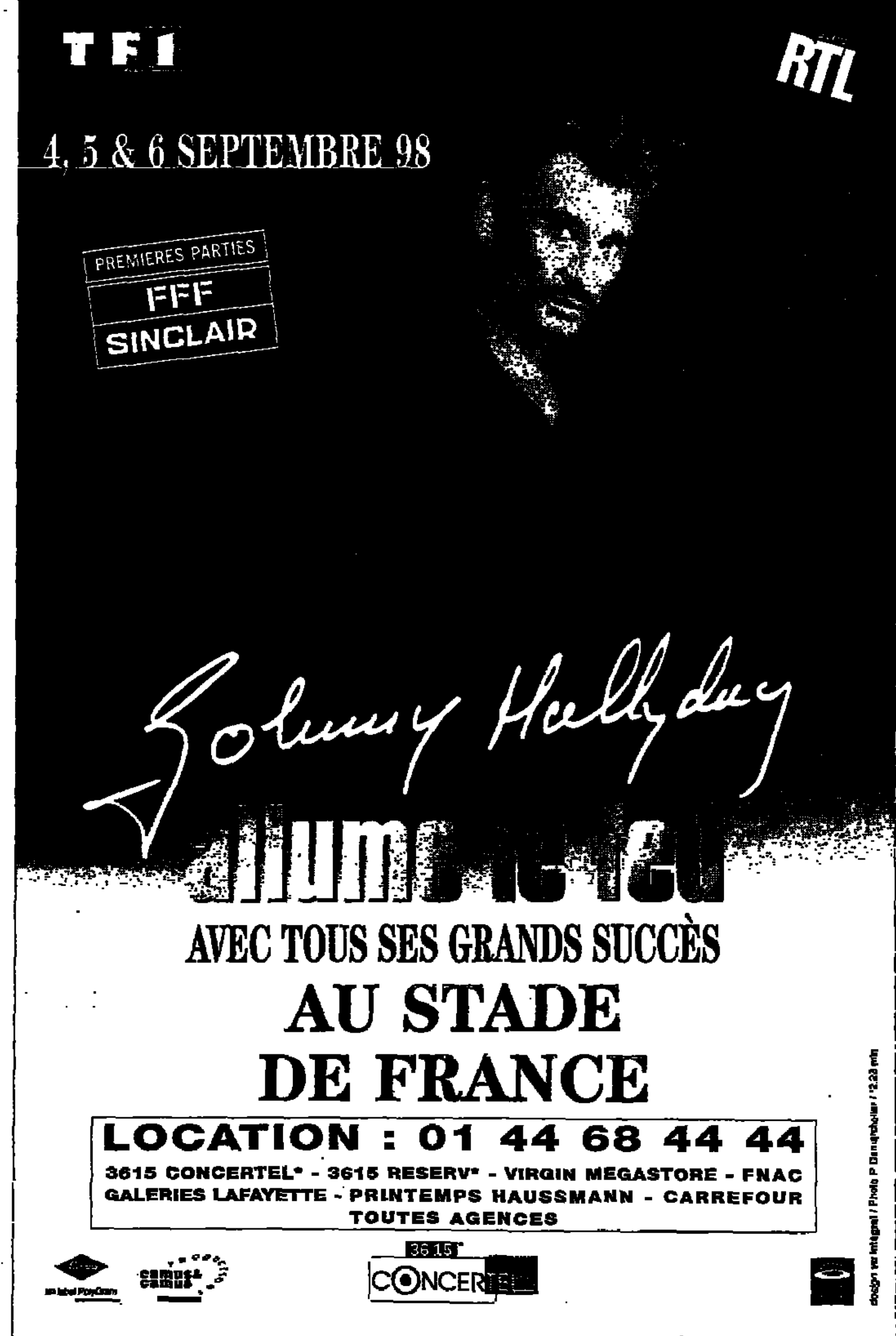
▸ SUPERFICIE	1 030 000 km²
▸ CAPITALE	Nouakchott
▸ POPULATION	2,3 millions d'hab. 40 % de Maures noirs, 30 % de Maures blancs, 30 % de négro-africains
▸ ESPÉRANCE DE VIE	51 ANS
▸ INDICE DE FÉCONDITÉ	5,4
▸ MORTALITÉ INFANTILE	101 ‰
▸ TAUX D'ANALPHABÉTISME	62,3 %
▸ RELIGION	ISLAM
▸ LANGUE OFFICIELLE	ARABE

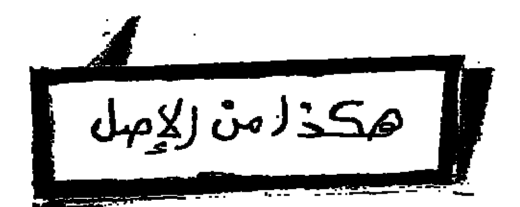
ÉCONOMIE

▸ TAUX DE CROISSANCE ANNUEL	5 %
▸ INFLATION	4 %
▸ PNB/HAB. (1995)	460 dollars
▸ DETTE EXTÉRIEURE (1995)	2,4 milliards de dollars

PRINCIPALES RESSOURCES

▸ PÊCHE, 25 % des recettes budgétaires, et exportation du MINERAI DE FER, exploité dans la région de Zouerate (nord)





ÉDUCATION Dans un entretien au *Monde*, le ministre de l'éducation nationale, Claude Allègre, se dit *« ouvert pour un véritable dialogue, constructif »* avec le Syndicat national des enseignements du second degré (SNES). ● IL RÉAFFIRME son opposition au système des heures supplémentaires-années pour les enseignants, mais espère pouvoir augmenter de 12 % en deux ans le taux des heures supplémentaires effectives librement exercées. Il confirme par ailleurs sa promesse de ramener les horaires des élèves à vingt-six heures hebdomadaires. ● POUR LA RENTRÉE 1999, le ministre annonce la création d'un baccalauréat technologique option éducation physique et sportive et précise qu'il n'y aura pas de suppression de la filière économique et sociale. ● LE MINISTRE souhaite que Jacques Delors conduise la liste du PS aux élections européennes.

Claude Allègre tend la main au SNES, son principal opposant syndical

Dans l'entretien qu'il a accordé au « Monde », le ministre de l'éducation nationale se dit « ouvert pour un véritable dialogue ». La proposition s'adresse notamment au Syndicat national des enseignements du second degré, avec lequel il entretient des relations « complexes »

« Plusieurs préavis de grève sont déposés pour la rentrée. Un conflit est en cours avec les syndicats en raison de la baisse de rémunération des heures supplémentaires, survenue pendant l'été. Pensez-vous pouvoir instaurer cette année des relations apaisées avec les enseignants ?

– Vous ne pouvez pas dire "les enseignants". J'ai des relations plus que cordiales avec les enseignants du premier degré, avec ceux de l'enseignement professionnel, avec les syndicats de chercheurs et d'étudiants. Il reste un syndicat avec lequel, effectivement les relations sont plus complexes [le Syndicat national des enseignements du second degré – SNES –, majoritaire]. Mais pour celui-là aussi, je suis ouvert à un véritable dialogue, constructif, qui permette d'avancer. Je suis sûr que le bon sens finira par l'emporter car c'est l'intérêt de tous et d'abord des élèves.

» Quant au problème des heures supplémentaires, c'est un point de doctrine important. Depuis les années 50, ces "heures supplémentaires-années" [HSA] sont calculées sur la base de quarante-deux semaines. Or, il n'y a plus que trente-six semaines travaillées, mais le mode de calcul des HSA n'a pas changé. C'est illégal ! On calculera désormais, ce qui est juste et légal, sur la base du nombre de semaines réellement travaillées. C'est avec cet argent que nous avons créé quarante mille emplois-jeunes.

» D'une manière plus générale, je suis opposé au système des HSA, qui ne devraient pas être imposées aux enseignants. Le ministère ne devrait payer que les heures supplémentaires effectives, librement exercées, dont nous avons d'ailleurs revalorisé le taux de 6 %. J'espère pouvoir porter ce taux à 12 % d'augmentation en deux ans. Comme les syndicats, je souhaite pouvoir transformer les heures supplémentaires en emplois. Ce qui est exact, c'est que, malgré ce qui était prévu dans la loi Jospin, l'éducation nationale ne fait pas assez de gestion prévisionnelle. Par exemple, l'an dernier, on a annoncé au dernier moment aux candidats qui passaient les concours de recrutement d'enseignants le nombre de postes disponibles. C'est anormal. Je me suis engagé à ce que cette année les postes mis en concours soient connus dès le mois de septembre ; ils le seront.



CLAUDE ALLÈGRE

– Un an après votre déclaration remarquée sur l'absentéisme des enseignants, quelles mesures concrètes avez-vous prises pour répondre aux besoins de remplacement ?

– Il y a eu une polémique sur le taux d'absentéisme. Après enquête, je peux dire que les chiffres que j'avançais étaient bien en-deçà de la réalité. Je ne donnerai pas le chiffre réel, mais je peux vous assurer que ceux fournis par l'ancienne direction de l'évaluation et de la prospective étaient sous-évalués. Ils ne comptabilisaient pas les absences inférieures à trois jours, ni les absences induites par l'éducation nationale, elle-même. En un an, la situation s'est déjà beaucoup améliorée. Nous mettons en place un dispositif qui nous permettra de ne plus avoir de classe sans enseignant. L'an prochain, les professeurs commenceront l'année scolaire plusieurs jours avant les élèves pour effectuer leur rentrée pédagogique, et, dès cette année, les collèges ne seront plus utilisés comme centres d'examen.

– Quelles décisions sont prises cette année après la consultation nationale sur les lycées ?

– Deux séries de mesures vont être prises dès maintenant : d'une part, la mise en place de certaines propositions du rapport Blanchet sur la vie scolaire, comme la création de commissions de la vie lycéenne ; d'autre part, la simplification des programmes. On ne va pas les changer mais on donnera plus d'initiative et de liberté aux enseignants. J'espère pouvoir annoncer un "élagage" à la Toussaint.

» Par ailleurs, je souhaite que les éditeurs créent de l'emploi. L'élaboration d'un manuel est un travail à temps plein et il faudrait que les éditeurs puissent embaucher des enseignants pour deux ou trois ans. Je vais en discuter avec eux. Quant aux horaires des enseignants, il n'est pas question de toucher à quoi que ce soit avant qu'Emile Zuccarelli, ministre de la fonction publique, ait reçu le rapport Roché sur l'adaptation des 35 heures chez les fonctionnaires. Mais je ne suis pas fermé *a priori* sur des adaptations ou des évolutions, et rien ne se fera sans un dialogue social. Bien sûr, l'horaire hebdomadaire des élèves sera, comme promis, ramené à vingt-six heures, avec peut-être une ou deux heures supplémentaires d'éducation sportive pour ceux qui le voudront.

» Pour la rentrée 1999, nous créerons un baccalauréat technologique, option éducation physique et sportive, et un brevet de technicien supérieur correspondant. Deuxièmement, nous allons créer une vraie filière littéraire dans laquelle il n'y aura pas beaucoup de mathématiques. Par ailleurs, je tiens à préciser qu'il n'y aura pas de suppression de la filière économique et sociale. Nous n'avons jamais eu l'intention de la supprimer, en dépit des rumeurs qui ont circulé.

» Une de mes grandes priorités, cette année, est également le lycée professionnel. Nous allons fortement promouvoir l'alternance, en accord avec les syndicats. Nous allons créer des "plates-formes technologiques" afin que les équipements des lycées professionnels, qui sont souvent bien meilleurs que ceux des petites et moyennes entreprises, puissent servir toute l'année et non un tiers du temps. Il nous reste à discuter de la place respective de l'alternance sous statut scolaire ou sous contrat de travail. Les lycées professionnels réussissent bien, alors que, souvent, ils accueillent des élèves rejetés par le système général. Il faut souligner cette réussite, mais aussi, peut-être, s'interroger sur la validité des procédures d'orientation imposées !

> « Les lycées professionnels réussissent bien, alors que, souvent, ils accueillent des élèves rejetés par le système général. Il faut souligner cette réussite, mais aussi, peut-être, s'interroger sur la validité des procédures d'orientation »

» Une autre innovation de cette année est que nous entendons nous attaquer, avec Ségolène Royal, à la question des cinquante mille jeunes qui sortent du système éducatif sans qualification. L'école doit être son propre recours devant l'échec. L'opération "nouvelles chances", coordonnée par Catherine Moisan, permettra d'intégrer les écoles de la deuxième chance d'Edith Cresson. Nous étudions l'idée de faire appel aux instructeurs militaires qui apprenaient à lire aux conscrits illettrés avec des méthodes très pragmatiques.

– Vous aviez prévu une deuxième vague de trente-cinq mille emplois-jeunes lors de cette rentrée : cet engagement sera-t-il tenu ?

– Nous embauchons vingt mille aides-éducateurs à la rentrée. Nous verrons de combien d'emplois supplémentaires nous disposerons en janvier. Ma volonté affichée est de pérenniser ces emplois. Je veux faire des emplois-jeunes du primaire des sortes de MI-SE [*maîtres d'internat, surveillants d'externat du second degré*], dont la fonction serait rénovée. Le décret de création des surveillants date de 1937 ; les choses ont peut-être évolué depuis. Nous allons négocier cela et, progressivement, en augmenter le nombre.

» Par ailleurs, la politique du gouvernement impose de ne pas augmenter le nombre de fonctionnaires. Nous devons nous tenir dans ce cadre. J'ai donc choisi de ne pas conserver en emplois de titulaires des postes de surveillants qui ont vocation à rester au maximum sept ans dans le système éducatif. Et j'ai transformé trois mille trois cents de ces postes en crédits pour, en contrepartie, créer des postes d'enseignants ou d'ATOS [*personnels administratifs, techniques, ouvriers ou de service*] titulaires. En matière de postes, que ce soit en Seine-Saint-Denis ou dans les départements d'outre-mer, tous nos engagements seront tenus. Le projet de budget pour 1999 prévoit la création de plus de trois mille neuf cents emplois au 1er septembre.

– La crise de la MNEF peut-elle conduire à remettre en question le régime d'assurance sociale des étudiants ?

– Je tiens d'abord à préciser que le ministère de l'éducation nationale n'a rien à voir administrativement avec la MNEF. Nous n'y avons pas de commissaire aux comptes, pas de représentant au conseil d'administration. Je ne trouve d'ailleurs cela pas très normal, mais c'est ainsi. Au-delà des péripéties, je m'interroge. Cette crise de la MNEF est-elle vraiment spontanée ? Derrière tout cela, n'y aurait-il pas l'idée qu'il faudrait arrêter toutes les mutuelles et que, finalement, ce serait bien mieux si l'assurance privée assurait les étudiants ? Personnellement, je suis très attaché au principe des mutuelles et au fait que les étudiants gèrent eux-mêmes leurs affaires.

– Cette affaire ne risque-t-elle pas de mettre en cause des responsables socialistes et de gêner Lionel Jospin ?

– Je ne le pense pas. Si certains, par malheur, ont commis des actes répréhensibles, c'est leur affaire. Notre attitude à ce sujet est claire. Mais je ne me fie ni aux rumeurs ni à la fièvre médiatique, j'attends, pour juger sur pièces, ce que dira la justice.

– Deux fédérations d'enseignants ont appelé au boycottage des conseils d'administration des lycées qui comporteraient des élus du conseil régional appartenant au Front national. Quel est votre commentaire ?

– Si les conseils d'administration ne peuvent pas se tenir, on les suspendra. Je n'ai pas à me prononcer sur cette décision en tant que ministre de l'éducation nationale. Je pense que le Front national n'est pas un parti comme les autres, mais c'est un parti légal. Pour ma part, je n'ai pas de contact avec les présidents de conseils régionaux élus avec les voix du Front national, je ne les vois pas et je ne leur serre pas la main. Les recteurs, qui sont des fonctionnaires de la République, les voient pour des raisons fonctionnelles. »

Propos recueillis par Sandrine Blanchard et Béatrice Gurrey

« Volontarisme, réformisme, réalisme »

Invité par son homologue grec, Kostas Simitis, Lionel Jospin a souligné, lundi 31 août à Athènes, devant les cadres du Pasok, le Parti socialiste panhellénique au pouvoir, que *« les partis socialistes et sociaux-démocrates sont dans une position sans précédent »*. S'appuyant sur le triptyque *« volontarisme, réformisme, réalisme »*, le premier ministre a expliqué que son but est de *« faire entrer la France dans la modernité, mais une modernité maîtrisée »*. Il s'est félicité que son plan pour l'emploi des jeunes inspire *« des mesures similaires »* au Royaume-Uni, *« sous la conduite de* [son] *ami Tony Blair »*, qu'en Allemagne Gerhard Schröder en fasse *« l'un des axes majeurs de sa campagne »*, et qu'en Italie *« le passage négocié aux 35 heures* [nourrisse] *des discussions approfondies »*.

Partisan de Jacques Delors pour les européennes

« Il nous obligera nous-mêmes à être audacieux et imaginatifs »

QUI pour conduire la liste européenne du Parti socialiste ? Au cours de l'entretien qu'il a accordé au *Monde (lire ci-dessus)*, Claude Allègre a répondu, sans l'ombre d'une hésitation : Jacques Delors. Le ministre de l'éducation nationale, de la recherche et de la technologie est un chaud partisan de l'ancien président de la Commission de Bruxelles *« pour trois raisons, au moins »*.

« C'est lui, assure M. Allègre, *qui a grandement inspiré notre pensée, depuis longtemps, sur l'Europe. En particulier, il a infléchi nos positions initiales qui étaient extraordinairement naïves, du genre "Embrassons-nous Folleville". Il a recentré la pensée socialiste, en désignant les domaines sur lesquels il fallait avancer vers une plus grande intégration, et, inversement, ceux dans lesquels il ne fallait pas soustraire trop de pouvoir aux Etats, sous peine d'instabilité. Il a combattu l'Europe des régions, qui gagnait du terrain au sein du Parti socialiste et qui aboutirait à la dissolution de l'Etat-nation. J'y suis aussi opposé. Ensuite, il a été un grand président de la Commission, qui comptait dans le concert international. Enfin, s'il est candidat, Jacques Delors, qui est un homme de rigueur, imposera un grand débat sur l'Europe. »*

Avec une certaine gourmandise, M. Allègre évoque l'embarras de l'opposition dans l'hypothèse de la candidature Delors. En particulier, celui du président du parti gaulliste. *« Il faudra que le RPR explicite sa position. Philippe Séguin mangera-t-il son chapeau, tranquillement, devant tout le monde ? Alors que Charles Pasqua lui jettera des tomates ! »* A ce tableau imagé, M. Allègre ajoute un devoir impérieux pour les socialistes avec ce chef de file : *« Il nous obligera nous-mêmes à être audacieux et imaginatifs. »*

Interrogé sur l'attitude mouvante des socialistes – opposition systématique ou au coup par coup – dans les quatre conseils régionaux où le président de droite a été élu avec l'appoint des voix du Front national, M. Allègre affirme, d'abord, qu'il n'entretient aucun rapport avec les présidents en question. Ensuite, il se montre critique à l'égard de l'opposition systématique. *« Voter contre un projet de bourse pour les étudiants comme cela s'est passé en Rhône-Alpes et retrouver ses bulletins avec ceux du Front national dans le vote négatif, je ne suis pas sûr que ce soit la meilleure attitude pour être compris de la population »*, dit-il.

Olivier Biffaud

Osez une grande Ecole Parisienne !

ESG

Ecole Reconnue par l'Etat
Diplôme visé par le ministère de l'Education Nationale

Des carrières au plus haut niveau en:

Marketing
Finances
Commerce International
Expertise Comptable

Filières pour les étudiants en :

Droit
Gestion
Lettres
Sciences

Ecole Supérieure de Gestion
25, rue Saint-Ambroise - 75011 PARIS
Tel: 01.53.36.44.00
Fax: 01.43.55.73.74
Internet : http://www.esg.fr

Le ministre de l'éducation ouvre des discussions sur les heures supplémentaires

AU SOIR de sa *conférence* de presse de rentrée, mardi 1er septembre, Claude Allègre devait recevoir les syndicats pour discuter de l'« affaire » des heures supplémentaires, en passe de devenir un conflit majeur avec les enseignants. Lundi 31 août, la quasi-totalité des syndicats du second degré ont demandé, dans une déclaration commune (*Le Monde* du 29 août), la transformation des heures supplémentaires en emplois d'enseignants, la suppression de leur caractère obligatoire et le maintien de la rémunération actuelle. Ils appellent également au boycottage, dès la pré-rentrée, des heures supplémentaires. C'est dans ce contexte, qu'après le SNES et le Snalc, SUD-Education a également appelé à la grève, lundi 31 août, dès la rentrée.

« On veut que ce soit une véritable négociation, qui débouche sur des décisions immédiates et substantielles pour les élèves et les personnels », déclarait Monique Vuaillat, *secrétaire générale du Syndicat* national des enseignements du second degré, mardi matin. Non content d'engager une négociation sur les heures supplémentaires, le SNES souhaite que ce conflit naissant soit aussi l'occasion de discussions sur d'autres dossiers *« avec des engagements précis et des calendriers »*, par exemple sur la réforme des lycées.

« C'est le bon moment pour discuter », ajoute Mme Vuaillat, faisant allusion à la menace de grève que font peser plusieurs syndicats sur la rentrée scolaire. Le SNU-IPP, également membre de la Fédération syndicale unitaire (FSU) et *majoritaire dans le premier degré*, estime que les déclarations de Claude Allègre à La Rochelle (*Le Monde* du 1er septembre) *« n'étaient pas nécessaires »*. Son secrétaire général, Daniel Le Bret, ajoute : *« Le ministre de l'éducation nationale devrait plutôt se féliciter d'avoir des organisations représentatives pour discuter. Le dialogue social est nécessaire et forcément contradictoire. »*

Alors que les syndicats de la FEN, et notamment le principal d'entre eux, le Syndicat des enseignants (SE), se sont depuis un an plutôt placés du côté des soutiens de M. Allègre, l'équilibre de la situation devient plus précaire pour le ministre de l'éducation nationale. Le SE, comme le SGEN-CFDT, également plutôt favorable à M. Allègre, sont signataires de la déclaration commune du 31 août. Et l'affaire des heures supplémentaires risque fort d'agir comme un détonateur sur les enseignants. Les arguments du ministre de l'éducation sont sans doute recevables : fournir avec l'argent économisé sur le salaire des enseignants des emplois pour cinq ans à des jeunes au chômage. Mais il y a la manière : décider d'abord, négocier ensuite. Celle-ci commence à provoquer la lassitude des enseignants, et pas seulement parmi les états-majors syndicaux.

Il semble désormais évident que l'heure ne peut plus être à la guerre de tranchées avec le principal syndicat de l'enseignement secondaire, voire avec les autres. Et le ministre de l'éducation nationale l'a bien admis en ouvrant des négociations afin de désamorcer le conflit. *« Nous allons à ces discussions dans un esprit de dialogue, mais nous voulons en tirer le maximum. Après cette étape, nous tirerons le bilan en fin de semaine »*, déclarait encore Mme Vuaillat à la veille de la rentrée des enseignants.

B. G.

Une perte annuelle de 1 280 à 1 800 francs

Par un décret paru au *Journal officiel* du 7 août, la rémunération des heures supplémentaires-années (HSA) des enseignants du second degré a été abaissée d'environ 17 %, tandis que celle des heures supplémentaires effectives (HSE) était revalorisée de 6 %. Les HSA – obligatoires – sont incluses dans le service des enseignants et représentent 90 % du total des heures supplémentaires. Les HSE (environ 8 %) correspondent à des interventions ponctuelles. En moyenne, le service hebdomadaire d'un enseignant comprend 1,4 heure supplémentaire. Avec cette baisse, les certifiés vont perdre, toujours en moyenne, 1 280 francs par an et les agrégés 1 800 francs par an. *« Cent cinquante francs par mois pour créer quarante mille emplois-jeunes, je pense que c'est une œuvre de solidarité dont l'éducation nationale devrait être fière, et je suis un peu étonné de ne pas avoir la totalité des syndicats défendant cela »*, avait déclaré Claude Allègre, le 29 août, lors de l'université d'été du PS à La Rochelle.

Le gouvernement devrait revoir à la baisse sa prévision de croissance pour 1999

L'effet de la crise asiatique pourrait approcher un point sur douze mois

Les experts économiques discutent de l'effet des « *aléas négatifs extérieurs* » sur la croissance française, portée par la demande intérieure. La crise asiatique et, au-delà, la crise financière internationale pourraient coûter 1 point de croissance. *Le* gouvernement envisage d'annoncer, pour 1999, une prévision en baisse par rapport aux 2,8 % envisagés au printemps. *Les instituts de conjoncture* évoquent aujourd'hui le chiffre de 2,5 %.

DU PROJET de loi de finances pour 1999, on connaît presque tout du volet « recettes » puisque le gouvernement a dévoilé, le 22 juillet, l'essentiel de ses mesures fiscales. La présentation définitive de ce projet de budget, au conseil des ministres le 9 septembre, devrait cependant réserver quelques surprises. Le ministère des finances fera, en particulier, connaître les nouvelles prévisions économiques qu'il retient pour les années 1998 et 1999, des prévisions qui, logiquement, devraient être légèrement revues à la baisse compte tenu des développements de la crise financière internationale.

Les dernières évaluations du gouvernement, présentées lors d'une réunion de la Commission des comptes de la nation (*Le Monde du 21 avril*), retenaient l'hypothèse d'une croissance de 3 % en 1998 et de 2,8 % en 1999. Pour l'année en cours, la prévision ne devrait pas être revue, et, en tout cas, pas à la baisse. Dans le calcul de la croissance, la pondération accorde, en effet, un poids prédominant aux résultats du début de l'année et minimise les résultats de fin d'année. Même si l'activité faiblit au second semestre, ce ralentissement ne sera donc pas de nature à modifier profondément le résultat d'ensemble. Lors d'une récente rencontre avec la presse, Dominique Strauss-Kahn, ministre de l'économie, pouvait afficher sa confiance : *« L'expérience montre que j'avais plutôt raison et que l'on finira l'année à 3 %, peut-être un peu mieux. »*

HYPOTHÈSES FRAGILES

Pour 1999, en revanche, le scénario économique prévisible à l'approche de l'automne n'est plus tout à fait celui que l'on pouvait pressentir au printemps. Si les composantes intérieures de la croissance – la consommation des ménages et l'investissement des entreprises, notamment – sont plus dynamiques que prévu, l'environnement extérieur s'est dégradé à plus vive allure. C'est donc le casse-tête que doivent résoudre les experts de la direction de la prévision du ministère des finances : pour retenir la formulation en vogue à Bercy, « *les aléas négatifs extérieurs* » vont-ils l'emporter sur les « *aléas positifs intérieurs* » ?

En réalité, la réponse ne fait guère de doute. D'abord, l'approfondissement de la crise asiatique, avec ses développements au Japon, devrait amener les experts à réévaluer l'ampleur de son impact sur l'économie française. Jusqu'au printemps, Bercy estimait que la croissance française pourrait en être bridée d'un demi-point. Désormais, certains économistes, comme Patrick Artus, directeur des études économiques de la Caisse des dépôts et consignations, évoquent un effet pouvant aller jusqu'à 1 point.

De surcroît, la crise a connu, dans l'intervalle, d'autres rebondissements, touchant au premier chef la Russie, mais aussi de nombreux autres pays émergents. Une étude récente de la direction des études économiques du Crédit lyonnais peut donc observer que « *même si ces partenaires ont un poids limité dans notre commerce extérieur* » – la Russie compte pour 1 % dans les exportations françaises –, « *la conjonction d'une demande déprimée et de devises dévaluées va affecter la contribution extérieure* », même si ce n'est que « *marginalement* ».

Depuis quelques mois, la plupart des grands instituts de prévision français ont donc légèrement revu à la baisse leur estimation de croissance pour 1999. La Caisse des dépôts a lancé le mouvement en avançant un chiffre de 2,5 % et, depuis peu, le « consensus » s'est calé sur cette estimation. Dans le jargon des économistes, le « consensus » est la prévision moyenne des grands instituts de conjoncture. De son côté, le ministre des finances n'a pas encore dévoilé le chiffre que retiendra le gouvernement, mais à l'entendre, on comprend bien que si révision il y a, elle sera évidemment légèrement à la baisse. « *Je souhaite mettre en place pour 1999 une prévision plutôt prudente qui tienne compte des aléas que l'on voit plutôt se renforcer ces jours-ci* », a-t-il affirmé lors de cette même rencontre avec la presse.

Dans l'immédiat, le gouvernement peut donc afficher une relative sérénité. Si la crise financière internationale s'approfondit, comme en témoigne la nouvelle chute de la Bourse de Wall Street *(lire page 2)*, elle a pour effet de freiner un peu la croissance européenne et française, pas de la casser. *Mieux que cela*, l'activité intérieure restant très soutenue, le gouvernement peut espérer que les prévisions de création d'emplois restent très favorablement orientées. Mais dans un univers économique aussi instable, quelle est la validité d'une prévision économique ? *Dans tous les cas de* figure, les hypothèses économiques du budget de 1999 seront excessivement fragiles.

Laurent Mauduit

Les radiologues suspendent les campagnes de dépistage

ILS SONT en colère et veulent le faire savoir : lundi 31 août, Jean-François Mazoyer, président de la Fédération nationale des médecins-radiologues (FNMR), qui revendique la représentation de 80 % des 4 500 radiologues exerçant dans le privé, a annoncé la « *suspension de la participation à toutes les campagnes de dépistage du cancer du sein actuellement en cours* ». La FNMR entend ainsi protester contre la réduction de 13,5 % du tarif de base du secteur (la lettre ZI) que le gouvernement a décidée par un arrêté publié au *Journal officiel* du 12 août. Pour M. Mazoyer, « *cette baisse brutale rend impossible la poursuite d'une activité financée en partie par les radiologues* ». Il a précisé, néanmoins, que le dépistage individuel continuera à être assuré.

La FNMR a annoncé, par ailleurs, une « *journée radiologie éteinte* », avec les radiologues hospitaliers et universitaires, à une date encore à préciser, et « *trois journées d'action* », les 23, 24 et 25 septembre, avec « *arrêts des activités hors urgence* ». Enfin, M. Mazoyer a prévenu que si, d'ici à la fin septembre, la situation reste « *bloquée* », son syndicat envisagera « *la dénonciation en masse, par les radiologues, du règlement conventionnel minimal* » qui régit les relations entre les médecins et les caisses d'assurance-maladie.

Avec cette série d'actions, la FNMR veut dénoncer la « *méthodologie* » de Martine Aubry, ministre de l'emploi et de la solidarité, qui a annoncé, fin juillet, des mesures d'urgence pour contrer les dérives des dépenses de santé constatées depuis le début de l'année : sur les 2,7 milliards de francs d'économie, 450 millions sont à la charge des radiologues. Entre janvier et mai 1998, les dépenses de radiologie remboursées par les caisses d'assurance-maladie ont progressé de 10,4 %, et, de source ministérielle, on estime que le revenu annuel des radiologues se situe en moyenne autour de 940 000 francs.

La FNMR admet l'augmentation de ces dépenses mais en conteste l'ampleur et estime que le transfert des actes de l'hôpital vers la médecine en est une des causes. Elle considère aussi que ce sont les petits cabinets qui vont principalement pâtir des décisions gouvernementales. M. Mazoyer, assuré du soutien de la Confédération des syndicats médicaux français (CSMF), de la Fédération des médecins de France (FMF) et du Syndicat des médecins libéraux (SML), répète que la FNMR « *s'est toujours montrée un partenaire responsable* » et que, malgré l'échec de la rencontre, le 6 août, avec les conseillers de Mme Aubry, « *les contacts ne sont pas rompus* ».

Bruno Caussé

Les syndicats de fonctionnaires s'inquiètent de l'application de l'accord sur la précarité

Seuls 80 % des postes offerts ont été pourvus

LE MINISTRE de la fonction publique, Emile Zuccarelli, ne devrait pas s'attendre à une rentrée sociale agitée. Il s'est assuré une certaine paix en signant, début 1998, avec cinq organisations syndicales, un accord salarial qui court jusqu'au 1er janvier 2000. Alors que la question de la réduction du temps de travail est centrale dans le secteur privé, les fédérations de fonctionnaires peuvent difficilement réclamer son application rapide dans l'administration : l'accord salarial signé par cinq d'entre elles prévoyait certes que les 35 heures concerneraient un jour la fonction publique, mais il ne fixait pas de date. Il laissait même entendre que rien ne serait possible avant 1999, puisqu'il imposait un état des lieux préalable de la réglementation et des pratiques, ainsi que la remise d'un rapport à la fin de l'année 1998. Quant au dossier explosif des retraites, que Lionel Jospin a décidé de rouvrir, il suscite une grande vigilance, mais le commissariat général du Plan ne doit remettre son rapport que le 31 mars 1999.

Dans l'immédiat, la présentation du projet de loi pour 1999 pourrait susciter quelques remous sectoriels : le budget ne devrait certes pas comporter de réductions d'effectifs, mais, comme en 1998, des transferts d'un ministère à l'autre. *Aux finances, quelque 750 à* 900 postes de catégorie C devraient disparaître. A l'équipement, les coupes concerneraient 500 emplois environ. Le secteur enseignant pourrait lui aussi s'agiter, en raison notamment du conflit sur les heures supplémentaires *(lire page 6)*.

La question de la précarité provoque, en revanche, un mécontentement général. Les fédérations de fonctionnaires considèrent que l'accord prévoyant sa résorption, signé en mai 1996 par six d'entre elles et le gouvernement d'Alain Juppé, est mal appliqué. Ce texte, qui ne prévoit pas de titularisation automatique, mais la création de concours réservés à ceux qui remplissent un certain nombre de conditions d'ancienneté, était censé permettre la titularisation de cent cinquante mille personnes en quatre ans, dans les trois fonctions publiques. Or, pour l'instant, dix mille postes ont été mis aux concours (*Le Monde* du 16 mai).

En outre, seuls 80 % des postes offerts ont été pourvus. L'administration explique que les candidats n'avaient pas le niveau de compétences requis. Nombre de recalés assurent qu'ils ont été victimes d'une sévérité excessive, destinée à les éliminer, les vacataires coûtant moins cher que les titulaires, puisqu'ils restent toute leur carrière au même échelon.

RECRUTEMENT DE NON-TITULAIRES

Les syndicats affirment que, pendant la mise en œuvre de l'accord, l'administration a continué à recruter des non-titulaires. Le ministère de la fonction publique n'est pas en mesure de le confirmer, faute de recensement. Toutefois, à titre d'exemple, le ministre de l'éducation nationale admettait récemment, dans une lettre aux recteurs, que ses services avaient, *en 1997, titularisé 3 100 agents* administratifs et techniques, tout en recrutant le même nombre de vacataires ; il réclamait une gestion prévisionnelle pour éviter de reconstituer un stock de travailleurs précaires.

Les syndicats estiment que cette mauvaise application de l'accord met en cause leur crédibilité, déjà fortement contestée, lors de la négociation, par des vacataires qui réclamaient leur titularisation automatique, estimant que le fait d'avoir travaillé plusieurs années dans l'administration prouve, *de facto*, qu'ils disposent de l'aptitude requise pour le faire. Les syndicats ont répondu que seul le concours, rempart contre le clientélisme, doit permettre l'intégration dans la fonction publique. Ils estiment aujourd'hui que l'administration doit faire des efforts, faute de quoi les protestataires pourraient être nombreux à rejoindre la coordination qui s'est constituée au mois de mai.

Rafaële Rivais

L'Etat donne un mois aux Ateliers du Havre pour trouver un repreneur

ROUEN
de notre correspondant

La fermeture des Ateliers et chantiers du Havre (ACH), chantiers navals en situation financière et industrielle très délicate depuis près de deux ans, apparaît maintenant « *inévitable* », si aucune solution « *crédible* » n'est proposée par l'entreprise dans un délai d'un mois. Lundi 31 août, devant des élus de Haute-Normandie, le ministre de l'économie et des finances, Dominique Strauss-Kahn, a clairement indiqué les limites que s'est fixées l'Etat dans son soutien répété aux ACH (800 salariés et autant de sous-traitants), qui atteint plusieurs dizaines de millions de francs chaque mois. Le gouvernement a toutefois assuré qu'il permettra l'achèvement des trois navires chimiquiers en cours de construction pour le Norvégien Stolt, prévu en 2000.

« ACTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE »

Cette garantie apportée par l'Etat a rassuré les élus régionaux. En revanche, le délai accordé pour trouver un « *actionnaire de référence, spécialiste de la construction navale, capable de restaurer la confiance des partenaires de l'entreprise* », semble très court et, surtout, très hypothétique. Pour le maire du Havre, Antoine Rufenacht (RPR), il ne pourrait s'agir que de « *fiançailles* », sachant qu'un repreneur ne « *se manifestera que si on lui formule une offre séduisante* ». Si le président du conseil régional de Haute-Normandie, Alain Le Vern, député (PS) de Seine-Maritime, juge « *positive* » l'assurance de mener la commande actuelle à son terme, il considère que l'Etat peut jouer un rôle de « *donneur d'ordres et apporter une aide à l'investissement* ».

La question que personne n'aborde publiquement concerne la réaction de Bruxelles devant une aide publique massive à un chantier privé. L'expertise commandée par le gouvernement à l'ingénieur général, Gérard Piketty, sur la faisabilité de la poursuite de l'activité souligne cette difficulté. Pour Daniel Paul, député (PCF) du Havre, les autorités européennes ne peuvent refuser ce qu'elles ont toléré pour d'autres pays car « *la France a déjà beaucoup donné en ce domaine* », insiste-t-il. En revanche, le député communiste considère que « *la responsabilité des pouvoirs publics est bel et bien engagée pour avoir, en 1995, poussé les ACH à prendre la commande des chimiquiers non adaptée à ses compétences* ».

Au sein même de l'entreprise, on regrette que les conclusions pessimistes de l'expertise ne reflètent pas la reconnaissance soulignée par ailleurs de la qualité de l'outil ACH. Pour Jean-Louis Jegaden, secrétaire du syndicat CGT, qui devait être reçu mardi au secrétariat d'Etat à l'industrie, « *l'ultime délai est beaucoup trop court* » alors que le personnel vit dans l'incertitude depuis des mois. Personne, au Havre, ne veut pour l'instant évoquer l'alternative proposée par le gouvernement « *d'un programme exemplaire de réindustrialisation* » en cas d'échec dans la quête d'un repreneur.

Etienne Banzet

Afflux de candidatures aux législatives partielles

LES TROIS ÉLECTIONS législatives partielles dont le premier tour est organisé le 20 septembre ont suscité un afflux de candidatures. *C'est particulièrement vrai dans la treizième circonscription* du Nord (Dunkerque) où douze candidats s'affronteront pour succéder à Michel Delebarre (PS), maire de Dunkerque et président du conseil régional du Nord - Pas-de-Calais, démissionnaire pour cause de cumul des mandats. Outre deux candidatures d'extrême gauche (LO et LCR), le suppléant de M. Delebarre, André Delattre, candidat du PS, devra notamment faire face à la concurrence de trois candidats de la gauche « plurielle » (PCF, MDC et Verts).

Dans la première circonscription du Var, la socialiste Odette Casanova, dont l'élection a été invalidée, affrontera à nouveau Cendrine Le Chevallier (FN), épouse du maire de Toulon, ainsi que cinq autres candidats. Après le double échec de l'ancien député, *Daniel Colin* (UDF) en juin 1997 et mai 1998, les couleurs de la droite seront défendues par Marc Bayle, candidat dissident RPR en 1997. Enfin, dans la neuvième circonscription des Bouches-du-Rhône, sept candidats brigueront la succession du communiste Jean Tardito qui a démissionné pour se consacrer pleinement à son mandat de maire d'Aubagne.

DÉPÊCHES

■ **UDF : Hervé de Charette, président du Parti populaire pour la démocratie française (PPDF),** composante de l'UDF, a confirmé, lundi 31 août, que son parti « *soutiendra la candidature* » de François Bayrou lors de l'élection du successeur de François Léotard à la présidence de l'UDF, le 16 septembre. M. de Charette a également confirmé que le rôle des « *composantes* » serait confirmé au sein de l'UDF, conformément aux statuts de 1996.

■ **DROITE-FN : le président du conseil régional de Rhône-Alpes, Charles Millon,** inaugurant lundi 31 août une nouvelle ligne ferroviaire entre Valence et Die (Drôme), a été chahuté aux cris de « *Millon démission* » et « *fasciste* » par des opposants qui dénonçaient son « *alliance* » avec le Front national.

■ **PCF : Alain Bocquet, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, a estimé,** lundi 31 août sur RTL, qu'une « *politique mi-chèvre mi-chou ne correspond pas aux attentes de la rentrée* » et a demandé au gouvernement des « *mesures plus concrètes et plus radicales* ». « *Nous sommes dans la majorité,* a-t-il poursuivi, *Lionel Jospin est le Premier ministre de cette majorité. Bien entendu, il ne met pas en application la politique du Parti communiste.* »

■ **35 HEURES : la fédération CGT du textile-habillement-cuir a appelé,** lundi 31 août, tous les syndicats à se mobiliser dans les entreprises pour négocier « *un bon accord de branche* » sur les 35 heures face à un patronat jugé « *crispé, frileux, sur le recul* ». Syndicats et patronat du secteur qui ont eu un premier contact, vendredi 28 août, doivent se revoir le 28 septembre.

TUNISAIR

Appel d'offres international n° 21/98

Vente de 7 avions B.727-200 et de leur stock de rechange

La Société tunisienne de l'air « Tunisair » se propose de lancer un appel d'offres international pour la vente de 7 avions B.727-200 et de leur stock de rechange.

Les soumissionnaires intéressés peuvent retirer le cahier des charges au siège de la société *sis à Tunis-Carthage*, boulevard 7-Novembre 1987, 4ème étage, bloc « F » bureau n° 5.

Les offres établies conformément au cahier des charges doivent être placées sous double enveloppe : l'enveloppe extérieure ne doit faire aucune mention de l'identité du soumissionnaire et doit porter la mention « Ne pas ouvrir — Appel d'offres international n° 21/98 — Vente avions ».

L'enveloppe extérieure doit contenir :

— Le cahier des charges dûment paraphé, daté et signé par le soumissionnaire

— Un certificat de non-faillite ou de concordat préventif valable pour l'année en cours (pour les soumissionnaires étrangers)

— Une déclaration sur l'honneur que le soumissionnaire ne se trouve pas en état de cessation de paiement (pour les soumissionnaires locaux)

— Une attestation de situation fiscale valable à la date limite de réception des offres (pour les soumissionnaires locaux).

L'enveloppe intérieure doit contenir l'offre financière du soumissionnaire.

Les offres doivent parvenir sous pli postal fermé et recommandé à l'adresse de Tunisair, secrétariat permanent des commissions des marchés, boulevard 7-Novembre 1987 Tunis-Carthage au plus tard le 10 septembre 1998, (dernier délai de réception des plis).

Les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pour une période de 180 jours à compter du jour suivant la date limite fixée pour la réception des plis.

OSP

هكذا من الأصل

DROIT CIVIL La proposition de loi de Patrick Bloche (PS) et Jean-Pierre Michel (MDC), tendant à instituer un pacte civil de solidarité pour les personnes souhaitant s'associer civilement, doit être examinée le 9 octobre par l'Assemblée nationale. Critiquée par les associations familiales, qui y voient une forme de mariage ouvert, notamment, aux personnes de même sexe, cette proposition fait l'objet d'une discussion serrée sous la houlette de Lionel Jospin. ● LES DÉPUTÉS de gauche et de droite sont partagés, même si l'opposition est globalement contre cette formule, et la majorité plutôt favorable. Les élus des villes sont plus enclins à l'accepter que ceux des zones rurales. ● UNE CAMPAGNE de lobbying intense a été menée, durant l'été, sous la forme de cartes postales adressées au premier ministre à l'initiative d'une association liée à une secte intégriste.

Le gouvernement veut distinguer rigoureusement le PACS du mariage

La proposition de loi de deux députés de gauche sur le pacte civil de solidarité, qui doit être examinée le 9 octobre par l'Assemblée nationale, fait l'objet d'une discussion serrée à Matignon, où l'on souhaite éviter toute assimilation avec le statut conjugal

LE PREMIER MINISTRE n'a pas encore rendu ses derniers arbitrages, mais Matignon a déjà prévenu ministres et députés socialistes : le gouvernement fera en sorte qu'il n'y ait aucune confusion possible entre le mariage et le PACS. Le projet de pacte civil de solidarité, qui doit être débattu par l'Assemblée nationale le 9 octobre, ouvrira donc aux couples non mariés un nouveau cadre légal, sans *emprunter ni la symbolique, ni* les avantages juridiques et fiscaux liés au mariage. Car si le gouvernement veut bien envisager de nouvelles formes de conjugalité, il veut aussi éviter d'empiéter sur un terrain qu'il considère comme miné, celui qui permettrait un mariage des homosexuels.

Lundi 31 août, les représentants des ministères de la justice, de l'économie et de l'intérieur se sont donc retrouvés à Matignon pour une nouvelle séance de travail autour de la proposition de loi présentée par les députés Patrick Bloche (PS) et Jean-Pierre Michel (MDC). Le texte des deux députés a déjà fait l'objet d'un long cheminement, qui s'est accéléré au cours de l'été, mais il est désormais dans la phase la plus politique de sa présentation.

Jusque-là, en effet, le sujet était resté trop sensible pour faire partie des premiers chantiers lancés par Lionel Jospin. Malgré les pressions d'associations revendiquant le mariage pour les homosexuels, M. Jospin a toujours refusé d'inquiéter ceux des Français, dont une partie peut voter à droite, qui ont vu avec satisfaction le gouvernement socialiste se préoccuper de la famille. C'est donc seulement après sa conférence sur la famille, le 16 juin, que le premier ministre a jugé opportun de s'atteler au PACS, tout en veillant à le modérer.



PÉTITION DE 12 000 MAIRES

Car le gouvernement s'est aussi montré sensible aux réactions hostiles de l'Union nationale des associations familiales (UNAF) et à celles, relativement contrastées, des élus locaux. Craignant une fronde parlementaire capable de provoquer une opposition plus large, il s'attache depuis plusieurs semaines à composer avec les deux députés rapporteurs de la proposition de loi, afin d'en gommer les éléments les plus polémiques. Et le maire de Felletin, dans la Creuse, Michel Pinton, ancien secrétaire général de l'UDF, qui avait pris l'initiative d'une pétition de douze mille maires contre le PACS, sera reçu à la fin de la semaine par un collaborateur d'Elisabeth Guigou.

Jusqu'ici, deux points majeurs de la proposition de loi achoppent encore, l'un symbolique, l'autre économique. La proposition de MM. Bloche et Michel prévoit, en effet, que *« les personnes ayant décidé de se lier par un pacte civil de solidarité doivent en faire la déclaration à la mairie, sans solennité particulière »*. Il s'agirait donc d'une *« déclaration »*, et non d'une célébration, ce qui supprimerait la nécessité de la présence d'un officier d'état civil. Les deux députés ont toujours fait valoir que la mairie présentait un avantage pratique, puisque c'est là que sont tenus les registres de naissance nécessaires à l'établissement du PACS.

GREFFE DU TRIBUNAL

M. Jospin, refusant tout élément symbolique qui pourrait entraîner une confusion avec le mariage, s'est montré d'emblée très réticent au passage à la mairie. Devant le blocage évident de Matignon sur ce point, le 24 août, M. Michel a donc fait une suggestion qui pourrait avoir l'aval de Matignon : la déclaration du PACS se ferait au greffe du tribunal de grande instance et serait inscrite dans un registre spécial. Par ailleurs, il est clairement établi que le PACS n'ouvre aucun droit ni à l'adoption, ni à la procréation médicalement assistée. En revanche, le ministère de l'intérieur ne voit pas d'opposition de principe à ce qu'un PACS ouvre un droit au séjour pour les partenaires étrangers.

L'autre grande difficulté est d'ordre fiscal. Depuis plusieurs années, déjà, la différence entre les avantages fiscaux dont bénéficient les couples mariés et ceux des concubins est un sujet régulièrement abordé lors des discussions budgétaires *(lire ci-dessous)*. La proposition de loi prévoit donc que *« les partenaires liés par un PACS depuis au moins deux ans* [fassent] *l'objet d'une imposition commune »*, comme les couples mariés. Il semble pourtant que les représentants du ministère des finances aient à plusieurs reprises souligné le manque à gagner fiscal qu'entraînerait une telle mesure. Des estimations ont circulé dans la presse, mais Bercy nie farouchement avoir effectué le moindre calcul sur le sujet.

MM. Bloche et Michel, quant à eux, contestent le sérieux de tout chiffrage. *« Comment peut-on savoir combien de personnes concluront un PACS et, parmi elles, combien réaliseront une économie d'impôts par ce biais ? »*, demandent-ils. La discussion actuelle, sans en mettre fondamentalement en cause le principe, porte sur le délai à partir duquel un PACS ouvrirait une imposition commune. Le ministère de l'économie propose, notamment, qu'il ne soit pas de deux ans, mais de cinq ans. La réflexion autour du droit sucessoral prend le même tour. Là aussi, le ministère de l'économie réclame un délai de cinq ans après la signature d'un PACS, afin que le droit successoral des couples mariés leur soit appliqué.

Le terrain fiscal peut se révéler tout aussi miné que le terrain symbolique, car l'UNAF, lors de son assemblée générale des 20 et 21 juin, n'a pas seulement exprimé son refus de toute disposition juridique permettant une *« assimilation avec le mariage, notamment par l'intervention d'un officier d'état civil »*, et *« l'ouverture de droit à l'adoption et aux procréations médicalement assistées en ce qui concerne les couples homosexuels »*. Elle récuse également *« l'assimilation aux règles spécifiquement familiales dans le droit social, fiscal ou successoral »*.

Michèle Aulagnon et Raphaëlle Bacqué

Un groupe de travail sur le droit de la famille

Elisabeth Guigou a installé, lundi 31 août, un groupe de travail « droit de la famille », présidé par Françoise Dekeuwer-Defossez, professeur à l'université Lille-II, qui devra lui présenter un projet de réforme avant la fin du deuxième trimestre 1999. Les travaux porteront d'abord sur *« le lien de filiation et l'autorité parentale dans l'organisation de la vie de l'enfant »*. Le groupe devra notamment réfléchir aux moyens d'affirmer l'autorité parentale conjointe et à la façon de prendre en compte les évolutions de la famille afin de parvenir, pour chaque enfant, à une relation équilibrée avec ses deux parents.

Le deuxième axe de réflexion part du constat que *« le couple repose aujourd'hui sur un respect accru de la volonté individuelle et une égalité plus grande entre les hommes et les femmes »*. Une simplification des procédures de divorce, voire une nouvelle forme de divorce devraient donc être à l'étude. Le groupe examinera aussi le système des donations et libéralités entre époux et les droits du conjoint survivant.

Les possibles incidences fiscales et successorales

LE DROIT français des successions et des donations, contrairement aux autres volets du droit de la famille, date pour l'essentiel du code civil de 1804. Il n'a, depuis, fait l'objet que d'aménagements épars, dont le plus important touche les enfants naturels, qui ont vu leurs droits alignés sur ceux d'un couple mariés. En revanche l'enfant adultérin continue de subir la réprobation de la société qui, par le biais de la loi, bloque sa part d'héritage à la moitié de celle des enfants issus du mariage.

D'une façon générale, le droit français, en matière successorale, confère aux descendants directs – les enfants – une place privilégiée et maintient le conjoint dans une situation d'infériorité. Le concubin, lui, est assimilé à un étranger (*Le Monde* du 15 mai 1998). De même, le droit français reste dominé par la réserve qui restreint la volonté individuelle. Les parents, par exemple, ne peuvent disposer à leur gré, en présence d'un enfant, que de la moitié de leurs biens ; avec trois enfants ou plus, que du quart. Contrairement à ce que l'on croit, en l'absence de disposition prise pour préserver le conjoint, les ascendants viennent immédiatement après les enfants dans l'ordre successoral.

Concrètement, les taux d'imposition et le montant des abattements varient selon le degré de parenté. Ainsi, les taux applicables en ligne directe (descendants et ascendants) sont progressifs, allant de 5 % jusqu'à un taux « marginal » (c'est-à-dire supérieur) culminant à 40 % ; descendants comme ascendants bénéficient d'un abattement de 300 000 francs chacun ; celui du conjoint survivant est de 330 000, et les taux d'imposition qui lui sont appliqués diffèrent aussi, légèrement, des descendants et ascendants. En ligne collatérale (c'est-à-dire entre frère et soeur), le taux est de 35 % pour la fraction de la part nette taxable n'excédant pas 150 000 francs ; au-delà, le taux « marginal » est de 45 % pour les plus grosses successions.

Quand le lien de parenté est plus lointain, la fiscalité est encore plus alourdie. Entre parents jusqu'au quatrième degré inclusivement, le taux d'imposition peut ainsi culminer jusqu'à est de 55 %. Au-delà du quatrième degré, ce taux « marginal » peut aller jusqu'à 60 %.

Le 16 octobre 1997, lors du débat budgétaire à l'Assemblée nationale, Dominique Strauss-Kahn avait apporté son soutien au *« contrat d'union civile »* et avait défendu l'idée *« que la fiscalité soit neutre, que l'on soit marié ou que l'on vive en situation de concubinage »*, voire même dans le cas de *« couples qui ne sont pas de sexes opposés »*. Il avait, toutefois, mis en garde l'Assemblée contre les risque de *« détournement de procédure »* et de fraude fiscale.

Christiane Chombeau et Laurent Mauduit

Division à droite, embarras chez les socialistes

IL VIT depuis *« vingt ans »* en concubinage, *« dans le péché »*, précise-t-il avec ironie. Député socialiste, il votera le PACS. Du moment que les couples homosexuels *« n'auront pas le droit d'adoption »*... Car *« un père et une mère, c'est quand même plus complet pour l'éducation »*, dit-il. Surtout, l'union ne sera pas célébrée en mairie. *« Beaucoup de maires auraient certainement refusé, même à gauche »*, assure Eric Besson (PS, Drôme). En résumé, le gouvernement a posé les *« bornes de non-dépassement »*, sans lesquelles la proposition de loi aurait été jugée inacceptable, même à gauche. *« La seule qui monte au front, c'est Catherine Tasca »*, juge Yann Galut (PS, Cher), qui se dit *« sur la même ligne »* que la présidente de la commission des lois.

A l'Assemblée, la discussion sur le PACS ne se bornera pas à un simple débat droite-gauche. Certes, la majorité soutient globalement le texte : les Verts militent en sa faveur depuis plusieurs années, le Mouvement des citoyens compte dans ses rangs l'un des auteurs de la proposition de loi, Jean-Pierre Michel, et ni les radicaux-socialistes ni le PCF ne devraient poser de problèmes. Les divisions viendront plutôt des socialistes.

« SUR LE PLAN DES MŒURS »

« Sur le plan des mœurs, affirme un député du groupe majoritaire, *un certain nombre d'élus PS sont plus conservateurs qu'un Dominique Baudis »*. Ce dernier, député (UDF) de Haute-Garonne et maire de Toulouse, refuse de se prononcer avant le passage du texte au Parlement, mais il *« rappelle »*, dans une lettre envoyée à un militant, que sa ville *« délivre des attestations de vie commune à toutes les personnes qui peuvent prouver qu'elles habitent sous le même toit »*.

A droite, quelques députés ont dit oui au PACS. C'est le cas de Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire). Jean-Luc Roméro, conseiller régional (RPR) d'Ile-de-France et président de l'Association des élus locaux contre le sida, milite avec elle, *« depuis longtemps »*, pour qu'un cadre juridique fixe les droits et devoirs de deux personnes *« de même sexe ou non »*. Tous deux font partie du comité de soutien au Collectif pour le contrat d'union civile et sociale (CCUCS), créé en 1991 par Jan-Paul Pouliquen, secrétaire national du Mouvement des citoyens. M[me] Bachelot, qui reconnaît être isolée au sein de son groupe, souligne, à l'intention d'élus farouchement opposés comme Christine Boutin (UDF, Yvelines), que le PACS ne représente en aucune manière un *« mariage à la Coluche-Le Luron »*.

Candidat aux élections sénatoriales, le maire de Marseille, Jean-Claude Gaudin (DL), indique qu'il votera pour quand il sera élu, et le groupe centriste de l'Assemblée compte quelques membres qui se disent, sous couvert d'anonymat, plutôt partisans de cette proposition. Alain Madelin, président de DL, s'était dit *« ouvert »* à l'idée de régler *« les problèmes réglementaires et contractuels auxquels se heurtent des projets de vie en commun »* (*Le Monde* du 4 octobre 1997) ; mais le groupe DL de l'Assemblée ne se sent pas lié par ces déclarations. Membre de ce groupe, François Goulard (Morbihan) critique l'*« affichage symbolique »* du texte, même s'il admet des *« aménagements matériels »* en faveur des couples non mariés. Farouchement contre, Philippe Vasseur (Pas-de-Calais) a envoyé trois questions sur le PACS à environ *« mille cinq cents maires de la région »*. L'une d'elles demande aux élus s'ils seraient *« prêts à refuser de prononcer ces PACS dans le cas où la loi serait adoptée »*.

Un député de droite souligne que l'opposition, quel que soit son degré d'ouverture au texte, votera largement contre, *« ne serait-ce que pour satisfaire son électorat »*. M[me] Bachelot avoue que sa prise de position lui *« nuit »* dans sa circonscription. Le problème se pose particulièrement en zone rurale. En résumé, pour approuver cette proposition, mieux vaut être élu de gauche dans une circonscription urbaine et, pour la combattre, élu de droite dans une zone rurale. Le socialiste Patrick Bloche, autre auteur de la proposition, est idéalement implanté, dans le 11[e] arrondissement de Paris, où *« les associations homosexuelles sont très actives »*, tandis que Laurent Dominati (DL) est moins à l'aise, face aux mêmes associations, dans sa circonscription des 1[er] et 4[e] arrondissements.

A la campagne, M. Galut, socialiste du Cher, a reçu *« une centaine de lettres d'électeurs »* outrés. Pour montrer que le PACS ne sert pas que le lobby homosexuel, certains élus prennent le cas de la bonne et du curé : un public potentiel, selon eux...

Clarisse Fabre et Hélène de Virieu

Des sacs entiers de cartes postales de protestation inondent Matignon

EN QUELQUES semaines, le service du courrier du premier ministre a reçu plus de 60 000 cartes postales « sommant » Lionel Jospin de *« renoncer à ce projet infâme* [de pacte civil de solidarité] *qui détruira les restes de civilisation qui nous séparent encore de la barbarie »*. *« Ce n'est pas le droit qui s'adapte,* indique le texte, *c'est l'offensive de désintégration de la société qui arrive à une étape décisive sous les coups de boutoir du lobby homosexuel. »* A Matignon, on précise que *« les signatures sont le plus souvent illisibles. Certaines cartes sont même signées Alain Juppé »*.

L'association Avenir de la culture est à l'origine de cette campagne contre le pacte civil de solidarité. Elle assure avoir expédié plus de 300 000 courriers à ses *« adhérents »* contenant chacun trois cartes postales à renvoyer au premier ministre. Un texte de quatre pages était joint, leur demandant de *« choisir entre la civilisation et la décadence »*. *« Ceux qui soutiennent cette offensive homosexuelle et antichrétienne veulent au fond que les déviations sexuelles deviennent la norme et que le mariage soit inutile, ridicule, dépassé »*, leur écrivait le président d'Avenir de la culture, Luc Berrou, avant de conclure : *« Si vous et moi ne faisons rien, nos petits-enfants vivront dans un monde perverti où les règles élémentaires de la morale seront publiquement bafouées et où l'homosexualité et l'amour libre tiendront le haut du pavé. »*

Cette association n'en est pas à son coup d'essai et peut se vanter d'une certaine expérience dans l'expédition de sacs postaux de protestation. Créée en 1986 pour *« lutter contre la dégradation morale des médias »*, Avenir de la culture a organisé, entre autres, en 1990 une campagne contre l'émission « L'amour en France » de Daniel Karlin et Tony Lainé qui ont reçu 40 000 cartes de protestation. Un an auparavant, le ministère de la santé avait été inondé de lettres contre l'installation de distributeurs de préservatifs.

SECTE D'ORIGINE BRÉSILIENNE

« Nous nous sommes beaucoup occupés de la dégradation morale des médias, indique Bernard Mercœur, porte-parole de cette association. *Voilà deux ans que nous nous mobilisons contre le mariage homosexuel. »* Les dirigeants de l'association sont des catholiques pratiquants et Avenir de la culture est étroitement lié à Traditions Famille Propriété, une secte d'origine brésilienne. Selon le rapport parlementaire d'Alain Gest et Jacques Guyard sur « Les sectes en France », *« Traditions Famille Propriété, liée à l'association Avenir de la culture, a pour objectif de restaurer la civilisation chrétienne et organise des campagnes contre le Minitel rose, contre la distribution de préservatifs, contre les films* Je vous salue Marie *et* La Tentation du Christ *»*.

Dans sa croisade contre le pacte civil de solidarité, Avenir de la culture ne manque pas de mettre en avant une lettre de soutien émanant de l'Elysée et signée Jacques Chirac. Le 13 mars 1998, le président de la République leur assurait *« partager* [leurs] *réflexions, qui sont inspirées par des préoccupations familiales, morales et sociales »* et leur promettait *« d'être attentif à ce que des initiatives visant à répondre à certaines difficultés rencontrées par une partie de nos concitoyens ne conduisent pas à mettre en cause les règles fondamentales sur lesquelles repose notre organisation sociale »*.

Aujourd'hui, l'Elysée affirme que, si cette lettre émane bien de la présidence de la République, Jacques Chirac *« n'a jamais cautionné les propos outranciers du manifeste »*. Le président de la Conférence épiscopale destinataire d'un courrier similaire n'a, lui, jamais répondu à Avenir de la culture.

M. A.



M. Bompard, maire (FN) d'Orange, s'estime diffamé par un reportage diffusé sur France 2

L'enquête montrait la « préférence des proches » pratiquée par la ville

La 17e chambre correctionnelle a examiné le 31 août une affaire portant sur la vie quotidienne à Orange, administrée *depuis 1995 par un maire* frontiste. Les dépositions à la barre ont donné un aperçu du climat de fronde qui règne dans la ville et qui oppose Jacques Bompard et certains de ses ex-compagnons de la municipalité.

C'EST une affaire d'apparence banale, plus proche de Clochemerle que du crépuscule des dieux, que la 17e chambre correctionnelle a examinée dans son audience du 31 août. Une affaire qui permet pourtant d'éprouver la réalité de la vie quotidienne dans une ville comme Orange, administrée, depuis juin 1995, par un maire du Front national, Jacques Bompard. Ce dernier, en effet, citait à comparaître France 2 et son président Xavier Gouyou-Beauchamps, pour un reportage diffusé au journal télévisé du 9 septembre 1997, dont il juge le contenu *« constitutif d'une diffamation publique envers un citoyen chargé d'un mandat public »*. Dans cette enquête, menée par le journaliste Michaël Darmon, il est montré comment les services de la voirie de la mairie d'Orange sont chargés par le responsable, Pierre Roulph, de réparer des voies privées menant à des habitations dont les propriétaires sont des parents ou des amis politiques de M. Bompard.

Le débat est en réalité serré, puisque, comme l'a rappelé l'un des témoins cité par la défense, Roger Mercier, employé à la retraite de la mairie d'Orange et responsable de la voirie pendant dix-huit ans, une mairie a bel et bien le droit d'intervenir sur un chemin privé, pourvu que celui-ci soit ouvert à la circulation du public. Cependant, avant 1995, cet ancien technicien territorial dit n'avoir connu qu'une seule intervention de ce type. Rien à voir, selon lui, avec les listes de trois pages qui se sont mises à circuler à l'ère Bompard...

« BOUCHER DES TROUS »

Pour Me Jean-François Galvaire, représentant la partie civile, ces travaux n'auraient eu pour but que de *« boucher des trous »*. Vingt-quatre autres ordres de mission concernent des chantiers situés à la jonction entre une artère publique et l'entrée d'un lotissement. Me Thierry Lévy, représentant Xavier Gouyou-Beauchamps et France 2, a en revanche estimé que ce reportage permettait de vérifier comment, à Orange, se traduisait en pratique la politique de *« préférence des proches »* pratiquée par le Front national. Pour l'avocat, dans six cas *sur dix, l'argent public a bien été* à des voies dont l'accès était manifestement à l'usage exclusif d'un propriétaire parent ou proche du maire ; par exemple : celui qui serpente sur le domaine de l'adjoint à la culture, Gilbert Lagier.

Les dépositions des témoins ont, à la barre, donné une idée de la fronde que suscite l'actuelle politique municipale à Orange, chez d'anciens compagnons du maire, comme Gérard Jomain, ou comme la femme de celui-ci, Marie-Claude Jomain, laquelle a quitté, le 16 février, la majorité municipale – le couple continuant de clamer haut et fort sa fidélité au Front national. Nicole Francoeur, après avoir été numéro deux sur la liste municipale, puis avoir été adjointe de Jacques Bompard, a elle aussi renoncé à cette fonction en novembre 1996 pour rejoindre un groupe indépendant. *« J'ai donné ma démission tardivement*, a-t-elle déclaré, *quand j'ai commencé à comprendre les mensonges du couple Bompard. On devait faire une gestion apolitique. »* A Me Galvaire, qui s'étonne du temps qu'a mis le témoin pour s'apercevoir du caractère en réalité « politique » des amis de Jacques Bompard, Nicole Francoeur réplique : *« Si j'ai démissionné, c'est que j'ai été trahie. »* Mis en délibéré, le jugement sera rendu le 28 septembre.

Nicolas Weill

Les jeunes nés en France de parents étrangers seront désormais français de plein droit à dix-huit ans

La loi sur la nationalité entre en vigueur le 1er septembre

LES ENFANTS nés en France de parents étrangers peuvent plus aisément acquérir la nationalité française depuis mardi 1er septembre, date d'entrée en vigueur de la loi Guigou du 16 mars. La nouvelle loi supprime l'exigence d'une *« manifestation de volonté »*, introduite en 1993 par la loi Méhaignerie. Elle rétablit donc l'acquisition de plein droit de la nationalité à dix-huit ans pour les jeunes nés en France de deux parents étrangers.

Désormais, tout enfant né en France et ayant résidé dans ce pays au moins cinq ans entre onze ans et dix-huit ans, peut devenir français de plein droit. La nouvelle loi n'exige plus la continuité des cinq ans de résidence : elle permet donc à un jeune d'obtenir la nationalité française, même s'il a quitté provisoirement le sol français entre ses *onze ans et ses dix-huit ans*.

L'acquisition de la nationalité française pourra s'effectuer selon un rythme à trois temps. Dès treize ans, le jeune pourra devenir français avec l'accord de ses parents ; à seize ans, il pourra demander à le devenir de façon autonome : à dix-huit ans, il sera français de plein droit. S'il ne souhaite pas devenir français, il pourra décliner la nationalité dans les six mois précédant sa majorité et dans l'année suivant cet anniversaire. Quel que soit son âge, dès lors qu'il aura obtenu son certificat de nationalité, le jeune n'aura plus besoin de faire de démarche pour prouver sa nationalité. Elle sera portée automatiquement sur son acte de naissance.

TITRE D'IDENTITÉ RÉPUBLICAIN

La nouvelle loi institue également un titre d'identité républicain (TIR) pour les enfants de moins de treize ans, nés en France de parents étrangers. Ce nouveau titre de séjour devrait permettre à ces jeunes de justifier de leur naissance sur le sol français. Il devrait *faciliter la vie quotidienne des* jeunes étrangers, en leur permettant, par exemple, d'être réadmis sans *difficulté sur le sol français* après l'avoir quitté pour un séjour à l'étranger. Le TIR sera valable cinq ans et pourra être renouvelé jusqu'à la délivrance du certificat de nationalité.

La loi Guigou sur la nationalité réforme le système en vigueur depuis la loi Méhaignerie de 1993, qui avait profondément modifié le mode d'acquisition de la nationalité française pour les enfants d'étrangers. Depuis 1993, les jeunes nés en France de parents étrangers ne pouvaient acquérir la nationalité française qu'en manifestant leur volonté de devenir français, entre seize et vingt et un ans.

Entré en vigueur le 1er septembre, le nouveau dispositif d'acquisition de la nationalité française va faire l'objet d'une campagne d'information, organisée par le ministère de la justice. Trois millions de dépliants et 180 000 affiches seront disponibles dans tous les lieux d'accueil du public, comme les *préfectures, les lycées, les collèges* et les maisons de justice.

Selon la chancellerie, environ *25 000 jeunes ont vocation chaque* année à devenir français.

Cécile Prieur

Les enfants du « baby-boom » peu marqués par les valeurs de 68

HONNÊTETÉ, respect, travail, famille, éducation, solidarité et réussite. Loin de l'héritage de mai 68, les valeurs auxquelles les *enfants du « baby-boom » se disent* attachés ressemblent fortement à celles de leurs parents. Tel est l'un des enseignements d'une enquête sur « Les enfants du baby-boom et leur avenir » rendue publique mardi 1er septembre, et réalisée par le Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie (Credoc) pour l'International Longevity centre-France et le magazine *Pleine Vie*, auprès d'un échantillon de mille individus.

Mai 68 n'a eu qu'un faible impact sur les personnes interrogées, scindées en trois tranches d'âge, 45-49 ans, 50-54 ans et 60-64 ans. Moins d'un tiers d'entre elles ont directement participé aux événements, par le biais de grèves ou de *manifestations. Résultat* : 32 % estiment avoir été peu marquées par mai 68. Aussi, la plupart ne souhaitent-elles pas particulièrement transmettre les valeurs héritées de cette époque (solidarité, esprit critique, tolérance, justice, relations aux enfants), à l'exception de la liberté.

Sur 1 000 personnes, 607 affirment ne pas s'être opposées aux valeurs de leurs parents lorsqu'elles étaient jeunes, et 115 ne savent pas répondre. Quant à celles qui s'y sont opposées, elles évoquent des conflits concernant la discipline et les règles parentales, le conformisme et le conservatisme.

Les valeurs citées comme les plus importantes, comme devant être transmises, le sont dans le même ordre que celles des parents, à deux exceptions près – le respect passe devant le travail et la solidarité devant la réussite. Rares sont les personnes interrogées qui *disent avoir été influencées* par des événements extérieurs. Celles qui affirment l'avoir été (231 sur 1 000) mettent majoritairement en avant mai 68 et, pour les plus âgées, la guerre d'Algérie. Pour la plupart, l'acquisition de valeurs relève essentiellement *« de la vie quotidienne et de ses coups durs, c'est-à-dire des crises traversées à différentes périodes de la vie »*, de l'enfance et de l'entourage familial.

LA LIBERTÉ EN PLUS

« Les jeunes de 1968, les 45-54 ans d'aujourd'hui, ne se sont pas opposés sur l'essentiel à leurs parents, mais sur des "valeurs secondaires" », suggèrent les auteurs de l'enquête. Et de se poser les questions suivantes : les valeurs ne sont-elles pas immuables ? Ne sont-elles pas stables et en nombre limité ? N'y a-t-il pas uniquement changement dans les modalités de revendication de ces valeurs ? *« Les enfants du baby-boom reprochaient à leurs parents une trop grande rigidité et une sévérité excessive dans les rapports parents-enfants, et se plaignaient d'un manque de liberté*, écrivent les auteurs. *Paradoxalement, ils ont adopté les valeurs qu'ils estiment être celles de leurs parents et désirent les transmettre à leurs enfants ; sans pour autant faire le deuil d'une valeur primordiale pour laquelle certains d'entre eux disent avoir lutté : la liberté. »*

Marie-Pierre Subtil

DÉPÊCHES

■ **CORSE : un colloque sur l'autonomie des îles**, organisé par le Centre européen pour les minorités, a réuni ce week-end en Finlande plusieurs personnalités politiques corses et Pierre Joxe. Au côté de M. Joxe, qui fut à l'origine du statut de l'île lorsqu'il était ministre de l'intérieur en 1991, se trouvaient le président du conseil général de Haute-Corse, Paul Giacobbi (PRG), ainsi que Jean-Guy Talamoni, élu de Corsica Indipendentista, Edmond Simeoni, l'un des pionniers de la lutte pour l'autonomie, et Jean-Baptiste Lantieri, le maire UDF de Bonifacio.

■ **VIOL : deux hommes ont été interpellés à Paris**, vendredi 28 août. Ils sont soupçonnés d'une série de cinq viols aggravés et vols de cartes bancaires, commis depuis mai, dans des parkings souterrains des 12e et 20e arrondissements, selon l'enquête de la 4e division de police judiciaire de la préfecture de police. L'un des deux suspects, Patrick Lamouchi, un ancien indicateur de police, avait été à l'origine de l'affaire des ripoux du 36, quai des Orfèvres, qui avait abouti, en 1991, à la condamnation de plusieurs policiers de la brigade de répression du banditisme (BRB) et de la brigade des stupéfiants.

■ **EUTHANASIE : Bernard Kouchner s'est déclaré favorable à un débat sur l'euthanasie au Parlement**, lundi 31 août, à la suite de la comparution devant le conseil de l'ordre des médecins d'un praticien de l'Aveyron qui a reconnu avoir soulagé les souffrances d'une de ses patientes.

Appelez-nous par notre prénom.

LE 1ER SEPTEMBRE ALCATEL ALSTHOM DEVIENT ALCATEL

Le 18 juin 1998, les actionnaires d'Alcatel Alsthom ont décidé que le 1er septembre, le Groupe prendrait le nom d'Alcatel.

Cette décision traduit le recentrage d'Alcatel sur ses activités des télécommunications avec les câbles et composants associés.

Aujourd'hui Alcatel se présente comme un acteur permettant tous les jours à chacun de communiquer plus facilement, plus efficacement et plus vite.

Aussi il était bien temps que vous nous appeliez par notre prénom.

www.alcatel.com

ALCATEL

The Hi-Speed Company

L'Entreprise de la Haute Vitesse

هكذا من الأصل

Le système hospitalier français recèle de profondes inégalités

Etablie sur la base de données officielles, une enquête publiée par le mensuel « Sciences et Avenir » établit un « palmarès » des services hospitaliers de chirurgie. Le risque de mortalité opératoire peut varier, pour une opération courante, de un à vingt selon les hôpitaux

SOUS LE TITRE « *Le palmarès des hôpitaux* », le mensuel *Sciences et Avenir* publie, dans son numéro de septembre, un dossier établissant un classement des établissements hospitaliers français, à l'exception toutefois de ceux de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris et des Hospices Civils de Lyon. Ce classement concerne pour l'essentiel quatre activités chirurgicales parmi les plus fréquentes : l'orthopédie, l'urologie, la chirurgie digestive et la chirurgie cardiaque. Il est issu de la première comparaison des données officielles du Programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI), introduit en France il y a une dizaine d'années dans les hôpitaux publics, mais qui n'avait encore jamais été utilisé à de telles fins. L'exploitation des huit millions de dossiers médicaux « anonymisés » de l'ensemble des malades ayant été hospitalisés en 1996 a ainsi permis d'établir, pour la première fois, une forme originale de « hit parade » fondé sur une série de critères permettant, selon les auteurs de cette enquête, de définir une hiérarchie fiable entre les différents établissements.

« *Nos résultats sont confondants*, écrivent les auteurs de cette enquête. *Le risque de mourir d'une opération courante varie de un à vingt entre deux hopitaux distants de seulement quelques kilomètres ; on maintient ouverts des services de chirurgie qui n'opèrent quasiment plus ; des centres hospitaliers universitaires (CHU) laissent opérer des chirurgiens sous-entraînés ; la faible notoriété de certains établissements est telle qu'ils ne recrutent pas de patients en dehors de leur bassin d'implantation quand d'autres en attirent de la France entière.* »

Les résultats publiés mettent en évidence de fortes hétérogénéités et révèlent quelques surprises. Cette enquête conclut, pour au moins une des quatre activités chirurgicales analysées, à l'existence de 124 hôpitaux « *médiocres* », de 172 autres « *en sous-activité dangereuse* » ainsi qu'à celle de 86 établissements « *aux performances élogieuses* ». Elle met aussi en lumière le bon niveau général des CHU ainsi que l'existence de certains centres hospitaliers ou d'établissements privés à but non lucratif a priori plus modestes mais qui ont su élever la qualité de leur pratique chirurgicale au niveau de celle des centres de référence.

La méthodologie de l'enquête. Au total 512 établisements *publics ou participant au service* public ont été analysés. L'une des originalités de ce travail tient au fait que trois critères ont été retenus, à l'image de ceux pris en compte pour le classement des performances des hôpitaux américains. *Il s'agit des critères de notoriété* (ou de l'attrait plus ou moins fort des services étudiés sur des patients domiciliés en dehors du département), d'activité (fréquence des interventions) et de l'indice de mortalité. Ce dernier critère, standardisé, tient compte de l'âge des personnes opérées.

Après avoir sélectionné des interventions précises afin de tenir compte au mieux de la gravité des pathologies, les auteurs ont effectué le rapport entre la somme des décès observés par tranche d'âge pour un hôpital donné et la somme des décès attendus pour ces mêmes tranches d'âge chez les malades ayant subi la même intervention dans l'ensemble des hôpitaux publics français. C'est ainsi que *lorsqu'il est inférieur à 1, cet indice* signifie que dans l'hôpital concerné la mortalité est inférieure à celle prévue. A l'inverse, lorsqu'il est supérieur à 1, cet indice traduit une surmortalité dans l'établissement par rapport à la moyenne nationale *et ce quel, que soit* l'âge des personnes opérées.

La chirurgie cardiaque. C'est le pontage aorto-coronarien, intervention aujourd'hui couramment mise en oeuvre chez des personnes à haut risque d'infarctus du myocarde, qui a été retenu pour le classement. Seuls 32 hôpitaux ont été évalués lors de cette enquête qui met en lumière de très fortes inégalités *ainsi que de très fortes disparités* (dans un rapport de 1 à 8) dans les volumes d'activité. Les différences observées dans les indices de mortalité vont de 1 à 6, passant de 0,51 aux hôpitaux universitaires de Strasbourg à 2,93 au CHU de Reims.

Les auteurs de l'enquête placent *en tête les services de l'hôpital* Saint-Joseph de Marseille, des CHU de Strasbourg, Bordeaux, Rouen, Nantes, Saint-Etienne, Rennes et Tours ainsi que l'Institut mutualiste Montsouris à Paris. Ils donnent en revanche une note inférieure à la *moyenne à 12 établissements*, les plus mauvais chiffres étant ceux de cinq CHU : Brest, Reims, Poitiers, Amiens et Nice. Pour le professeur Alain Deloche, adjoint au chef de service de cardiologie de l'hôpital Broussais (dont les résultats n'ont pas pu être pris en compte), le classement établi par *Sciences et Avenir* « *est une bonne photographie* » des centres français de chirurgie cardiaque. « *On ne peut plus rester dans la situation actuelle* », estime ce spécialiste, qui estime qu'il y a environ 20 services de trop en France sur les 72 existants dans les secteurs publics et privés.

La chirurgie orthopédique. Pour cette discipline, c'est la prothèse de hanche, intervention très fréquemment mise en oeuvre, le plus souvent chez des personnes âgées, qui est analysée.

« *Dans certains départements, l'orthopédie publique est en perdition tant la mortalité dans les hôpitaux est élevée et l'activité pratiquement inexistante*, notent les auteurs. *A l'inverse, dans d'autres départements, d'excellents établissements méconnus parviennent à se hisser parmi les meilleurs.* » Outre les services les moins performants (voir ci-contre), le classement établit une *liste des « 50 meilleurs hôpitaux »*. Les CHU de Bordeaux, Limoges, Tours, Montpellier, Nantes et Caen figurent dans les premières places, suivis par l'hôpital de la Croix-Saint-Simon, le centre hospitalier de Chartres, le CHU de Saint-*Etienne et, dans cette même ville*, la clinique mutualiste de la Croix-de-l'Orme. D'autre part, 23 établissements n'ont pu être classés car posant moins d'une prothèse par mois.

La chirurgie urologique. *Ont* ici été retenues les interventions chirurgicales importantes portant sur le rein, les uretères et la vessie. Près de 140 hôpitaux ont été considérés comme inclassables car pratiquant moins d'une opération de ce type par mois. Les 25 services considérés comme les moins performants (voir ci-contre) ont des indices de mortalité généralement compris entre 2 et 6 (et allant jusu'à 9,97 pour le centre hospitalier de Noyon (Oise). A l'inverse, les « *meilleurs hôpitaux* » présentent des indices le plus souvent inférieurs à 1. *Arrivent ici en tête du* classement le CHU de Bordeaux, l'Institut mutualiste Montsouris (Paris) suivis des CHU de Reims, Lille, Toulouse, Marseille (Hôpitaux sud), Poitiers, Nantes et Strasbourg.

La chirurgie intestinale. L'enquête concerne les interventions lourdes et souvent difficiles portant sur l'intestin grêle, le côlon et le rectum. Là encore, 25 établissements – presque toujours des centres hospitaliers généraux – sont considérés comme « *inclassables* » *car pratiquant moins d'une* intervention mensuelle. Dans les services reconnus comme les plus performants, les indices de mortalité sont le plus souvent inférieurs à l'unité alors qu'ils sont compris entre 1 et 3 dans les établissements obtenant les plus mauvais résultats.

J.-Y. N.

Lire aussi notre éditorial page 13

Les services de chirurgie orthopédique et intestinale les moins performants

Une note (sur 20) a été donnée aux établissements publics ou assimilés les plus médiocres. Cette note, basée sur l'exercice 1996, est calculée selon trois critères : l'activité, la mortalité et la notoriété.

Secteur d'intervention
- ● : CHIRURGIE INTESTINALE
- ◇ : PROTHÈSE DE HANCHE
- *Note sur 20 attribuée par* Sciences et avenir

CHIRURGIE UROLOGIQUE
Classement des 25 établissements les plus médiocres

RANG DES ÉTABLISSEMENTS, N° DÉPARTEMENTS	NOTE SUR 20
1 DINAN (22)	0,59
2 NOYON (60)	0,77
3 EAUBONNE (95)	1,37
4 FALAISE (14)	2,89
5 MONTLUÇON (03)	3,45
6 PROVINS (77)	4,32
7 MONTREUIL (93)	4,36
8 ARRAS (62)	4,46
9 ÉPINAL (88)	4,64
10 PLOËRMEL (56)	5,00
11 DOLE (39)	5,27
12 SALON-DE-PROVENCE (13)	5,59
13 CARCASSONNE (11)	5,77
14 ABBEVILLE (80)	5,83
15 MARTIGUES (13)	5,95
16 FREYMING-MERLEBACH (57)	6,42
17 ÉVIAN-LES-BAINS (74)	6,78
18 VESOUL (70)	7,02
19 CHARTRES (28)	7,18
20 OLLIOULES (83)	7,22
21 ANNECY (74)	8,36
22 MONTFERMEIL (93)	8,64
23 JUVISY-SUR-ORGE (91)	8,78
24 TROYES (10)	8,90
25 SAINT-BRIEUC (22)	8,92

- Données France, hors Paris.
- Par précaution statistique sont exclus du classement les établissements n'ayant pas fait en 1996 au moins une intervention par mois, seuil minimal en dessous duquel les experts consultés considèrent ces opérations comme dangereuses.

« Les mensonges de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris »

L'ENQUÊTE du mensuel *Sciences et Avenir* souffre de l'absence des données concernant deux groupes essentiels d'établissements hospitaliers français : ceux réunis au sein de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris (AP-HP) et ceux des Hospices civils de Lyon. Pourquoi une telle absence ? Les responsables de ces deux structures ont, selon le mensuel, fait valoir devant la Commission d'accès aux documents administratifs (CADA) que les données issues du PMSI ne pouvaient être fournies établissement par établissement. « *Or nous avons aujourd'hui la preuve que l'AP-HP au moins possède bien ces données et les exploite*, écrivent les auteurs de l'enquête. *On comprend en revanche son refus de les communiquer quand on examine ses résultats.* »

Selon le mensuel, une « *étude confidentielle* » de la direction de la politique médicale de l'AP-HP a été élaborée en octobre 1997 à partir des données du PMSI qui contredit les déclarations faites, devant la CADA, par Antoine Durrleman, directeur général de l'AP-HP.

Les données établissement par établissement existeraient donc bel et bien et seraient exploitées pour étudier la qualité des services.

« *Deuxième tromperie de l'AP-HP, la réputation prêtée au "plus grand groupe hospitalier européen" est, en grande partie, usurpée* », soulignent les auteurs. Ces derniers font valoir que seuls 121 services (sur 520 étudiés) reçoivent plus de 15 % de patients venus de province et peuvent donc être considérés comme « *attractifs* ».

« *A elle seule, cette étude confirme tous les reproches faits à l'AP-HP : un groupe surdoté financièrement pour les services qu'il rend, comptant trop d'hôpitaux et dont les services sont parfois peu actifs* », concluent les auteurs. Ils ajoutent que les 14 services d'orthopédie de l'AP-HP ont, en 1996, posé 702 prothèses du *genou soit*, à eux tous, à peine trois fois plus que le seul service du petit hôpital de Libourne.

Bernard Kouchner, secrétaire d'Etat à la santé

« Ne cachons plus la vérité aux Français »

« Quelle est votre réaction à la lecture de l'enquête menée par le mensuel *Sciences et Avenir* ?

– Cette étude est, pour moi, comme une piqûre de rappel. Et ces résultats nous imposent d'aller plus vite encore vers cette transparence que Martine Aubry et moi-même *avons décidé de mettre en oeuvre*. Ne cachons plus la vérité aux Français.

» Un effort permanent d'information et d'explication reste nécessaire. *J'ajouterai* que cette étude, imparfaite, n'a été possible que parce que nous avons décidé de rendre publics, pour la première fois, les chiffres du PMSI.

» D'autre part, nous devons reconnaître qu'il existe des disparités *entre les structures de soins*, qu'elles sont logiques et inévitables. Tous les établissements hospitaliers n'ont pas la même mission, la même taille ni les mêmes malades. Mais ces *disparités sont insupportables* quand rien n'est dit et fait pour améliorer la qualité des soins, ce qui n'est pas le cas.

– *Etes-vous personnellement* favorable au principe du classement, du « hit-parade » des hôpitaux français ?

– Cette publication brise une intolérable loi du silence qui recouvre les performances, bonnes ou mau*vaises et souvent* excellentes, de notre système de soins. Les exemples choisis constituent des indicateurs d'alerte, mais ils ne résument pas à eux seuls l'activité d'un service *ou d'un établissement*. Ne jouons pas trop avec la peur des gens. Restons prudents, évitons les classements hâtifs qui peuvent conduire à des erreurs graves. Le PMSI est un instrument d'aide à la décision dans le financement des établissements. Il n'a pas été conçu pour juger de la qualité des soins. Il apprécie mal les pathologies associées, il ne recense pas les complications tardives.

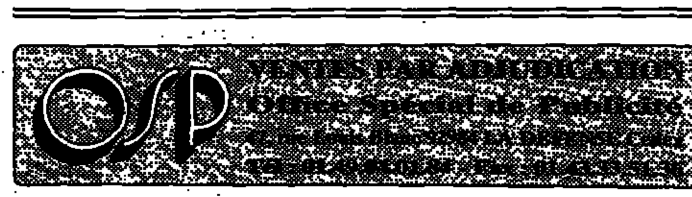
» *La qualité des soins* que sont en droit d'exiger les malades doit être mesurée dans toutes ses dimensions (complications post-opératoires, *infections nosocomiales*, prise en charge de la douleur...). L'analyse basée sur la notion de groupes homogènes de malades n'a pas été faite : il en résulte de grandes injustices.

– Dès lors, en pratique, que préconisez-vous ?

– Avant de publier un guide des hôpitaux, il faudra donner l'occasion aux professionnels concernés de commenter les résultats de l'en*quête, qui les touche souvent* dans leur engagement quotidien auprès des malades. Ces publications frappent avec une violence parfois injuste ceux qui concourent quotidiennement, et avec conscience, aux soins. *La* démocratie sanitaire impose que la qualité des soins seule nous guide dans nos choix médicaux et financiers. C'est pourquoi nous oeuvrons à améliorer sans cesse la qualité des soins et l'information du public. Les schémas régionaux d'organisation sanitaire sont relancés. Nous travaillons dans le même temps à la maîtrise des risques – celui des infections nosocomiales notamment – dans les établissements publics et privés.

» Je crois plus que tout à l'importance de l'évaluation des pratiques de soins. Nous avons pour cela un bel instrument : l'Agence nationale d'accréditation et d'évaluation de santé (ANAES) pour laquelle nous mobilisons d'importants moyens. Dès septembre, 3 700 établissements seront passés au crible sur trois ans. *J'ai installé cette agence* avec le souci d'y faire participer des représentants d'usagers. C'est sur la base de son travail que nous pourrons juger les soins fournis et donc accréditer les établissements. Nous publierons les résultats en pleine transparence, sans improvisation, avec la méthode et la rigueur qu'impose la crédibilité. La critique est nécessaire, la réforme doit la suivre. Et la transparence s'imposer. »

Propos recueillis par Jean-Yves Nau



75

Vente au Palais de Justice de PARIS,
JEUDI 17 SEPTEMBRE 1998 à 14h30

APPARTEMENT à PARIS 9ème

9-19, Rue de la Rochefoucauld et 2-6, Rue de la Tour des Dames
au 3ème étage droite dans le bâtiment A
de **5 PIECES PRINCIPALES**
cuisine, salle d'eau, salle de bains, 2 wc, pièce à usage de chaufferie
CAVE et PARKING

MISE A PRIX : 1.000.000 F

S'adresser à Maître HOCQUARD, Avocat au Barreau de PARIS,
7, Rue Saint-Philippe du Roule (75008) PARIS - Tél. : 01.45.61.95.77
Sur les lieux pour visiter le Lundi 14 Septembre 1998 à 11 h pour une heure au moins

Les petit



هكذا من الإهمال

HORIZONS

ENQUÊTE

Les petits soldats du scoutisme



Au sein des associations scoutes des courants religieux intégristes et ultraconservateurs, on prépare les enfants, dans un esprit paramilitaire, à « sauver les valeurs de l'Occident chrétien »

« COMME tout le monde », Mme B. a été *« choquée »* par le naufrage qui a englouti cinq vies, dont celles de quatre scouts marins, fin juillet, au large des Côtes-d'Armor. Mais, contrairement à la plupart des gens, elle n'a *« pas été surprise »* par la réaction des milieux catholiques auxquels appartenaient ces Cadets de France.

Que les familles se soient refusées à voir dans ce drame autre chose que la main de Dieu *« cueillant ces fleurs pour son jardin »* ; que des prêtres aient transfiguré dans leurs homélies des enfants ballottés par la tempête en *« hommes de Dieu »*, héroïques et solidaires *« à l'heure de l'épreuve »* ; qu'une communauté tout entière ait ressenti l'incarcération du prêtre jugé responsable comme une injustice, et les critiques comme la diabolisation d'*« un monde qui a perdu la foi »* : tout cela Mme B. le comprend. *« Car,* dit-elle sur le ton de l'évidence, *tout se tient. Chez nous, tout le monde, prêtres, parents et enfants est lié par une logique de secte. »*

Le propos est brutal. Pourtant, cette mère de famille sait de quoi elle parle. Elle est membre de la Fraternité sacerdotale *Saint Pie X*, le noyau dur de l'Eglise catholique intégriste, et ses enfants ont participé à des camp de Cadets en Vendée et en Bretagne. Elle a choisi de témoigner, sous couvert d'anonymat, *« parce que,* dit-elle, *les camps sont l'aboutissement d'un système dangereux dans lequel on ne respecte pas les règlements et où on enseigne la loi du plus fort. Parce que, cette fois, il y a eu des morts et que les parents ont le droit de savoir »*.

Mme B. désigne l'un de ses fils, plongé dans un livre dont la couverture s'orne de guerriers d'un autre âge. En 1997, à treize ans, il a participé à un stage de voile des Cadets de France semblable à celui qui a tourné au drame. Là aussi, les enfants étaient peu encadrés et les bateaux surchargés. Un soir, la caravelle dans laquelle l'adolescent avait pris place pour une sortie en mer est rentrée avec six heures de retard. *« Par bonheur,* dit sa mère, *le temps était beau... »*

Mais qui sont ces scouts que le scoutisme rejette ? Dans les années 50 et 60, le mouvement scout français, importé d'Angleterre pour doter la chrétienté d'une élite militante, s'est profondément transformé. Les bouleversements de la société française (décolonisation, mai 68, urbanisation) et les prises de position progressistes du concile Vatican II ont *conduit une majorité de scouts* à rompre avec l'ordre ancien pour s'ouvrir au monde et à ses problèmes. Une minorité, attachée à la mystique d'un ordre chevaleresque, a vécu cette évolution comme une trahison. A ceux-là, soldats du Christ-Roi, *« raiders »* et baroudeurs bardés de certitudes, l'idée de rentrer dans le rang et de se mettre au service de la société faisait une sainte horreur. Comme dans l'Eglise de Rome, l'heure des scissions allait bientôt sonner.

C'est sur cette toile de fond que les Scouts d'Europe, un groupuscule extrémiste pris en main dans les années 60 par des nationalistes bretons, a commencé à se développer. Sous le signe de la croix de Malte et de la fleur de lys, ses dirigeants proposent rien de moins que de *« sauver les valeurs de l'Occident chrétien »*. Mais les scissions se multiplient. Celle des Scouts Saint-Georges, en mai 1968, donnera naissance douze ans plus tard aux Scouts et guides catholiques de France, devenus depuis l'Association française des scouts et guides catholiques (AFSGC). Celle-là même à laquelle appartiennent les Cadets de France. Minoritaire et marginale, l'association, qui compterait près de 2 000 membres, n'appartient pas au mouvement officiel du scoutisme français, qui fédère cinq organisations de scouts, de guides et d'éclaireurs, regroupant plus de 150 000 membres. Elle ne fait pas non plus partie des mouvements ayant reçu l'agrément national.

On trouve dans la même mouvance des groupuscules comme les Scouts Godefroi de Bouillon (le chevalier qui conduisit la première croisade à Jérusalem), les Scouts Saint-Louis (autre grand croisé), la fédération Ordre scout, et d'autres qui ne comptent, parfois, pas plus de quelques dizaines de membres. Le Front national a sa propre organisation, les Cadets de France et d'Europe. Fondée en 1993, et dirigée par Roger Holeindre, membre du bureau politique, elle compterait plusieurs centaines de membres.

« Tous ces groupes, écrit l'historien du scoutisme Jean-Jacques Gauthé, *ont certains points en commun : la défense du vrai scoutisme, puisqu'ils estiment que celui-ci a été dénaturé par les Scouts de France ; la défense de la vraie foi à travers la messe de saint Pie X ; la contestation des valeurs issues de la Révolution de 1789 ; des références constantes à la contre-révolution dont ils épousent les thèmes. »* Sur le plan éducatif, poursuit M. Gauthé, *« les valeurs qu'ils défendent sont celles du dépassement de soi par des activités physiques exigeantes, de la virilité se traduisant parfois par un style paramilitaire (pièces d'uniforme, chaussures rangers, coupe de cheveux, esprit "fanamili"* [fanatiques du monde militaire], *poignard) »*. Pour lui, *« la volonté de former une élite catholique est manifeste »*.

La marginalisation de l'Association des scouts et guides catholiques de France ne l'a pas empêchée de devenir, au fil des *années 80*, le bastion du scoutisme intégriste. Au contraire. Placée au carrefour de plusieurs sensibilités spirituelles et politiques ultraconservatrices de la société française, elle ne cache pas ses sympathies pour les adeptes du port de la soutane, de la messe en latin et de la contre-révolution.

Proche de la Fraternité Saint Pie X, la multinationale de l'intégrisme créée par l'évêque schismatique d'Econe, Mgr Lefebvre (excommunié en 1988), l'association l'est également de ceux qui n'ont pas rompu avec Rome, comme les comités Chrétienté-solidarité de Romain Marie.

LES deux courants, issus des mêmes milieux, partagent la même nostalgie de la *« France éternelle »*, *fille aînée de* l'Eglise. Et la même aversion pour la République athée et ses hérésies : *la séparation de l'Eglise de* l'Etat, le divorce, l'avortement, les droits de l'homme sans Dieu. On trouve là, communiant dans une même opprobre, des royalistes, des maurassiens, des pétainistes et des lepénistes. Une nébuleuse qui n'est pas formellement liée au Front national, mais qui en est proche par certaines valeurs et par la double appartenance de nombreux militants. C'est ainsi que le père de l'un des rescapés du naufrage est à la fois membre de la Fraternité Saint Pie X et élu FN.

> « Les camps sont l'aboutissement d'un système dangereux dans lequel on ne respecte pas les règlements et où on enseigne la loi du plus fort »
>
> **Mme B., mère de Cadets**

Scouts en tête, ce petit monde se retrouve périodiquement avec ses croix et ses bannières dans les hauts lieux de culte traditionalistes : pèlerinage de Chartres, fête des chouans à Chiré-en-Montreuil (Vienne), grand-messes à Saint-Nicolas du Chardonnet (Paris) et à Sainte-Marie des Armées (Versailles), hommages à Jeanne d'Arc. Au-delà de ces manifestations, *on retrouve ces fidèles*, par ailleurs fort discrets, dans les marges d'une contre-société que les catholiques intégristes, Fraternité Saint Pie X en tête, s'attachent à développer sans tapage.

C'est ainsi que s'est constitué, à l'écart du monde impie et de l'opinion publique, un univers d'associations, de paroisses et de réseaux de solidarité dans lequel les fidèles, parents et enfants, passent de foyer en école, de patronage en séminaire et de retraite en camp de jeunesse avec un minimum de contacts à l'extérieur. C'est aussi ce genre de dispositif qui a permis au milicien Paul Touvier, recherché pour *crimes contre l'humanité*, et à sa famille d'échapper pendant plus de quarante ans à la justice.

« On vit en circuit fermé, avec peu de contacts à l'extérieur. On prie beaucoup, on parle des mêmes thèmes, on lit les mêmes revues, on se reçoit entre nous », explique Mme B., qui ajoute avec un petit sourire : *« Lors des retraites, nos prêtres nous encouragent à procréer. Allez dans nos chapelles, vous verrez le nombre d'enfants, c'est impressionnant ! »* Dans une France où, en moyenne, une femme donne naissance à moins de deux enfants, elle et ses coreligionnaires en font entre six et dix. *« Avec beaucoup de bonheur. »*

Pour préparer ces enfants à la relève et au *« règne de Jésus Christ »*, les intégristes ont développé dans toute la France un réseau d'écoles libres, hors contrat, qui scolarisent aujourd'hui plusieurs milliers d'enfants. La Fraternité Saint Pie X possède à elle seule dix-sept écoles primaires, six secondaires et deux instituts universitaires. Il s'agit souvent de pensionnats dans lesquels garçons et filles (toujours séparés) sont *pris en* main très jeunes. Messes, prières, éducation religieuse, latin, morale et lectures de la vie des saints dominent l'emploi du temps. La vie est spartiate, la discipline rigoureuse. Les manuels et les enseignants exhaltent les héros maison : chouans, croisés, saints combattants, martyrs. Et deux grands modèles de vie : le séminariste et le saint-cyrien.

Le scoutisme est un élément important du projet éducatif intégriste. Il permet de prolonger le credo dispensé à l'école par des rites virils et des jeux guerriers *« qui forment le caractère »* et endurcissent les muscles des adolescents de douze à dix-huit ans. Dans les camps de l'Association française des scouts et guides catholiques, généralement installés en Bretagne et en Vendée chez des châtelains sympathisants, le culte du para, ce chevalier des temps modernes, côtoie celui de Bayard et de Du Guesclin. Et la devise des Cadets, *« docentur ut serviant »*, est directement inspirée de celle de Saint-Cyr : *« Ils s'instruisent pour vaincre. »* Va-t-on trop loin dans l'exercice paramilitaire ? Périodiquement, des responsables sont accusés d'en faire trop et de pousser un peu loin la pédagogie du dépassement de soi. *« On apprend aux enfants à se bagarrer pour tout. Pour la nourriture, pour les jeux. C'est toujours la loi du plus fort. Le problème, c'est qu'ils finissent par penser que tout se règle à coups de poing. J'en ai fait la remarque. A chaque fois on m'a répondu que, pour réussir dans la vie, il fallait savoir se battre. »*

UNE pédagogie que Pierre Monet, le commissaire général de l'AFSGC, résumait ainsi, en juillet, dans une déclaration à l'AFP : *« Les niveaux d'épreuves sont déterminés en fonction de l'âge des garçons. La vie est une guerre, on est obligé de se battre tous les jours. Dans les grands jeux, on apprend à se battre loyalement. Nous avons des méthodes viriles, mais ceux qui viennent chez nous pour apprendre les méthodes de commando font long feu. »* Selon un autre responsable de l'AFSGC, les activités des camps de cette association ne seraient *« pas vraiment différentes de celles des autres camps scouts »*.

Ce n'est pas l'avis du commissaire général des Scouts de France, Philippe Da Costa. Pour lui, le drame de Perros-Guirec révèle au grand jour *« un système qui n'a de scout que la façade : la nature, les camps, l'aventure, mais qui, dès que l'on aborde les principes éducatifs, est à l'opposé des valeurs et de la pédagogie du scoutisme »*. Les responsables de cet état de choses, poursuit M. Da Costa, *« dévoient le message de Baden Powell et du scoutisme actuel à des fins sectaires.* [...] *Chez nous, la promesse scoute est un choix librement consenti et le scout un citoyen ouvert sur le monde. Chez eux, les enfants sont enfermés dans un modèle idéologique et n'ont pas cette liberté de choix. C'est l'adulte, le chef, qui impose au jeune les limites de son engagement et ses règles de vie »*. C'est en vertu de ce principe que les Cadets de France, qui voulaient abandonner leur raid après plusieurs tentatives, auraient été contraints par l'abbé Cottard de reprendre la mer dans leur coquille de noix.

Pour faire cesser la confusion avec un mouvement *« dont l'horizon*, selon Philippe Da Costa, *s'est arrêté à Louis XVI »*, les Scouts de France ont assigné, dès 1982, l'ASGCF en justice. En 1991, la cour d'appel de Douai a interdit à l'association de conserver cette appellation et de porter les insignes scouts. Mais le terme scout est dans le domaine public, et l'Association des scouts et guides catholiques de France s'est immédiatement transformée en... Association française des scouts et guides catholiques ! *« Il faudra bien, un jour, s'attaquer à ce problème, car il est important que le label scout soit identifié sans ambiguïté comme une garantie totale du respect des mineurs, des principes démocratiques et des lois de la République »*, conclut M. Da Costa.

Le patron des Scouts de France, n'est pas le seul à réclamer la vigilance républicaine. Le Centre de documentation, d'éducation et d'action contre les manipulations mentales (CCMM), dénonce, lui aussi, *« les mouvements d'inspiration intégriste qui portent atteinte aux droits de la personne, et plus spécialement au droit des enfants »*. Le centre, qui est dirigé par l'ancien ministre Alain Vivien, appelle les grandes confessions à se démarquer de ces mouvements *« d'essence sectaire »*. Il demande également aux pouvoirs publics de *« faire appliquer la loi »* de la République à ceux qui ne jurent que par la loi de Dieu.

Roland-Pierre Paringaux

Dessin : Nicolas Vial

هكذا من الإهمل



48 heures après le référendum sur les accords de Nouméa....

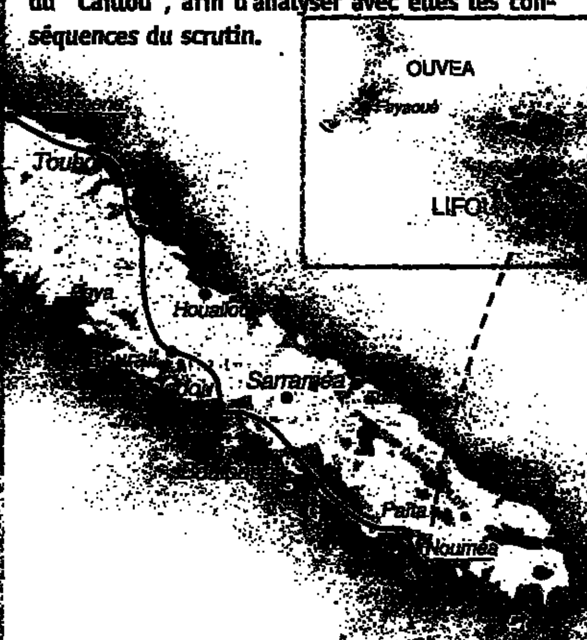
Le Monde
L'AVION



La Nouvelle-Calédonie
L'après-référendum

Voyage du dimanche 8 novembre au mercredi 18 novembre 1998

Jean-Marie Colombani et les journalistes du *Monde* spécialistes de la Nouvelle-Calédonie, vous invitent à rencontrer des personnalités politiques, économiques, culturelles et religieuses du "Caillou", afin d'analyser avec elles les conséquences du scrutin.



- Jours 1 et 2
Paris / Colombo / Sydney / Nouméa
En vol, soit un demi-tour du monde.
- Jour 3
Centre culturel Jean-Marie Tjibaou
Débat avec Jacques Lafleur.
- Jour 4
L'île des Pins (le bagne et le lagon).
- Jour 5
Lifou : 24 heures au coeur d'une tribu Kanak.
- Jour 6
Le nickel : richesse et partage...
- Jours 7 et 8
Nouméa / Hienghène / Nouméa
Tombe de Jean-Marie Tjibaou, rencontres avec les Kanak de l'intérieur et avec la société civile calédonienne.
- Jour 9
Nouméa : débat avec Roch Wamytan.
- Jours 10 et 11
Nouméa / Paris

Voyage de 11 jours de Paris à Paris
Prix : 22 000 Francs TTC/personne

Pour toute information : Arlette Chouchana Voyageurs du Monde, 55 rue Ste-Anne 75002 Paris
Tél : 01 42 86 17 00 - Fax : 01 42 96 40 04

Le Monde a réalisé ce voyage en collaboration avec JFD System, AOM et Voyageurs du Monde
Licence N° 075950346.

L'exemple du Tribunal pour le Rwanda

par Agwu Ukiwe Okali

IL y a cinquante ans, alors *que les traumatismes de la* Seconde Guerre mondiale et les horreurs de l'Holocauste hantaient encore les esprits, les nations du monde décidaient de se doter d'instruments efficaces pour lutter contre la barbarie humaine et l'impunité. Elles adoptèrent deux textes juridiques internationaux qui feront date dans l'évolution des droits de l'homme : la Déclaration universelle des droits de l'homme et la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide. *Au moment où nous célébrons le cinquantième anniversaire de ces instruments*, un constat douloureux s'impose : en dépit des progrès accomplis, les violations des droits de l'homme n'ont cessé de se multiplier dans différents points du globe et le génocide continue d'endeuiller des nations entières : Cambodge, ex-Yougoslavie et, tout récemment, Rwanda.

Toutefois, pour la première fois dans l'Histoire, une juridiction internationale est sur le point de sanctionner le génocide comme l'a envisagé la Convention du 9 décembre 1948. Cette semaine, le Tribunal pénal international pour le Rwanda rendra un jugement dans l'affaire Jean-Paul Akayesu, ancien bourgmestre de *la* commune rwandaise de Taba, et prononcera une *sentence contre* Jean Kambanda, premier ministre du Rwanda *en* 1994.

L'Histoire retiendra ces jugements, *à l'instar de ceux rendus* par les tribunaux de Nuremberg et de Tokyo qui innovèrent en leur temps en jugeant et punissant des criminels de guerre et des auteurs de crimes contre l'humanité. Le jugement concernant Jean-Paul Akayesu sera le premier du genre à être rendu par une juridiction internationale en matière de génocide. Tout aussi inédit fut l'aveu public de culpabilité de l'ancien premier ministre Kambanda, en mai, du crime de génocide. Que le coupable ait été chef de gouvernement exerçant une responsabilité au sommet de la hiérarchie de l'Etat – commme le Serbe Radovan Karadzic en d'autres lieux – rend son aveu d'autant plus remarquable.

Tous ceux qui sont épris de paix et de justice attendent impatiemment ces grands moments qui marqueront un tournant décisif dans la vie du Tribunal pénal international *pour le Rwanda qui* a pour mission de juger les personnes présumées responsables du génocide de 1994 et d'autres violations du droit humanitaire (plus d'un demi-million de Rwandais, des Tutsis pour la plupart et des Hutus modérés, trouvèrent la mort en quatre-vingt-dix jours). Il a aussi pour mandat de contribuer au processus de réconciliation nationale à la faveur de la justice et de dissuader, par ce biais, la commission de tels crimes.

Malgré de nombreuses entraves, *plusieurs responsables du génocide* de 1994 sont détenus au quartier pénitentiaire des Nations unies à Arusha. Sans le Tribunal, qui bénéficie de l'appui et de la coopération de divers pays et organisations, les principaux responsables de la tragédie rwandaise de

> Lorsque, les 2, 3 et 4 septembre, Jean-Paul Akayesu et Jean Kambanda prendront place au banc des accusés pour entendre le verdict du Tribunal, les yeux du monde entier seront fixés sur Arusha

1994 auraient échappé à la justice, se soustrayant ainsi à l'obligation de répondre de leurs actes *devant* leurs victimes, le peuple du Rwan*da et l'humanité tout entière*. C'est à cette aune que se mesure le succès *de tout tribunal pénal international*, et particulièrement celui du Tribunal pénal international pour le Rwanda.

L'aveu de culpabilité de Jean Kambanda éclaire l'essence même de la mission du Tribunal pour le Rwanda. En prenant la décision courageuse de s'avouer coupable de génocide, l'ancien premier ministre reconnaît avoir, de concert avec d'autres personnes, délibérément commis contre leurs compatriotes les atrocités qui leur sont reprochées et avoir transgressé les lois internationales. Le plaidoyer de Kambanda a jeté bas le mur de négation érigé jusqu'à ce jour par de nombreux accusés et autres révisionnistes qui n'ont voulu voir dans les massacres de 1994 que des *« conséquences normales »* d'une guerre civile. Son aveu a eu un retentissement à travers le Rwanda et l'on ne peut qu'espérer qu'il apportera une certaine consolation *aux victimes du génocide* et contribuera à terme à la réconciliation nationale.

Il y a un mois, j'ai été très heureux de constater, lors de la visite de travail que j'effectuais au Rwanda, que l'impact de la mission du Tribunal se faisait sentir lentement mais sûrement. Le sens de sa mission y est aujourd'hui mieux connu et compris. La coopération entre le gouvernement rwandais, la société civile rwandaise et le Tribunal ne cesse de s'améliorer. Plusieurs hauts responsables et *citoyens ordinaires* se sont félicités du fait que le Tribunal *ait réussi à placer en détention* et à traduire en justice les responsables présumés du génocide. Le général Paul Kagame, vice-président de la République et ministre de la défense, m'a confié lors de cette même visite que les Rwandais estimaient que le Tribunal *« a accompli un travail remarquable dans des conditions difficiles »*. On *comprend toutefois* que de nombreux Rwandais se demandent *aussi pourquoi la justice* à Arusha semble si lente.

Les juges du Tribunal ont récemment pris diverses mesures pour accélérer le rythme des procès, mais le fonctionnement d'un tribunal international dépend de plusieurs facteurs. Ceux-ci sont, avant tout, inhérents aux difficultés qu'il y a à opérer au sein d'une société internationale, caractérisée par une juxtaposition de souverainetés étatiques. Le Tribunal pour le Rwanda s'efforce de se conformer aux normes les plus strictes imposées en matière de respect des droits de l'homme et de la légalité pour la conduite des procès. Il doit gérer les heurts inévitables entre différents systèmes juridiques, *common law* et *civil law* par exemple, et conduire les débats en trois langues : anglais, français et kinyarwanda, cette dernière étant utilisée par la plupart des témoins rwandais, avec les *problèmes d'interprétation* et de traduction que l'on peut imaginer.

Le Tribunal, depuis ses débuts, avance en terrain quasi inconnu en matière de justice pénale internationale, tirant des enseignements de son expérience et dégageant sa propre jurisprudence. Sans parler du défi permanent que constituent l'acheminement, le soutien et la protection des témoins devant comparaître à Arusha, témoins pour la plupart venus du Rwanda, *dont* le Nord-Ouest est encore en proie aux attaques incessantes d'insurgés. Certains témoins potentiels se trouvent *dans des camps de réfugiés* en Afrique centrale, camps qui auront peut-être cessé d'exister lorsque le Tribunal voudra les entendre. D'autres sont des réfugiés sans papiers dans des pays tiers. Comment les acheminer à Arusha ? Malgré ces difficultés, le Tribunal pour le Rwanda a transporté à Arusha aux fins de comparution et ramené chez eux plus de 120 témoins ; tous ont béficié d'une protection particulière. Une douzaine de témoins jugés particulièrement en danger ont été réinstallés de façon permanente dans des lieux sûrs. Le Tribunal mène une entreprise des plus complexes dans des conditions très difficiles.

Lorsque, les 2, 3 et 4 septembre, Jean-Paul Akayesu et Jean Kam*banda prendront place au banc* des accusés pour entendre le ver*dict du Tribunal, les yeux du* monde entier seront fixés sur cette *petite bourgade d'Arusha*, au nord-est de la Tanzanie. De simples aspirations, les dispositions de la Convention sur le génocide deviendront pour la première fois réalité. Ainsi le Tribunal pour le Rwanda aura créé, dans plusieurs domaines du droit et de la justice, un important précédent pour la Cour criminelle internationale, instituée récemment. Il aura apporté la preuve que la justice pénale internationale peut être mise en œuvre. Il aura démontré que quel que soit leur rang, les auteurs de massacres ne pourront en définitive trouver nulle part de sanctuaire.

***Agwu Ukiwe Okali**, sous-secrétaire général de l'Organisation des Nations unies, est greffier du Tribunal pénal international pour le Rwanda d'Arusha.*

« Qui parle d'offenser grand-mère ni grand-père ? »

par Elisabeth G. Sledziewski

L'AFFAIRE est donc considérable. Et les drôlesses qui prétendent imposer en France la féminisation des noms de fonctions auraient-elles la moindre chance si l'on mesurait vraiment ce qui est en jeu ? En tout cas, après la fessée académique appliquée aux bougresses par M. Fumaroli, ces enjeux sont bien clairs. Peut-être pas, toutefois, ceux qu'il a exposés dans son point de vue (*Le Monde* du 31 juillet). Mais ceux qui crèvent les yeux à *chaque fois que les* Père Fouettard d'un ordre mâle révolu se mettent *en devoir de rouler des mécaniques*... et patatras, dérapent dans l'obscénité.

Que dit donc derechef le choeur des vieillards ? Que la patrie est en danger. Que l'Histoire – excusez du peu ! – risque l'oblitération. Que fanatisme totalitaire et veulerie collaboratrice, ensemble conjurés, font souffler une ultime fois le vent de la barbarie sur ce siècle de fer. A cause d'un retour de la bête immonde ? D'une nouvelle eschatologie san*guinaire ? Vétilles ! La sexualisation* des titres de la vie publique, voilà la menace, voilà la peste dont nous allons mourir ! C'est elle qui précipitera le déclin de nos valeurs en leur plaquant les mots efféminés d'un bas-empire culturel et d'un charabia colonial. Il faudra alors se résigner à un français dégénéré en créole, que des négresses régressives auront mis aux normes du continent *noir de la féminitude* et du parler Banania : une langue *sexuée* et torride où l'on dira *« Y'a bon, ma capitaine »*, explique délicatement l'académicien.

Bref, ce n'est pas seulement à la décence, aux bonnes moeurs, au bon sens, à la modération, à la tradition, à l'esprit de la République qu'attente le sot projet de parler des femmes au féminin. Pis ! C'est à la grammaire en personne ! Une grammaire sur mesure, on l'avouera. Qui, tout en donnant mission au masculin de couvrir ce féminin que l'on ne saurait voir, sait l'art de le braguetter sous un neutre unisexe au-dessus de tout soupçon. Providentielle feuille de vigne qui rend la féminisation superflue et cloue le bec aux (bana)niaises en proie à la passion choquante de se nommer « Madame la ».

> Piètre défense que d'opposer la grammaire à qui remet en cause l'hégémonie politique du masculin

D'accord, on cesse de leur dire qu'elles devraient être flattées d'être « Madame le » ; on leur susurre que ce masculin ne leur peut causer de préjudice, pour la bonne raison que c'est un neutre, forcément exempt d'arrière-pensée sexiste, un brave neutre garanti par l'Académie sans *virga*, sans Viagra et *sans risque pour les viragos*. Curieux, et au fond piteux, ce sophisme fourbi pour protéger un masculin fourbu : ainsi lissé sous les traits d'un neutre eunuque, affublé de dénégations apaisantes, le genre viril n'a plus très fière allure, lui qui se targuait naguère de l'emporter sur le féminin !

Piètre défense, aussi, que d'opposer la grammaire à qui remet en cause l'hégémonie politique du masculin. Une grammaire qui explose si le genre désignant généralement les mâles n'a plus le monopole de dénoter l'autorité ? Une grammaire qu'on offense si l'on épargne aux femmes de devoir porter la moustache pour être crédibles dans leurs *fonctions ? Une grammaire* qu'on n'a pourtant jamais cru *offenser en féminisant ces mêmes* fonctions, lorsqu'elles étaient jugées subalternes. Nul n'a fait tout un plat de dire *« cuisinière »* plutôt que *« femme cuisinier »*. Nul ne s'est demandé si *« blanchisseuse »* était une tache sur la langue française – surtout pas ceux qui nient qu'il puisse exister un féminin à *« professeur »*. Quant aux arbitres du bien-dire, à qui on ne sait quelle chaleur monte d'oser faire rimer *« maîtresse de conférences »* avec *« fesse »* et *« rectrice »* avec *« rectale »*... gageons qu'ils se sont toujours accommodés d'*« assistante »*, d'*« étudiante »*, de *« monitrice »*, femmes notoirement faibles que l'Université a, sans débat grammatical majeur, dispensées de se nommer au masculin !

« Qui parle d'offenser grand-mère ni grand-père ? », répond Martine, servante (le mot est bien entendu féminisable !), à la femme savante qui l'accuse d'offenser la grammaire. On voudrait envoyer promener de la sorte les pédants d'aujourd'hui qui ne sont plus les pathétiques et prophétiques bas-bleus de Molière, mais les fils podagres du bonhomme Chrysale et de Trissotin réconciliés. C'est un très vieux monde qu'ils traînent derrière eux, où les rôles publics, la légitimité, l'exercice rationnel du pouvoir étaient affaire d'hommes. C'est certes à ce monde-là que les mots de la langue ont été ajustés, c'est pour lui qu'elle a forgé ses outils. Mais cela ne la condamne pas à demeurer sa vassale, une fois ce monde devenu caduc. Encore moins à lui servir de rempart contre l'irruption du nouveau.

Plusieurs générations d'hommes et de femmes, encore jeunes par*fois, tiennent – au double sens du* terme – à des rapports sociaux de *sexe obsolètes, où l'inscription dans* la cité se déclinait au masculin. Ceux qui conservent l'essentiel du pouvoir intellectuel et de la dignité académique n'ont souvent, dans leur vie professionnelle, croisé et toléré les femmes que sous les formes rassurantes de la disciple fascinée, de la collaboratrice zélée, de la secrétaire dévouée, de l'épouse-patiente-sans-qui-ce-livre-n'aurait-pu-voir-le-jour..., ou bien de la femme sans sexe, vestale ou *femme à barbe, ayant donné des* gages de sa capacité à se conduire comme un de leurs pairs. Que ces hommes, que les femmes qui les miment en appellent à la grammaire pour repousser le scandale d'une nouveauté qui les dépasse, c'est le signe qu'ils n'ont plus rien à dire sur le sens d'un monde dont ils portent déjà le deuil.

***Elisabeth G. Sledziewski** est maîtresse de conférences en science politique à l'université Robert-Schuman de Strasbourg.*

هكذا من الإهمال

Sommets de bêtise

par Bertrand Poirot-Delpech, de l'Académie française

RESTERAIT à écrire une histoire de la Bêtise. C'est Raymond Aron qui traçait ce programme, qu'il savait vaste. Les vacances y tiendraient la vedette. Chaque été, la connerie atteint pics et sommets. 1998 *n'aura pas brillé qu'en football.*

Les accidents dits de loisir ont atteint des records d'ineptie. Sur la route, n'en parlons même pas : le nombre s'est gravement accru de morts, de paraplégiques, pour une ligne jaune mordue, un verre de trop. Le pompon revient aux scouts de Perros-Guirec, ou plutôt à leur *aumônier. Quatre* adolescents sacrifiés absurdement, plus un sauveteur, pour « former de vrais hommes » : Gribouille est battu. Le devoir d'imprévoyance a été donné, sans rire, comme gage de confiance en Dieu. Reviendra-t-on au temps où l'intégrisme, déjà lui, voulait arracher des clochers les paratonnerres, comme des signes offensants de défiance envers le Ciel ?

Sur l'eau, les paris stupides ont souvent des origines moins métaphysiques que sottement mécaniques. L'essor *du motorisme et la niaiserie* du vroom-vroom ont transporté en mer la goujaterie des moeurs de la route, une route enfin affranchie de toute règle. Sortir des pistes, faire sa trace : c'est aussi ce comble de liberté qu'entendent exercer les montagnards d'occasion. Bilan : treize dévissages mortels *dans* le *Mont*-Blanc, *dans* la seule semaine dernière.

On a beau multiplier les hélicoptères, les sauveteurs et les mises en garde, la liste des tués par témérité s'allonge, des mers de glace aux sables mouvants ; comme si les vacances servaient à tourner l'idéal sécuritaire seriné par les pouvoirs publics et les assurances le reste de l'année. Même les pilotes de ligne, ces maniaques de la *prudence, se lassent des* consignes. Quinze morts pour avoir survolé indûment, en baie de Quiberon, l'ex-paquebot *France* : cela met cher la curiosité masochiste envers nos splendeurs sottement perdues !

En politique, les *leaders* ont bénéficié d'une euphorie sportive qu'ils s'étaient contentés d'épouser à grand bruit. Les cafouillages du Tour de France n'ont pas plus entamé ce crédit que le retour des intrigues, des affaires, des petites phrases, ou le rançonnement par les impôts locaux et le prix de l'eau au robinet. A quoi tient la faveur démocratique !

Dans le domaine intellectuel, la stupidité se *voit d'autant plus que, par une vieille révérence,* l'opinion l'y attend moins. Le « débat » autour de Pierre Bourdieu, qui marque la rentrée de septembre, répète tous les automatismes frivoles des controverses à la française.

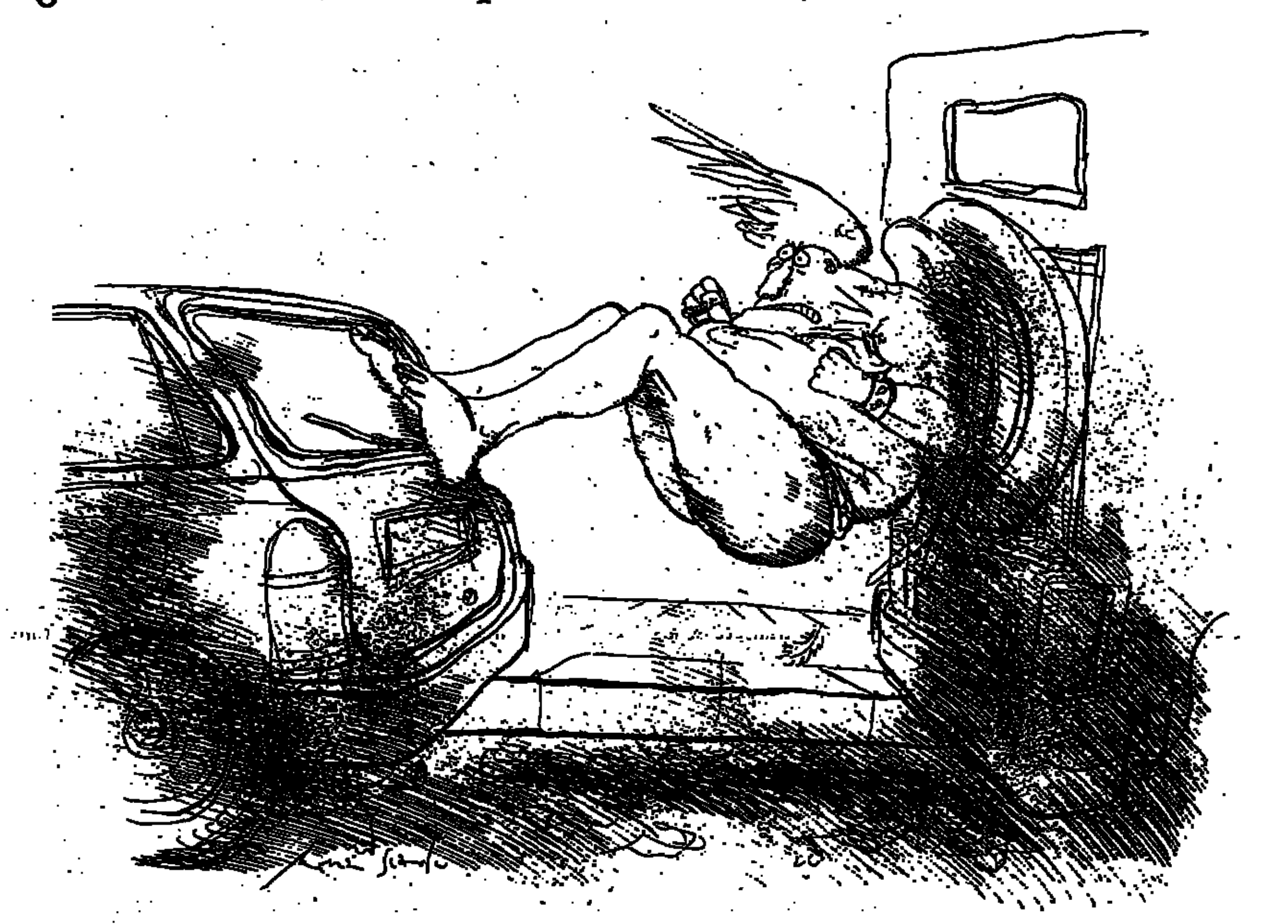
Avec une belle constance, et une rudesse qui n'est qu'à lui, le sociologue publie 150 pages sur *La Domination masculine* (Seuil). La thèse ne fait qu'appliquer au sexe les analyses antérieures sur la manipulation symbolique. Elle ne bénéficie d'aucun privilège ni complot autre qu'un large public convaincu par les travaux précédents et par l'expérience que les classes sociales et les ruses des dominants ont survécu au mur de Berlin.

La foi en cette persistance contrarie si fort le *postulat de la fin des dominations cher au* modernisme libéral, que les tenants de ce dernier, au risque de trahir leurs craintes, remettent préventivement en branle leur machine à discréditer les gêneurs, comme au beau temps où Sartre menaçait leur règne : pamphlet *ad hominem* se voulant assassin (*Le Savant et la Politique*, Grasset), *tirs de presse groupés, retournement* contre l'intrus des soupçons de politisation et d'intimidation qui pèsent sur eux, reproches de profiter d'institutions honnies (le Collège de France, comme, pour Sartre, le Nobel refusé)... Une fois de plus, l'échange d'idées fait place à des trucages rhétoriques *consistant à se dire, sans preuve,* victime d'un terrorisme, d'une « pensée unique » – cette nouvelle tarte à la crème qui, telle hier l'idéologie, n'est jamais que la pensée de l'Autre, à abattre plus qu'à combattre. Et ça prend encore !

Vivement que les écoles rentrent, que craquent les cahiers sentant la colle, que fuse à nouveau l'intelligence enfantine – notre salut !

L'Ange du stationnement

par Ronald Searle



Nord-Sud, Est-Ouest, le retour des murs

suite de la première page

Dans ce processus de développement des « marchés émergents » le *marché mondial* de l'épargne a joué un rôle essentiel. Les pays du « Sud » ont bénéficié de flux importants de capitaux en provenance des pays du Nord (crédits bancaires, investissements en portefeuille, investissements directs *et aussi, naturellement,* placements plus spéculatifs). Pendant toute une période, le marché financier mondial a ainsi joué, avec une réelle efficacité, son rôle de centre d'allocations : schématiquement, l'épargne des pays riches et vieux (le Japon et l'Europe notamment) a servi à financer le développement des pays pauvres et jeunes (*ces « marchés émergents »*).

Avec les crises asiatique et russe, la machine à recycler l'épargne mondiale s'est enrayée. Les défauts de paiement de quelques « marchés émergents » ont conduit à une forte augmentation de l'aversion au risque parmi les gestionnaires de l'épargne mondiale. Ceux-ci ont perdu beaucoup d'argent, après en avoir *certes* beaucoup gagné. Ils considèrent aujourd'hui les « marchés émergents » comme *de véritables* pièges.

C'est la fameuse « fuite vers la *qualité » : depuis* un an, les capitaux se réfugient dans des lieux plus sûrs, dans les pays développés donc, sur les titres d'Etat de préférence. Au début de 1997, l'Asie du Sud-Est bénéficiait d'entrées nettes de capitaux à un rythme annuel de 100 milliards de dollars. Au début de 1998, elle souffrait de sorties nettes de *capitaux à ce* même rythme ! La myopie et le caractère moutonnier des marchés font le reste. Pris par la crainte, les opérateurs ont tendance à procéder par assimilation et à considérer que tous les pays se valent, que la Pologne est une prochaine Corée, *le* Brésil une prochaine Russie... même si, ces pays auront beau le proclamer, leurs économies sont nettement plus saines.

LES PAUVRES PLUS PAUVRES

La conséquence des effets « tequila », « saké » et « vodka » réunis (les crises mexicaine, asiatique *et russe) pourrait* donc bien être la fin des « marchés émergents ». L'argent ira à nouveau à ceux qui en ont déjà : il sera bon marché pour les pays développés qui assisteront, en leur sein, à l'apparition de bulles financières. L'argent restera *difficile d'accès pour* les pays pauvres. Quels qu'ils soient, ceux-ci devront payer une « prime de risque » de plus en plus élevée pour attirer des moyens de leur financement. Le mur de l'argent se reconstitue, et avec lui l'opposition Nord-Sud. Bien des experts estiment tout à fait possible que la croissance se poursuive dans les *années à venir dans les pays riches* – aux Etats-Unis et en Europe – alors que le reste de la planète retombera dans ses « années perdues ».

Les pays riches, qui représentent encore les deux tiers de la production mondiale peuvent, un temps, s'appuyer sur leurs besoins de consommation et d'investissement et sur les nouvelles technologies pour soutenir leur propre croissance. Les Etats-Unis, par exemple, disposent de marges de manoeuvre tant budgétaire (l'Etat fédéral dégage un *surplus*) que monétaire (les taux d'intérêt à court terme y sont encore de 5,5 %). Ces moteurs ne sont cependant pas éternels. Surtout, les pays riches pourraient dans le même temps voir réapparaître une autre opposition qu'ils croyaient définitivement disparue, une opposition politique celle-là, l'opposition entre l'Occident et le *reste du monde.*

Les pays riches – et le premier d'entre eux, les Etats-Unis – perçoivent en effet assez mal le sentiment anti-occidental (anti-américain pour l'essentiel) qu'ils font naître dans les pays obligés de dévaluer. Même s'ils sont largement responsables de leurs propres difficultés – la Corée du Sud tout autant que la Russie –, les pays emportés par la tempête ont bien souvent le sentiment d'être les victimes d'un complot d'inspiration américaine. Cette impression est largement répandue, en Asie du Sud-Est notamment.

*Il est vrai que l'Amérique et l'Eu*rope tirent quelque profit de la conjoncture (taux d'intérêt bas, matières premières bon marché, entreprises à acheter à vil prix, etc.). Et, surtout, que l'Amérique impériale, avec l'aide de l'Europe parfois, cherche à profiter de cette situation pour imposer avec agressivité son « modèle » au reste du *monde.* L'Ouest reconstitue ainsi, à ses frontières, dans des pays replongés dans la misère, un terreau favorable à sa contestation.

REJET CROISSANT

La crise sociale qui suit, dans chacun des pays affectés, les krachs monétaire et financier, conduit alors, dans la population comme parmi les élites, à un rejet croissant de l'économie de marché et du marché mondial – même si, pas plus à *Séoul qu'à Moscou,* les populations n'ont jamais vraiment approché l'une ou l'autre. *Le* mouvement emporte même des pays qui, comme la Hongrie, le Brésil ou le Maroc, faisaient, depuis des années, des efforts pour passer du Sud au Nord.

L'Ouest contribue ainsi à créer, au Sud, les conditions d'un retour des formes les plus classiques de nationalisme et de populisme, du *retour en somme d'un « Est » d'un* nouveau type.

Comment éviter la reconstitution d'un monde ainsi partagé par deux murs, financier et idéologique, aggravant les inégalités entre peuples et les tensions entre nations ? Certes les capitaux privés des pays développés ont d'autres logiques que les exigences géopolitiques de stabilité mondiale : ils ne reviendront financer les pays pauvres que lorsque la confiance sera revenue. Aussi les grands Etats occidentaux ne doivent-ils pas compter sur la seule force du marché, ni même sur l'amnésie des opérateurs. Il est temps, pour eux, d'imaginer, comme en juillet 1944 à Bretton Woods, des mécanismes de régulation publics favorisant, dans une situation où l'instabilité est désormais la norme, une réorientation des flux d'épargne vers *les pays pauvres.*

Erik Izraelewicz

RECTIFICATIFS

ÉDUCATION

Contrairement à ce que nous avons indiqué dans un article sur la baisse du taux de rémunération des heures supplémentaires des enseignants (*Le Monde* du 21 août), ce n'est pas en cessant d'effectuer ces heures, mais bien en les assurant, que les certifiés perdront en moyenne 1 280 francs par an.

Le Monde

21 *bis*, RUE CLAUDE-BERNARD - 75242 PARIS CEDEX 05
Tél. : 01-42-17-20-00. Télécopieur : 01-42-17-21-21. Télex : 206 806 F
Tél. relations clientèle abonnés : 01-42-17-32-90
Internet : http://www.lemonde.fr

ÉDITORIAL

Hôpital et transparence

INEXORABLEMENT, le système sanitaire français se met à l'heure du consumérisme. Dans quelques semaines, devrait être publié, sur le modèle des guides gastronomiques, le premier guide comparatif exhaustif des hôpitaux français. « Le palmarès des hôpitaux » que publie le mensuel *Sciences et avenir* en donne les prémices. Rarement un tel *constat d'inégalité devant* la maladie n'avait ainsi été posé. Bernard Kouchner se félicite dans nos colonnes de cette transparence naissante, allant même jusqu'à prétendre qu'il n'est pas pour rien dans la publication des fichiers du Programme médicalisé des systèmes d'information (PMSI).

Mais, ce faisant, il met le doigt dans un engrenage dont il n'est pas certain qu'il mesure toutes les conséquences : si d'aventure, comme cela existe dès à présent aux Etats-Unis et, demain, en Grande-Bretagne, de tels indicateurs devaient être affichés à l'entrée des hôpitaux français, les pouvoirs publics se trouveraient dans une situation embarrassante, contraints de révéler aux patients que tel ou tel hôpital est un peu, voire beaucoup plus dangereux que tel autre. On imagine aisément l'opéré en puissance pris de frayeur à la lecture des cartes de *Sciences et avenir*, priant pour ne jamais se retrouver dans les hôpitaux les moins bien notés.

S'il n'est pas question, bien au contraire, de critiquer ce souci nouveau de transparence, il faut admettre que ce nouvel état d'esprit impose au plus vite la correction des inégalités les plus criantes. D'une certaine manière, on pourrait même dire que cette enquête est pain béni pour le gouvernement : le voilà doté des meilleurs arguments pour plaider une politique cohérente de restructuration et de mise en cohérence du tissu hospitalier français. Cependant, un certain nombre de mises en garde s'imposent. L'enquête de *Sciences et avenir* ne porte que sur la seule *année 1996, ce qui interdit toute* comparaison d'une année sur l'autre. Des paramètres importants n'ont pas été pris en compte, qu'il s'agisse des infections nosocomiales, des complications post-opératoires ou de la prise en charge de la douleur. Enfin, manquent dans ce classement les CHU parisiens et lyonnais, ainsi que, surtout, les structures hospitalières privées.

La transparence doit en effet servir à donner plus de cohérence aux politiques de santé publique. Si, en revanche, elle conduit à soumettre la santé à la seule logique marchande, elle risque d'aggraver les inégalités. Le danger serait alors d'aboutir à l'avènement d'un double système sanitaire, l'un à « trois étoiles » auquel aurait accès la partie la plus aisée de la population et un autre, non ou peu étoilé, pour le tout-venant des patients. Si rien n'est fait, cette logique inégalitaire conduira *inévitablement* à la mise en place d'un secteur sanitaire privé puissant, réservé aux patients les plus solvables. On ne l'évitera que si le secteur hospitalier public est capable de mettre fin aux inégalités criantes qu'il abrite et que contribue à dévoiler l'enquête de *Sciences et avenir.*

Le Monde est édité par la SA LE MONDE
Président du directoire, directeur de la publication : Jean-Marie Colombani
Directoire : Jean-Marie Colombani ; Dominique Alduy, directeur général ;
Noël-Jean Bergeroux, directeur général adjoint

Directeur de la rédaction : Edwy Plenel
Directeurs adjoints de la rédaction : Thomas Ferenczi, Pierre Georges, Jean-Yves Lhomeau
Directeur artistique : Dominique Roynette
Secrétaire général de la rédaction : Alain Fourment
Rédacteurs en chef :
Alain Frachon, Erik Izraelewicz (*Editoriaux et analyses*) ;
Laurent Greilsamer (*Suppléments et cahiers spéciaux*) ; Michel Kajman (*Débats*) ;
Eric Le Boucher (*International*) ; Patrick Jarreau (*France*) ; Franck Nouchi (*Société*) ; Claire Blandin (*Entreprises*) ;
Jacques Buob (*Aujourd'hui*) ; Josyane Savigneau (*Culture*) ; Christian Massol (*Secrétariat de rédaction*)
Rédacteur en chef technique : Eric Azan

Médiateur : Robert Solé

Directeur exécutif : Eric Pialloux ; directeur délégué : Anne Chaussebourg
Conseiller de la direction : Alain Rollat ; directeur des relations internationales : Daniel Vernet ;
partenariats audiovisuels : Bertrand Le Gendre

Conseil de surveillance : Alain Minc, président ; Michel Noblecourt, vice-président

Anciens directeurs : Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982),
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991), Jacques Lesourne (1991-1994)

Le Monde est édité par la SA *Le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1994.
Capital social : 961 000 F. Actionnaires : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* »,
Association Hubert Beuve-Méry, Société anonyme des lecteurs du *Monde*,
Le Monde Entreprises, Le Monde Investisseurs,
Le Monde Presse, Iéna Presse, Le Monde Prévoyance, Claude Bernard Participations.

IL Y A 50 ANS, DANS Le Monde

La puissance des riches

UN HOMME très riche, sentant sa fin prochaine, légua par-devant notaire tous ses biens à des neveux fortunés. Comme le tabellion insinuait discrètement qu'il frustrait ainsi des neveux dans le besoin, le Crésus provincial repartit avec hauteur : *« Vous ne voudriez tout de même pas, mon cher maître, que je donne ma fortune à des gens qui n'ont pas le sou ! »*

Cet homme était cruel, mais son absurdité n'est qu'apparente, la richesse confère un sentiment de puissance qui devient mystique ; l'idée que cette puissance s'affaiblirait entre les mains de ceux qui n'ayant su acquérir la fortune seraient incapables de la conserver effraie le fidèle de Plutus. Même à son lit de mort, il n'abandonne pas sa religion.

Les rapports entre l'Etat appauvri jusqu'à l'indigence et les fourmis de toutes couleurs qui ont su engranger des réserves obéissent aux-mêmes lois, absurdes et logiques. Plus l'Etat crie misère, plus il réclame des prêts pour subsister jusqu'à la saison prochaine, moins il a de chances d'être entendu. Comme l'oncle impitoyable, les fourmis se disent : *« Plus souvent que je prêterai à ce sans-le-sou. »*

Dans la société et le monde modernes – les moralistes en gémissent ! – être sans argent c'est être sans autorité, et l'Etat qui par indolence, faiblesse ou gaspillage, dilapide ses réserves, en se ruinant ruine ses bases.

On discute pour savoir si l'autorité s'acquiert ou si elle se prend. Il est, hélas ! plus probable qu'elle se paie.

Pierre Audiat
(2 septembre 1948.)

Le Monde SUR TOUS LES SUPPORTS

Télématique : 3615 code LEMONDE
Documentation sur Minitel : 3617 code LMDOC
ou 08-36-29-04-56

Le Monde sur CD-ROM : renseignements par téléphone, 01-44-08-78-30
Index et microfilms du *Monde* : renseignements par téléphone, 01-42-17-29-33

Le Monde sur CompuServe : GO LEMONDE
Adresse Internet : http://www.lemonde.fr

Films à Paris et en province : 08-36-68-03-78

DÉFENSE Serge Dassault devait comparaître, mercredi 2 septembre, devant la justice belge pour corruption. En 1989, le groupe Dassault avait remporté, face à l'américain Litton, le contrat « Carapace », s'élevant à un milliard de francs français. Il s'agissait d'équiper en contre-mesures électroniques une centaine de F-16 de la force aérienne belge. ● CETTE COMMANDE aurait entraîné des versements de commissions illégales de la part de l'industriel français. L'italien Agusta, bénéficiaire d'un autre contrat de défense, est accusé de pratiques similaires. ● LA CLASSE POLITIQUE belge est mise en cause dans cette affaire. Neuf personnalités des deux partis socialistes (flamand et francophone) du pays sont accusées d'avoir touché ces pots-de-vin. ● LES ACCUSÉS risquent jusqu'à trois ans de prison, de fortes amendes, et la privation des droits civiques.

Serge Dassault comparaît pour corruption devant la justice belge

Le procès de l'avionneur français s'ouvre le 2 septembre devant la Cour de cassation. Il est accusé d'avoir versé des « pots-de-vin » pour obtenir un contrat militaire de 1 milliard de francs en 1989

BRUXELLES
de notre correspondant

C'est un procès à tous égards exceptionnel qui devait s'ouvrir, mercredi 2 septembre à Bruxelles, devant la Cour de cassation, instance judiciaire suprême du royaume. Prévu pour durer *« de un jour à quatre mois »*, selon les estimations prudentes de la Cour, il verra comparaître, aux côtés de l'industriel français Serge Dassault, trois anciens ministres : Guy Spitaels (PS francophone), président de ce parti jusqu'en 1992, Guy Coëme (PS francophone), ancien ministre de la défense et Willy Claes (SP, flamand).

Cet ancien ministre de l'économie fut l'éphémère secrétaire général de l'OTAN, contraint à la démission en octobre 1995 à la suite des soupçons de corruption pesant sur lui dans l'attribution, en 1988 et 1989, de contrats de modernisation de la force aérienne belge par le constructeur italien d'hélicoptères Agusta et l'avionneur français Serge Dassault.

A leurs côtés, dans le box des accusés, se trouveront neuf membres de cabinets ministériels et personnalités importantes de l'appareil des deux partis socialistes belges, accusés d'avoir joué un rôle actif dans un éventuel pacte de corruption liant ces partis et les entreprises attributaires des marchés : Agusta pour le renouvellement de la flotte d'hélicoptères militaires, un marché de 2 milliards de francs français, et Electronique Serge Dassault (ESD) pour le contrat « Carapace » visant à doter d'un équipement de guerre électronique les F-16 américains de l'armée de l'air belge *(lire ci-contre)*.

Accusés, selon les cas, de corruption passive, de faux et usages de faux ou de pression sur les autorités militaires, les prévenus belges se trouveront face à un seul des corrupteurs présumés, Serge Dassault, soixante-treize ans, héritier de l'empire aéronautique fondé par son père Marcel. L'autre protagoniste des « affaires », Rafaelo Teti, directeur général d'Agusta au moment des faits, est décédé le 22 août d'une crise cardiaque.

Selon la loi belge en matière de corruption, les accusés risquent des peines pouvant aller jusqu'à trois ans de prison, assorties ou non de sursis, de fortes amendes, ainsi que la privation des droits civiques. La jurisprudence récente, telle qu'elle a été appliquée par la Cour de cassation en 1996 dans le procès Inusop, qui visait des membres du PS francophones – dont certains comme Guy Coëme et Merry Hermanus sont également impliqués dans l'affaire Agusta-Dassault – pour financement illégal du parti à l'aide d'études sociologiques « bidon », laisse penser que les juges suprêmes ne sont pas portés à l'indulgence. Cet état d'esprit est encore accentué par les développements récents des rapports entre les milieux politique et judiciaire belges, qui se sont passablement envenimés à l'occasion de l'affaire Dutroux et du rapport de la commission parlementaire d'enquête sur les « dysfonctionnements » de la justice et de la police dans les enquêtes sur les disparitions d'enfants.

A cela s'ajoute le caractère passionnel d'un débat public, où, au-delà d'une simple affaire de corruption à l'occasion de passation de marchés publics, on retrouve un certains nombre de « cadavres » dans les placards de la vie politique belge de la dernière décennie, notamment l'assassinat, le 18 juillet 1991 du ministre d'Etat et ancien président du PS André Cools.

C'est à l'occasion de l'instruction sur le meurtre de ce dernier que la juge liégeoise Véronique Ancia enquêta sur des rumeurs reliant ce meurtre au détournement par des adversaires d'André Cools au sein du PS de commissions versées par Agusta. Lors d'investigations menées dans une Italie en pleine opération « mani pulite », on découvrit des commissions occultes versées par Agusta... au SP flamand.

Cette découverte n'éclairait pas une affaire Cools restée mystérieuse jusqu'à aujourd'hui, en dépit de l'arrestation et de la condamnation cet été, en Tunisie, de deux ressortissants de ce pays qui furent le bras armé du complot, mais allait pourtant ébranler le monde politique belge et amener la chute de personnalités de premier plan.

Ce procès risque de devenir un champ clos de règlement de comptes au sein des deux partis socialistes belges

L'investigation menée en Suisse sur les comptes d'intermédiaires habituels du SP flamand, comme l'avocat Alfons Puelinckx, révélaient qu'Agusta n'avait pas été la seule à alimenter les caisses noires de ce parti. Des sommes en francs français, en provenance de comptes de la famille Dassault dans la Confédération helvétique laissaient supposer que l'avionneur français avait eu, lui aussi quelques largesses pour ses amis socialistes belges, flamands comme francophones. Ceux-ci détenaient à l'époque les ministères-clés, la défense et les affaires économiques, pour l'attribution des marchés convoités.

Invité à venir s'expliquer devant le juge d'instruction, Serge Dassault refusait de se rendre en Belgique, arguant du précédent de Didier Pineau-Valencienne, le PDG de Schneider, qui avait été emprisonné pendant douze jours à Bruxelles en mai 1996 à l'occasion d'une enquête sur de présumées manœuvres frauduleuses effectuées lors de la vente de filiales belges de son groupe.

Furieuse, la justice du royaume lança un mandat d'arrêt international contre l'avionneur français qui fut maintenu jusqu'à ce que le gouvernement français consentît à transmettre, au cours de l'été 1997, une partie des pièces saisies au siège parisien du groupe Dassault dans le cadre d'une commission rogatoire internationale.

Tout au long du déroulement de l'enquête, des épisodes tantôt tragiques, tantôt comiques venaient encore accentuer la dimension passionnelle de ces affaires. Au premier chapitre, on notera le suicide du général Jacques Lefebvre, patron de la force aérienne belge au moment de la passation des marchés contestés, et la mort suspecte, dans un accident de voiture, de l'ingénieur syrien Mamoun Kassab Bashi, ami de l'avocat Alfons Puelinckx, un intermédiaire bien connu dans les milieux internationaux du commerce des armes.

Dans le registre comique, il convient de signaler l'affolement de Franck Vandenbroucke, président du SP flamand en 1991, découvrant dans le coffre du parti d'importantes sommes en liquide non-identifiées et ordonnant à son trésorier de brûler sur le champ l'argent suspect. Ou encore la lettre publique faussement naïve adressée en janvier 1997 par Merry Hermanus, un apparatchik du PS, qui avait été l'interlocuteur de Dassault, à Philippe Busquin, actuel président du parti et à son prédécesseur Guy Spitaels, leur demandant sur quel compte il devait verser les quelque 5 millions de francs dormant sur son compte familial au Luxembourg depuis leur remise, en 1989 *« dans un sac en plastique »* par un émissaire de Dassault.

Ce procès, dont les premières audiences devraient donner lieu à d'âpres batailles de procédure concernant notamment l'éventuelle prescription des faits reprochés aux accusés, et la contestation, par les prévenus non-ministres au moment des faits, d'être traduits devant une juridiction non susceptible d'appel, risque de devenir un champ clos de règlement de comptes au sein des deux partis socialistes belges.

Les « seconds couteaux » ont en effet tout intérêt, pour minimiser leurs responsabilités, à charger au maximum leurs chefs. Ces derniers, notamment Willy Claes et Guy Spitaels, ont jusque-là affirmé avec la plus grande énergie n'avoir eu aucune connaissance de l'origine des fonds illicites dont leur formation politique a bénéficié.

Luc Rosenzweig

Le contrat « Carapace » au cœur des débats

LE 28 AVRIL 1989, la Belgique a confié à Electronique Serge Dassault (ESD, devenue Dassault-Electronique en 1991) le soin de monter des contre-mesures électroniques sur une centaine de F-16.

Le contrat dit *« Carapace »* était de 6 milliards de francs belges de l'époque (soit 1 milliard de francs français). Les livraisons se sont étalées entre septembre 1995 et fin 1997.

ACTE « JUSTE » OU « INJUSTE » ?

Face au groupe américain Litton, son rival de fait, et accessoirement face aux groupes américain Loral, britannique GEC Marconi et français Thomson-CSF, la société ESD a été officiellement retenue sur une triple base : technique – les deux matériels ont été jugés acceptables par la Force aérienne belge –, financière – offre plus avantageuse de 4 % en francs courants – et économique.

Pour satisfaire à ce dernier critère, ESD avait en effet offert une compensation de 80 % du marché en valeur ajoutée en Belgique avant 1999, et jusqu'à 90 % avant 2001, contre une proposition de de l'ordre de 60 % pour Litton.

Le sort que la justice belge réservera à Serge Dassault dépendra pour une bonne part de la réponse donnée par la Cour de cassation à la question suivante : l'attribution de ce contrat à la firme française constitue-t-elle, aux yeux de la loi, un acte « juste » ou un acte « injuste » ? En clair, l'offre faite par Dassault était-elle ou non objectivement meilleure que celle de Litton ?

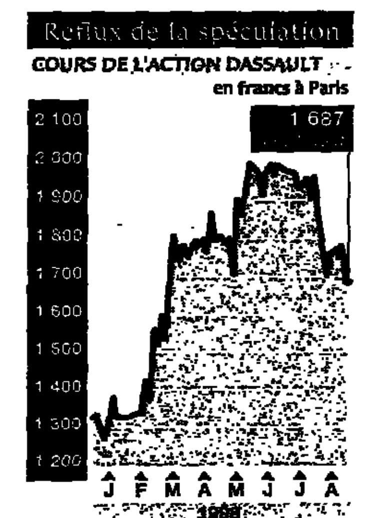
Les défenseurs de Serge Dassault, et ceux des principaux prévenus belges, vont tenter de s'opposer à la thèse du procureur Eliane Likendaele, qui soutient que l'offre américaine était plus avantageuse. S'ils devaient être suivis par la Cour, cela aurait pour conséquence d'exonérer l'industriel français de toute sanction pénale, sans préjudice cependant des réparations civiles auxquelles il pourrait être astreint pour les irrégularités financières dans la passation de ce marché.

British Aerospace et Dassault créent une filiale commune en vue de la conception d'un nouvel avion de combat

LE GROUPE français Dassault-Aviation, qui ne s'est toujours pas officiellement rapproché du groupe aéronautique désormais constitué par Aérospatiale et Matra, et le constructeur britannique British Aerospace (BAe) devraient annoncer, à la fin de cette semaine, juste avant que ne s'ouvre le Salon de Farnborough en Angleterre, la création d'une société commune destinée à jeter les bases d'une plate-forme conjointe pour étudier le nouvel avion de combat après le Rafale et l'Eurofighter.

Il s'agit, selon des informations de source industrielle en Europe, de la constitution d'un *« joint-venture »* entre les deux constructeurs européens qui sont capables de mener jusqu'à son terme, et en toute autonomie, le développement d'un avion de combat et qui sont, pour le moment, des concurrents directs sur le marché si l'on oublie un programme conjoint, mais déjà très ancien, l'avion franco-britannique Jaguar.

Une société détenue à parts égales par Dassault-Aviation et par BAe serait chargée d'étudier la conception d'un avion qui, compte tenu de l'existence du Rafale (dans l'armée de l'air et dans l'aéronavale françaises) et de l'Eurofighter ED-2000 (dans les flottes de combat du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Espagne), ainsi que de leur modernisation à mi-vie, n'entrerait pas en service avant 2020-2030.



Après avoir beaucoup monté par des rumeurs de rapprochements, l'action Dassault a reperdu 15 % depuis deux mois.

Cet accord met en forme et officialise un projet qui a commencé d'apparaître fin 1995 et qui a pour ambition de rapprocher les personnels des bureaux d'études, de part et d'autre de la Manche, au point que, déjà, au sein de ces deux entreprises, une « cellule » de quelques dizaines d'ingénieurs et de techniciens se consacre à des travaux de recherches préparatoires, très en amont, sur les technologies et les matériaux nécessaires pour définir les caractéristiques du nouvel avion.

A plusieurs reprises, le gouvernement français a fait valoir que le programme Rafale était sans doute le dernier susceptible d'être réalisé sur le plan national, en raison de son coût probable de 200 milliards de francs étalé sur une vingtaine d'années et tous investissements confondus pour 294 exemplaires. Le prochain projet devrait se faire à partir d'une entente européenne, qui obligera les états-majors à proposer des concepts d'emploi communs – donc, des performances comparables d'une armée à l'autre – et les industriels impliqués à partager leurs compétences.

J. I.

La moralisation des ventes d'armes reste un vœu pieux

« MAIS tout le monde verse des commissions », s'était exclamé, un jour, Serge Dassault devant des interlocuteurs belges. Cette confidence, à défaut d'être une confession, le PDG de Dassault Aviation ne l'a pas réitérée devant un juge d'instruction belge pour qu'elle ne soit pas interprétée comme un aveu à charge. Il aurait pu ou dû ajouter que c'est la pratique à la condition de ne pas se faire prendre.

Car, dans le domaine des ventes d'armes, comme dans celui de bien d'autres secteurs de gros équipements civils, par exemple dans le BTP, les commissions sont monnaie courante. Et, chacun pour ce qui les concerne, les gouvernements ont pris l'habitude de fermer les yeux sur des pratiques dont ils ont officiellement connaissance, voire qu'ils encadrent à travers toute une gamme de procédures depuis des décennies . Il n'y a pas de grands contrats internationaux, en effet, sans versement de rétributions diverses et parfois élevées, sous une forme ou sous une autre, à leurs signataires étrangers ou à des intermédiaires haut placés et censés, à tort ou à raison, avoir facilité la transaction en cause.

En France, la quasi-majorité des commissions à l'exportation, notamment dans l'armement, sont identifiables et identifiées, c'est-à-dire que des administrations publiques – la défense, l'économie et les finances, les douanes, voire Matignon, pour s'en tenir aux principaux services de l'Etat impliqués dès la prospection commerciale d'un client – sont amenées à tolérer, superviser et à enregistrer tout ou partie de ce qu'on appelle des *« pots-de-vin »* et que d'aucuns baptisent pudiquement les *« frais commerciaux extérieurs »*. Dans ces cas répertoriés, l'Etat agit au travers des procédures en usage à la Compagnie française d'assurance du commerce extérieur (Coface), qui couvre les risques politico-commerciaux encourus par un exportateur et qui garantit des prêts bonifiés, et, par le biais d'offices dits de commercialisation, qui sont dans les mains des industriels patentés et qui sont autant de sociétés-écrans comptables en matière de vente et de service après-vente.

Ce qui ne signifie pas qu'il n'existe pas de commissions non avouées, sous des formes les plus inattendues, à commencer par des opérations en nature telles que la prise en charge des frais de scolarité des enfants, la cession gratuite d'un avion d'affaires, des prêts à peine ou pas du tout rémunérés pour favoriser des investissements – immobiliers dans la plupart des cas – étrangers au contrat initial ou des placements par prête-noms interposés dans des pays connus pour être des *« paradis fiscaux »* ou pour leur capacité à *« blanchir l'argent sale »*. En la matière, l'imagination des vendeurs et des acheteurs est illimitée.

ENTRE 5 ET 15 % DU MARCHÉ

Difficile à apprécier dans sa globalité, le montant de ces commissions peut varier entre 5 et 15 % du marché, dépasser ce dernier seuil dans le cas de contrats stratégiques et atteindre, a-t-on dit, entre 40 et 45 % pour des négociations exceptionnelles comme la vente d'avions de combat britanniques à un Etat moyen-oriental. Il est vrai, en la circonstance, qu'il arrive que des clients réclament des compensations au profit des économies locales – un engagement ferme du vendeur à créer des emplois ou à encourager l'accès à des technologies dans des domaines sans rapport avec le produit de départ – et que ce qui s'apparente en quelque sorte à du troc engendre à nouveau le versement de pots-de-vin supplémentaires.

Les analystes des services français de renseignement avaient cru pouvoir avancer, lors d'études sur le commerce extérieur au milieu de la décennie 90, que, toutes activités confondues, civiles et militaires, les entreprises françaises exportatrices, à l'époque, avaient versé quelque 10 milliards de francs de commissions plus ou moins déclarées.

Une fois inscrits dans la police propre au contrat, les *« frais commerciaux extérieurs »* profitent aux donneurs d'ordres et aux intermédiaires. Chez le client, autant que chez le vendeur. Le client fait généralement l'avance à la commande. Il en récupère une partie, l'essentiel, selon les experts, pour ses fins privées. Ce qui n'est pas ristourné est cédé au vendeur qui *« remercie »* qui de droit en France, sans oublier la *« filière »* qui l'a assisté.

En Occident, et d'abord aux Etats-Unis, apparaît un mouvement qui vise à réglementer la pratique de ces dessous-de-table, lesquels, sans être tout à fait illicites, perturbent un jeu du commerce international pourtant réputé n'être pas particulièrement angélique.

Les pays membres de l'Union européenne ont élaboré, au début de cette année, un code dit de *« moralisation »* de leurs ventes d'armes qui est encore loin d'être parfait, puisqu'il n'est pas aussi contraignant dans les faits que prévu à l'origine. Ce code a pour ambition d'instituer une *« transparence »* dans les transferts à des Etats tiers de technologies militaires, en s'appuyant sur une série de critères communs tels que le respect des droits de l'homme, la stabilité intérieure du pays client, le maintien des grands équilibres régionaux, la lutte antiterroriste et le risque de détournement interne ou de réexportation illégale des produits.

Parallèlement, en Europe, l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) a rédigé une convention sur la lutte contre la corruption d'agents publics étrangers dans les transactions commerciales internationales. La France a signé ce document qui rend passible de poursuites pénales tout versement de commissions à un fonctionnaire étranger. Les partis politiques sont exclus de l'accord que la France a choisi de commencer à appliquer en abrogeant, probablement en 1999, la déduction fiscale, par les entreprises, de leurs pots-de-vin.

Jacques Isnard

هكذا من الأصل

Atlanta confie la gestion de son eau à la Lyonnaise

Le contrat signé avec la ville géorgienne représente la plus grande privatisation de ce type aux Etats-Unis et pourrait servir d'exemple à d'autres agglomérations nord-américaines

Le groupe Suez-Lyonnaise des Eaux a remporté l'appel d'offres international lancé par la municipalité américaine d'Atlanta pour la production, la distribution et la facturation de son réseau d'eau potable. Atlanta est la première très grande ville nord-américaine à déléguer au secteur privé la gestion de son eau potable. La filiale américaine de Suez-Lyonnaise des Eaux l'a emporté face à quatre concurrents, dont deux autres groupes français. La décision d'Atlanta de confier à un groupe privé la gestion de son réseau d'eau potable pourrait inspirer d'autres grandes villes. *Jusqu'en 1997, des dispositions fiscales contraignantes bloquaient ce type d'opérations.* Mais désormais ces barrières sont levées, ce qui entraîne une redistribution des cartes dans un secteur très morcelé. On ne compte pas moins de *50 000 compagnies d'eau aux Etats-Unis* mais les opérateurs privés ne couvrent les besoins que de 15 % des Américains.

LE GROUPE Suez-Lyonnaise des eaux a annoncé, mardi 1er septembre, avoir remporté, le 28 août, l'appel d'offre international lancé par la municipalité américaine d'Atlanta pour la production, la distribution et la facturation de son réseau d'eau potable. Selon Thierry Bourbié, directeur général adjoint de l'eau, chargé de l'international, Atlanta – qui compte 1,5 million d'habitants – est la première très grande ville nord-américaine à déléguer au secteur privé la gestion de son eau potable. Ce contrat revêt donc une importance politique autant qu'économique.

Sur le plan financier, la ville d'Atlanta dépense actuellement 43,3 millions de dollars par an (environ 260 millions de francs) pour la gestion de son eau potable. United Water Services, la filiale américaine de Suez-Lyonnaise des Eaux l'a emporté face à quatre concurrents – dont la Générale des eaux (Vivendi) et la Saur (filiale de Bouygues) – en proposant de ramener le coût de cette gestion à 23,5 millions de dollars (soit 141 millions de francs) par an. *« Cette différence s'explique par une plus grande efficacité dans la gestion du système et par une réduction des effectifs que nous allons négocier avec les syndicats. Aujourd'hui, 535 personnes sont employées dans ce service. Ce nombre va fortement diminuer »*, reconnaît M. Bourbié. L'entreprise peut également s'engager à réduire les coûts car la municipalité lui confie la gestion de l'eau durant plusieurs années.

> Le marché américain de la distribution d'eau et de l'assainissement est particulièrement prometteur. Evalué à 40 milliards de dollars, il était jusqu'à présent très atomisé

Ce point crucial est encore en cours de négociation mais le contrat portera sur dix ou vingt ans. *« L'idée est qu'il porte sur vingt ans mais Atlanta décidera dans les jours qui viennent si le contrat retient d'ores et déjà cette durée ou dix ans renouvelables »*, précise M. Bourbié. Après avoir remporté des contrats de gestion de l'eau potable ou de l'assainissement des eaux usées à Milwaukee, San Antonio, Gary, et Indianapolis, United Water Services, qui réalise désormais, un chiffre d'affaires de 140 millions de dollars serait désormais le principal opérateur privé dans le domaine de l'eau, au coude à coude avec un groupe français : Vivendi (ex-Générale des eaux).

Pour ces groupes, le marché américain de la distribution d'eau et de l'assainissement est particulièrement prometteur. Evalué à 40 milliards de dollars, il était jusqu'à présent très atomisé puisqu'on dénombre pas moins de 50 000 compagnies d'eau. Si 20 000 sont municipales, les compagnies privées, quantitativement plus nombreuses, ne desservent que 34 millions d'habitants, soit 15 % des Américains. A titre de comparaison, en France les opérateurs privés détiennent 85 % du marché de la distribution d'eau potable. Dans le domaine de l'assainissement, le poids du privé est encore plus marginal puisque plus de 95 % du marché reste traité par des sociétés municipales. Jusqu'en 1997, les collectivités américaines n'avaient pas le droit de passer des contrats de plus de cinq ans pour céder au secteur privé des installations qui avaient reçu des subventions publiques. Le délai était trop court pour que les opérateurs privés puissent rentabiliser leurs investissements.

En mai 1997, de nouvelles dispositions fiscales ouvrent la voie à des contrats de gestion déléguée allant jusqu'à vingt ans, ce qui laisse désormais le champ libre aux opérateurs privés. Or, d'après une étude de l'Agence pour la protection de l'environnement, les besoins en infrastructure dans le domaine de l'eau sont estimés à plus de 138 milliards de dollars dans les vingt prochaines années dont 49 milliards pour l'assainissement et le stockage.

Les grandes villes ont donc de plus en plus tendance à déléguer la gestion de l'eau au secteur privé. Après Indianapolis, qui a confié l'assainissement des eaux usées au privé, puis Atlanta qui, pour le moment, n'a délégué que sa gestion de l'eau potable, Chicago devrait, à son tour, lancer dans les prochaines semaines un appel d'offres international.

Frédéric Lemaître

Hausse du chiffre d'affaires semestriel

Le groupe Suez-Lyonnaise des eaux a enregistré une hausse de 9 % de son chiffre d'affaires consolidé au 1er semestre de 1998, à 99,319 milliards de francs, contre 91,079 milliards un an plus tôt, a-t-il annoncé le lundi 31 août. Les métiers centraux (énergie, eau, propreté, communication) ont progressé de 14,2 %, à 60,860 milliards de francs, contre 53,274 milliards au premier semestre de 1997.

***Les autres activités* (construction, services financiers, participations financières, industrielles et immobilières) n'ont progressé que de 1,7 %, à 38,459 milliards (contre 37,805 milliards). 33 % de l'activité des métiers centraux a été réalisée à l'international (hors France et Belgique), contre 25 % un an plus tôt, souligne le groupe. 60 % du chiffre d'affaires total a été réalisé hors de France.**

De minuscules ballons de football en caramel

Nous publions une série d'articles, illustrés par Jacques Valot, sur les produits mythiques qui traversent les modes et les époques.

PRODUITS MYTHIQUES

C'ÉTAIT SI SIMPLE, qu'il suffisait d'y penser : ajouter un support, un petit bâtonnet d'abord en bois, puis en plastique (plus hygiénique) à de gros caramels ronds. De quoi permettre, à peu de frais, aux enfants gourmands de les sucer sans s'en mettre plein les mains. Les Chupa Chups étaient nés. C'était en 1958. Quarante ans plus tard, 40 000 millions de Chupa Chups ont été vendus dans le monde entier.

Leur astucieux créateur, le Catalan Enric Bernat, n'était pas, il est vrai, à proprement parler *un novice dans l'art de la confiserie*. Déjà son grand-père, Josep Bernat, confiseur de son état, passait pour celui qui avait fabriqué les premiers bonbons caramélisés, commercialisés en Espagne, lorsque le sucre blanc fut devenu une denrée habituelle dans la péninsule, au milieu du siècle dernier.

Une bombe lancée sur Barcelone par l'aviation franquiste à la fin de la guerre civile détruisit le magasin familial. Mais l'un des six enfants Bernat, Roma, fit entrer son fils Enric, déjà familiarisé avec le monde bancaire au cours d'une courte et peu concluante expérience précédente dans une *entreprise d'alimentation et confiserie*, amie de la famille. En trois ans, ce dernier passa d'apprenti à secrétaire général et finit même par se mettre à son compte en 1950, ouvrant comme son grand-père une petite confiserie à Barcelone, vendant de l'horchata (*Le Monde* du 8 août) l'été, des tourons l'hiver. Quatre ans plus tard, ce fut la chance de sa vie : il prit la gérance d'un groupe alimentaire en crise, dans les Asturies, en imposant qu'en cas de redressement de l'entreprise dans les deux ans, il récupérerait pour son usage personnel 50 % des gains et des actions. Ainsi fut fait : en 1956, Enric Bernat se retrouva avec la moitié des 4 millions de pesetas de bénéfice *effectués par le groupe*.

Il avait l'argent, ne manquaient plus que les idées. Un accord avec une firme de consultants française allait les *lui donner* : en effet, il ressortait d'une étude que ceux qui consommaient le plus de caramels et de bonbons en Espagne étaient les moins de 16 ans, alors qu'il n'existait, dans ce pays, aucun produit créé particulièrement à leur intention. Le concept du caramel à bâtonnet était né. Les premiers, inspirés par les *pirulíes* cubains de forme conique, furent sphériques et baptisés « Gol », car ils faisaient penser à de minuscules ballons de football. Plus tard on les appela « Chups », et pour finir, ce sont, paraît-il, les consommateurs *eux-mêmes qui insistèrent pour les* appeler Chupa Chups en 1958, influencés par la publicité à la radio qui disait *« Chupa (suce) un caramel, chupa Chups »*.

Les années qui suivirent furent celles de l'explosion. Enric Bernat, propriétaire de la totalité de son entreprise, décida de perfectionner son produit, d'en faire une gourmandise de qualité. Publicité, production, distribution, rien *ne fut négligé. On alla même*, en 1969, jusqu'à payer à prix d'or l'inspiration du divin Salvador Dali qui crayonna le logo bien connu, en forme de marguerite, *qui recouvre tous* les Chupa Chups.

Si, en 1970, 90 % des Chupa Chups se vendaient en Espagne, la tendance s'est aujourd'hui inversée. Le groupe qui, en 1997, annonce un chiffre d'affaires de 63 300 millions de pesetas (environ 1,3 milliard de francs), est présent dans 164 pays où il vend quatre milliards par an de Chupa Chups. Des usines existent en Espagne, en France, en Russie, en Chine et au Mexique. De nouvelles devraient, en principe, voir le jour en Inde en 1999 et au *Brésil en l'an 2000. Une image internationale* renforcée par tous ceux du *star system* qui, de Ronaldo à Harrison Ford en passant par Madonna, ou les Spice Girls, furent surpris par la caméra, le célèbre bâtonnet à la main. Pour ne rien dire de l'équipe de cosmonautes russes de la station spatiale Mir qui tuèrent le temps à coup de Chupa Chups.

Certes, de nouveaux produits sont nés, notamment des œufs au chocolat-surprise, ou des mini-bonbons à la menthe anti-carie dentaire, mais Chupa Chups reste le fétiche du groupe. Décliné en cinquante saveurs, *dont les plus inattendues, de coca à lichi ou* kiwi, les Chupa Chups de la fin des années 90 sont décidément plus ludiques. Il en existe qui font stylo, d'autres qui fredonnent des airs musicaux, d'autres encore qui recèlent une *autre* friandise surprise. Enfin, consécration pour le fondateur, Enric Bernat, qui voulait que son Chupa Chups transcende les âges et les frontières, un club d'adeptes est né il y a deux ans. Ses membres ont battu les lecteurs de *Tintin* qui allaient de « 7 à 77 ans » : ceux-là ont entre 1 et 90 ans.

Marie-Claude Decamps

PROCHAIN ARTICLE : Carambar

La Bourse de Paris victime de problèmes techniques

LE SORT s'acharne contre la Bourse parisienne. Lundi 31 août, pour la deuxième fois en l'espace de quelques semaines, les cotations ont été retardées à la Bourse de Paris. Le 12 août, la panne n'avait duré qu'une quinzaine de minutes, mais cette fois, les écrans dans les salles de marchés sont restés noirs pendant plus d'une heure et quart. Lundi, quelques instants avant l'ouverture officielle de la Bourse de Paris, *la Société des Bourses françaises* (SBF) a eu la mauvaise surprise de constater que les informations qu'elle transmettaient aux opérateurs financiers étaient celles de la précédente séance du vendredi 28 août !

La panne n'a rien à voir avec les séances agitées que connaissent les *places boursières depuis le* déclenchement de la crise financière russe. Selon les premiers résultats de l'enquête, la panne serait intervenue à 4 heures 17 du matin, dans la nuit de dimanche à lundi. Elle n'aurait pas été repérée immédiatement par les personnes chargées de la maintenance du système. A ce moment-là, la Bourse était fermée mais réalisait son premier test en vue du passage à la monnaie unique européenne. La Bourse a prévu de réaliser trois essais de ce type d'ici le grand week-end du basculement de l'ensemble des cotations en euro à la fin de l'année. Vu l'importance de la manœuvre, on peut s'étonner que plus de quatre heures aient été nécessaires pour détecter un dysfonctionnement !

MAUVAIS EFFET

Du côté de la SBF, on minimise la portée de l'incident : *« L'engagement de disponibilité du système est de 99,5 % et il a été respecté dix mois sur les douze derniers »*. Le système NSC (Nouveau système de cotation) est entré en fonction en 1995, mais il n'a été étendu aux produits dérivés qu'au début 1998. Déjà, cette extension avait entraîné des perturbations sur le traitement des actions en janvier et en mars.

Ces incidents, aussi exceptionnels soient-ils, sont du plus mauvais effet alors que la SBF s'enorgueillit d'avoir un des systèmes de cotations les plus performants du monde.

Joël Morio

COMPTOIRS MODERNES

Résultats consolidés du 1er semestre 1998

	En millions de francs	Evolution 98 / 97 en %
• *Chiffre d'affaires* H.T.	17 898	+ 15,3
• Bénéfice courant	605	+ 29,4
• Bénéfice net, avant amortissement des survaleurs	297	+ 16,3
• Bénéfice net, part du Groupe après amortissement des survaleurs	244	+ 12,5

Hors la prise en compte de la société PG, consolidée intégralement depuis le 01/01/98, la progression des ventes serait de 9,2 %, celle du bénéfice courant de 25,4 % et le bénéfice net consolidé part du Groupe après amortissement des survaleurs s'élèverait à 251 millions de francs (+ 15,7 %).

Rapprochement avec CARREFOUR

Le Conseil d'Administration des Comptoirs Modernes réuni le vendredi 28 août 1998 a approuvé l'OPA/OPE amicale proposée par Carrefour sur les titres Comptoirs Modernes.

Cette opération permettra à Comptoirs Modernes de s'unir à un grand groupe international, partenaire de Comptoirs Modernes depuis 1972 pour accélérer son développement à l'étranger et bénéficier de toutes les synergies entre hypermarchés et supermarchés.

Les actionnaires représentés au Conseil d'Administration ont décidé d'apporter leurs titres à l'opération.

stoc SUPERMARCHÉ

La justice américaine s'attaque à l'industrie allemande

APRÈS LES BANQUES suisses, *allemandes, les* assureurs européens et l'allemand Degussa (qui a fabriqué le Zyklon B utilisé dans les chambres à gaz), des fleurons de l'industrie allemande sont à leur tour pointés du doigt. BMW, Daimler-Benz, Audi, Volkswagen, Siemens, Krupp, MAN, Leica..., pas moins de douze groupes sont poursuivis par la justice américaine, au nom des personnes contraintes au travail forcé dans leurs établissements sous l'Allemagne nazie. Cette plainte en nom collectif a été déposée auprès du tribunal fédéral de Brooklyn (New York) par l'avocat allemand Michael Witti et d'autres avocats, dont l'Américain Ed Fagan, connu pour mener les accusations contre plusieurs banques et compagnies d'assurances. La plainte pourrait être étendue à d'autres entreprises.

Il est encore très difficile de connaître l'ampleur des sommes réclamées. Mais Michael Witti indique que plus de deux millions de personnes ont été contraintes au travail forcé dans ces établissements sous l'Allemagne nazie. Chacun des plaignants souhaite environ 75 000 dollars de dédommagements. Pour l'heure, seulement des dizaines de milliers d'entre eux ont été indemnisés alors que le nombre de travailleurs forcés employés pour remplacer les hommes envoyés sur le front russe est estimé par les historiens à plus de 7 millions de personnes. L'Etat allemand, souvent saisi sur cette question, a maintes fois rappelé que plus de 100 milliards de marks ont été versés *aux victimes du nazisme*. Et se dit assez réticent à faire plus.

Pour les victimes, les sommes versées sont nettement insuffisantes. Elly Gross, l'une des survivantes, âgée de soixante-neuf ans, raconte comment elle avait été *« sélectionnée »* pour travailler dans une usine Volkswagen, dès son arrivée au camp d'Auschwitz en avril 1944. Mme Gross, qui peignait des carrosseries douze heures par jour, n'a appris que par la suite qu'elle avait travaillé pour le fabricant de voitures. Deux tiers des employés du constructeur automobile allemand pendant la deuxième guerre mondiale étaient des travailleurs forcés, indique un travail de recherche mené pendant plusieurs années, avec le soutien de Volkswagen, par l'historien Hans Mommsen, cité par l'AFP. Déjà mis à l'index par une plainte déposée auprès du tribunal de Newark (New Jersey), deuxième du genre en deux jours, Volkswagen pourrait indemniser l'ensemble des travailleurs forcés encore en vie, employés dans ses usines sous le IIIe Reich, selon l'hebdomadaire *Der Spiegel* paru lundi. Le conseil de surveillance du groupe doit examiner le 11 septembre les modalités des indemnisations.

DISCRÉTION

« Volkswagen reconnaît la triste réalité des nombreuses personnes qui ont été forcées de travailler pour presque toutes les compagnies allemandes durant la guerre », a indiqué un communiqué de Volkswagen Etats-Unis. Mais *« le Volkswagen d'aujourd'hui a été créé après la guerre »*, ajoute le constructeur. Or Ferdinand Piech, aujourd'hui président du groupe, est le petit-fils de Ferdinand Porsche, le père de la Coccinelle, et le fils du directeur général de l'usine Volkswagen pendant la guerre !

Les autres entreprises restent discrètes. MAN a démenti avoir contraint des personnes au travail forcé dans ses usines durant la période nazie. *« Le prédécesseur de MAN, GHH (Gutehoffnungshuette), n'a pas fait travailler de personnes internées dans des camps de concentration durant la période nazie »*, a précisé à l'AFP un porte-parole de la compagnie allemande. Siemens a rappelé avoir déjà versé, au début des années 60, 7,5 millions de marks pour les anciens travailleurs forcés. Ils sont prêts à abonder à des fonds, mais renvoient souvent la balle du côté des pouvoirs publics.

Pascale Santi

هكذا من الاصل

L'avenir de la radio française au Proche-Orient est sur la FM

Depuis deux ans dans le giron de RFI, Radio Monte-Carlo Moyen-Orient redresse son audience au Liban et en Syrie. Mais seul le passage en modulation de fréquence, freiné par les Etats, permettrait de résister à la concurrence croissante

DEUX ANS après la prise de contrôle de Radio Monte Carlo Moyen-Orient (RMC-MO), station arabophone créée en 1972 et gérée jusqu'en novembre 1996 par la Sofirad, Radio-France Internationale (RFI) a rendu publics, cet été, des résultats d'audience très positifs de cette radio en Syrie et au Liban. Ces études, réalisées respectivement en mars et en mai, sont les premières depuis le lancement de la nouvelle grille de RMC-MO, en octobre 1997. En Syrie, le sondage Stat-Ipsos crédite la radio française de 14,2 % d'audience cumulée veille ; elle serait ainsi la deuxième radio du pays, loin devant ses concurrentes internationales, la BBC (7 %) ou Voice of America (0,1 %). RFI s'enorgueillit d'une forte progression par rapport à la précédente enquête, réalisée en 1994 (9,3 %). Au Liban, RMC-MO est la première radio internationale avec 8,6 % d'audience contre 5,2 % à la BBC ; en 1995, Stat-Ipsos la créditait de 5,6 %.

Ces chiffres d'audience ne peuvent que satisfaire les directions de RFI et de RMC-MO après les critiques qu'avait suscitées le plan de restructuration de la radio de 1997 (*Le Monde* du 20 septembre 1997). Sont-ils les prémices d'un redressement durable de l'audience du média français dans cette région du monde, après une longue période d'érosion, accentuée depuis la guerre du Golfe par l'explosion des radios arabes ? *« La déconfiture des ondes françaises est survenue au moment stratégique où les concurrences anglo-saxonne et saoudienne procédaient à leur redéploiement planétaire »*, souligne René Naba, dans un livre intitulé *Guerre des ondes, guerre des religions*. Ce journaliste, spécialiste des questions du Proche-Orient et ancien conseiller du directeur général de RMC-MO de 1989 à 1994, déplore que la France, naguère acteur majeur de la communication dans la région, n'ait pas su décrypter à temps la nouvelle donne médiatique proche-orientale, pour se retrouver aujourd'hui *« à l'arrière-ban des grands pays occidentaux »*.

INVESTISSEMENTS SAOUDIENS

« La France devrait sortir [...] *du faux sentiment de confort que lui procure le maintien dans l'audiovisuel de structures de type colonial, entreprendre sans retard une œuvre de réhabilitation de ses ondes et décomplexer d'une manière générale ses rapports avec le monde arabo-musulman »*, écrit M. Naba dans un ouvrage documenté, mais qui prend parfois des allures de pamphlet. Les derniers sondages concernant l'audience de RMC-MO ne sont pas de nature à modifier son analyse. Il préfère les comparer à ceux de 1985 et de 1991. A cette époque, RMC-MO dépassait la barre des 10 % d'audience au Liban. *« En Syrie*, commente-t-il, *RMC-MO a perdu plus de la moitié de ses auditeurs en sept ans. »* La direction des études de RFI estime que la vague de février 1991 n'était pas représentative en raison de la guerre du Golfe. René Naba pense au contraire que les résultats de 1994-1995 ont souffert des scandales judiciaires auxquels le PDG et le directeur général de RMC-MO avaient été mêlés.

L'écart tend à se resserrer entre RMC-MO et la BBC, l'influence des deux étant, de surcroît, fortement concurrencée par l'émergence de radios arabes transfrontalières, émanations de groupes audiovisuels arabes dont l'ambition, selon la thèse de René Naba, serait *« d'aseptiser les ondes de toute pollution antisaoudienne »*. Alors que la guerre des ondes redouble d'intensité en Méditerranée, le journaliste regrette *« la frilosité de la politique française »* et *dénonce les pratiques qui sont*, selon lui, responsables du déclin : multiplication des structures, incompétence des dirigeants, connivences locales et fonctionnement clanique, évaporation étrange des recettes publicitaires, etc.

Le tableau est noir, mais c'était *précisément pour remédier à certains* handicaps, comme la dispersion des moyens, que RMC-MO est entré dans le giron de RFI. La greffe a-t-elle donné tous les résultats espérés ? Les effets de synergie entre la rédaction de RMC-MO, le service arabophone de RFI et le service en français de RFI opérant à destination du monde arabe tardent à se faire sentir. Sans doute seraient-ils facilités par l'installation de RMC-MO à la Maison de la radio, mais le déménagement a été à nouveau reporté à la mi-novembre. Les prévisions de recettes publicitaires – quasi inexistantes ces dernières années – restent pessimistes depuis que la régie a été confiée à la firme saoudienne Tihama. La radio française *devra donc continuer à louer* des tranches horaires aux Américains de *TWE. Le* zèle prosélyte de cette radio méthodiste agace localement mais RMC-MO en tire un loyer annuel de 10 millions de francs.

Restent les bons résultats d'audience *au Liban et en Syrie*. Seront-ils suffisamment convaincants, au moment où débutent les grandes manœuvres pour le renouvellement du mandat du président de Radio-France Internationale, Jean-Paul Cluzel, qui arrive à échéance en janvier 1999 ? Les responsables français de l'audiovisuel extérieur font valoir que le contexte a changé depuis la création de RMC-MO, il y a un quart de siècle, dans un quasi-désert médiatique. Le nombre des radios y a été multiplié par cent. Dans ces conditions, estiment-ils, la radio française, désormais banalisée et concurrencée, devrait se réjouir de scores entre 8 % et 15 %.

Tous s'accordent : il serait vain d'espérer un redressement spectaculaire de l'audience de RMC-MO dans un paysage modifié par l'avènement de la modulation de fréquence. Le doublement de la puissance de l'émetteur en ondes moyennes de Chypre, en janvier, ne peut concurrencer l'impact des stations locales pour lesquelles il faut arracher, une à une, des autorisations. Seul un réseau de stations FM pourrait compenser, dans l'avenir, l'inexorable reflux des ondes moyennes. RFI a installé *sa première station* FM à Amman (Jordanie) à l'automne 1997. *Des négociations sont en cours* pour une implantation au Qatar. *Mais* elles achoppent à Beyrouth, au Caire ou encore à Damas, où Radio-Orient, de Rafik Hariri, se taille la part du lion. Parfois, c'est la législation locale qui empêche une radio étrangère de s'implanter. Souvent, c'est la volonté politique qui fait défaut. C'est donc au prix d'un pugnace travail diplomatique *que* la France peut espérer préserver sa voix, *via* la FM, dans cette région du monde.

Jean-Jacques Bozonnet

★ *Guerre des ondes, guerre des religions*, de René Naba, éditions L'Harmattan, 172 pages, 95 francs.

Au Maghreb, un phénomène similaire pour la télé

Au Maghreb, on estime qu'un tiers de la population regarderait des chaînes françaises. La Tunisie est couverte par France 2 en hertzien, les Algériens captent les chaînes généralistes par satellite et, au Maroc, les paraboles fleurissent tandis que le nombre des abonnés à Canal Horizons et TPS progresse. Mais le paysage télévisuel subit la *même métamorphose que celui de la radio* avec l'explosion des chaînes étrangères, notamment d'origine saoudienne. *Faute de pouvoir boucler un tour de table pour créer une* chaîne française en arabe, la France entend favoriser la montée de chaînes thématiques sur les bouquets satellitaires de la région, encourager le doublage de certains programmes en arabe et la mise en place de décrochages régionaux par le biais de partenariats.

Havas dément finaliser le rachat du « Nouvel Eco »

LE GROUPE HAVAS, propriétaire de *L'Expansion*, dément être dans une *« phase de finalisation »*, en vue d'une reprise du *Nouvel Economiste*. *« Il n'y a pas de négociations et notre intérêt est tiède pour l'opération »*, affirme au *Monde* Eric Licoys, PDG d'Havas. Selon *La Tribune* du 1er septembre, le groupe Expansion étudie la fusion des deux bimensuels économiques, qui affichaient, en 1997, une diffusion totale payée de 70 153 exemplaires pour *Le Nouvel Economiste* et de 138 738 exemplaires pour *L'Expansion*, selon Diffusion contrôle. Depuis plusieurs mois, le groupe Expansion ne cachait pas son intérêt pour son concurrent, mais pas à n'importe quel prix. *« Dans les zones de prix de 35 à 40 millions de francs, nous ne sommes pas candidats »*, affirme-t-on chez Havas. Selon *La Tribune*, les discussions portent sur une transaction de 20 à 25 millions de francs.

Le Nouvel Economiste avait déposé son bilan pendant l'été 1996, et avait été repris par l'ancien patron de *La Tribune* Georges Ghosn, dont le dossier avait été préféré par le tribunal de commerce de Nanterre à celui de Pierre Bergé.

Le groupe Expansion n'avait pas alors été candidat au dossier. Georges Ghosn a fait adopter à l'hebdomadaire le rythme bimensuel *de L'Expansion*. Depuis, *Le Nouvel Economiste*, en situation déficitaire, a connu une certaine instabilité dans son capital, puisque les deux actionnaires d'origine, Michel Reybier et Claude Sollarz, ont abandonné M. Ghosn, avant d'être remplacés par le groupe Canval industries.

CanalSatellite complète son offre interactive

Le bouquet numérique de Canal Plus approche du million d'abonnés

MÊME s'il n'est pas encore question de valider son bulletin de Loto ou sa grille de PMU confortablement installé devant sa télé, le commerce à la télévision franchit une nouvelle étape. Lors de la conférence de rentrée de CanalSatellite, lundi 31 août, les responsables du bouquet numérique français ont esquissé ce que deviendra l'interactivité à la télévision au cours des prochains mois. *Le million d'abonnés au bouquet* numérique développé par Canal Plus (915 000 à la fin juin) *devraient pouvoir*, dès le 28 septembre, préparer un week-end, acheter des casquettes aux couleurs de la Juventus ou des disques à partir de leur télécommande. Les responsables du bouquet tentent de faciliter la navigation et la convivialité des abonnés alors que l'offre télévisuelle se complexifie.

Le développement d'une plateforme interactive, semblable à ce que l'on peut voir sur Internet, a été nécessaire. La télévision présente toutefois l'avantage d'offrir, à la différence du Web, des images animées de qualité. Les abonnés pourront, à partir du 17 septembre, *surfer sur les différentes chaînes, utiliser* les jeux, écouter la radio ou regarder un match de football à la demande en passant d'un programme à l'autre, en se connectant à la nouvelle chaîne, C Sat, ou en passant par la nouvelle mosaïque interactive. Déjà, 80 % des abonnés à CanalSatellite déclarent utiliser une fonction interactive, principalement sur les chaînes Météo, Demain et sur le Kiosque.

Conçue par l'agence Gédéon et développée par Canal Plus, la mosaïque interactive permet, en déplaçant un curseur rouge, de parcourir les soixante chaînes en prenant connaissance du titre et des horaires du programme en cours dont on entend également le son. Parallèlement, C Sat informe vingt-quatre heures sur vingt-quatre les abonnés en diffusant des bandes-annonces et en décryptant le fonctionnement des différents services. A cette fin, trois comédiens – Anne-Lise, *Jacques et Valérie* – *seront en permanence* à l'image, *« pour chouchouter »* les téléspectateurs, selon la chaîne.

CanalSatellite se transforme également en galerie commerciale (Forum Boutique). Le principe d'un achat en ligne payé par carte bancaire – la sécurisation des transactions ayant permis à la chaîne d'obtenir l'agrément du GIE Carte bancaire dès 1996 – et livré le lendemain par UPS a été testé sur la chaîne Spectacle. Une vingtaine d'achats (principalement des disques, billets de spectacle et livres) étaient effectués chaque *jour sur cette chaîne qui a cessé d'émettre le 30 juin*. Plutôt que de consacrer une chaîne au commerce en *ligne (télé-achat), les responsables de CanalSatellite* privilégient le modèle du « pas de porte » : un espace commercial *réservé* à chaque chaîne. Cette *stratégie* est calquée sur celle des fournisseurs d'accès à Internet comme AOL ou Wanadoo. Elle permettra à CanalSatellite, dont l'équilibre financier devrait être atteint courant 1999, de se rémunérer par une commission sur les ventes d'environ 5 %.

Florence Amalou

Marc Ladefroux nommé directeur par intérim du CFPJ

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION du Centre de formation et de *perfectionnement des journalistes (CFPJ) s'est réuni, vendredi* 28 août, pour entériner à la fois le départ de l'actuel directeur général du Centre, Dominique Cordelle, et la nomination de Marc Ladefroux, qui assurera un intérim de quatre mois. Dominique Cordelle, qui avait été nommé à la tête du CFPJ il y a un an et demi (*Le Monde* du 24 avril 1997), a quitté son poste pour convenances personnelles. Marc Ladefroux, consultant indépendant, était administrateur du CFPJ au titre de la Fédération nationale de la presse française (FNPF). Agé de quarante-trois ans, il a débuté en 1980 comme journaliste à la *Correspondance de la presse*, puis a travaillé au cabinet du ministre de la communication, Georges Fillioud, de 1984 à 1986, avant d'être directeur général adjoint de la Fédération nationale de la presse spécialisée (FNPS). Il a ensuite été secrétaire général d'*Investir*, puis du groupe Desfossés International.

Le CFPJ, principale école de formation initiale et continue des journalistes en France, a déposé son bilan le 22 mai devant le tribunal de grande instance de Paris. Celui-ci doit réexaminer sa situation le 18 septembre. A l'issue de la période de redressement judiciaire, le CFPJ devrait s'acheminer *« vers un plan de continuation ou de cession »*, indique un communiqué diffusé le 28 août, qui précise que *« les activités de l'école* [...] *se poursuivent normalement et* [que] *l'entreprise devrait enregistrer pour 1998 un résultat d'exploitation positif de l'ordre de 1 million de francs »*.

DÉPÊCHES

■ **AUDIOVISUEL : le commissaire européen à la concurrence,** Karel Van Miert, estime, dans le quotidien allemand *Handelsblatt* du mardi 1er *septembre*, que la création d'une super ligue *européenne de football soulèverait « des problèmes par rapport à la libre concurrence »*, notamment en cas de centralisation de la vente des droits de retransmission télévisée. – *(AFP.)*

■ **Le Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) pourrait organiser** davantage d'appels à candidature pour l'attribution des fréquences libres de télévision en régions. Une décision du Conseil d'Etat du 29 juillet, révélée par la lettre *Satellifax*, a invalidé le refus du CSA d'organiser il y a quatre ans un appel à candidature pour une télévision en Vendée. Selon le Conseil d'Etat, cette décision contrevient à la loi sur l'audiovisuel.

■ **PRESSE : l'éditeur allemand Springer lancera** le 11 octobre un nouvel hebdomadaire financier, *Euro am Sonntag*.

REPRODUCTION INTERDITE

EMPLOI

OFFRES

La chambre de métiers du Gers recrute

UN DIRECTEUR DU CENTRE DE FORMATION D'APPRENTIS

Responsable des activités pédagogiques du fonctionnement administratif du centre. Doit avoir le sens de l'organisation et des contacts. Profil : Titulaire Bac + 3. Expérience de la mise en place de projets pédagogiques. Expérience 5 ans d'enseignement.

Les candidatures doivent être adressées avant le 15 septembre 1998 à : Monsieur le Président de la Chambre de Métiers du Gers, *route de Mirande*, B.P. 1, 32001 AUCH CEDEX

STÉ PRODUCTION COSMÉTIQUE
(moins 10 pers.) rech. URGENT région Lyon

INGÉNIEUR CHIMISTE

Disponibilité, sens des responsabilités, conscience professionnelle sont des atouts appréciables.
Le candidat sera formé 3 mois en région parisienne.
Adresser CV, photo, prétentions sous réf. 9867 au Monde Publicité, 21 *bis*, rue Claude-Bernard, B.P. 218, 75226 Paris Cedex 05 qui transm.

Grande école de commerce (Lille) recherche :

UN RESPONSABLE DES RELATIONS INTERNATIONALES

Mission : animer et développer le réseau des universités partenaires en Europe, Amérique, Asie,...
Profil :
- Diplômé de l'enseignement supérieur (doctorat souhaité).
- Excellente maîtrise de l'anglais.
- Sens de l'organisation, autonomie, bon relationnel et goût pour le travail en équipe.
- Ouverture d'esprit et mobilité géographique.

L'aptitude à l'enseignement est souhaitée.

UN PROFESSEUR DE MARKETING

Mission : enseignement, recherche, conseil.
Profil : Doctorat de marketing ou expér, pédagogue, anglais courant, goût pour le travail en équipe.

Adresser lettre de motivation et CV au Monde Publicité sous référence 9866 - 21 bis, rue Claude Bernard - BP 218 - 75226 Parix Cedex 05

AMNESTY INTERNATIONAL Éditions Francophones cherchent TRADUCTEUR/RÉVISEUR EXPÉRIMENTÉ (H/F)

anglais français
30 h/semaine
Salaire 136 500 FF/an
Envoyer C.V. + lettre motivation
17, *rue du Pont-aux-Choux*
75003 PARIS

L'Institut universitaire de hautes études internationales, Genève, ouvre une inscription pour un poste de
PROFESSEUR ADJOINT DE DROIT INTERNATIONAL
Les candidats devront être en mesure d'enseigner et de diriger des recherches en droit international général avec une spécialisation dans un de ses domaines.
Conditions : doctorat, expérience de l'*enseignement, publications* substantielles, maîtrise *du français ou de l'anglais* avec connaissance de l'autre langue.
Entrée en fonction : 1er octobre 1999 *ou* à convenir.
Les candidatures doivent parvenir le 1er décembre 1998 au plus tard au Directeur de l'Institut universitaire de hautes études internationales
Rue de Lausanne 132
CH - 1211 Genève 21
(fax : + 41 22 731 27 77)
Le cahier des charges peut être obtenu à la même adresse.
Aucun dossier de candidature reçu après l'expiration de ce délai ne sera pris en considération.

DEMANDES

Ecrivain et cinéaste. Bac + 12 Arts & Lettres. USA-Europe bien visités. Angl./Esp. courant. Etudie ttes prop. Serge 01-40-36-60-36

Jne femme 27 ans, diplômée en maîtrise de gestion des ressources humaines et formation en organisation, avec expérience de 2 années *dans gd groupe* agroalimentaire recherche *poste* d'Assistante ressources humaines *sur région marseillaise et/ou aixoise.* Pour contact, écr. à Sylvie VARO *Bât j3, cité Douanière* 59, bd de Strasbourg, 13003 Marseille.

Pour vos annonces dans L'EMPLOI
Tél. : 01-42-17-39-33
Fax. : 01-42-17-39-25

هكذا من الأصل

AFFAIRES

INDUSTRIE

● **VALFOND : le groupe Valois, contrôlé par Michel Coencas**, a signé une lettre d'intention avec le groupe américain de fonderie Citation, en vue de la cession à ce dernier des 67,4 % détenus par Valois dans le groupe Valfond, déjà lié par un partenariat commercial avec Citation. Michel Coencas avait quitté la présidence de Valfond à la suite de ses multiples démêlés judiciaires.

● **ALCATEL : le PDG du groupe, Serge Tchuruk, a démissionné** du conseil d'administration d'Aerospatiale, en raison d'*« un conflit d'intérêt éventuel entre les activités spatiales d'Alcatel et le nouveau rôle d'Aerospatiale dans l'espace »*, à la suite du rapprochement d'Aerospatiale et de Matra Hautes Technologies, décidé par le gouvernement en juillet.

● **BOEING : le constructeur aéronautique américain va** racheter *jusqu*'à 15 % de ses propres actions, sur le marché ou lors de transactions négociées *(lire page 2)*.

● **FORD : le groupe automobile américain** a annoncé la suppression de 2 500 à 3 000 postes dans son usine de Genk, en Belgique, d'ici à l'an 2000, tout en confirmant un investissement de 650 millions de dollars sur ce site.

● **KIA MOTORS : la mise aux enchères du constructeur automobile coréen** en faillite a échoué, les quatre candidats, Ford, Samsung, Daewoo et Hyundai, ayant maintenu leurs exigences d'annulation des dettes.

● **ÉLECTRICITÉ : les compagnies britanniques Southern Electric et Scottish Hydro** ont annoncé, lundi 31 août, leur décision de fusionner pour créer la société Scottish and Southern Energy, contrôlée à 55 % par les *actionnaires de Southern Electric*.

SERVICES

● **CASINO : les hypermarchés Géant** vont commercialiser des cartes téléphoniques prépayées de téléphone français Omnicom, qui a obtenu le préfixe 5 pour vendre des services de téléphone.

● **SWISSCOM : la privatisation partielle de l'opérateur de** télécommunications suisse s'ouvrira le 16 septembre, la souscription d'actions devant se clôturer vers la mi-octobre.

● ***SNCF* : le trafic voyageurs de la compagnie ferroviaire a progressé de 8 % et le fret de 5 %,** au cours des sept premiers mois de l'année 1998, a indiqué lundi 31 août son PDG, Louis Gallois.

● **CAMPENON BERNARD-SGE : le groupe français de BTP a** conclu, via sa filiale allemande SKE, un contrat de 1,2 milliard de francs avec l'armée américaine, pour la gestion de l'entretien de son parc immobilier outre-Rhin.

FINANCE

● ***SALOMON SMITH BARNEY* : la maison de titres américaine a** annoncé lundi 31 août qu'elle avait enregistré sur les marchés des pertes de 150 millions de dollars après impôts sur la période juillet-août.

● **WINTERTHUR : la filiale d'assurances du Crédit Suisse a** annoncé lundi 31 août la vente, pour 4,5 milliards de francs, de ses activités de réassurances à Partner Ré, basé aux Bermudes, déjà propriétaire du français SAFR. Avec 9 milliards de francs de chiffre d'affaires, Partner Ré devient le dixième réassureur mondial.

● **DEXIA : le groupe bancaire** français, déjà candidat éphémère au rachat du CIC, a décidé de *« ne pas poursuivre l'étude du dossier »* du rachat du Crédit lyonnais Belgium, filiale de la banque française.

★ *Toutes les valeurs du CAC 40 sur le site Web « Le Monde ». www.lemonde.fr*

PARIS CAC 40 — 3537,93

Indices boursiers

Europe 12h30 ▶	Cours 01/09	Var. % 31/08	Var. % 31/12
PARIS CAC 40	3537,93	−3,12	17,97
- SBF 120	2404,77	−3,25	17,21
- SBF 250	....	—	—
- SECOND MAR.	....	—	—
- MIDCAC	....	—	—
LONDRES FT100	....	—	—
AMSTERDAM AEI	[illegible]	−3,45	14,82
BRUXELLES BEL	[illegible]	−2,61	27,75
FRANCFORT D30	4702,83	−2,71	10,66
MADRID IBEX35	....	—	—
MILAN MIB30	[illegible]	−3,72	21,38
SUISSE SMI	[illegible]	−3,12	3,28
STOXX 666	[illegible]	−3,35	—
EURO STOXX 326	[illegible]	−3,05	—
STOXX 50	[illegible]	−3,42	—
EURO STOXX 50	[illegible]	−3,05	—

Monde ▶	Cours 31/08	Var. % veille	Var. % 31/12
NEW YORK DJ	7539,07	−6,37	−4,67
- SP 500	957,28	−6,80	−1,38
- NASDAQ	1499,25	−8,59	−4,53
BUENOS-AIRES M.	358,49	−1,66	−47,86
JOHANNESBURG	5639,70	−3,67	−24,05
MEXICO BOLSA	172,12	−5,28	−48,55
SANTIAGO IPSA	62,27	−4,27	−44,89
SAO PAULO BOU.	6470	−4,08	−38,53
TORONTO FSE I.	5530,71	−4,09	−17,45
ASIE 10h15	01/09	31/08	31/12
BANGKOK SET	14,10	−0,88	−46,73
HONGKONG H.	7002,47	−2,92	−34,14
SÉOUL	30,43	−0,34	−16,82
SINGAPOUR ST.	....	—	—
SYDNEY ALL O.	2450,26	−0,91	−8,05
TOKYO NIKKEI	14369,63	1,86	−5,83

Principaux écarts au règlement mensuel

Hausses ▶	Cours 31/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
CARREFOUR	3460	+8,15	+10,19
ZODIAC EX.DT	[illegible]	+8,06	−4,35
GUILBERT	674	+6,19	+1,86
BAZAR HOT. VI	709	+6	+18,45
INGENICO	170	+5,59	+44,43
LEGRIS INDUST	[illegible]	+5,08	+25,83
RHODIA	121,20	+4,57	—
SOMMER-ALLIBE	244,50	+4,48	+17,04
ESSILOR INTL	[illegible]	+4,45	+32,77
FROMAGERIES B.	[illegible]	+4,43	+25,96

Baisses ▶	Cours 31/08	Var. % 28/08	Var. % 31/12
COMPTOIR ENTR.	[illegible]	−7,05	−4,03
INFOGRAMES EN.	310	−6,06	+81,03
BIC	304,00	−5,66	−23,78
IMMEUBL.FRANC.	411	−5,61	+13,85
DEXIA FRANCE	702	−5,22	+9,32
CRED.FON.FRAN	87,20	−4,86	−12,97
ERAMET	163,90	−4,66	−28,11
LAGARDERE	222	−4,63	+11,65
RHONE POULENC	264,10	−4,60	+5,57
CFF.(FERRAILL.)	534	−4,47	+25,20

PARIS SBF 250 — 2415,20

NEW YORK Dow Jones — 7539,07

LONDRES — 5249,40

FRANCFORT DAX — 4702,83

TOKYO Nikkei — 14369,63

LES PLACES BOURSIÈRES

PARIS

A L'INSTAR des principales places européennes, la Bourse de Paris s'inscrivait en baisse mardi 1er septembre, dans le sillage de la chute de 6,37 % de Wall Street intervenue lundi. Vers 12 heures, l'indice CAC 40 cédait 1,99 % à 3 576,09 points. L'action SEB enregistrait son cours le plus bas de l'année à 547 francs et cédait 11,1 %. Le groupe d'électroménager a publié un résultat opérationnel en recul de 22 %, très affecté par la crise asiatique et les problèmes en Russie. Le titre CPR reculait de 8,7 % après l'annonce d'un résultat semestriel en chute de 70 % en raison d'une provision pour risque de marchés de 150 millions de francs. Avant la dévaluation du rouble, la totalité des engagements du groupe sur la Russie s'élevait au 30 juin à 280 millions de francs. L'action Ingenico perdait 7,5 %.

FRANCFORT

MARDI 1er SEPTEMBRE, la Bourse de Francfort a ouvert en baisse de 2 %, avant de glisser à −3 %, à 4 662,68 points. La veille, l'indice DAX avait déjà abandonné 2,32 %. L'incertitude politique en Russie, la baisse de Wall Street et la mise en cause de douze firmes allemandes pour travail forcé durant la seconde guerre mondiale ont fait lourdement chuter les valeurs allemandes, notamment les groupes automobiles.

LONDRES

FERMÉE lundi 31 août en raison d'un jour férié, la Bourse de Londres a ouvert la séance du mardi 1er septembre sur un recul limité de 1,76 %. Mais, très rapidement, l'indice a glissé pour abandonner 2,22 %, à 5 249,40 points. La faiblesse passagère de la livre sterling, à 9,88 francs, a permis de limiter la baisse du marché malgré la chute des places financières d'Amérique du Nord.

TOKYO

MARDI 1er SEPTEMBRE, l'indice Nikkei a progressé de 1,86 %, à 14 369,63 points. Le marché japonais n'a pas tenu compte de la chute de Wall Street. Il a préféré retenir le regain de vigueur du yen face au dollar, à 139 yens. Cela redonne un peu confiance à une place financière très affaiblie.

NEW YORK

LUNDI 31 AOÛT, Wall Street a connu l'une des pires chutes de son histoire. En une seule séance, l'indice Dow Jones a abandonné 512 points, pour terminer largement sous la barre des 8 000 points, à 7 539 points. L'indice a chuté après la publication du recul de 0,2 % de la consommation des ménages en juillet. Le fameux « effet de richesse » induit par la hausse de Wall Street est en train de se retourner. Wall Street affiche même un recul de 4,6 % depuis le 1er janvier.

Valeur du jour : Carrefour se réconcilie avec la Bourse

Action Carrefour — en francs à Paris — 3 460

L'ACTION Carrefour a réussi sa rentrée. Après un été catastrophique, le titre s'est offert la plus belle progression de la séance du lundi 31 août avec une hausse de 8,2 %, à 3 460 francs. Le marché a salué la reprise par le premier distributeur français des Comptoirs modernes (*Le Monde* daté 30-31 août). Ce revirement de la communauté financière est d'autant plus spectaculaire que l'action Carrefour a perdu près de 20 % depuis la mi-juillet, le marché étant effrayé par la part du chiffre d'affaires réalisé par Carrefour sur les marchés émergents. La société de Bourse Chevreux de Virieux est ainsi passée de la vente du titre à un conseil d'achat. *« Alors que Carrefour était jusqu'à présent resté à l'écart de la restructuration du secteur de la distribution en France, il est bien que le leader de la distribution en France se réveille »*, se félicite Eric Biassette, analyste à la société de Bourse Ferri.

En France, l'opération va donner plus de poids à Carrefour. Les deux sociétés travaillaient déjà avec la même centrale d'achat, mais ce rapprochement *« va permettre au nouveau groupe d'augmenter ses parts de marché dans certaines villes, ce qui est un atout dans la fixation des prix »*, note Serge Soulié, analyste à la société de Bourse EIFB. Ce renforcement en France va diluer les effets de la crise en Asie et en Amérique latine sur les résultats de Carrefour. Même si la société a annoncé être sur le point de conclure une acquisition au Brésil, les Comptoirs modernes réalisent l'essentiel de leur activité dans l'Hexagone et n'ont qu'une activité marginale en Espagne. *« Le fait que la société se renforce en France aurait été mal jugé il y a encore un an, il est aujourd'hui plébiscité »*, ironise Eric Biassette. Selon les calculs effectués par la société de Bourse Leven, la part du chiffre d'affaires réalisé dans l'Hexagone devrait se situer autour de 62 % l'an prochain, contre 57 % en 1997.

Le marché a également salué l'arrivée de Carrefour dans un format *de magasins dont il était jusqu'*à présent quasiment absent. Comptoirs modernes est le spécialiste des supermarchés, tandis que Carrefour s'est développé autour du concept des hypermarchés. *« Cela va permettre à Carrefour de jouer sur plusieurs tableaux, les supermarchés étant le type de magasins qui offrent aujourd'hui le plus important potentiel de développement »*, souligne Serge Soulié. Adam Kindrich, de la Bourse Leven, a noté que le chiffre d'affaires des hypermarchés devrait se situer à 78 % une fois l'opération réalisée, contre 95 % actuellement. Toutefois, rompant avec l'unanimité du marché sur le titre, l'analyste reste encore réservé sur la valeur. Il juge décevants les résultats du premier semestre.

Joël Morio

Matières premières

En dollars ▶	Cours 31/08	Var. % veille
MÉTAUX (LONDRES)		$/TONNE
CUIVRE 3 MOIS	1603,5	−0,83
ALUMINIUM 3 MOIS	1251,5	−0,04
PLOMB 3 MOIS	540	−0,37
ETAIN 3 MOIS	5370	0,19
ZINC 3 MOIS	1027,5	−0,15
NICKEL 3 MOIS	4130	0,24
MÉTAUX (NEW YORK)		$/ONCE
ARGENT A TERME	5,22	−0,84
PLATINE A TERME	77650	−2,75
GRAINES DENRÉES		$/BOISSEAU
BLÉ (CHICAGO)	257,5	—
MAÏS (CHICAGO)	193,5	−0,83
SOJA GRAINE (CHG.)	....	—
SOJA TOURTEAU (CHG.)	133,2	−0,52
SOFTS		$/TONNE
CACAO (NEW YORK)	1575	0,96
CAFÉ (LONDRES)	1043	—
SUCRE BLANC (PARIS)	228,7	—

Pétrole

En dollars ▶	Cours 31/08	Var. % veille
BRENT (LONDRES)	1256	—
WTI (NEW YORK)	....	—
LIGHT SWEET CRUDE	13,29	−0,83

Or

En francs ▶	Cours 31/08	Var % 28/08
OR FIN KILO BARRE	53900	—
OR FIN LINGOT	54300	—
ONCE D'OR LONDRES	....	—
PIÈCE FRANCE 20 F	315	+0,32
PIÈCE SUISSE 20 F	320	+1,91
PIÈCE UNION LAT. 20 F	313	−0,63
PIÈCE 20 DOLLARS US	2920	−1,36
PIÈCE 10 DOLLARS US	1455	—
PIÈCE 50 PESOS MEX.	2040	−0,49

MONNAIES

● **Dollar** : le billet vert a montré des signes de faiblesse face à toutes les autres devises internationales. La monnaie américaine a *été très affectée* par la vente massive par les non-résidents d'actions cotées à Wall Street. La crainte que la crise financière ne gagne les Etats-Unis a érodé le statut de valeur refuge du billet vert. Ce dernier a reculé à 138,80 yens, dans la nuit de lundi à mardi 1er septembre. Mais, en rappelant que l'économie américaine reste bien orientée, Robert Rubin, le secrétaire américain au Trésor, a fait remonté le dollar à 139,65 yens.

Sur les marchés des changes européens, le billet vert a perdu du terrain face au deutschemark, à 1,757 mark. En deux séances, le dollar a également cédé 13 centimes face au franc pour coter 5,89 francs. Dans la zone euro, les taux de change restent pratiquement stables, même si le mark montre quelques signes de faiblesse, à 3,354 francs.

Cours de change

01/09 12h30 ▶	Cours DOLLAR	Cours ECU	Cours LIVRE	Cours FR.S.	Cours FLORIN	Cours YEN 100	Cours LIRE 100	Cours DM	Cours FRANC
FRANC	5,93	6,62	9,89	4,08	2,97	4,18	0,34	3,35	....
DM	1,76	1,97	2,94	1,22	0,89	0,13	0,96	....	0,30
LIRE (100)	1737,25	1960,30	2909,30	1204,13	878,28	1254,91	....	985,76	294,86
YEN (100)	138,30	155,42	231,92	96,93	69,83	....	7,97	78,80	23,51
FLORIN	1,98	2,23	3,32	1,37	....	1,43	0,11	1,13	0,34
FR. S.	1,44	1,62	2,41	....	0,73	1,04	0,08	0,82	0,24
LIVRE	0,60	0,67	....	0,41	0,30	0,43	0,03	0,34	0,10
ECU	0,89	....	1,49	0,62	0,45	0,64	0,51	0,51	0,15
DOLLAR	....	1,12	1,67	0,69	0,50	0,72	0,06	0,57	0,17

Taux d'intérêt (%)

Taux 31/08 ▶	Taux J.J.	Taux 3 mois	Taux 10 ans	Taux 30 ans
FRANCE	3,06	3,40	4,33	5,06
ALLEMAGNE	4,40	3,49	4,22	5,02
GDE-BRETAG.	7,62	7,63	5,33	5,06
ITALIE	[illegible]	5	4,75	5,43
JAPON	0,55	0,85	1,30	—
ÉTATS-UNIS	5,47	4,91	5,10	5,38
SUISSE	1,39	1,52	2,75	3,94
PAYS-BAS	3,25	3,75	4,38	5,06

Matif

Cours 12h30 ▶	Volume 01/09	dernier prix	premier prix
Notionnel 5,5 SEPTEMBRE 98	30428	108,98	108,81
Pibor 3 mois SEPTEMBRE 98	1514	96,46	96,46

Marché des changes

Devises 17h35 ▶	Cours BDF 31/08	Achat 31/08	Vente 31/08
ALLEMAGNE (100)	335,32	322	346
AUTRICHE (100)	47,65	46,15	49,25
BELGIQUE (100)	16,25	15,68	16,78
CANADA	3,79	3,55	4,16
DANEMARK (100)	88,06	83	93
ESPAGNE (100)	3,94	3,67	4,27
ÉTATS-UNIS	5,93	5,62	6,22
FINLANDE (100)	110,20	105	116
GDE-BRETAGNE	9,89	9,46	10,31
GRÈCE (100)	1,94	1,75	2,25
IRLANDE	8,41	7,98	8,82
ITALIE (1000)	3,39	3,15	3,65
JAPON (100)	4,17	3,98	4,39
NORVÈGE (100)	75,14	68,50	77,50
PAYS-BAS (100)	297,11	—	—
PORTUGAL (100)	3,27	2,95	3,66
SUÈDE (100)	73,32	68,50	77,50
SUISSE (100)	406,98	393	417

TAUX

● **Etats-Unis** : le marché obligataire américain a servi de refuge pour les investisseurs effrayés de la chute de Wall Street. Le rendement des bons du Trésor à 30 ans est tombé à 5,25 %, son plus bas niveau historique avant de remonter à 5,28 %. Désormais, il est inférieur aux taux à court terme de la Réserve fédérale (5,50 %). Cette dernière, qui avait observé une politique prudente de statu quo depuis 17 mois, pourrait envisager de baisser ses taux directeurs. La prochaine réunion de la Réserve fédérale est prévue pour le 29 septembre, mais les opérateurs parient sur un geste anticipé.

● **Allemagne** : la baisse des taux à long terme se poursuit en Europe. Le rendement de l'obligation d'Etat allemande à 10 ans (le Bund) est repassé sous la barre des 4,20 %.

● **France** : A Paris, le taux des obligations assimilables au Trésor à 10 ans (OAT) s'est détendu à 4,28 %. Sur le Matif, le contrat à terme sur le Notionnel a gagné 38 centimes à 108,97 points.

ÉCONOMIE

Wall Street emporté par la crise financière

WALL STREET, la première Bourse mondiale, a succombé lundi 31 août à la crise financière internationale en perdant sur une seule séance 6,37 %, soit 512,61 points, la deuxième plus forte perte en points de son histoire. La Bourse américaine est revenue à ses niveaux de novembre 1997 et a perdu depuis le début de l'année 4,66 %, réduisant à néant les gains engrangés par les investisseurs. Le plongeon des cours à Wall Street et sur les autres Bourses américaines met la Réserve fédérale (Fed) ainsi que les banques centrales du G 7 sous pression pour abaisser leurs taux d'intérêt afin de contenir la vague de panique qui emporte les places financières de la planète et menace leur économie de récession. *(Lire pages 2 et 3.)*

■ **Le secrétaire américain au Trésor Robert Rubin a déclaré** lundi que *« le monde traversait une période difficile »* mais que les fondamentaux de l'économie américaine restaient *« forts »*. Il a précisé que la Fed et le Trésor *« étaient en contact étroit avec le G7 »*. Il est *« particulièrement important »* que l'économie japonaise *« se reprenne »*, a-t-il en outre estimé.

■ **Les ventes de logements neufs aux Etats-Unis** ont baissé de 1,6 % en juillet à 886 000 en rythme annuel, a annoncé lundi le département du Commerce. Mais malgré cet accès de faiblesse, les ventes de logments demeurent à des niveaux record, souligne le gouvernement. Sur les douze derniers mois, les ventes de logement sont en hausse de 9,7 %.

■ **ASIE : les ventes de détail en Asie orientale** ont reculé de 30 % par rapport à l'an dernier en raison de la crise, annonce lundi un rapport de l'Economist Conferences, selon lequel les entreprises de la région se retirent totalement de certaines activités ou tentent de se réorienter à court terme sur de nouveaux marchés. Selon David O'Rear, en charge des recherches à l'Economist Conferences, la consommation privée dans la région pourrait se contracter de 515 milliards de dollars cette année et ne retrouverait son niveau de 1996 qu'en 2002.

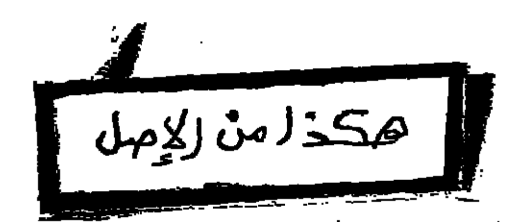
■ **HONGKONG : l'agence de notation financière américaine Standard and Poor's a abaissé** lundi la note attribuée à la qualité de la dette en devises à long et court terme de Hongkong à A/A1 au lieu de A+/A1+ auparavant. Les perspectives sont qualifiées de *« négatives »*. Cet abaissement reflète *« une diminution de la souplesse financière de Hongkong du fait de l'impact grandissant de la récession asiatique qui risque de se prolonger en 1999, et en raison des achats officiels importants sur le marché boursier »*, précise la firme new-yorkaise.

■ **Le gouvernement de Hongkong a qualifié d'*« injustifiée »*** la baisse par l'agence de notation financière américaine Standard and Poor's de la note attribuée à la qualité de sa dette

■ **JAPON : le marché automobile a baissé de 9,6 %** en août, par rapport à son niveau du même mois de 1997, pour revenir à 235 190 immatriculations, a annoncé mardi 1er septembre l'Association des concessionnaires automobiles japonais. Le marché nippon, qui ne s'est jamais relevé de la hausse de la TVA intervenue en avril 1997, est en recul constant depuis dix-sept mois.

■ **CORÉE-DU-SUD : le pays a affiché un excédent de sa balance** commerciale de 2,67 milliards de dollars en août, a annoncé mardi 1er septembre le service des douanes coréen. Les exportations ont chuté de 10,8 % par rapport à août 1997 à 9,85 milliards de dollars. Quant aux importations, elles se sont effondrées de 37,5 %, à 7,18 milliards de dollars.

■ **ESPAGNE : la balance commerciale a enregistré un déficit** de 291,7 milliards de pesetas (1,9 milliards de dollars) en juin, en hausse de 20,2 % par rapport au même mois de l'an passé, a indiqué lundi le ministère de l'économie. En mai dernier, le déficit avait atteint 268,8 milliards de pesetas.



RÈGLEMENT MENSUEL

MARDI 1er SEPTEMBRE

Liquidation : 23 septembre
Taux de report : 3,50
Cours relevés à 12 h 30

CAC 40 PARIS ↘ −1,33 % CAC 40 : 3603,44

VALEURS FRANÇAISES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
B.N.P. (T.P)	1010	[illegible]	− 1,08	[illegible]
Cr.Lyonnais(T.P.)	973	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Renault (T.P.)	2815	[illegible]	− 1,38	[illegible]
Saint Gobain(T.P.)	1255	[illegible]	—	[illegible]
Thomson S.A (T.P)	991	[illegible]	—	[illegible]
Accor	1362	[illegible]	+ 1,39	[illegible]
AGF	324	[illegible]	− 0,30	[illegible]
Air Liquide	785	[illegible]	− 0,89	[illegible]
Alcatel Alsthom	955	[illegible]	− 0,83	[illegible]
Alstom	138	[illegible]	− 2,53	[illegible]
Altran Techno. #	1208	[illegible]	− 3,22	[illegible]
Atos CA	1353	[illegible]	− 2,95	[illegible]
Axa	680	[illegible]	− 4,26	[illegible]
Bail Investis	804	[illegible]	− 0,62	[illegible]
Bazar Hot. Ville	706	[illegible]	− 0,84	[illegible]
Bertrand Faure	385	[illegible]	− 4,67	[illegible]
BIC	334,90	[illegible]	− 2,35	[illegible]
BIS	609	[illegible]	− 3,11	[illegible]
B.N.P.	390,50	[illegible]	− 2,53	[illegible]
Bollore Techno.	1063	[illegible]	− 1,31	[illegible]
Bongrain	2990	[illegible]	− 1,33	[illegible]
Bouygues	1130	[illegible]	− 5,22	[illegible]
Bouygues Offs.	178	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Bull#	65,80	[illegible]	− 5,01	[illegible]
Canal +	1193	[illegible]	− 1,17	[illegible]
Cap Gemini	930	[illegible]	− 1,61	[illegible]
Carbone Lorraine	356,90	[illegible]	− 5,57	[illegible]
Carrefour	3460	[illegible]	+ 1,15	[illegible]
Casino Guichard	560	[illegible]	− 4,28	[illegible]
Casino Guich.ADP	378,40	[illegible]	− 3,01	[illegible]
Castorama Dub.(Li)	989	[illegible]	− 3,94	[illegible]
C.C.F.	413	[illegible]	− 4,47	[illegible]
Cegid (Ly)	1086	[illegible]	− 6,99	[illegible]
Cerus Europ.Reun	39,95	[illegible]	− 2,37	[illegible]
CFF.(Ferrailles)	534	[illegible]	− 5,99	[illegible]
CGIP	2875	[illegible]	− 5,39	[illegible]
Chargeurs	368,90	[illegible]	− 4,31	[illegible]
Christian Dalloz	685	[illegible]	− 5,10	[illegible]
Christian Dior	573	[illegible]	− 2,44	[illegible]
CIC - ACTIONS "A"	570	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Ciments Francais	305	[illegible]	− 1,57	[illegible]
Clarins	510	[illegible]	− 3,13	[illegible]
Club Mediterranee	441	[illegible]	− 3,74	[illegible]
Coflexip	400	[illegible]	− 2,75	[illegible]

VALEURS ÉTRANGÈRES	Cours précéd.	Derniers cours	% +−	Montant coupon (1)
Sony Corp. #	437,40	[illegible]	− 2,03	[illegible]
STmicroelectronics	328	[illegible]	− 0,91	[illegible]
Sumitomo Bank #	43,35	[illegible]	+ 1,26	[illegible]
T.D.K #	399,40	[illegible]	+ 2,40	[illegible]
Telefonica #	231	[illegible]	− 3,59	[illegible]
Toshiba #	20,55	[illegible]	+ 5,59	[illegible]
Unilever #	414,50	[illegible]	− 4,75	[illegible]
United Technol. #	467,50	[illegible]	− 7,80	[illegible]
Volkswagen A.G #	421	[illegible]	− 0,23	[illegible]
Yamanouchi #	124,90	[illegible]	+ 2,88	[illegible]
Zambia Copper	9,75	[illegible]	− 2,05	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ■ coupon détaché; ● droit détaché.

DERNIÈRE COLONNE (1) :
Lundi daté mardi : % variation 31/12
Mardi daté mercredi : montant du coupon
Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon
Jeudi daté vendredi : compensation
Vendredi daté samedi : nominal

COMPTANT

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
MARDI 1er SEPTEMBRE

OBLIGATIONS	% du nom.	% du coupon

(Publicité)
... là il y a deux sec...
Sharan 1.8T 150 ch.

SECOND MARCHÉ

Une sélection   Cours relevés à 12 h 30
MARDI 1er SEPTEMBRE

NOUVEAU MARCHÉ

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 1er SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Appligène Oncor	23,50	[illegible]
Belvédère	895	[illegible]
BVRP	337	[illegible]
Chemunex	10,40	[illegible]
Duran Duboi	365	[illegible]
Eurofins scientific	510	[illegible]
FDM Pharma n.	45	[illegible]
Genset	390	[illegible]
Guyanor action B	6,25	[illegible]
Infonie	175	[illegible]
Joliez-Regol	85,05	[illegible]
La Cie Group	130	[illegible]
Olitec	910	[illegible]
Omnicom	748	[illegible]
Picogiga	170	[illegible]
R2I Santé	405	[illegible]
Serp Recyclage	720	[illegible]

MARCHÉ LIBRE

Une sélection. Cours relevés à 12 h 30
MARDI 1er SEPTEMBRE

VALEURS	Cours précéd.	Derniers cours
Euraltech ◆	102	[illegible]
Europe Finance Ind. ◆	700	[illegible]
Cibox-LCI ◆	269	[illegible]
CTT-SCETA ◆	450	[illegible]
Sté lecteurs du Monde ◆	146	[illegible]
Troc de l'Ile ◆	150	[illegible]

ABRÉVIATIONS
B = Bordeaux; Li = Lille; Ly = Lyon; M = Marseille; Ny = Nancy; Ns = Nantes.

SYMBOLES
1 ou 2 = catégories de cotation – sans indication catégorie 3; ◆ cours précédent; ■ coupon détaché; ● droit détaché; o = offert; d = demandé; ↑ offre réduite; ↓ demande réduite; # contrat d'animation.

SICAV et FCP

Une sélection
Cours de clôture le 31 août

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net

LCF E. DE ROTHSCHILD BANQUE

Asie 2000	300,53	[illegible]
Saint-Honoré Capital	22141,18	[illegible]
St-Honoré March. Emer.	402,06	[illegible]
St-Honoré Pacifique	545,08	[illegible]
St-Honoré Vie Santé	2059,51	[illegible]

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE ASSET MANAGEMENT

Actimonétaire C	39207,65	[illegible]
Actimonétaire D	31062,69	[illegible]
Cadence 1 D	1084,85	[illegible]

SYMBOLES
o cours du jour; ◆ cours précédent.

هكذا من الأصل

SCIENCES Les mers, qui recouvrent 70 % de la surface de notre planète, jouent un rôle primordial dans son équilibre écologique et dans la satisfaction des besoins alimentaires de l'humanité. Mais surexploitation, pollution et conflits territoriaux menacent ce patrimoine commun. ● LA COMMISSION MONDIALE indépendante sur les océans, qui rend ses conclusions mardi 1er septembre à Lisbonne, prône une meilleure gestion, plus équitable et plus durable, des ressources marines. ● MARIO SOARES, qui préside la commission, souhaite la création d'un « observatoire mondial », sorte d'Amnesty International de la mer, chargé d'alerter l'opinion internationale. Il mise sur la prise de conscience du public pour imposer des décisions politiques en faveur des océans. ● LE PORTUGAL ET LA FRANCE proposent la création d'une Agence européenne de la mer.

Un groupe d'experts mondiaux au secours des océans menacés

A l'issue de trois ans de travaux, une commission mondiale indépendante rassemblant des scientifiques et des personnalités de cinq continents lance un cri d'alarme : faute d'un changement radical, le mode actuel d'exploitation des mers nous mène à la catastrophe

LISBONNE
de notre envoyé spécial

« L'urgence est motivée par les graves difficultés provoquées par les modes actuels d'utilisation de l'océan (...) Au XXIe siècle, la passivité pourrait mener à la catastrophe. » C'est sur une mise en garde solennelle que s'ouvre la déclaration finale de la Commission mondiale indépendante sur les océans, qui devait être adoptée, mardi 1er septembre à Lisbonne, dans le cadre de l'Exposition internationale 1998 consacrée précisément à la mer (*Le Monde* du 22 mai). Cette déclaration constitue l'aboutissement de presque trois années de travail d'une cinquantaine d'experts et de personnalités des cinq continents, réunis autour de l'ancien président de la République du Portugal, Mario Soarès.

Les scientifiques ont été les premiers à tirer la sonnette d'alarme sur les dangers qui menacent un milieu naturel considéré trop longtemps comme inépuisable. Ces risques sont aujourd'hui bien identifiés. La surexploitation des mers a conduit à un appauvrissement des ressources halieutiques, voire à l'épuisement de certaines espèces de poissons. Après avoir quadruplé en un demi-siècle, le volume mondial des prises stagne désormais autour de 80 millions de tonnes par an (hors aquaculture). Cela est insuffisant pour satisfaire les besoins alimentaires futurs de la planète, et cette raréfaction exaspère les rivalités entre les Etats pour l'accès aux zones de pêche. Dans le même temps, la pollution fragilise les écosystèmes des régions côtières, près desquelles vivent les deux tiers de la population mondiale. A une échelle plus vaste, l'augmentation des émissions de gaz à effet de serre pourrait, d'après les projections du Groupe intergouvernemental sur l'évolution du climat, faire monter de 50 centimètres le niveau de la mer d'ici à la fin du siècle prochain, rendant ainsi les terres basses inhabitables ou improductives. Le réchauffement planétaire pourrait aussi perturber la fonction de régulateur thermique des océans.

Les rapporteurs de la « commission Soarès » s'inquiètent de ce qu'ils qualifient de *« crise de l'océan »* mettant en jeu, à terme, *« les chances de survie de l'humanité »*. Pour tenter de résoudre cette crise, ils avancent une série de propositions.

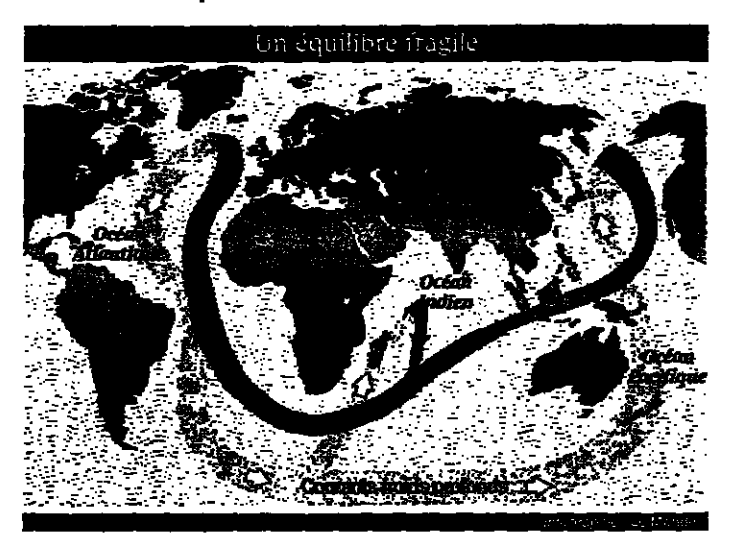
Afin de *« promouvoir la paix et la sécurité dans les océans »*, ils préconisent de traiter la haute mer (échappant à la juridiction des Etats côtiers) comme *« un bien public en tutelle »*. Les marines nationales verraient leurs prérogatives élargies à la prévention des *« menaces non militaires affectant la sécurité des océans, y compris dans ses aspects écologiques »*, et les zones dénucléarisées seraient étendues.

Estimant que *« les bénéfices de l'exploitation des ressources marines sont répartis de façon inéquitable entre les nations »*, la commission invite à une plus juste répartition des richesses, par le biais d'aides aux nations maritimes moins développées et de *« mesures spécifiques »* en faveur des populations dont l'existence dépend d'une pêche de subsistance. Elle inclut, dans cette redistribution, les ressources génétiques associées aux sources hydrothermales, près desquelles les chercheurs ont découvert des micro-organismes résistants aux hautes températures et qui, de ce fait, intéressent vivement l'industrie biotechnologique.

« UTILISATION DES POTENTIALITÉS »

La science et la technologie devraient être orientées *« plus nettement vers l'utilisation des potentialités des océans pour la satisfaction des besoins élémentaires »*. Les pays en développement devraient avoir un accès plus facile aux technologies et aux résultats de la recherche océanographique. La commission recommande de les associer *« plus activement »* aux grands programmes, *« tels le système mondial d'observation de l'océan, les forages océaniques à grande profondeur et l'étude des ressources génétiques des grands fonds marins »*.

Regrettant que l'océan ait été jusqu'ici considéré sous l'angle de sa *« valeur économique »* davantage que de sa *« valeur écologique »*, les rapporteurs mettent encore en avant le *« principe de précaution »*. Ils suggèrent, en vertu de la règle de l'*« utilisateur ou pollueur payeur »*, d'instituer des taxes sur l'environnement et le droit d'utilisation, et proposent de *« supprimer les subventions qui incitent à la surexploitation des ressources »*. Enfin, ils considèrent qu'une *« gestion efficace »* des océans doit s'appuyer sur *« des politiques orientées vers la zone côtière, qui est l'interface critique entre la population et la mer »*, et préconisent à cet égard *« une coopération organisée à l'échelon de la région »*.



La circulation thermohaline, ensemble des courants sillonnant tous les océans, a un rôle essentiel dans la régulation thermique du globe et le climat européen. Le réchauffement planétaire pourrait la désorganiser.

Au-delà des Etats, c'est aussi *« la société civile »* que le groupe d'experts convoque au chevet de l'océan malade. Il propose de mettre en place un *« observatoire mondial des affaires de l'océan »*, organisme non gouvernemental qui pourrait être chargé de suivre, de façon permanente, l'état et la gestion du milieu océanique. Cette sorte de conseil civique pourrait préparer la tenue, tous les trois ou quatre ans, d'un *« forum mondial indépendant sur l'océan »*.

VOIE DU CONSENSUS

Quels seraient les moyens et les pouvoirs de ces instances ? De quel poids pèseraient-elles sur des politiques sous-tendues par d'énormes intérêts stratégiques et commerciaux ? Plus généralement, les solutions avancées sont-elles à la hauteur des problèmes pointés par le rapport ? Les mesures préconisant le développement des zones dénucléarisées ou le renforcement du pouvoir des marines nationales se heurteront sans doute aux réticences des Américains. Celles qui prévoient l'institution de taxes sur les atteintes à l'environnement ne seront pas faciles à mettre en œuvre.

Pour le reste, la commission a délibérément choisi la voie du consensus plutôt que celle de la contrainte. A l'avance, elle se défend du reproche d'un manque de volontarisme : *« Les recommandations sont présentées de façon à être politiquement acceptables*, souligne-t-elle. *Si elles étaient toutes suivies d'effet, elles renforceraient le système actuel en le rendant plus cohérent, plus souple et plus démocratique. »*

Pierre Le Hir

L'impuissance des gouvernements

Face aux périls qui menacent l'océan, la communauté internationale n'est pas restée inerte. La convention des Nations unies de 1982 sur le droit de la mer reconnaît notamment dans les fonds marins, au-delà des juridictions nationales, *« le patrimoine commun de l'humanité »*.

Ce texte, entré en vigueur en 1994 et ratifié par cent trente pays, a été complété par le *« programme d'action pour un développement durable »*, adopté par le sommet de Rio de Janeiro de 1992.

Mais les principes affichés par ce programme n'ont guère été suivis d'effets. *« A quelques exceptions près, les gouvernements, les Parlements et les organisations internationales se sont montrés incapables de mettre en œuvre les mesures nécessaires »*, déplore Mario Soares.

Mario Soares, président de la commission mondiale indépendante

« Nous misons avant tout sur la sensibilisation de l'opinion publique »

« Les recommandations de la commission mondiale indépendante sur les océans ont-elles une chance d'être mieux prises en compte que les précédentes résolutions internationales, dont beaucoup sont restées des vœux pieux ?

– Nous misons avant tout sur la sensibilisation de l'opinion publique mondiale. Notre espoir est qu'il se crée un courant d'opinion autour du problème de la préservation des océans et qu'il pèse sur les décisions politiques, à l'échelon des gouvernements, des parlements et des pouvoirs locaux. Dans les sociétés démocratiques, c'est le seul processus qui peut réussir, en faisant pression sur les dirigeants.

» Les hommes politiques ont aujourd'hui des perspectives à court terme : ils veulent gagner les élections, ne pas nuire aux intérêts des grands groupes qui exercent également des pressions sur eux, ni toucher aux autres intérêts en place. Voilà pourquoi les choses n'avancent pas. La protection des océans est un enjeu pour l'humanité. Tous les hommes doivent prendre conscience des risques et dire : "Ça suffit, il faut changer."

– Dans l'immédiat, comment vos propositions vont-elles être relayées ?

– Depuis le début de nos travaux, le secrétaire général des Nations unies, Kofi Annan, nous a encouragés et a manifesté sa solidarité. Au mois d'octobre, nous présenterons officiellement notre rapport à New York.

» Des représentants de plusieurs pays, européens ou non, qui nous ont aidés, vont constituer un groupe de pression afin de pousser l'assemblée générale des Nations unies à inscrire le dossier de l'océan à son ordre du jour.

– La recherche d'un texte consensuel n'aboutit-elle pas à un rapport "minimaliste", souffrant d'un déficit d'ambition ?

– Je ne le crois pas. Il s'agit d'un rapport pragmatique, réaliste, et non pas utopique. Mais si on le lit avec attention, il contient beaucoup de points essentiels pour l'avenir.

> Une Agence européenne de la mer permettrait de coordonner les recherches

– Le Portugal, appuyé par la France, propose la création d'une Agence européenne de la mer ? Qu'attendez-vous d'une telle structure ?

– Deux grandes puissances maritimes possèdent aujourd'hui la technologie leur permettant de connaître et de dominer les océans : les Etats-Unis et le Japon. Face à ces géants, les pays européens – l'Allemagne, la France, le Royaume-Uni et quelques autres – disposent d'un certain potentiel, mais ils avancent en ordre dispersé.

» Une Agence européenne de la mer aurait pour fonction de coordonner les activités, de mettre en commun les informations et les résultats des programmes de recherches, et d'éviter ainsi les rivalités entre les puissances européennes.

» C'est un projet dont j'ai parlé aux instances de l'Union européenne, qui le considèrent avec un esprit d'ouverture. Le Portugal, pour sa part, serait disposé à héberger cette agence.

– Décrétée Année internationale des océans par l'Unesco, 1998 est aussi celle de l'exposition de Lisbonne, sur le même thème, ainsi que de la publication des conclusions de votre commission. N'y a-t-il pas le risque d'un effet de mode sans lendemain ?

– La crainte est effectivement qu'une fois ces événements passés, on tourne la page. Mais je ne le pense pas. En ce qui le concerne, le Portugal est bien décidé à ne pas relâcher son effort : deux conseils des ministres dédiés à l'océan ont déjà eu lieu et nous préparons, avec le Brésil, un important projet sur la connaissance de l'Atlantique sud.

» Plus largement, la commission fonde beaucoup d'espoirs sur l'idée d'un Observatoire indépendant, qui serait en quelque sorte l'Amnesty International de la mer, chargé d'alerter la conscience mondiale. »

Propos recueillis par
Pierre Le Hir

Abonnez-vous en toute liberté

Vous faites arrêter votre abonnement quand bon vous semble
Votre abonnement est prolongé chaque mois tacitement. Vous pouvez, bien sûr, le faire arrêter à tout moment en nous envoyant une simple lettre.

Vous ne payez rien d'avance
Avec le prélèvement automatique, vous ne payez rien d'avance, puisque le montant correspondant aux exemplaires servis pendant un mois n'est prélevé qu'au début du mois suivant. Cette formule vous permet en outre d'échelonner votre règlement au lieu d'effectuer le paiement en une seule fois.

Vous êtes sur de ne manquer aucun numéro
Après signature de votre autorisation de prélèvement et envoi de votre R.I.B. ou R.I.P., vous n'avez plus à vous soucier des règlements. *Le Monde* s'occupe de tout. De ce fait, vous ne courez plus aucun risque de voir votre abonnement suspendu pour cause de simple oubli.

SPÉCIAL VACANCES :

J'ai bien noté que je pouvais faire suspendre ou suivre mon abonnement par La Poste pendant les vacances.

Bulletin d'abonnement

☐ OUI, je désire m'abonner au *Monde* pour seulement 173 F par mois (26 numéros) par prélèvement automatique
Important : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal à votre autorisation. *Il y en a un dans votre chéquier*

☐ M. ☐ Mme ☐ Mlle 801MQPA2
Prénom :
Nom :
Adresse :
Code Postal : Ville :

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*. Je pourrai suspendre à tout moment mon service au journal *Le Monde*.

Date et signature obligatoires :

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR
N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER Le Monde
21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris CEDEX 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER
Nom
Prénom
N° rue
Code postal Ville

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER (votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)
N° rue
Code postal Ville

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER
Code établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Vous vous abonnez au *Monde* : vos nom, prénom et adresse sont communiqués à nos services internes et, le cas échéant plus tard, à quelques publications avec lesquelles nous procédons à des échanges, sauf avis contraire de votre part. Si vous ne souhaitez pas recevoir de propositions de ces publications, merci de nous le signaler.

Recevez Le Monde chez vous pour seulement 173F* par mois

En vous abonnant au *Monde* vous êtes certain de ne manquer aucun rendez-vous avec l'actualité, aucun dossier, reportage, article correspondant à vos centres d'intérêt. Vous recevez bien sûr tous les suppléments et cahiers spéciaux à paraître dans l'année.

* Offre d'abonnement postal valable uniquement en France métropolitaine jusqu'au 31-12-1998.

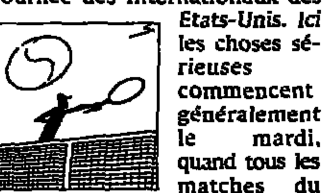
هكذا من الإمل

A l'US Open, par une journée sans surprise Guillaume Raoux passe un premier tour difficile

Vainqueur de son compatriote Nicolas Escudé, le Français doit rencontrer l'Américain Andre Agassi

La première journée des Internationaux des Etats-Unis n'a donné lieu à aucune surprise. Les favoris se sont qualifiés sans encombre. Pete Sampras et Andre Agassi notamment, favorisés par une surface plus rapide que les années précédentes. Les joueuses françaises se sont distinguées : cinq ont gagné, sur les six en compétition. Seule Julie Halard-Decugis a dû s'incliner devant la Belge Dominique Van Roost.

NEW YORK
de notre envoyée spéciale



TENNIS

Flushing Meadow s'ébroue. Le calme est familier en cette première journée des Internationaux des Etats-Unis. Ici les choses sérieuses commencent généralement le mardi, quand tous les matches du premier tour, étalés sur trois longues journées, sont terminés. Le vrombissement des avions qui décollent et atterrissent de l'aéroport La Guardia laisse aussi la place au chant des cigales. Flushing recèle aussi des coins délicieux, et l'humeur est à la balade.

Sur le court central, Goran Ivanisevic ouvre les festivités en balayant l'Australien Mark Woodforde. Le Croate est suivi de Pete Sampras, qui s'acquitte de son premier tour avec la même vélocité face au déroutant Marc Kevin Goellner, un temps espoir du tennis allemand. Le public de Flushing Meadow soutient son champion avec bonhomie, guette ses moindres fautes pour mieux les ausculter. C'est que Pete est en route pour égaler le record de l'Australien Roy Emerson dans les années 60 : douze victoires dans un tournoi du Grand Chelem. S'il gagnait le tournoi, Sampras serait sans nul doute le numéro un mondial à la fin de l'année pour la sixième fois consécutive. Un deuxième record.

Alors comment va Pete ? Parfaitement bien. Ses services sont réglés dans toutes leurs variations, ses retours sont affûtés, et son jeu de jambes vif et précis. Sa vie hors tennis s'est arrêtée quelques jours avant l'US Open : *« C'est pareil pour tous les tournois du Grand Chelem, je ne pense plus qu'à cela »*, dit-il. Outre le record qu'il veut atteindre, Sampras tient aussi à effacer l'amertume de sa défaite, en 1997, en quart de finale contre le Tchèque Petr Korda.

Sur le court, ce grand serveur s'est découvert une alliée de taille : la surface. Elle n'a jamais été aussi rapide, selon lui, à l'US Open. Plus tard, Andre Agassi, considéré comme le meilleur retourneur du monde, le confirmera.

Sur l'ancien court central entièrement rénové, et amputé de la moitié de ses tribunes, Serena Williams se fait bander la cuisse, gagne son match en trois sets contre l'Australienne Nicole Pratt et va expliquer aux journalistes qu'il lui reste encore deux examens – algèbre et économie – avant de finir ses études secondaires.

Belle journée, bonne chaleur, matches honnêtes. Les têtes de série ne souffrent pas. Les Françaises brillent : sur les six joueuses programmées dans la journée, cinq passent le premier tour (*lire ci-contre*).

Sur le court 17 – celui des cigales – un vent doux porte des effluves de crevettes frites qui viennent des restaurants de toile installés à proximité. Guillaume Raoux essore sa casquette, l'agite comme un panier à salade... puis la quitte. Il s'énerve, il s'engueule, il semble jouer contre lui-même parfois. Difficile, il est vrai, d'affronter un compatriote : Nicolas Escudé, demi-finaliste aux Internationaux des Etats-Unis en janvier.

Les deux hommes, tour à tour intimidés de prendre l'avantage, multiplient points magnifiques et fautes grossières. Contraste de morphologies et de styles. Guillaume le trapu sert lourd et part souvent à la volée ; Nicolas, l'échalas, fouette ses mises en jeu et décoche des passing-shots qui forcent Guillaume à des parades folles. Au passage, à six jeux à cinq, Nicolas sauve une balle de match.

On arrive ainsi au *tie break* du cinquième set, coquetterie cruelle de l'US Open, puisqu'elle n'existe pas dans les autres tournois du Grand Chelem. Guillaume se tourne vers sa femme et lui lance un protecteur : *« C'est bien, hein, un* tie break *au cinquième set. Détends-toi, ça va bien se passer. »* Mené quatre à deux, il prend un point énorme en allant chercher une balle en bout de course et en ayant encore la force de se retourner pour la cogner en forme de passing-shot de coup droit le long de la ligne : *« Des points comme ça, j'en réussis un sur cent »*, dira-t-il ensuite. Il sauve une balle de match sur son service. Un dernier coup droit de Nicolas derrière la ligne et Raoux serre le poing avec discrétion. Dans cette journée tranquille, les deux hommes viennent de livrer le plus long et le plus rude match de la journée : 6-3, 3-6, 6-3, 1-6, 7-6 (8/6)

Guillaume Raoux a arraché le droit de rencontrer Andre Agassi au deuxième tour. L'Américain, tête de série nº 8, s'est qualifié pour le deuxième tour au terme d'un match très solide joué en nocturne, contre Sébastien Grosjean, champion du monde junior en 1996.

Batailleur au service profond et aux passing-shots croisés avec classe, le Français s'est accroché dans la première manche, mais n'a pu entretenir d'espoirs face à un adversaire déchaîné aux coups improbables et victorieux qui mettait la foule en extase : *« C'était merveilleux de commencer le tournoi comme cela, en nocturne et si vite »*, a expliqué Andre. Sébastien Grosjean s'est estimé très heureux d'avoir rencontré une légende. C'est peu, mais son jeu costaud doit lui permettre plus tard d'espérer mieux.

Bénédicte Mathieu

Sandrine Testud passe en trombe

Des Françaises, Sandrine Testud a été la plus rapide à se qualifier pour le deuxième tour, lundi 31 août, en disposant de la Chinoise de Taïpeh Shi-ting Wang (6-0, 6-2). Son entorse à la cheville n'est plus qu'un souvenir. Sandrine s'attache maintenant à régler des détails de son jeu. Elle fut quart de finaliste en 1997, et réitérer ce parcours serait une belle performance, mais elle prévient : *« Ce sera très difficile. »*

Amélie Mauresmo et Amélie Cocheteux, dont c'est la première apparition à l'US Open, se sont respectivement imposées face à la Tchèque Ludmila Richterova (6-2, 6-1) et à l'Autrichienne Sandra Dopfer (6-3, 6-3). Alexandra Fusai a battu l'Américaine Alexandra Stevenson (6-4, 6-4) et Nathalie Dechy a créé une petite surprise en éliminant l'Autrichienne Barbara Paulus (6-2, 7-5). Julie Halard-Decugis, en revanche, a été balayée par la Belge Dominique Van Roost, tête de série nº 14 (6-2, 6-2).



BLAKE SELL/REUTERS/MAXPP

Gustavo Kuerten s'est réveillé

Le Brésilien Gustavo Kuerten, surprenant vainqueur du Tournoi de Roland-Garros en 1997, avait peiné à digérer sa performance. Il semble que cela soit maintenant chose faite. Après un deuxième succès au Tournoi de Stuttgart en juillet, il reprend sa course vers le haut du classement mondial. Au premier tour, il a battu l'Israélien Noam Behr 4-6, 6-4, 6-3, 6-4.

La jeune Croate Mirjana Lucic dénonce la violence de son père

LA CONSIGNE est transmise à la presse par un représentant de l'Association des joueuses professionnelles (WTA). Mirjana Lucic ne parlera qu'une fois de sa *« vie personnelle »* et passera le reste de son tournoi à commenter ses matches.

Il y a une semaine, la joueuse croate a révélé dans un entretien à un journal de son pays qu'elle avait fui son père, qui la battait depuis plusieurs années.

Elle a parlé de gifles qui pleuvaient à mesure des défaites – la violence des coups dépendant de l'importance de la défaite – ou des mauvais entraînements. Mirjana Lucic est allée s'installer aux Etats-Unis avec sa mère et ses frères et sœurs. Elle s'entraîne depuis deux semaines à l'« académie » de Nick Bollettieri, en Floride. Pourquoi a-t-elle parlé ? *« Parce que je n'en pouvais plus ni psychologiquement ni physiquement »*, a-t-elle expliqué. Ce sera la parole de Mirjana contre celle de son père, Marinko, un ancien décathlonien qui a amené sa fille au tennis. Celui-ci n'est pas reconnu coupable. Il n'a toujours pas réagi aux propos de sa fille.

Reste que c'est la première fois qu'une joueuse de tennis se plaint officiellement de présumées violences de la part d'un parent ou d'un « coach ». Une semaine avant le début des Internationaux des Etats-Unis, Mirjana Lucic, âgée de seize ans, savait ce qu'elle faisait : *« Je ne sais pas si je peux être un exemple*, a-t-elle expliqué. *Mais j'avais besoin de le dire. Je pense que cela est déjà arrivé avant moi et je pense que les joueuses ne devraient pas être traitées de la sorte. Elles devraient avoir des parents pour les protéger. Je sais que tout cela n'est pas juste. »*

BRUTALITÉS ET HARCÈLEMENT

En 1993, le journaliste britannique Michael Mewshaw avait publié un livre sur le tennis féminin, fruit d'une enquête d'un an sur le circuit. Au travers de témoignages, *Lady of the Court* révélait l'existence de brutalités familiales ou de violences, voire de harcèlement sexuel d'entraîneurs à l'égard des joueuses.

Michael Mewshaw avait longuement décrit l'attitude de Jim Pierce, le père de Mary, expulsé des tournois parce qu'il y semait le trouble et importunait sa fille des tribunes. Le journaliste avait aussi évoqué Jennifer Capriati, entraînée d'une main de fer par son père, Stefano. Il racontait comment la jeune fille s'était lassée d'être une joueuse prodige et avait déserté les courts. Après une crise d'adolescence, elle était revenue au tennis, mais sans son père.

Le circuit féminin, qui vit une saison exceptionnelle en termes d'image et dont les tournois soulèvent l'enthousiasme des spectateurs et d'excellentes audiences télévisées, se trouve dans une position délicate.

Ainsi l'indique l'attitude du représentant de la WTA, lundi 31 août, lors d'une conférence de presse d'après-match de la joueuse croate. Celui-ci a voulu couper court à l'entretien au bout de cinq minutes et a violemment tapé du poing sur la table quand des journalistes ont souhaité poursuivre le dialogue avec l'athlète, qui ne refusait pourtant pas de répondre aux questions.

Quelques jours après les premières révélations de la joueuse, la WTA avait annoncé dans un communiqué que l'association travaillait sur un code « éthique » à l'attention des entraîneurs évoluant sur le circuit. Le projet devrait être achevé à la fin de l'année et mis en place pour la saison 1999. Aucune enquête n'a pour l'heure été ouverte sur l'« affaire » Mirjana Lucic.

B. M.

Les équipes cyclistes françaises renforcent le suivi médical de leurs coureurs

LES ÉQUIPES cyclistes françaises professionnelles ont adopté, lundi 31 août, de nouvelles mesures antidopage applicables à partir de la saison prochaine. Elles comprennent notamment un suivi médical plus complet que celui prôné par l'Union cycliste internationale (UCI) : les coureurs devraient subir chaque année quatre examens biologiques, ainsi qu'un examen *« d'explorations fonctionnelles »*. Selon la Fédération française de cyclisme (FFC), ce dispositif de surveillance devrait favoriser la détection des *« profils biologiques anormaux prouvant une manipulation exogène par des produits dopants, en particulier l'EPO »*.

À la suite de l'affaire de dopage concernant l'équipe Festina, l'UCI a fixé aux fédérations française, suisse et australienne, la date limite du 13 septembre pour sanctionner les coureurs impliqués, *« sous réserve de l'application éventuelle des lois nationales impératives »*.

Cinq coureurs français, dont le champion du monde Laurent Brochard et Richard Virenque, pourraient être exclus de l'équipe de France avant le championnat du monde, le 11 octobre, à Valkenburg, aux Pays-Bas.

DÉPÊCHES

■ **FOOTBALL : Aimé Jacquet et les vingt-deux footballeurs français sacrés champions du monde** le 12 juillet devaient recevoir le ruban rouge des chevaliers de la Légion d'honneur des mains de Jacques Chirac, mardi 1er septembre au palais de l'Elysée. Après un déjeuner en compagnie du président de la République, quatorze d'entre eux devaient ensuite rejoindre le centre d'entraînement de Clairefontaine, afin de préparer le déplacement pour affronter l'Islande, samedi 5 septembre, qualification pour l'Euro 2000.

■ **L'ancien international néerlandais Frank Rijkaard,** âgé de trente-cinq ans, a été nommé à la tête de la sélection nationale des Pays-Bas. L'ancien défenseur, formé à l'Ajax Amsterdam avant de rejoindre le Milan AC, succèdera à ce poste à son compatriote Guus Hiddink, parti entraîner le club espagnol du Real Madrid.

■ **Le Commissaire européen à la concurrence, Karel Van Miert,** a estimé, dans un entretien publié mardi 1er septembre par le quotidien économique allemand *Handelsblatt*, que le projet de certains grands clubs de football de créer une Super-Ligue européenne (*Le Monde* du 1er septembre) soulevait *« des problèmes par rapport à la libre concurrence »*, notamment en cas de centralisation de la vente des droits de retransmission télévisée.

■ **SKI ALPIN : les skieurs de l'équipe de France Adrien Duvillard, vingt-neuf ans, et sa femme Sophie Lefranc-Duvillard,** vingt-sept ans, renoncent à la compétition. Le descendeur de l'équipe de France a invoqué des problèmes physiques et moraux consécutifs à sa lourde chute survenue à Wengen (Suisse) en 1997, et la meilleure géantiste française a évoqué *« des problèmes de santé »* ainsi que l'envie de *« se consacrer à sa vie de femme »*.

GASTRONOMIE

PARIS 4e
MA BOURGOGNE
RESTAURANT - BAR A VIN
"Sous les arcades de la place des Vosges, l'une des plus belles terrasses de Paris"...
Cuisine de terroir, fameuse côte de bœuf, et tartare réputé avec de vraies frites...
Vins de Beaujolais gouleillant.
19 place des Vosges - Tél. 01.42.78.44.64
Ouvert tous les jours jusqu'à 1h du matin.

PARIS 5e
MENUS 80 F et 110 F
MIDI ET SOIR / CARTE
Capricci DA ZIO

Fermé Mardi - Park. bd. Saint-Michel
14, rue Boutebrie - 01.43.25.24.24

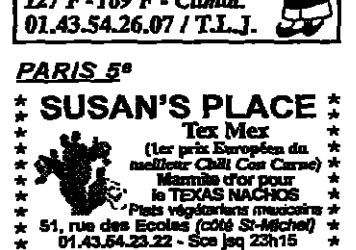
PARIS 6e
Yugaraj
"l'une des grandes tables des cuisines de l'Inde" Le Monde 1/10/94
A midi le Delhi-Express 130 F
Carte environ 180 F à 190 F
14, rue Dauphine - 01.43.26.44.91
Fermé lundi midi

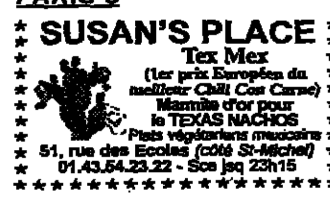
PARIS 5e
"Un des restos indiens les plus connus" (TELERAMA)
MAHARAJAH

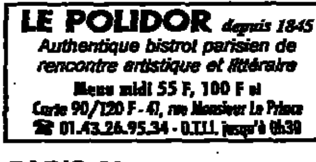
72, bd St-Germain 5e
127 F - 169 F - Climat.
01.43.54.26.07 / T.L.J.

PARIS 6e
LE POLIDOR depuis 1845
Authentique bistrot parisien de rencontre artistique et littéraire
Menu midi 55 F, 100 F et Carte 90/120 F - 41, rue Monsieur le Prince
01.43.26.95.34 - O.T.L.J. jusqu'à 0h30

PARIS 6e
La Chope d'Alsace
Repas d'affaires
Menu 169 F
4, Carrefour de l'Odéon PARIS 6e
Rés : 01 43 26 67 76
Ouvert jusqu'à 2 h du matin
Parking rue de l'Ecole de Médecine

PARIS 3e
Spécialités Thaïlandaises, Chinoises et vietnamiennes.
Spécialités de poissons.
Le Porte Bonheur

19, boulevard Saint-Martin
Métro : République ou Strasbourg St Denis
Tél. : 01 42 74 72 91

PARIS 5e
SUSAN'S PLACE
Tex Mex

(1er prix Européen du meilleur Chili Con Carne)
Mamilla d'or pour le TEXAS NACHOS
Plats végétariens mexicains
51, rue des Ecoles (côté St-Michel)
01.43.54.23.22 - Sce jsq 23h15

PARIS 6e
Vagenende
Maison classée, fondée en 1904


Cuisine traditionnelle et du marché
Service continu TLJ de midi à 1h du matin
142, bd Saint-Germain - 01.43.26.68.18

Les Frères Blanc
En septembre, "Menu Etoilé" par Michel Guérard 228 F
"Entrée"
Foie gras de canard confit dans sa graisse
duo de pains "de campagne et brioché", petite salade du moment
"Plat"
Magret de canard du sud-ouest grillé
galette croustillante de cruchade dorée aux cèpes, fricassée de pêches à l'oignon caramélisé, jus d'herbes au vin de Tursan
"Dessert"
Gâteau mollet d'Eugénie
crème glacée vanillée à la rhubarbe
L'ARBUCI 25, rue de Buci - 01 44 32 16 00
CHARLOT 12, place de Clichy - 01 53 20 48 00
LA FERMETTE MARBEUF 5, rue Marbeuf - 01 53 23 08 00
AU PIED DE COCHON 6, rue Coquillière - 01 40 13 77 00
LA MAISON D'ALSACE 39, Champs-Elysées - 01 53 93 97 00
LE PROCOPE 13, rue de l'Ancienne Comédie - 01 40 46 79 00
LE GRAND CAFÉ CAPUCINES 4, bd des Capucines - 01 43 12 19 00

هكذا من الإهمال



Fouquet's Avenue

Aux Champs-Elysées, une vieille et illustre maison parisienne s'interroge sur son avenir

DANS LE PANORAMA des restaurants fréquentables du 8e arrondissement, l'édition 1985 du Michelin donne le Fouquet's pour un endroit confortable et accroche une étoile à ses fourneaux. A cette époque – le septième art était encore ici dans sa cantine –, il ne fallait pas manquer la salade Louis Delluc et les saint-jacques au miel d'acacia. Treize ans plus tard, le même guide rejette l'établissement dans le plus affreux des silences, signe toujours explicite de la vive contrariété des hommes du Rouge.

C'est sévère, mais peut-être faut-il se souvenir de la lourde amende qui, en 1991, frappait la brasserie, après la mise en évidence de significatives tricheries sur la marchandise et d'un état de délabrement sanitaire avancé dans l'entretien des cuivres. Quelques années auparavant, il avait déjà senti le vent du boulet au moment où un nuisible s'était mis en tête de transformer la place en galerie marchande, et lui, l'ancêtre, en baraque à cheeseburgers. Appelé en renfort, Jack Lang faisait inscrire le bâtiment à l'inventaire supplémentaire des Monuments historiques, plaçant *de facto* l'ancien estaminet pour cochers de fiacre (1889) sur la liste des « lieux de mémoire » à protéger. On applaudit.

Aujourd'hui, on doute à nouveau. Charles Casanova, le repreneur de 1976, traverse une passe financière incertaine. Le laissera-t-on se remettre aux manettes de la grosse machine ? Décision de justice le 26 septembre. Malgré ces vicissitudes multiples, l'institution reste dans l'imagerie populaire ce point de rendez-vous magique où, à la crainte légitime qu'inspire le luxe, se mêle la considération que l'on doit à ceux qui en fréquentent les travées ; à tout ce petit demi-monde de légende et de magazines, d'extravagances laborieuses ou de réussites soudaines. Le Fouquet's, gare de triage de lourds et *prégnants fantasmes communautaires*. Evidemment, chacun rêve *d'aller y voir de plus près, de faire* le voyage vers cette grotte miraculeuse où certainement on devrait pouvoir rencontrer, palper, toucher, interpeller des pèlerins d'un genre tout à fait peu ordinaire. Mais il faudrait avoir le courage de franchir le seuil, de sauter le pas.

Comme il n'en est pas encore question, l'affaire se règle souvent de manière différente. Il y a deux rives sur les Champs-Elysées, la paire et l'impaire. Sur la première, la banlieue qui se déplace chez elle, pour ainsi dire en villégiature ; sur l'autre, des bourgeois, des vedettes et des gandins se lissant le plumage.



DESSINS DESCLOZEAUX

VIEUX FANTÔMES

Quelquefois, La Courneuve traverse la frontière et vient montrer ses tatouages aux attablés d'en face, tout spécialement à ceux du 99, posés en devanture de la trop célèbre maison. On se dit trois ou quatre vérités en s'échangeant des gestes et des mots bien sentis. Pas vraiment de la même planète, pas vraiment copains.

Choqué, défrisé, le Fouquet's fait les gros yeux : son grand âge, les vieux fantômes, Theodore Roosevelt, Ettore Bugatti, Poincaré, Joyce, Raimu, l'Agha Khan, le duc de Windsor, le général Leclerc, la Dietrich, le Simenon ; plus bas le ton, les voyous. Pourtant, La Courneuve persiste et signe. Elle doit penser qu'il y a du maudit chic dans l'endroit, trop d'histoires trop délavées, trop d'argent gagné trop vite, trop de baratin. L'acajou du 99 sent le ranci, le roussi.

Ce soir-là, en tout cas, ça chauffait dans ses autours. Si remarquablement posé sur l'avenue en portier avec brandebourgs, il faut parfois au vieux bastion savoir assumer les débordements que s'offrent les Champs-Elysées. Nuit de victoire, moment héroïque, fleuve de patriotes qui convergeaient tous vers la même pensée. Le Fouquet's était pris en tenailles. D'un côté, les hommes de quart qui faisaient contrefort sur les vitres, de l'autre une joie houleuse qui mesurait mal le poids de son enthousiasme. Heures délicates pour Fouquet's, qui avait déjà eu à en essuyer de sévères, mais jamais au point de sentir l'enseigne être emportée à dos de foule. On pousse, on s'arc-boute, on colmate. Après, on fera hôpital de campagne : jeunes filles bousculées dans les coins sombres, règlements de score, syncopes tricolores. Tout y passait. Sans supplément, le personnel servait de l'eau de mélisse, du mercurochrome et de la bande Velpeau à pleins plateaux. Des braves.

Oui, des braves, tous attachés à leur maison en train de prendre un violent coup de vieux ; qui se souviennent de ses jours de gloire et qui voient fuir sa réputation en même temps que ses pensionnaires. La légende tient le coup, le moral moins. Aujourd'hui, il suffit de pousser la porte pour entrer au Fouquet's ; pas plus compliqué. On pourra porter des Lacoste de contrebande et des espadrilles à carreaux, personne ne trouvera rien à redire. La fin d'une époque.

LOURDE ASSIETTE

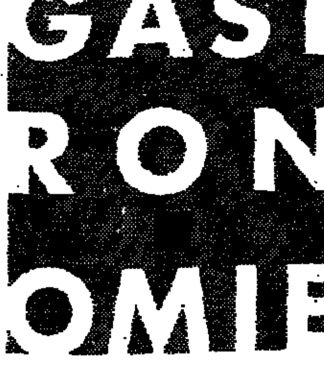
Pitié pour les servants. Sous les mille et une photos de mille et une stars du cinéma, mille et une fois reconnues, dans ce centre culturel à l'abandon, ils font ce qu'ils peuvent.

Personnages à la Hulot, chacun portant son tic comme une marque de fabrique, aimables, serviables, pittoresques ; l'esprit ailleurs, l'âme morose. Un peu à l'image de la cuisine, qui commence légère sur la carte et se termine lourde de bonnes intentions dans l'assiette : tranches de foie gras poêlé, abricots à la vanille ; merlan Colbert ; canette au jus de miel et fruits de saison en compote.

L'ensemble très mangeable, très convenable, encombré seulement, comment dire... d'une certaine difficulté d'être.

Jean-Pierre Quélin

★ Fouquet's, 99, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Tél. : 01-47-23-70-60. Menu : 265 F. Carte : 450 F-600 F.



Le camembert

Le camembert ne va pas fort. Depuis quatre ans les ventes de ce fromage à pâte molle ne cessent de chuter dans les grandes surfaces. Moins 6 000 tonnes en 1997 : que faudrait-il pour redresser la barre ? Une bonne guerre ? Sans celle de 14-18, le camembert ne serait jamais devenu ce qu'il est aujourd'hui, le deuxième fromage le plus consommé en France. C'est en effet parce qu'il fut inclus dans la ration des poilus qu'il acquit à cette époque une stature nationale et qu'il est désormais partie intégrante de la caricature du Français moyen, en bonne place entre le béret, la baguette et la chopine de rouge. Tous les camemberts ne sont pas égaux devant cette désaffection du public. Ce sont les camemberts pasteurisés, les plus insipides, qui perdent du terrain. En revanche, les camemberts au lait cru, et particulièrement ceux ayant le droit depuis 1986 de se vendre sous l'appellation d'origine contrôlée « camembert de Normandie » (et non pas « fabriqué en Normandie », ce qui est une tout autre affaire...), ceux-là maintiennent le cap, et leurs ventes progressent même légèrement. En 1997, sur les 52 millions de camemberts au lait cru vendus en France, près des trois quarts étaient en provenance d'un seul et même groupe fromager, qui possède entre autres les marques Lepetit, Lanquetot et Vallée. Face à ce mastodonte, la concurrence s'installe peu à peu. Depuis 1996, des distributeurs comme Leclerc font ainsi fabriquer à Isigny un camembert AOC sous leur marque « Les Croisés ». Il y a quelques mois est apparu le camembert Pierre Levasseur. Le nom de ce petit fromager originaire de Saint-Désir-de-Lisieux fut racheté il y a deux ans par les fabricants de Cœur de Lion, un camembert pasteurisé. *« C'est vrai que Levasseur avait arrêté complètement la production de camembert au lait cru,* reconnaît Christine Penel, responsable du projet, *mais nous avons repris les méthodes traditionnelles pour faire à nouveau ce produit authentique. »* L'intégralité du lait provient ainsi du pays d'Auge, dont les herbages sont réputés donner un profil aromatique puissant. De même l'affinage est réalisé en vingt-quatre jours en moyenne, alors que la législation n'impose qu'un délai de vingt et un jours pour un camembert AOC. Enfin, ce fromage est moulé à la louche et à la main. Une polémique avait agité le bocage normand, il y a quelques années, pour savoir si le louchage mécanique (70 % des camemberts au lait cru) offrait les mêmes qualités. Thierry Fabian, responsable de l'INAO de Caen, reste prudent : *« La différence n'est pas évidente semble-t-il, mais le consommateur doit savoir que le fromage est plus "usiné" dans un cas que dans l'autre. »* Un logo spécifique devrait apparaître dans deux ou trois ans pour faire la différence. L'important, c'est qu'avec les cinq couches de caillé que l'on dépose successivement dans le moule d'heure en heure, le petit lait s'égoutte naturellement : la texture des camemberts AOC est plus moelleuse, moins sèche que celle des pasteurisés. Réservez ces derniers pour faire des sorbets ; c'était, paraît-il, le dessert que préférait servir la duchesse de Windsor quand elle recevait !

Guillaume Crouzet

★ Prix moyen des camemberts au lait cru : entre 12 et 14 francs pièce.

BOUTEILLE



AOC côtes-du-rhône

Village Cairanne blanc 1997 domaine Berthet-Rayne

UN PAYSAGE de plateaux et de plaines encaissées, face au mont Ventoux et aux dentelles de Montmirail ; un sous-sol varié de terres argileuses blanches et rouges de silice, et quelques terrasses glacières bien orientées, voilà les principaux atouts de l'appellation « côtes-du-rhône village Cairanne », discrète, connue surtout pour ses rouges. C'est au hasard d'une livraison prématurée de barriques neuves, il y a quelques années, que Michel Berthet-Rayne décida de mettre une partie de ses blancs en fûts neufs. La fermentation se prolongea jusqu'à Noël. Un temps béni pour ce vigneron, cueilleur de lavande, ramasseur de truffes et grand chasseur de bécasses ! *« On goûtait de temps en temps, avec les amis, et le résultat fut magnifique ! »* Depuis, la méthode empirique s'est affinée : une partie seulement des cépages – roussane, marsanne, viognier et bourboulenc – fermentent *pendant 120 jours en fûts de chêne neuf. La grenache blanche et la clairette* (40 %) évoluent en cuves traditionnelles. Le résultat, après quelques mois, *est un magnifique composé de parfums de fleurs d'acacia, d'aubépine et de* violette. Un vin sincère qui domine vite ses nuances boisées, gras et riche, *qu'il convient de* boire frais, *mais non* glacé, à l'apéritif ou bien sur quelques poissons grillés.

★ **La bouteille : Cairanne prestige blanc 1997 : 45 F. TTC. Michel et André Berthet-Rayne, domaine des Beauchières, 84290 Cairanne, tél. : 04-90-30-88-15, télécopie : 04-90-30-83-17.**

TOQUES EN POINTE

Bistrots

LE PINOCCHIO

■ Un lieu couru, et discret à la fois, sur une péniche amarrée en amont du pont de Suresnes, sous les arbres du bois de Boulogne. Le jeune chef Giovanni Perrone, venu de Monte-Carlo, nous assure d'une belle et franche cuisine régionale italienne. Il importe du pays vins et huile d'olive et s'entend à traiter le produit dans toute sa fraîcheur avec une grande simplicité. Avis aux amateurs de sardines marinées et de risotto onctueux. Les premiers cèpes de la saison sont poêlés aux raisins et pignons ; les tagliolini à l'encre de seiche sont accompagnés de gambas. Délicieux espadon grillé à huile d'olive. Vins d'été de la péninsule, le brolettino de Lombardie, un blanc suave de Cà dei frati. Menu : 148 F (au déjeuner du lundi au samedi). A la carte, compter 200 F.

★ **Allée du Bord-de-l'eau, 75116 Paris, tél. : 01-42-88-01-88. Fermé le dimanche soir. (Parking assuré.)**

LE ZIRYAB

■ Le nom de ce restaurant situé sur la magnifique terrasse de l'Institut du monde arabe évoque le souvenir d'un musicien, philosophe et astrologue, né en Syrie et installé à Cordoue en 822. Mariya Seguin-Tsoulé, propriétaire du restaurant Oum-el-Banine (16e arrondissement), conseille la brigade dirigée par Chantal Moyon. L'IMA peut désormais prétendre figurer au nombre des bonnes tables orientales de la capitale. La salade fassia, la pastilla de cailles, le zaalouk d'aubergines, les briouates marocaines, le méchoui d'agneau, le couscous fassi, les tagines d'agneau et les merveilleuses pastillas sucrées à la crème d'amande et à la fleur d'oranger évoquent tous les parfums ensorcelés de la cuisine du Maroc. Service en progrès. A la carte, compter 220 F.

★ **1, rue des Fossés-Saint-Bernard, 75005 Paris, tél. : 01-40-51-39-27. Fermé dimanche soir et lundi.**

AU PACTOLE

■ Changement de têtes et de décor au Pactole, le restaurant fétiche où Jacques Manière entraîna le Tout-Paris gourmand des années 70 dans un tourbillon de saveurs gravé dans nos mémoires gustatives. Du style Manière, il ne reste rien, sinon la façon simple et savoureuse de faire des choses parfois compliquées : filet de saumon mi-fumé servi tiède et salade de chou croquant au soja et au lard, risotto crémeux aux coquillages, pavé de thon mi-cuit aux graines de sésame ou bien l'étonnant tartare flambé, accompagné de rösti, comme à Zurich. Menu 185 F (vin c.). A la carte, compter 200 F.

★ **44, boulevard Saint-Germain, 75005 Paris, tél. : 01-46-33-31-31. Fermé le dimanche.**

Gastronomie

LA TABLE DU COMTAT

■ Dominé par le château médiéval en ruine, sur les hauteurs de Séguret, village classé, cette table offre un panorama unique sur le vignoble des côtes du Rhône, au pied des dentelles de Montmirail. L'amicale parlementaire des régions trufficoles y tenait sa session d'hiver. A l'ordre du jour figurait l'accord des vins du Comtat et du menu truffier du chef Frank Gomez. Ce cuisinier courtois et débonnaire avait préparé entre autres délices un duo de truffes en coque d'oeuf et brouillade, qui figure toute l'année sur sa carte. Il suscita un hommage appuyé des sénateurs du Lot et de la Dordogne. En attendant l'automne, la carte de Frank Gomez fait la part belle aux plats savoureux qui ont fait sa réputation : le saint-pierre en bouillabaisse, le carré d'agneau des Baronnies et tian d'aubergines, le dos et cuisses de pigeon aux *figues de Caromb et champignons d'été. Une cuisine sage et retenue qu'il* convient d'accorder aux vins de Cairanne, Séguret, Vacqueyras et Beaumes-de-Venise, *qui sont la richesse de cette magnifique région.* Menus : 170, 260 F. A la carte, compter 350 F.

★ *Séguret, 84110, tél. : 04-90-46-91-49. Fermé le mardi soir et le mercredi.* **Hôtel : 8 chambres.**

Jean-Claude Ribaut

PARIS 7e
LE BOURBON
"Ses confits, magrets, poissons, poissons fumés. Sa bouillabaisse, carpaccio et saumon mariné..."
Menu 162 F, Menu Gastro 185 F et Carte
1 place du Palais Bourbon.
Tél. : 01.45.51.58.27 - Jusqu'à 23h30

PARIS 8e
FLORA DANICA (165 F)
COPENHAGUE salle danoise
MENU 240 F (boisson comprise)
HARENG, SAUMON, RENNE, CANARD SALÉ.
142, avenue des Ch.-Elysées - 01.44.13.86.26

PARIS 14e
LA CREOLE
Ouvert tous les jours - 01.43.20.62.12
Spécialités des îles, dans une luxuriance de verdure et de sourires. Le rendez-vous du show-bizz, des arts et des lettres. L'un des plus anciens restaurants antillais de la capitale. Carte 220 F env.
122, boulevard du Montparnasse

77 SEINE ET MARNE

LA MARE AU DIABLE
le restaurant romantique de George Sand
Un havre de paix, pour déjeuner ou dîner dans un parc fleuri de 17 ha ou près des grandes cheminées ancestrales.
Menu d'affaires 215 F (vin et café comp.).
Superbe menu-carte découverte de la cuisine du moment à 245 F. Dîner aux chandelles. Salons pour réceptions, mariages, communions, baptêmes...
(35 km de Paris) Accès direct autoroute A5a, sortie 12 - RN 6 - Melun Sénart
01.64.10.20.90 - Séminaires. Hélisurface.

SPECTACLES
RÉSERVEZ VOS PLACES SUR MINITEL
3615 LEMONDE

PARIS 7e
LES MINISTERES
depuis 1919 un brin de Paris
Menu 169 F apéritif et vin compris
servi même le samedi et dimanche
30, rue du Bac - Tél. 01.42.61.22.37
LE RESTAURANT DE LA BELLE EPOQUE

PARIS 14e
RESTAURANT

à 200 m d'altitude au 56ème étage
une Vue de Paris à vous couper le souffle !
33, Av. du Maine 15e - tél. 01 40 64 77 64

PARIS 14e
AU MOULIN VERT
A 5 minutes de la Porte de Versailles, cette accueillante chaumière propose un menu-carte exceptionnel à 185 F, kir maison, vin et café compris. Douze entrées (terrine de foie gras, saumon mariné ...), un grand choix de viandes et poissons (escalope de saumon aux morilles, magret aux baies de cassis ...) et le choix entre fromage ou dessert font de cette adresse un des meilleurs rapports qualité-prix de la capitale. Salle climatisée. En semaine menu "express-midi" à 109 F.
Ouvert T.L.J. - Métro ALÉSIA
34 bis rue des Plantes - 01.45.39.31.31


Retrouvez chaque semaine la rubrique "GASTRONOMIE"
renseignements : 01.42.17.39.40

VOYAGES
Vols, séjours et circuits
Guides touristiques
Votre agence 24 h/24
3615 LEMONDE

PARIS 6e
ALSACE A PARIS T.l.j. 01.43.26.21.48
9, pl. St-André-des-Arts, 6e - SALONS
RESTAURANT - BRASSERIE
MENUS 119 F et 169 F
GRANDE TERRASSE OMBRAGÉE
Parking devant l'établissement.

PARIS 7
La Terrasse
Face à l'École Militaire, qualité et tradition.
au 1er étage son restaurant gastronomique.
Menu 180 F (vin et café compris).
Menu prestige à 215 F avec homard.
Actuellement à la carte : Grouse d'Écosse.
2 pl. de l'École Militaire - Tél : 01 45 51 62 80

PARIS 16e
RISTORANTE SAGITTARIO
Gastronomia Italiana
Spécialités de pâtes fraîches
Formule midi 75 F sauf W.E.
Menu-Carte 145 F
32 rue Lauriston
Tél. 01.47.55.88.00

Pluies et orages

MERCREDI, une vaste dépression est située sur la France. Un front froid situé sur l'ouest du pays engendre un temps instable avec des ondées et des orages, sauf sur le quart sud-est, qui restera privilégié.

Bretagne, pays de Loire, Basse-Normandie.– Le ciel sera restera très nuageux toute la journée, avec des ondées l'après-midi. Il fera 19 à 24 degrés l'après-midi.

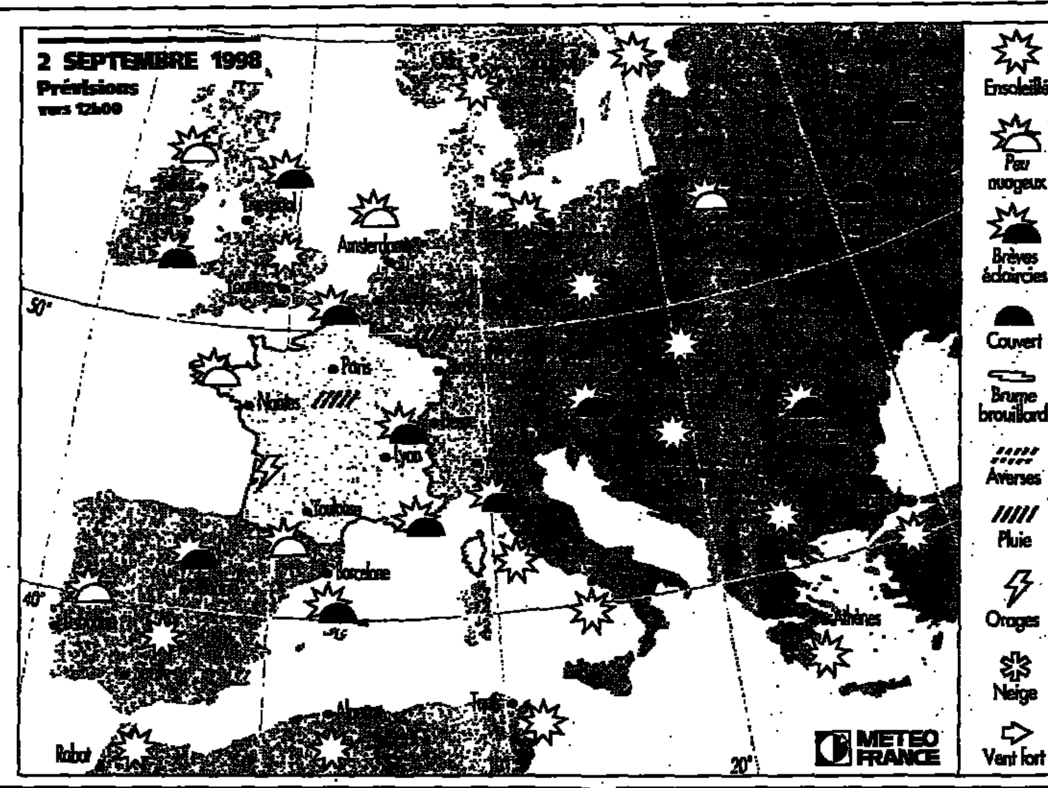
Nord-Picardie, Ile-de-France, Centre, Haute-Normandie, Ardennes. – Les nuages resteront nombreux sur l'ensemble des régions toute la journée, avec de la pluie ou des ondées, devenant orageuses l'après-midi de l'Ile-de-France au Centre. Les températures maximales avoisineront 20 à 26 degrés du Nord au Centre.

Champagne, Lorraine, Alsace, Bourgogne, Franche-Comté. – Sur le sud de la Franche-Comté, les nuages et les éclaircies alterneront. Ailleurs, le temps sera instable, avec beaucoup de nuages, des ondées et des orages locaux l'après-midi. Le thermomètre marquera 24 à 27 degrés au meilleur moment de la journée.

Poitou-Charentes, Aquitaine, Midi-Pyrénées. – Les nuages et les éclaircies alterneront une bonne partie de la journée. Des orages locaux éclateront par endroit surtout sur le nord des régions. Il fera 25 à 30 degrés l'après- midi.

Limousin, Auvergne, Rhône-Alpes. – Sur le Limousin et l'ouest de l'Auvergne, le temps sera instable, avec quelques orages locaux. Ailleurs, les nuages et les éclaircies alterneront avec quelques orages en fin de journée sur le relief. La température maximale avoisinera 24 à 30 degrés.

Languedoc-Roussillon, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Corse. – Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel restera très nuageux, avec un vent d'autan modéré. Ailleurs, malgré quelques passages nuageux, le soleil fera de belles apparitions. Il fera 24 à 30 degrés l'après-midi.



PRÉVISIONS POUR LE 2 SEPTEMBRE 1998
Ville par ville, les minima/maxima de température et l'état du ciel. S : ensoleillé; N : nuageux; C : couvert; P : pluie; * : neige.

				PAPEETE	23/27 S	KIEV	9/13 C	VENISE	20/27 N	LE CAIRE	24/34 S
				POINTE-A-PIT.	25/30 P	LISBONNE	18/23 N	VIENNE	12/21 N	MARRAKECH	18/32 S
				ST-DENIS-RÉ.	19/25 N	LIVERPOOL	13/20 N	**AMÉRIQUES**		NAIROBI	14/24 N
				EUROPE		LONDRES	15/23 S	BRASILIA	16/29 S	PRETORIA	14/28 S
				AMSTERDAM	13/21 N	LUXEMBOURG	14/21 P	BUENOS AIR.	10/14 P	RABAT	18/24 S
FRANCE métropole		NANCY	14/24 P	ATHENES	22/30 S	MADRID	19/32 N	CARACAS	25/31 P	TUNIS	23/35 S
AJACCIO	17/27 N	NANTES	14/24 P	BARCELONE	23/30 N	MILAN	20/30 N	CHICAGO	17/23 S	**ASIE-OCÉANIE**	
BIARRITZ	18/28 C	NICE	19/26 N	BELFAST	10/16 N	MOSCOU	7/12 C	LIMA	13/19 C	BANGKOK	26/31 P
BORDEAUX	17/29 P	PARIS	15/25 P	BELGRADE	14/25 S	MUNICH	11/23 P	LOS ANGELES	21/27 S	BOMBAY	26/30 P
BOURGES	14/24 P	PAU	17/28 N	BERLIN	11/21 S	NAPLES	21/30 S	MEXICO	15/21 P	DJAKARTA	26/31 N
BREST	13/20 N	PERPIGNAN	19/26 N	BERNE	13/24 S	OSLO	7/16 S	MONTREAL	14/23 N	DUBAI	33/41 S
CAEN	16/21 N	RENNES	14/23 P	BRUXELLES	14/23 S	PALMA DE M.	24/33 N	NEW YORK	21/26 C	HANOI	27/33 N
CHERBOURG	12/21 N	ST-ETIENNE	15/30 N	BUCAREST	9/24 N	PRAGUE	8/20 S	SAN FRANCIS.	16/23 S	HONGKONG	27/30 P
CLERMONT-F.	16/27 N	STRASBOURG	15/23 P	BUDAPEST	11/22 S	ROME	20/29 S	SANTIAGO/CHI	5/17 N	JERUSALEM	23/33 S
DIJON	16/26 P	TOULOUSE	18/29 N	COPENHAGUE	9/15 N	SEVILLE	19/31 S	TORONTO	16/22 P	NEW DEHLI	27/33 S
GRENOBLE	16/29 N	TOURS	12/25 P	DUBLIN	9/16 S	SOFIA	10/23 S	WASHINGTON	21/29 P	PEKIN	18/30 S
LILLE	14/23 N	**FRANCE outre-mer**		FRANCFORT	12/23 P	ST-PETERSB.	8/13 S	**AFRIQUE**		SEOUL	21/26 N
LIMOGES	16/24 P	CAYENNE	23/32 S	GENEVE	14/26 S	STOCKHOLM	7/15 S	ALGER	25/34 S	SINGAPOUR	26/29 P
LYON	17/30 N	FORT-DE-FR.	25/30 P	HELSINKI	6/15 S	TENERIFE	17/23 N	DAKAR	26/30 C	SYDNEY	13/22 S
MARSEILLE	19/28 N	NOUMEA	19/24 S	ISTANBUL	19/24 S	VARSOVIE	9/17 N	KINSHASA	17/31 S	TOKYO	23/27 C

Situation le 1er septembre à 0 heure TU

Prévisions pour le 3 septembre à 0 heure TU

METEO FRANCE

LE CARNET DU VOYAGEUR

■ **FRANCE.** En souvenir des cent cinquante ans de l'inauguration de la ligne Montereau-Troyes, un train à vapeur effectuera dimanche 20 septembre l'aller-retour depuis la gare de l'Est. Il sera tracté par la dernière locomotive à vapeur que possède la SNCF, la 230 G 353. Départ de Paris à 7 h 17. Arrêt à Longueville, en Seine-et-Marne, pour visiter le Musée vivant du chemin de fer et faire le plein en eau de la locomotive. Retour de Troyes à 18 h 20 pour une arrivée en gare de l'Est à 22 h 37. Tarif : 270 F l'aller-retour. Sur place plusieurs options sont proposées : balade dans les vignes de Champagne, découverte du vieux Troyes et voyage en autorail vers Brienne-le-Château. Réservation au 03-25-24-99-91.

■ **AUSTRALIE.** A partir du 20 novembre, Qantas, le transporteur australien, desservira Buenos Aires, via Auckland, deux fois par semaine, les vendredis et dimanches.

PRATIQUE

Comment organiser les loisirs des enfants

INSCRIRE ses enfants à des activités manuelles, sportives ou culturelles le mercredi ou le samedi constitue bien souvent pour les parents un véritable casse-tête. A Paris, il faut s'y prendre très tôt, car les inscriptions font rapidement le plein : par exemple, pour les « ateliers bleus » culturels et scientifiques après la classe, il n'y a que dix à quinze places par école.

Attention également au gavage. A vouloir multiplier les activités, on risque l'overdose ; or l'enfant a besoin d'espaces de « temps gratuit », de moments de liberté pour rêver, imaginer, s'amuser à sa guise.

Comment trouver l'activité qui conviendra le mieux à un enfant ? Il faut tenir compte de ses possibilités et de ses goûts. « *A quatre ans, Samy était très remuant ; il avait besoin de se dépenser. On avait le choix entre la gymnastique et le patinage, car la natation ne démarrait qu'à partir de cinq ans. Le pédiatre a conseillé le patinage, qui développe des muscles longs et risquait moins de gêner la croissance* », explique Lino G., père de deux garçons.

L'enfant doit pouvoir changer d'activité s'il le décide. « *Après sept ans de patinage, Samy a préféré le foot, un sport d'équipe, dans un univers masculin : au patinage, il y avait 90 % de filles*, poursuit Lino G. *S'il avait voulu renoncer au début, j'aurais insisté pour qu'il persévère, et ne se décourage pas à la première difficulté.* » La nature des activités peut varier en fonction de l'évolution et de la personnalité de l'enfant. « *A l'approche de l'adolescence, j'ai encouragé Florian, qui souhaite plus tard être animateur de radio, à faire du théâtre* », explique une mère.

LE PROBLÈME DU TRANSPORT

Il arrive que l'enfant décide d'abandonner une activité parce que celle-ci devient trop astreignante. « *On remarque dans les clubs sportifs une forte tendance à la professionnalisation. C'est la raison pour laquelle Marc a dû renoncer à l'escrime, qui lui plaisait pourtant beaucoup* », déplore un autre parent.

La pratique d'une activité de loisir n'exigera pas seulement la persévérance chez les jeunes, mais aussi chez les parents, qui devront assurer les transports. « *La meilleure solution consiste à faire équipe avec d'autres familles, pour déposer et récupérer à tour de rôle les enfants au club de sport ou au centre de loisirs* », conseille Lino G.

Selon le lieu de résidence, l'éventail des possibilités peut être plus ou moins large. A Paris, trente-neuf centres d'animation (anciennes Maisons des jeunes, l'équivalent des Maisons pour tous en région) proposent 250 activités aussi diversifiées que la gymnastique, la danse, le judo, le karaté, le tennis de table, la flûte, la batterie, la guitare, le chant, la photo, la vidéo, l'informatique, le théâtre, les langues vivantes, la bande dessinée, le jardinage, la pâtisserie, le modelage... Les petits Parisiens peuvent également pratiquer une vingtaine de sports dans l'un des 23 centres d'initiation sportive (CIS) de la capitale, qui accueillent gratuitement les enfants de 7 à 17 ans. Sans oublier les « ateliers bleus » à dominante culturelle, scientifique ou sportive dans les écoles élémentaires publiques : une heure et demie en semaine après la classe (environ 212 francs par trimestre et par atelier, gratuit pour les familles à faibles revenus).

A Paris comme dans les autres communes, tout enfant ou adolescent peut s'inscrire à une activité sportive dans son établissement scolaire, en adhérant à l'Union sportive de l'école primaire (USEP) ou à l'Union nationale du sport scolaire (UNSS) pour le secondaire : la cotisation annuelle va de 100 à 200 francs, selon les établissements. Les cours ont lieu après le déjeuner, le soir après la classe ou le mercredi après-midi. L'objectif est de permettre aux jeunes de pratiquer un sport et aussi de se préparer à la compétition. Enfin, l'enfant qui veut se distraire sans se spécialiser dans une discipline peut fréquenter le centre de loisirs municipal, le mercredi après-midi, où il pratiquera des activités variées, tant à l'intérieur (jeux de société, théâtre, vidéo, informatique) qu'à l'extérieur (sorties nature, piscine, visites de musées).

Le prix des activités varie selon les communes. Dans les centres d'animation à Paris, il faut compter environ 1 000 francs pour l'année scolaire, auxquels il faut ajouter l'adhésion à l'association (100 francs) et éventuellement à la fédération sportive (par exemple, 140 francs pour le judo). On a droit à un cours d'essai, mais dans le cas d'un sport, si l'enfant ne s'inscrit pas, l'adhésion à la fédération ne sera pas remboursée.

Enfin, pour les activités subventionnées par les mairies, les tarifs sont fixés en fonction du coefficient familial. Là aussi on enregistre des disparités : la journée en centre de loisirs incluant le repas de midi coûte de 0 à 46 francs à Paris, et de 21 à 121 francs à Marseille.

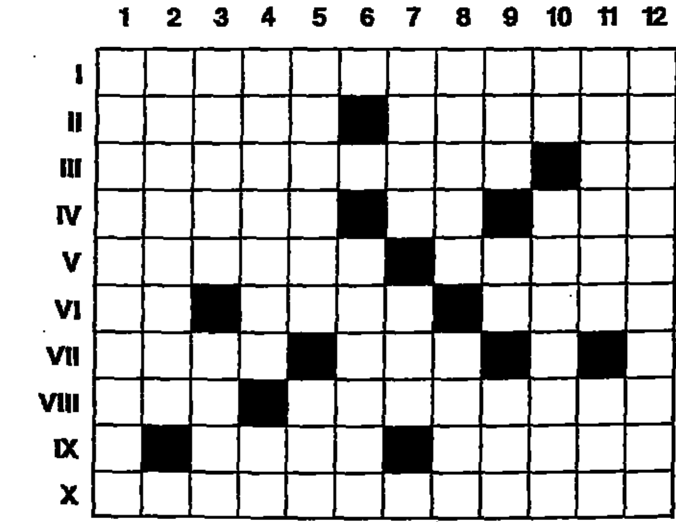
Michaëla Bobasch

Où s'adresser ?

● **A la mairie** : pour l'inscription au centre de loisirs du mercredi et pour les adresses des Maisons pour tous, Maisons des jeunes et de la culture, centres d'animation.
● **A l'Association développement animation culturelle de Paris** (ADAC, 9, rue Charlot, 75003 Paris ; tél : 01-44-61-87-87).
● **A l'école** : pour les ateliers bleus à Paris, et pour le sport scolaire (USEP).
● **Au lycée et au collège** : pour adhérer à l'UNSS. Les établissements privés ont leurs propres structures de loisirs.
● **Au Racing-Club de France** : de 750 francs à 2 000 francs par an, selon le sport, tests à l'entrée pour certaines disciplines, dont la natation (5, rue Eslé, 75007 Paris ; tél : 01-45-67-55-86).
● **Le Centre d'information et de documentation pour la jeunesse** édite une brochure *Loisirs pour les moins de 15 ans* (10 F, ou à consulter sur place, 101, quai Branly, 75015 Paris). Les 31 centres régionaux de documentation pour la jeunesse (CRIJ) éditent des fiches avec les adresses locales.
● **La carte « Paris Famille »**, réservée aux parents qui ont au moins trois enfants et justifient de trois années de domicile à Paris au cours des cinq ans précédant la demande, ouvre droit à un crédit annuel de 2 000 francs, utilisable pour financer les activités des jeunes. Les personnes qui s'installent à Paris pour des motifs professionnels (mutation) peuvent faire valoir leurs droits après un an de résidence.

MOTS CROISÉS PROBLÈME N° 98209

♦ *SOS Jeux de mots : 3615 LEMONDE, tapez SOS (2,23 F/min).*



HORIZONTALEMENT

I. Améliore l'air ambiant. – II. Une pose pour le yogi. Sorti de ses gonds. – III. Ils s'en mettent plein les poches après un bon repas. Nouveau après un tour. – IV. Soutient la vieille. Pour tracer. Partit en guerre contre les hommes. – V. Piège à araignées. Germaine Necker. – VI. Interjection à répétition. Province de l'Arabie saoudite. Dans toutes les directions. – VII. Pour un propos papal. Ecart économique. – VIII. Soutient la balle. Débarrassée de ses ennuis. – IX. Rattachée à la France depuis le traité de Westphalie. Vient d'une péninsule. – X. Mouettes ravisseuses.

VERTICALEMENT

1. Envoyés spéciaux aux quatre coins de la France. – 2. Qui dépasse ce qui est permis. – 3. Attaches les pois. La petite est parfois cherchée. – 4. Mis dans le secret. Métal. – 5. Sans fraîcheur. Le meilleur de toute chose. – 6. Difficile de le prendre au sérieux. – 7. Un grand nombre. Fédération du Moyen-Orient de 58 à 61. – 8. Piliers. Céda ou ne céda point. – 9. Possessif. Personnel. Dans les cabinets. – 10. Fin d'infinitif. Prendre les affaires en main. – 11. Viennent du raisin. Passage historique. – 12. Ont donc refait le plein et peuvent repartir.

Philippe Dupuis

SOLUTION DU N° 98208

HORIZONTALEMENT

I. Punching-ball. – II. Es. Radinerie. – III. Rude. Eboulai. – IV. Fretin. Ure. – V. Epointé. Rsum (murs). – VI. Ce. Naîtrai. – VII. Têtent. Aient. – VIII. Osiers. Nui. – IX. ORL. Eton. – X. Nièce. Gamète.

VERTICALEMENT

1. Perfection. – 2. Usurpée. Ri. – 3. Deo. Tôle. – 4. Crétines. – 5. Ha. Inanimé. – 6. Identité. – 7. Nib. Et. Reg. – 8. Gnou. Rasta. – 9. Beurrai. OM. – 10. Arlésienne. – 11. Lia. Nu. – 12. Leitmotive.

SCRABBLE® PROBLÈME N° 85

Le test de CLAIRET

Tirage : C L A I R E T

a) En moins de trois minutes, trouvez les deux anagrammes de CLAIRET, puis placez l'une d'entre elles sur la grille.

b) Avec ce même tirage, trouvez 7 mots de huit lettres en le complétant avec 7 lettres différentes appartenant à l'un des mots placés sur la grille.

N. B. – Dès que vous avez trouvé une solution, effacez-la avant de continuer.

2. Préparation de la grille de la semaine prochaine.

c) A A E F I N S. Trouvez un sept-lettres. E I L L S Q U. Trouvez deux sept-lettres.

Solution dans *Le Monde* du 9 septembre.

Solution du problème paru dans *Le Monde* du 26 août.



Chaque solution est localisée sur la grille par une référence se rapportant à sa première lettre. Lorsque la référence commence par une lettre, le mot est horizontal ; lorsqu'elle commence par un chiffre, le mot est vertical.

a) VAURIEN, 15 C, 97, faisant JUTERAI.
b) ENSUIVRA, A 4, 86 - EVANOUIR, B 2, 72 - NAVIGUER, J 4, 72 - NERVURAI, 13 B, 74.

Michel Charlemagne

Le Monde est édité par la SA Le Monde. La reproduction de tout article est interdite sans l'accord de l'administration. Commission paritaire des journaux et publications n° 57 437.
ISSN 0395-2037
Imprimerie du Monde 12, rue M. Gunsbourg 94852 Ivry cedex
PRINTED IN FRANCE
Le Monde Publicité
Président-directeur général : Dominique Alduy
Vice-président : Gérard Morax
Directeur général : Stéphane Corre
21bis, rue Claude-Bernard - BP 218 75226 PARIS CEDEX 05
Tél : 01.42.17.39.00 - Fax : 01.42.17.39.26

DISPARITIONS

Auguste Gillot

Une grande figure de la Résistance

AUGUSTE GILLOT, qui fut un membre important du Conseil national de la Résistance (CNR) durant la seconde guerre mondiale, est mort, lundi 31 août, dans sa quatre-vingt-quatorzième année, à Saint-Denis (Seine-Saint-Denis), ville dont il fut maire (PCF) entre 1945 et 1971.

Né le 7 février 1905 à Dourdan (ancienne Seine-et-Oise, devenue l'Essonne), Auguste Gillot exerce le métier de carrossier lorsqu'il décide d'adhérer au Parti communiste français, en 1925, au retour de son service militaire. Il milite à Saint-Denis, s'opposant plus spécialement au maire d'alors, Jacques Doriot, qui sera exclu du PCF et deviendra le chef de file fasciste pendant l'Occupation nazie en France. Il participe à des actions pacifistes, combat les menées de l'extrême droite de février 1934 à Paris et soutient les *Républicains espagnols* durant la guerre contre les nationalistes emmenés par le généralissime Franco.

Rappelé sous les drapeaux dans l'Est de la France en 1939, Auguste Gillot est démobilisé après la débâcle et choisit de reprendre le contact avec certains de ses anciens camarades du PCF qui sont entrés dans la clandestinité. En 1941, il échappe de peu à une arrestation, à Paris, par la Gestapo, la police nazie. Au printemps 1943, le préfet Jean Moulin, « Max » dans la Résistance, désigné par le général de Gaulle, préside le Conseil national de la Résistance, qui ambitionne d'unifier les mouvements de résistance. Auguste Gillot – sous le nom de « Manin » – est choisi pour représenter son parti au CNR, où il succède à André Mercier et où il aura des rapports difficiles avec les socialistes, notamment avec Daniel Mayer, à propos de l'adoption d'un programme commun de la Résistance.

En août 1944, Auguste Gillot va prendre une part déterminante dans l'insurrection de Paris et il sera l'un de ceux qui dénoncèrent la trêve des combats dans la capitale avant l'arrivée des alliés – demandée par le général allemand von Choltitz, responsable de la garnison – et qui, en revanche, soutinrent l'action des Forces françaises de l'intérieur (FFI). Le 27 août 1944, Auguste Gillot est désigné, à main levée, comme maire provisoire de Saint-Denis, dont il avait été élu conseiller municipal en 1937. Il siège également à l'Assemblée nationale consultative et il présidera la commission de justice de la Résistance, qui traque les traîtres.

Membre du comité central du PCF entre 1945 et 1964, Auguste Gillot est élu maire de Saint-Denis en avril 1945 et il occupera ses fonctions jusqu'en 1971. Il est notamment l'inspirateur de la rénovation du centre de la ville, les travaux étant destinés à mettre en valeur la basilique et à réhabiliter certains quartiers dégradés. N'ayant jamais pris ses distances avec son parti, il sera aussi conseiller général de la Seine durant une vingtaine d'années et député-suppléant de 1958 à 1968. Titulaire de la médaille de la Résistance, Auguste Gillot était officier de la Légion d'honneur.

Jacques Isnard

■ ***FRANÇOIS BRETEAU**, avocat*, vice-président de l'association Droit au logement (DAL) depuis 1992, est mort subitement, samedi 29 août, à Paris. Agé de quarante-neuf ans, François Breteau se consacrait, aussi bien devant les tribunaux que sur le terrain, à la défense des mal-logés depuis la création du DAL, en 1990. Il avait été président de l'association Greenpeace France, puis élu conseiller municipal (Verts) à Paris, dans le 12e arrondissement, entre 1989 et 1992.

NOMINATION

EPISCOPAT

Mgr François Saint-Macary, archevêque coadjuteur de Rennes, est devenu archevêque de Rennes, lundi 1er septembre, à la suite de l'acceptation par le pape de la démission de Mgr Jacques Jullien, qui, à l'âge de soixante-neuf ans, avait souhaité se retirer pour raisons de santé. Mgr Jacques Jullien avait été évêque de Beauvais (Oise) de 1978 à 1984 et était archevêque de Rennes depuis 1985. Il avait également occupé de nombreuses fonctions au sein de la conférence des évêques de France, chargé notamment des questions éthiques et familiales.

[Né le 7 janvier 1936 à Orthez (Pyrénées-Atlantiques), François Saint-Macary a fait ses études à l'université grégorienne de Rome et à la faculté de droit de Pau. Licencié en théologie, diplômé en sciences économiques, ordonné prêtre en 1960, François Saint-Macary a été vicaire de paroisse, aumônier de lycéens et d'étudiants à Pau, puis professeur et supérieur du grand séminaire de Bayonne (de 1970 à 1983). Il avait été nommé par le pape évêque de Nice en 1984, puis archevêque coadjuteur de Rennes le 14 novembre 1997.]

JOURNAL OFFICIEL

Au *Journal officiel* du dimanche 30 août sont publiés :

● **Euro** : un arrêté stipulant que, dans certaines entreprises, la durée moyenne hebdomadaire de travail des salariés concourant aux opérations liées à la mise en place de l'euro, calculée sur une période de douze semaines consécutives, ne peut excéder 52 heures, du 1er septembre 1998 au 31 mars 1999. Les salariés dont la durée de travail aura été augmentée au-delà de 52 heures bénéficient d'un repos compensateur d'une demi-journée par semaine de dépassement, qui doit être pris avant le 30 juin 1999.

● **Bourses** : un décret fixant les conditions d'attribution des bourses de collège.

SPECTACLES
RÉSERVEZ VOS PLACES
SUR MINITEL
3615 LEMONDE
2,23 F/mn

AU CARNET DU MONDE

Mariages

Françoise et Jean-Claude RÉBEILLÉ,
Anne et Daniel HÉBERT,

ont la joie d'annoncer le mariage de leurs enfants

Isabelle et Pierre,

célébré le 1er août 1998, à Pau.

Décès

Frédéric ARCHAMBAULT,
chevalier des Arts et des Lettres,

est décédé le 26 février 1998, à Dakar (Sénégal).

– M. et Mme Jean-Claude Aymond,
M. et Mme Jean-Claude Thin,
ses enfants,
Jean-François Aymond,
Philippe Aymond
et Valérie Grandval,
Laurence, Bertrand, Hélène
et Marianne Thin,
ses petits-enfants,
Stéphane et Audrey Aymond,
ses arrière-petits-enfants,
Les familles Pommier et Perry,
ses cousins,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul AYMOND,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,
officier de la Légion d'honneur,
commandeur
dans l'ordre national du Mérite,

survenu le 29 août 1998, à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 4 septembre, à 10 h 30, en l'église N.-D. d'Auteuil, 4, rue Corot, Paris (16e), par le Père Pierre Kerzoncuf omi.

Cet avis tient lieu de faire-part.

98, rue Sangnier,
94700 Maisons-Alfort.
85 *ter*, avenue Albert-Ier,
92500 Rueil-Malmaison.

– Mme Paul Barjon,
son épouse,
Michel, Jean-Noël et Marianne
et leurs conjoints,
Etienne, Rémi, Pierre, Margot, Basile
et Marie,
ses enfants et petits-enfants,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Paul BARJON,
professeur honoraire
à la faculté de médecine de Montpellier,

survenu le 23 août 1998, à Montpellier, dans sa soixante et onzième année.

– Le docteur Roland Blotnik,
Ses enfants,
Et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Monique BLOTNIK,

survenu à l'âge de soixante-quatorze ans, le 29 août 1998, à Paris.

28, rue de Rivoli,
75004 Paris.
Tél. : 01-48-87-93-58.

– M. Irénée Debar,
Ses enfants,
Ses petits-enfants,
Les familles Saint-Hilaire,
Parents,
Alliés et amis,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Irénée DEBAR,
née Emilienne SAINT-HILAIRE,

survenu à l'âge de quatre-vingt-sept ans.

La cérémonie religieuse a eu lieu mardi 1er septembre 1998, à 16 heures, en l'église de Mirandol, suivie de l'inhumation au cimetière de Mirandol (Tarn).

7, allée des Platanes,
81190 Mirandol-Bourgnounac.

– Mme Jean Guinet,
Et sa famille,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean GUINET,

survenu le 5 août 1998.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité familiale.

46, bd de Port-Royal,
75005 Paris.

– M. et Mme Philippon,
Dominique et Thierry Philippon,
Marie Delporte,
ont la douleur de faire part du décès de

Alain PHILIPPON,
critique et enseignant de cinéma,

qui s'est donné la mort le 27 août 1998.

Vous pouvez nous transmettre vos annonces la veille pour le lendemain jusqu'à 16 h 30

– Mme Jeannette Rudowicz,
son épouse,
M. et Mme Philippe Rudowicz,
M. et Mme Joël Rudowicz,
M. et Mme Didier Rudowicz,
Mme Rose Rudowicz,
sa mère,
Ses petits-enfants,
Ainsi que toute la famille,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Samuel RUDOWICZ,

survenu le 28 août 1998, dans sa soixante-quatrième année.

Les obsèques auront lieu le mercredi 2 septembre, à 15 h 30, au cimetière de Saint-Martin-en-Bière.

Ni fleurs ni couronnes.

Anniversaires de décès

– Au cinquième anniversaire de sa disparition, les amis de

Nicole CITTANOVA,

se souviennent d'elle et des heures heureuses qu'elle a partagées avec eux pendant tant d'années.

« La trace de notre passage ici-bas : l'empreinte laissée par nos œuvres sont invisibles. Elles sont enfouies dans l'âme de quelques-uns de nos pareils. C'est à eux qu'il appartient à l'occasion de les révéler. »
E. Jabès.
Le Livre des ressemblances.

– Le 1er septembre 1997,

Denyse ZÉMOR

nous quittait.

Son mari, ses filles, sa famille et ses amis souhaitent évoquer la richesse du message qu'elle a laissé à tous ceux qui l'ont aimée.

– Le 1er septembre 1997,

Bertrand LALARDRIE,

nous a quittés.

Ceux qui l'aimaient se souviennent.

Condoléances

– La Fondation Abbé-Pierre pour le Logement des Défavorisés,
profondément attristée par la disparition de

Me François BRETEAU,
avocat et militant de Droit au logement,

s'associe au chagrin de sa famille et de ses proches.

– L'Ecole des Parents et des Educateurs Ile-de-France,
Ses collègues et amis,
tiennent à exprimer leur profonde tristesse à la famille et aux proches de

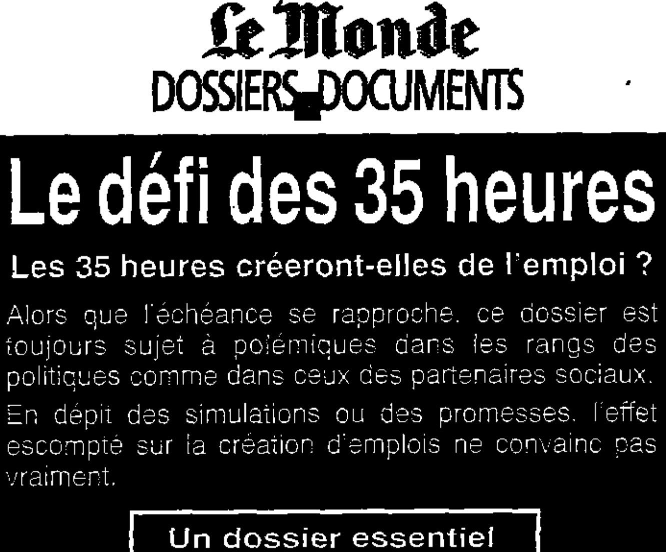
Andrée PIERRE-LAHAYE,

décédée brutalement le jeudi 27 août 1998.

Responsable des formations au conseil conjugal et familial depuis neuf ans, son engagement, sa compétence professionnelle, son humour, sa présence chaleureuse, nous manqueront cruellement.

CARNET DU MONDE
TARIFS 98 - TARIF à la ligne
DÉCÈS, REMERCIEMENTS, AVIS DE MESSE, ANNIVERSAIRES DE DÉCÈS 109 F HT
TARIF ABONNÉS 95 F HT
NAISSANCES, ANNIVERSAIRES, MARIAGES, FIANÇAILLES
500 F TTC FORFAIT 10 LIGNES
Toute ligne suppl. : 60 F TTC
THÈSES - ÉTUDIANTS : 67 F HT
COLLOQUES - CONFÉRENCES : *Nous consulter*
☎ 01.42.17.39.80 +
Fax : 01.42.17.21.36

Le Monde DE L'ÉDUCATION
DE LA CULTURE ET DE LA FORMATION
DOSSIER
CULTURE
VIENT DE PARAÎTRE – 30 F
Danièle Sallenave, Jacques Billard, Sylvain Bonnet, Anny Cordié, Pierrette Fleutiaux, Philippe Meirieu, Fernando Savater, Alain Wagneur, etc.
● Qui sont-ils ? De la maternelle à l'université, les professeurs font-ils tous le même métier ? ● Quel est exactement leur rôle ? ● Doivent-ils sans cesse se substituer aux parents défaillants et à la société en général ? ● Enseigner, cela peut aussi rendre malade. Reportage ● Danièle Sallenave et Philippe Meirieu débattent sur une profession impossible.
Et aussi :
● Ils n'ont pas dix ans et sont déjà livrés à eux-mêmes : pour ces enfants, des éducateurs trouvent des solutions ● Garder la tête froide lorsqu'on est une lycéenne de 17 ans et que toutes les télés vous tombent dessus, c'est possible. Portrait ● Le jeu vidéo inquiète les parents. Et s'il s'agissait, pourtant, d'un formidable outil d'apprentissage ?
Forum :
● Peut-on classer les établissements scolaires ? Témoignages et opinions de ceux qui vivent l'école au quotidien.
Rencontre-débat *Le Monde de l'éducation* - la Fnac le mardi 15 septembre à 17 h 30 à la Fnac Montparnasse, sur le thème « Que demande-t-on aujourd'hui au professeur ? »
fnac
VOUS AVEZ UN MOIS POUR RÉFLÉCHIR
arte



Un dossier essentiel sur un sujet d'actualité.
UNE PUBLICATION DU MONDE
CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

« COMPRENDRE »
Une collection de cédéroms de poche du Monde diplomatique
AU PRIX EXCEPTIONNEL DE 110 F



La mondialisation
Stratégies globales des firmes multinationales, rôle des marchés financiers, des Etats et des grandes institutions internationales, impact des mutations technologiques...
Articulés autour d'articles-clés du *Monde diplomatique* ou de *Manière de voir*, 21 dossiers analysent les conséquences sociales, écologiques et culturelles, au Nord comme au Sud, de la transformation de la planète en un gigantesque marché.
BON DE COMMANDE
à retourner accompagné de votre règlement à :
Le Monde diplomatique, boutique, 21 bis, rue Claude-Bernard, 75242 Paris Cedex 05.
Je désire recevoir ______ exemplaires du cédérom de poche *La mondialisation* au prix de 110 F (port inclus).
Nom : ______ Prénom : ______
Adresse : ______
Code postal : ______ Ville : ______
Pays : ______
Je joins mon règlement de ______ F par : ☐ Chèque bancaire
☐ Carte bancaire n° ______
Expire fin ______
Signature obligatoire

MARKETING Consacrée notamment par le film *Chantons sous la pluie*, la pratique de la *sneak preview* ou projection test est courante aux Etats-Unis. Elle consiste à projeter un film avant sa sortie à un public et à tester ses réactions. Elle permet alors d'intervenir sur le film lui-même. ● L'EXEMPLE le plus célèbre en France est *La Belle Equipe*, de Julien Duvivier, dont les deux fins furent présentées à un public, en 1936. Plusieurs films récents ont été à leur tour « retouchés ». ● SI QUELQUES PRODUCTEURS assument cette option, la plupart pensent qu'elle est mal adaptée au système français. Les réalisateurs, qui craignent de perdre leur pouvoir décisionnaire, y sont majoritairement opposés. ● LA SOCIÉTÉ de marketing cinématographique Cinétude défend, elle, la projection test, dans laquelle elle voit *« un instrument scientifique d'aide à la décision »*.

Les professionnels du cinéma se méfient des projections tests

Utilisée de longue date par l'industrie hollywoodienne, la pratique de la « sneak preview », qui tient compte de l'avis d'un public pendant l'élaboration d'un film, a connu plusieurs développements récents en France. Elle se heurte à la conception française accordant le pouvoir de décision à l'auteur

QUE LE CINÉMA soit à la fois un art et une industrie n'est plus à démontrer. Encore faut-il préciser que ce délicat équilibre est envisagé de manière très différente selon les pôles de création (sur une échelle qui va du cinéma expérimental à Hollywood) ou selon les traditions culturelles et nationales. Ainsi de la situation des Etats-Unis, où le pouvoir de décision – le fameux *final cut* – échoit au producteur (ou plus rarement au réalisateur, lorsque son contrat le spécifie), et de celle de la France, où prévaut celui de l'auteur. Parmi l'arsenal des techniques de rentabilisation utilisé de fort longue date par l'industrie hollywoodienne, la *sneak preview* (projection test) figure en bonne place. Mieux, elle fait partie – ainsi que le suggère Jean-Pierre Berthomé dans un des très rares textes français consacrés à cette question (« Rendez-vous à Pomona : les previews hollywoodiennes », revue *Vertigo* nº 10, 1993) – de la mythologie locale, ayant été consacrée par quelques fictions hollywoodiennes, dont l'illustrissime *Chantons sous la pluie* (1952), de Stanley Donen et Gene Kelly.

Retenons la définition de Berthomé : *« La sneak preview est la projection surprise d'un état provisoire du film devant un public non averti dont on veut tester les réactions avant de mettre un produit sur le marché. »* Ainsi définis, l'objectif et l'utilisation de la projection-test posent quelques problèmes en France, où il est encore d'usage de ne pas confondre art et commerce – à tout le moins, de se défendre de le faire. Sans doute le recours au marketing est-il consubstantiel à l'industrie du cinéma sous toutes les latitudes, et existe-t-il (fût-ce sous un autre nom) depuis sa création. La nature du problème réside davantage dans la place qui lui est accordée et dans le rapport de forces, voire de subordination, qui s'instaure entre la création et la promotion. L'érosion régulière de la fréquentation depuis les années 60 et les nouvelles lois du marché, qui raccourcissent désormais la carrière des films en salle et exigent une réussite sur le court terme, ont incité les professionnels du cinéma français, sinon à se mettre à l'heure hollywoodienne, du moins à adopter plus volontiers certaines de ses méthodes.

> « La méthode professionnelle m'inquiète beaucoup, parce qu'elle donne une vertu absolue au public et qu'elle incite à faire pression sur les réalisateurs. »
> **Robert Guédiguian**

Dans ce contexte, le recours à la projection-test a valeur de symbole et répond de fait à deux vocations essentielles, qui peuvent le cas échéant s'additionner ou, au contraire, être soigneusement distinguées. Il s'agit, d'une part, d'adapter les arguments de la campagne promotionnelle (de l'affiche à la bande-annonce en passant par les partenariats et les produits dérivés) aux attentes d'un public préalablement ciblé. D'autre part, et beaucoup plus en amont, il est loisible d'intervenir sur le film lui-même par toute intervention (coupure ou ajout de scène, modification du montage...) que ce même procédé aura semblé requérir.

C'est cette seconde opération qui soulève les plus graves problèmes, même si le souci d'optimisation de la carrière d'un film, y compris au moyen de sa modification éventuelle, est une pratique à la fois plus courante et plus ancienne qu'on ne le pense (l'exemple le plus célèbre en la matière étant celui de *La Belle Equipe*, de Julien Duvivier). Il n'en reste pas moins que l'ensemble de la profession entretient les plus grandes réserves sur la nécessité de sa systématisation, pour autant qu'on en puisse juger s'agissant d'un sujet à propos duquel les langues ne se délient pas toujours facilement. Le premier film en France à avoir été « retouché » selon cette méthode est *La Crise* (1992), de Coline Serreau. Parmi les films récents ayant fait l'objet de ce type d'étude, on relèvera *L'homme est une femme comme les autres*, de Jean-Jacques Zilberman, *Le Clône*, de Fabio Conversi, *Cuisine américaine*, de Jean-Yves Pitoun (qui sortira sur les écrans en octobre, avec Eddy Mitchell).

Le producteur René Cleitman (Hachette Première), qui a utilisé cette méthode sur *L'Appât*, de Bertrand Tavernier, et *La Machine*, de François Dupeyron, assume clairement cette option, même s'il refuse d'entrer dans les détails : *« Quand on sort d'un tournage, le producteur et le réalisateur manquent de recul. Je trouve que la projection test est un moyen unique de revoir le film en sentant le regard des autres, et je regrette de ne pas pouvoir le faire systématiquement en raison de l'opposition des cinéastes. »*

La grande majorité des confrères de René Cleitman émettent des avis plus dubitatifs sur la question. Ainsi par exemple de Christophe Rossignon, jeune producteur comblé de Mathieu Kassovitz (*La Haine*) et de Tran An Hung (*Cyclo*) : *« Je ne dis pas que ça ne sert à rien dans la mesure où certains films disons plus commerciaux peuvent en bénéficier. Mais, fondamentalement, si ça servait à quelque chose, ça se saurait, et il n'y aurait pas vingt films américains de visibles sur les cinq cents qu'ils fabriquent par an. Le problème avec les sondages, c'est que les statistiques appliquées au niveau humain frôlent la fumisterie, et que la situation du test déforme l'expérience. Je crois trop au côté irrationnel du cinéma pour ne pas être très prudent sur la question. »*

On mettrait à tort cette défiance sur le compte de la jeunesse. Dans la vénérable maison Gaumont, Patrice Ledoux, qui avoue y recourir parfois de façon *« artisanale »*, entre amis la plupart du temps, ne pense pas davantage que ce genre de méthode convienne au système français, qu'il assume et définit comme un *« artisanat qui constitue un juste compromis entre l'expression artistique et l'expression commerciale »*. La société a ainsi procédé, à l'initiative de son réalisateur Jean-Marie Poiré, à cinq ou six projections tests du second volet des *Visiteurs* dans des classes de lycée de Paris et de sa région. Pour quels motifs et avec quels résultats ? On n'en saura pas davantage.

Du côté des cinéastes, les avis sont moins partagés. Sans doute Pierre Salvadori a-t-il eu recours à des projections tests sur *Les Apprentis*, et défend-il sa position non sans persuasion : *« La projection test n'est pas obscène à partir du moment où l'auteur la souhaite et qu'il ne va pas contre son film. Elle permet en revanche d'avoir un regard moins indulgent sur son travail et de remédier à certaines incohérences narratives ou à des scènes qui se révèlent superflues. »* Il n'en demeure pas moins que la majorité des cinéastes, moins confiants peut-être dans leur producteur, se rallient plutôt à l'avis de Robert Guédiguian, qui a certes l'avantage de se produire tout seul : *« Par tempérament, j'aime savoir comment les gens réagissent au film, et bavarder spontanément avec eux. Je pense qu'il n'est pas bon que l'équipe reste isolée. Alors, pourquoi ne pas montrer le film à des amis, ou même à une salle en avant-première ? Cela dit, la méthode professionnelle m'inquiète beaucoup, parce qu'elle donne une vertu absolue au public et qu'elle incite à faire pression sur les réalisateurs. Je pense que c'est un désastre. »*

On s'étonne donc que la presse corporative, rendant compte à juste raison du développement du marketing dans l'industrie du cinéma français, ait pu récemment affirmer que *« la plus étonnante révolution est l'utilisation toujours plus fréquente de ces techniques par des films français traditionnellement qualifiés d'auteur »* (voir *Le Film français* du 18 avril 1997). Le principal argument supposé étayer cette affirmation – *L'Autre côté de la mer*, de Dominique Cabrera – résume bien la situation puisqu'il est de fait sujet à deux interprétations divergentes, selon qu'on s'adresse au producteur Didier Haudepin (comme l'a fait *Le Film français*) ou à la réalisatrice elle-même. Pour le premier, il s'agissait en l'occurrence, à un moment où le dialogue entre le producteur et la réalisatrice butait sur une série de points litigieux (Didier Haudepin en a dénombré une douzaine, depuis un geste susceptible d'être mal interprété jusqu'à l'opportunité de l'emploi de la langue arabe), de produire *« l'adjuvant nécessaire à la reprise du dialogue, sur la base d'un éclairage extérieur »*. Quant à la cinéaste, craignant que ce genre de technique n'ait d'autre finalité que de *« débarrasser un film de ses aspérités »*, elle déclare n'avoir pas accordé grand intérêt aux résultats de l'enquête. L'heure du marketing intégral n'a pas encore sonné pour le cinéma français.

Jacques Mandelbaum



COLLECTION CHRISTOPHE L. — E. GEORGES/SYGMA — COLLECTION CHRISTOPHE L. — JEREMIE NASSIF/SYGMA

« La Belle Equipe », de Julien Duviver, avec Jean Gabin et Charles Vanel, fit l'objet, en 1936, d'une projection test où deux fins, l'une tragique, l'autre optimiste, furent montrées au public. Plus récemment, « Les Visiteurs II, les Couloirs du temps », de Jean-Marie Poiré, a été projeté dans des lycées. « La Machine », de François Dupeyron, avec Gérard Depardieu et Didier Bourdon et « L'Appât », de Bertrand Tavernier, avec Marie Gillain, ont eux aussi été retouchés.

Les deux fins de « La Belle Equipe »

La Belle Equipe, de Julien Duvivier, fut tourné, à la demande du producteur, avec deux fins différentes, l'une pessimiste, l'autre optimiste. Sorti dans la première version, celle de Duvivier et de son scénariste Charles Spaak, le 19 septembre 1936, le film fait un four. Six semaines plus tard, le producteur obtient des auteurs qu'on organise une projection test où les deux fins seraient successivement montrées. Le 27 octobre, au cinéma Le Dôme à La Varenne, le jury populaire rend son verdict : la version optimiste l'emporte par trois cent cinq voix contre soixante et une à la précédente. Le film sera donc exploité selon le vœu du producteur, ce qui ne fera nullement grimper son taux de fréquentation.

On peut se poser la question de la fréquence d'une telle pratique à cette époque. _« Qu'on n'ait pas beaucoup d'exemples identifiés ne veut pas dire que c'était rare »_, souligne l'historien Pierre Billard (auteur de _L'Age classique du cinéma français_, Flammarion), précisant, à la lumière des recherches qu'il consacre actuellement à René Clair, que ce cinéaste _« fait des allusions qui sembleraient indiquer que ce genre de pratique était sinon la règle, du moins fréquente, mais selon un mode de consultation beaucoup plus empirique qu'aujourd'hui »_.

Pour la société Cinétude, un « instrument scientifique d'aide à la décision »

EN FRANCE, deux sociétés se livrent principalement aux études de marché en matière de cinéma. Le cabinet Assouline – qui *consacre environ 30 % de son activité* au cinéma – a œuvré depuis sa création en 1982 (date à laquelle la société UGC lui confie *Pulsions*, de Brian De Palma) à la promotion d'une quinzaine de films, parmi lesquels *La Cité des enfants perdus* (1992), de Carot et Jeunet, *Underground* (1995), d'Emir Kusturica, ou *Fargo* (1996), des frères Coen. Son directeur, Jo Assouline, se montre plutôt critique à l'égard des méthodes employées par les *previews* classiques (*fondées sur l'analyse quantitative* à partir d'un panel pouvant rassembler jusqu'à trois cents personnes avec questionnaire écrit à la clé), préférant à ce qu'il nomme *« cette chirurgie du silex »* une méthode plus fine. Partant du postulat selon lequel le spectateur qui va au cinéma se détermine à partir de divers fragments et impressions plutôt que sur le film lui-même, qu'il n'a par définition *pas vu*, *cette méthode privilégie* deux axes : l'étude statistique du bouche-à-oreille et l'analyse du film comme « objet de transmission » en groupe restreint (ou approche qualitative), sous la conduite d'un psychanalyste. Jo Assouline se refuse pourtant à exercer ses compétences au-delà de la campagne promotionnelle, arguant du fait que *« ce n'est pas parce que vous avez compris l'effet de* La Joconde *sur le public que vous pouvez vous substituer à Léonard de Vinci »*.

« CARACTÈRE MATHÉMATIQUE »

Tout le monde ne partage pas ces réserves, comme l'atteste l'activité de Cinétude (une quarantaine de films étudiés, parmi lesquels un nombre croissant au stade du montage), dont les deux jeunes créateurs, Boris Jacquelin et Romain Benoist, estiment qu'il y a encore *« beaucoup de tabous à faire tomber »*. Créée en 1993, cette société d'étude est actuellement la seule en France à être spécialisée dans le domaine du cinéma, et revendique la fiabilité de ses résultats en se prévalant du *« caractère mathématique »* des analyses de données auxquelles elle recourt. Les dossiers remis aux commanditaires (pour une somme variant selon les demandes entre 35 et 80 000 francs) peuvent ainsi non seulement fournir les renseignements les plus divers sur la manière dont les publics perçoivent le film mais encore proposer, le cas échéant, une notation scène par scène qui permet aux décideurs de *« repérer instantanément les scènes importantes ou gênantes pour les spectateurs »*. Selon Boris Jacquelin et Romain Benoist, la projection-test est un *« instrument scientifique d'aide à la décision »* qui permettrait essentiellement d'*« augmenter les potentialités initiales du film »*, étant entendu que *« plus on est en amont, plus on peut intervenir »*.

« MARKETING DU MARKETING »

Ce discours, qui se prévaut de l'irréfutabilité de ses méthodes tout en refusant d'en administrer les preuves par souci de *« confidentialité »*, n'en ressemble pas moins à une opération promotionnelle au carré, qui déclinerait l'art et la manière de faire « le marketing du marketing » cinématographique. On doit en effet constater que Cinétude n'a suscité la naissance d'aucune société rivale depuis sa création (ce qui est assez curieux pour un marché supposé aussi porteur), et qu'elle n'est pas, de surcroît, la première à s'être consacrée à part entière au marketing cinématographique en ayant recours aux projections-tests. Elle a en effet été précédée par une activité du même type menée par André Asseo dans le giron du groupe Diapason de 1990 à 1995.

Son créateur en conserve pour sa part un souvenir relativement frais, à tous les sens du terme : *« Au début, ça marchait très bien, puis très vite les choses se sont dégradées. Je crois qu'on n'est pas mûr en France pour ce genre de pratique, on préfère se contenter de l'amateurisme. Le handicap numéro un vient des réalisateurs, qui jugent, à tort selon moi, qu'il s'agit d'une atteinte à leur liberté. Cela décourage les producteurs, qui perdent de l'argent dans une étude qui a toutes les chances de ne servir à rien. »*

J. M.



Howard Bingham, dans l'intimité de Mohammed Ali

Le photographe présente à Perpignan trente-cinq ans d'images du boxeur et ami

Howard Bingham a consacré l'essentiel de ses travaux à Mohammed Ali. Le photographe américain s'est assez peu intéressé aux combats du boxeur ; il a plutôt cherché à montrer la métamorphose d'un homme qui, de star arrogante et géniale des *rings, s'est progressivement transformé en héros* noir affrontant l'Amérique blanche. Le festival Visa pour l'image présente une cinquantaine de ses *clichés pris entre 1962 et 1996.*

HOWARD BINGHAM, chapelle Saint-Dominique, rue François-Rabelais, 66000 Perpignan. Visa pour l'image. Tél. : 04-68-66-18-00. Tous les jours de 10 heures à 20 heures. Jusqu'au 13 septembre.



HOWARD BINGHAM

A La Nouvelle-Orléans, en 1978.

PERPIGNAN
de notre envoyé spécial

Le magazine américain Sports Illustrated publiait en couverture de son numéro du 13 juillet une photo de deux Noirs américains, la soixantaine tout juste, au bord d'un ring, dont l'un tient un appareil photo dans les mains tandis que l'autre est le plus grand boxeur de l'Histoire. Le titre met en lumière non pas celui que l'on croit : *« Qui est ce type à côté de Howard Bingham ? »* Sous-titre : *« Vous ne connaissez pas Mohammed Ali tant que vous ne connaissez pas son meilleur ami. »*

Peu de photographes consacrent leur vie à un seul sujet. Chez Howard Bingham, ce n'est pas un sujet mais la chronique d'une amitié de trente-cinq ans avec le boxeur Mohammed Ali. Une cinquantaine de ses images, prises entre 1962 et 1996, sont accrochées à la chapelle Saint-Dominique de Perpignan, dans le cadre du festival Visa pour l'image. Un cliché résume le cas Bingham. On voit le boxeur, les yeux exorbités, cinq dents carnivores jaillissant de la bouche, menaçant du poing droit un nourrisson fragile qu'il tient tendrement dans ses mains. Le bébé est le propre fils du photographe. Et, tout de suite, on se dit que ces images intimes échappent à la distance journalistique qui est la marque de fabrique du reportage photographique.

Il est ainsi peu question de boxe, de sport, de K.-O. et de violence dans les images en noir et blanc. Bingham le reconnaît : *« Quand Ali prenait des coups, c'est comme si j'en prenais. J'avais mal en faisant ces photos. »* Les combats contre Sonny Liston, George Foreman ou Ken Norton sont ici des repères d'un propos bien plus politique et passionnant : montrer la spectaculaire *mutation d'une des plus grandes* stars américaines. Ou comment Cassius Clay, le boxeur génial et arrogant qui *« voletait comme un papillon et piquait comme une abeille »*, se mue en Mohammed Ali, héros noir combattant l'Amérique *blanche, en opposant à la guerre du* Vietnam – il sera condamné pour avoir refusé son incorporation –, en proche de Malcolm X, en fidèle musulman, en porte-parole assagi des causes humanitaires. En lion dompté par la maladie de Parkinson, le visage protégé par Nelson Mandela.

On voit le regard d'Ali changer, prétentieux puis désespéré. Et Bingham ? Ecoutons d'abord le boxeur en parler : *« Tout le monde dit que j'aime les gens, aussi est-il juste que j'ai le meilleur ami du monde, et c'est Howard Bingham. »* Il ajoute : *« Il ne réclame jamais rien, il est toujours là quand on a besoin de lui. »* Bingham est transparent et peut *« devenir l'ami de gens qu'il rencontre dans l'ascenseur »*, peut-on lire dans *Sports Illustrated.* Il inspire tellement confiance que les Black Panthers lui ont un jour laissé photographier, pour *Life*, leur cache d'armes, *persuadés qu'il ne dévoilerait jamais le* lieu.

« ON ÉTAIT LIBRES, NOIRS... »

A Perpignan, Bingham trimballe sa grande carcasse, vêtu d'une chemisette vert gazon, porte des chaussures en toile jaune et arbore un sourire désarmant. Bougeant lentement ses mains grosses comme des battoirs, il confirme à moitié le sens des images : *« Je n'aime pas la boxe. Ça devrait être interdit ou mieux contrôlé. J'aime Ali. C'est l'homme qui m'intéresse, pas le boxeur. Je n'ai pas tenu une chronique sur le monde noir car Ali appartient au monde entier. Si j'avais su, au début, ce qu'il deviendrait, j'aurais tenu un journal. Mais on ne tient pas un journal sur un ami. »* Et quand on lui demande si on peut le qualifier de photojournaliste, il rigole et singe le grand Cassius Clay : *« Le meilleur au monde. »*

Ils se rencontrent en 1962, à Los Angeles. Ali y vient boxer. Bingham travaille alors pour le *Los Angeles Sentinel*, un hebdomadaire destiné à la communauté noire. Il n'est pas bon, ses photos sont surexposées, mais, atteint d'un bégaiement, il adopte ce métier parce qu'il a *« toujours vu les photographes accompagnés de jolies filles »*. Il croise dans la rue le boxeur avec son frère. *« Je croyais qu'ils attendaient le bus ; en fait, ils regardaient les filles passer. Je leur ai proposé de leur montrer la ville. »* Ils ne se sont plus quittés. *« On était libres, noirs, on avait vingt et un ans, on aimait la fête. »* Entre eux, ils s'appellent *« Bill »* ou *« George »*. A chacune des femmes que fréquente le boxeur, Bingham lance : *« Je serai là après toi. »* Dans quelques jours, ils partent ensemble pour Cuba.

Bingham a reçu des billets d'avion de Cassius Clay, il a été accueilli par le photographe en Cadillac rose, mais a toujours refusé l'argent que la star milliardaire lui proposait. Il aurait pu commercialiser des portraits que lui seul pouvait prendre : Ali faisant le pitre, pris en photo par Malcolm X, ou au cœur d'une marée d'enfants. Ali en compagnie des Beatles, de Duke Ellington, d'Elvis Presley...

Son indépendance, elle est là, dans le destin des images : *« Ces photos, je les ai prises pour moi. »* Il aurait accumulé pas moins de 500 000 négatifs du boxeur, entreposés dans sa maison à la périphérie de Los Angeles – les meilleures ont été sélectionnées dans un livre. Sur un point au moins, il s'est opposé à Ali : il a refusé de se convertir à l'islam. *« Tu portes un nom d'esclave »*, lui disait le boxeur. Il le porte toujours.

Michel Guerrin

A Blois, l'art des marges et la part du fou

ART BRUT, Musée de l'objet. Blois. Tél : 02-54-78-87-26. Jusqu'au 30 septembre, *« Héros de jardin »*, jusqu'au 31 août.

BLOIS
de notre correspondant

Sans se demander si l'art brut serait mort ou vif, le Musée de l'objet de Blois en livre une forte *recension avec un choix d'œuvres* majeures issues du fonds Aracine. Présentée un temps au château de Neuilly-sur-Marne, cette plus grande collection française d'art des fous et des marges nomadise, en attendant son éventuelle installation au Musée d'art moderne de Lille métropole, à Villeneuve-d'Ascq. Initiée en 1982 par des passionnés qui se faisaient devoir de compenser l'exil des collections Dubuffet à Lausanne, elle réunit aujourd'hui plus de 3 000 œuvres et ne cesse de s'enrichir.

L'exposition de Blois est axée sur les productions de ceux que le mutisme, la souffrance extrême, la vie recluse, le morcellement de soi ou d'impératives voix venues d'outre-tombe ont fait jeter sur le papier, le bois, le roc, les chutes de métal ou les tissus effilochés pour bâtir – totems ou tabous – des images qui les protègent ou les incarnent. *Elle a le mérite de se livrer* avec sobriété, sans pathos, mise en scène ou volonté de démonstration.

Aux ancêtres *« fondateurs »* – Aloïse et ses cahiers submergés, Auguste Forestier et ses navires de fortune, Aimable Jayet et ses palimpsestes de crimes –, se mêlent joyeusement de plus récents bricoleurs *de l'imaginaire*, ingénieurs de machines délirantes, fabricants de gris-gris sataniques, pervertisseurs d'images à l'eau de rose... André Robillard poursuit sa production de fusils-mitrailleurs armoriés, à Orléans, dont les poubelles regorgent de pièces détachées. Henry Darger fait jouer ses petites filles modèles au Grand Guignol et lève leurs jupettes sur des sexes de garçonnets, roses, lisses et terrifiants. L'inconnu de *Philadelphie tresse des câbles et* des chiffons, les sème dans la ville.

Echappant à la définition contingente d'art sans culture et hors du temps dont usa Dubuffet au service de sa rébellion, ce qui se montre à Blois, loin de s'enfermer *dans l'exhibition de la souffrance* des artistes, témoigne de la pertinence de leurs œuvres, de la richesse de leurs trouvailles : invention de formes et de motifs, fabrication d'objets de mémoire, décalques et détournements. Et ce déplacement d'optique rend aveuglante l'évidence de ce que fut, dans l'aventure de l'art contemporain, la part du fou, sans doute aussi déterminante que celle du sauvage.

1 273 GNOMES

En parallèle, dans le jardin ouvert sous l'immense *Mur des mots*, de Ben, l'Ecole d'art de Blois présente 1 273 héros de jardins, figures de céramique peintes ou émaillées, rassemblées en cohortes rieuses sur des chemins de rondins : 1 273 gnomes, naïfs ou sophistiqués, robots, monstres et stars, réunis en treize familles : *nains-gras, nains-connus, nains-*visibles, jusqu'aux nains-portent-quoi. Les nains-parfaits portent des auréoles pastel, les nains-décrottables sont assez dégoûtants sous leurs tignasses fluorescentes, les nains-fernaux hérissés de piques et de lances ; 1 273 écoliers de Blois leur ont donné le jour et disent à leur manière que l'enfance de l'art et l'art de l'enfance se rejoignent. Quand tant d'intégristes de l'art – brut ou décoffré – persistent à jouer les « nains-sectes », ce musée et cette école affirment tranquillement que les arts singuliers sont pluriels.

Jacques Bugier



musiques des trois religions chinoises
confucéenne, taoïste, bouddhique

joyeux, vifs, profonds, contrastés,
des hymnes et des airs au-delà
de la trop fameuse sérénité orientale.

5 et 6 septembre

144 84 44 84

Porte de Pantin

SORTIR

PARIS

Récits/Reconstitutions
Ce spectacle pour dix acteurs et *vingt spectateurs, où les frontières* entre la salle et la scène s'estompent, est signé Eric Didry. Un acteur compose un récit à partir de sa propre mémoire ; tous les autres reconstituent ensemble les mots et gestes *qu'ils viennent d'entendre et de* voir. Le public est témoin actif des transformations, des ajouts et des oublis. Chaque soir, deux nouveaux récits et leurs reconstitutions.
Théâtre Gérard-Philipe, 59, boulevard Jules-Guesde, 93 Saint-Denis. A partir du 2 septembre. Du mercredi au samedi, à 20 h 30 ; le dimanche, à 16 heures. Tél. : 01-48-13-70-00. Durée : 1 h 30. 50 F. Jusqu'au 27 septembre.

SAINT-SEVER (Landes)

Musiques croisées
Cinq jours d'un doux balancement *indécis entre la tentation du corps* et la sensation du plaisir. Cette dixième édition des Musiques croisées s'inclinera tantôt vers le corps (Jo Corbeau, la Fanfare de Santiago de Cuba, Kassav), tantôt on se laissera griser par l'âme, *Angélique Ionatos et Marilyn* Crispell. Et qu'il s'agisse de chants venus du fond de la tradition (Mah Damba) ou d'exploration techno (Nils Petter Molvaer), de Suédois(e) craquant(e)s (Lisa Ekdahl, Jay Jay Johanson) ou de Latins pur jus (Aldo Romano, Michel Petrucciani, Jean Mouchès), la beauté sera charnelle ou ne sera pas !
Musiques croisées, hôtel du département, 40025 Mont-de-Marsan Cedex. Du 2 au 6 septembre. Tél. : 05-58-06-86-86.

GUIDE

FILMS NOUVEAUX

A Vendre (*)
de Laetitia Masson (France, 1 h 57).
Charité Biz'ness
de Thierry Barthes et Pierre Jamin (France, 1 h 25).
Henry Fool
de Hal Hartley (Etats-Unis, 2 h 17).
Metroland
de Philip Saville (France - Grande-Bretagne, 1 h 36).
La Mutante 2 (*)
de Peter Medak (Etats-Unis, 1 h 33).
6 Jours, 7 Nuits
d'Ivan Reitman (Etats-Unis, 1 h 35).
La Voix solitaire de l'homme
d'Alexandre Sokourov (Russie, 1 h 30).
Zonzon
de Laurent Bouhnik (France, 1 h 42).
(*) Films interdits aux moins de 12 ans.

TROUVER SON FILM

Tous les films Paris et régions sur le Minitel, 3615-LEMONDE ou tél. : 08-36-68-03-78 (2,23 F/mn)

REPRISES

Charade
de Stanley Donen. Américain, 1963 (1 h 54).
Grand Action, 5e (01-43-29-44-40).
Les Contes de la lune vague après la pluie
de Kenji Mizoguchi. Japonais, 1953, noir et blanc (1 h 37).
Studio des Ursulines, 5e (01-43-26-19-09).
Le Départ
de Jerzy Skolimowski. Belge, 1967, noir et blanc (1 h 30).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).
La Fille de Ryan
de David Lean. Britannique, 1970 (3 h 15).
L'Arlequin, 6e (01-45-44-28-80).
Honkytonk Man
de Clint Eastwood. Américain, 1982 (2 h 02).
MK2 Hautefeuille, 6e.
Madame Bovary
de Jean Renoir. Français, 1933, noir et blanc (2 h).
Le Quartier Latin, 5e (01-43-26-84-65).

FESTIVALS

L'Angoisse européenne
El de Luis Buñuel : le 1er, à 16 h, 18 h.
Le Cinéma des cinéastes, 17e (01-53-42-40-20).
Ingmar Bergman
Une leçon d'amour : le 1er, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Saint-André-des-Arts I, 6e (01-43-26-48-18).
John Cassavetes
Meurtre d'un bookmaker chinois : le 1er, à 17 h 30, 19 h 30, 21 h 30.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Cinéma d'Egypte d'hier et d'aujourd'hui
La Momie, de Chadi Abdel Salam : le 1er, à 17 h 45 ; *L'Epouse d'un homme important*, de Mohamed Khan : le 1er, à 19 h 50 ; *Le Passage des miracles*, de Hassan Al Imam : le 1er, à 22 h.
Espace Saint-Michel, 5e (01-44-07-20-49).
Marguerite Duras
La Femme du Gange : le 1er, à 18 h, 20 h, 22 h.
Le République, 11e (01-48-05-51-33).
Alfred Hitchcock
Le Procès Paradine : le 1er, à 18 h, 20 h.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Satyajit Ray
Le Héros : le 1er, à 16 h 15, 18 h 45, 21 h 15.
Les Trois Luxembourg, 6e (01-46-33-97-77).
Orson Welles
La Splendeur des Amberson : le 1er, à 17 h 40.
Le Champo-Espace Jacques-Tati, 5e (01-43-54-51-60).
Billy Wilder
Assurance sur la mort : le 1er, à 16 h, 18 h, 20 h, 22 h.
Action Christine, 6e (01-43-29-11-30).

VERNISSAGES

Constant Permeke (1886-1952)
Hôtel de Ville, salle Saint-Jean, 3, rue Lobau, Paris 4e. Mo Hôtel-de-Ville. Tél. : 01-42-76-51-53. De 11 heures à 19 heures. Fermé lundi. Du 1er septembre au 1er novembre.

ENTRÉES IMMÉDIATES

Le Kiosque Théâtre : les places du jour vendues à moitié prix (+16 F de commission par place). Place de la Madeleine et parvis de la gare Montparnasse. De 12 h 30 à 20 heures, du mardi au samedi ; de 12 h 30 à 16 heures, le dimanche.
Avant la retraite
de Thomas Bernhard, mise en scène d'Armand Delcampe.
Théâtre de l'Atelier, 1, place Charles-Dullin, Paris 18e. Mo Abbesses. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-46-06-49-24. De 50 F à 250 F.
La Dernière Bande
de Samuel Beckett, avec Etienne Bierry.
Poche-Montparnasse, 75, boulevard du Montparnasse, Paris 6e. Mo Montparnasse-Bienvenüe. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-45-48-92-97. 100 F et 130 F.
Les Mains sales
de Jean-Paul Sartre, mise en scène de Jean-Pierre Dravel.
Théâtre Antoine, 14, boulevard de Strasbourg, Paris 10e. Mo Strasbourg-Saint-Denis. Le 1er, à 20 h 45. Tél. : 01-42-08-77-71. De 80 F à 260 F.
Pâte feuilletée
d'Alain Stern, mise en scène de Didier Long.
Petit Théâtre de Paris, 15, rue Blanche, Paris 9e. Mo Trinité. Le 1er, à 20 h 45. Tél. : 01-42-80-01-81. 180 F et 230 F.
Road
de Jim Cartwright, mise en scène d'Olivier Forgues.
L'Européen, 5, rue Biot, Paris 17e. Mo Place-de-Clichy. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-43-87-97-13. 70 F et 90 F.
Valse no 6
de Nelson Rodrigues, mise en scène de Henri Ronse.
Espace Kiron, 10, rue de la Vacquerie, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-44-64-11-50. 60 F et 100 F.
KCI & Jojo
Bataclan, 50, boulevard Voltaire, Paris 11e. Mo Voltaire. Le 1er, à 20 heures. Tél. : 01-47-00-55-22. 154 F.
Annie Cordy
Olympia, 28, boulevard des Capucines, Paris 8e. Mo Opéra. Le 1er, à 20 h 30. Tél. : 01-47-42-25-49. De 190 F à 270 F.
Temps go
Théâtre des Cinq-Diamants, 10, rue des Cinq-Diamants, Paris 13e. Mo Corvisart. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-45-80-51-31. 90 F.
Carte blanche à Allain Leprest
Limonaire, 18, cité Bergère, Paris 9e. Mo Rue-Montmartre. Le 1er, à 22 heures. Tél. : 01-45-23-33-33. Entrée libre.
Tivoli
Guinguette Pirate, quai de la Gare, Paris 13e. Mo Quai-de-la-Gare. Le 1er, à 21 heures. Tél. : 01-53-82-02-04. Entrée libre.

RÉSERVATIONS

Les Femmes savantes
de Molière, mise en scène de Simon Eine, avec Yves Gasc, Catherine Samie, Alain Pralon, Claire Vernet, Catherine Salviat...
Comédie-Française, rue Richelieu, Paris 1er. A partir du 7 septembre. Tél. : 01-44-58-15-15. De 30 F à 190 F.
Pour un oui, pour un non
de Nathalie Sarraute, mise en scène de Jacques Lassalle, avec Jean-Damien Barbin, Hugues Quester.
Théâtre de la Colline, 15, rue Malte-Brun, Paris 20e. Du 10 septembre au 31 octobre. Tél. : 01-44-62-52-52. De 55 F à 160 F.

DERNIERS JOURS

5 septembre :
Filao
Par les Colporteurs, mise en scène de Hudi.
Espace-chapiteau du Parc de La Villette, Paris 19e. Du mercredi au samedi, à 20 heures. Tél. : 08-03-07-50-75. 90 F et 110 F.
6 septembre :
Figures de proues
Centre Wallonie-Bruxelles, 127-129, rue Saint-Martin, Paris 4e. Tél. : 01-53-01-96-96. De 11 heures à 18 heures. Fermé lundi et fêtes. 20 F.
Hommage à Victor Vasarely (1906-1997)
Musée Tavet-Delacour, 4, rue Lemercier, 95 Pontoise. Tél. : 01-30-38-02-40. De 10 heures à 12 h 30 et de 13 h 30 à 18 heures. Fermé lundi, mardi et fêtes. 20 F.
Matisse
Mona-Bismarck Foundation, 34, avenue de New-York, Paris 16e. Tél. : 01-47-23-38-88. De 10 h 30 à 18 h 30. Fermé dimanche, lundi et fêtes. Entrée libre.

EN VUE

■ Peut-être, la jeune Grecque, actuellement en observation dans un hôpital psychiatrique, aurait-elle pardonné à son époux qu'elle venait de surprendre dans le lit nuptial avec son ami, si l'infidèle n'avait dépassé les bornes en revêtant sa robe de mariée.

■ Les gardiens royaux des jardins de Kensington, envahis l'an dernier par des monceaux de fleurs en hommage à la princesse **Diana**, menaçaient, cette année, de se débarrasser des bouquets au plus vite. En l'absence des foules redoutées, ils ont finalement accepté de les laisser sur place pendant *« deux ou trois jours »*, avant de les transformer en compost.

■ Les descendants des *Culex pipiens*, moustiques pompant exclusivement le sang des oiseaux, qui s'engouffrèrent dans le métro de Londres à la fin du siècle dernier, ont appris depuis à vampiriser les mammifères, les rats et les passagers.

■ Baheta, au nord-est du Brésil, situé sur des terres improductives, qui dépend entièrement des subsides du gouvernement provincial, serait, selon son chef, menacé de disparition : en 1994, en échange de leurs votes, toutes les femmes ha-ha-hae du village se sont fait gratuitement ligaturer les trompes dans la clinique d'un candidat.

■ Pendant au moins cinq minutes, vendredi 28 août, devant le palais de justice de La Havane, des parents et des sympathisants du dissident **Reinaldo Alfaro Garcia**, condamné à trois ans de prison, ont scandé *« A bas Fidel »*. Avant qu'une foule les déborde et noie leurs cris en hurlant *« Vive Fidel »*.

■ Récemment, à Hengyang, dans le sud de la Chine, une foule en colère, ameutée par la femme du commerçant **Yu Jingsheng**, a empêché pendant deux heures, après avoir défenestré le juge **Zhou Hui** venu réclamer une dette de 13 340 yuans, qu'on porte secours au fonctionnaire qui, les membres rompus, se tordait sur le pavé.

■ **Jacquelyne Morrow Lewis Ledgerwood**, morte depuis le 15 juillet, vient de remporter dans son Etat les primaires du Parti démocrate. Selon la loi de l'Oklahoma, sa candidature ne peut être retirée, mais ses partisans pensent tirer profit des circonstances pour les sénatoriales qui opposeront, en septembre, la défunte sereine à un républicain **Jerry Koluk**, éleveur tonitruant.

■ Cet été, torride en Egypte, les adolescents aisés, au visage rougi par le froid, évoluent sur la glace à la patinoire de Marina installée sous une tente au bord de la mer.

Christian Colombani

La médecine, support neuf du clientélisme électoral au Brésil

Le quotidien « O Globo » raconte comment, à l'approche des scrutins présidentiel et législatif d'octobre, des « camions de santé » ultra modernes vont à la pêche aux voix dans la région déshéritée du Nordeste

LE QUOTIDIEN *O Globo* décrit une singulière pratique qui renouvelle le clientélisme traditionnel au Brésil alors que la campagne pour les élections présidentielles et législatives des 4 et 25 octobre bat son plein. *« Dès que le camion se gare sur la place centrale du bourg, des dizaines de femmes s'approchent, toutes munies d'une ordonnance médicale. Assis devant un ordinateur installé à l'extérieur du véhicule, un assesseur du député enregistre avec un caméscope l'image de chaque patiente. Ensuite, grâce à un procédé informatique,* relate le reporter de *O Globo*, *une photo couleur de chacune d'entre elles est imprimée, à côté du portrait du parlementaire, sur un calendrier électoral. »* Sous le titre « Les néocolonels utilisent la technologie pour obtenir des suffrages », le quotidien de Rio consacre, dans son édition dominicale du 30 août, une série d'articles à la « modernisation » des pratiques clientélistes dans le nord du Brésil. Grands propriétaires terriens et caciques politiques rescapés du féodalisme, les « colonels » nouvelle formule abandonnent progressivement les traditionnelles distributions de dentiers et de lunettes, pourtant enracinées dans le folklore électoral local. La mode est désormais au cabinet médical itinérant.

Issu d'une famille d'origine française qui a fait fortune dans le cacao, le député fédéral Roland Lavigne, candidat à la réélection aux législatives du 4 octobre, sillonne ainsi le sud de l'Etat de Bahia à bord d'un *« camion de la santé »*, une miniclinique mobile et climatisée, dont les équipements dernier cri sont estimés à quelque 200 000 reals (environ 1 million de francs). Les soins prodigués sont gratuits dans la quarantaine de communes qui intègrent le fief électoral des Lavigne. *« Je ne travaille pas en vue des élections mais pour aider les personnes déshéritées qui attendent en vain depuis quatre ou cinq mois une consultation dans un établissement du système de santé publique »*, explique froidement le député. *O Globo* rappelle que ce dernier a jadis été soupçonné de détournements de fonds du ministère de la santé au profit de ses deux cliniques qui ont récemment fermé leurs portes.

Oubliés des pouvoirs publics, les habitants de Sao Joao do Panelinha, escale régulière du *« camion de la santé »* depuis que la campagne électorale de Roland Lavigne a débuté, ne sont pourtant pas dupes du prétendu altruisme de leur bienfaiteur. *« Ici,* témoigne l'une de ses jeunes électrices, *sa victoire est assurée, surtout à cause des femmes. Même si c'est par intérêt, pour que les gens votent pour lui, je trouve valable sa façon d'agir, parce que lui au moins fait quelque chose pour le peuple. »* Son de cloche identique à Riachao do Dantas, dans l'Etat nordestin de Sergipe, où l'arrêt d'un autre camion du même type, transportant celui-là des ophtalmologistes au service d'un groupe de politiciens, précède la tenue d'un meeting électoral : *« La dernière fois qu'ils nous ont rendu visite,* se souvient une ménagère, *c'était pour les élections de 1994. J'en profite car les pauvres n'ont pas d'autre moyen d'aller chez le médecin. »*

Pour sa part, le gynécologiste et chirurgien Benedito Dias, novice en politique, brigue un siège de député fédéral en misant sur la *« gratitude »* des humbles patientes qu'il a eu l'occasion d'opérer gratuitement dans sa clinique de Macapa, la capitale de l'Etat amazonien d'Amapa. Recours ordinaire chez les Brésiliennes, la ligature des trompes, méthode contraceptive radicale s'il en est, s'échange encore communément contre une promesse de vote...

Jean-Jacques Sévilla

DANS LA PRESSE

RFI

Jacques Rozenblum

■ Jamais sommet russo-américain n'était aussi mal tombé. Bill Clinton vient en effet à Moscou en plein marasme politique et économique. Une arrivée à reculons, car si le voyage a été maintenu, c'est uniquement par défaut. Une annulation aurait été catastrophique pour la Russie. Elle aurait été prise pour un nouveau signal de détresse par les marchés et n'aurait fait qu'accroître le chaos politique. *[...]* Bill Clinton n'avait donc pas le choix s'il voulait éviter l'accusation la plus infamante qui soit : être celui qui a perdu la Russie. Il faut dire que, depuis six ans, le président américain a accompagné toutes les étapes de la dramatique politique de réformes. Il a fermé les yeux devant le capitalisme de bandits qui s'est installé. Il a soutenu Boris Eltsine à bout de bras, même lorsque le président russe faisait bombarder son Parlement ou déclenchait une sanglante guerre civile en Tchétchénie. Il l'a encore soutenu dans sa réélection difficile contre un communiste, même si ce fut au prix d'un passage sous tutelle des grands féodaux prédateurs. Bref, Bill Clinton est le dernier à pouvoir se laver les mains de la situation actuelle.

LE FIGARO

Charles Lambroschini

■ A Moscou, Bill Clinton et Boris Eltsine auront du mal à jouer d'autres rôles que celui de l'aveugle et du paralytique. Devant l'impasse en Russie, les deux présidents semblent également désarmés. Clinton avait parié que la Russie, sous protectorat virtuel de Washington, était définitivement convertie à la démocratie et à l'économie de marché. Or, voici que la majorité communiste de la Douma se croit capable d'imposer un retour en arrière. *[...]* Quant à Eltsine, il est en position d'échec et mat. *[...]* Pour sortir de ce blocage, il vaudrait mieux qu'Eltsine propose d'autre personnalité que Viktor Tchernomyrdine. Par exemple, Grigori Iavlinski, chef du groupe Iabloko à la Douma : authentique réformateur, il était opposé au scénario monétariste qui a fini par tuer le rouble et plaidait pour une relance volontariste de la production. Ou Iouri Loujkov, le maire de Moscou qui, tout en faisant sa propre fortune, sut organiser la redistribution. Seule consolation pour Clinton et Eltsine : les Russes, déçus par le capitalisme sauvage, n'entendent pas revenir au marxisme à la sauce tartare. Ce qu'ils veulent, c'est trouver leur propre chemin.

LIBÉRATION

Jacques Amalric

■ Le spectacle qui attend Clinton à Moscou est surréaliste. La banqueroute bien sûr. Mais aussi la vision pathétique d'un président doté dorénavant d'un seul pouvoir, celui de nuire à son pays et à son peuple. Sans oublier un vide politique abyssal que les communistes et leurs alliés rêvent de remplir. De quoi empêcher Clinton de pavoiser lorsqu'il reviendra à Washington replonger dans les affres concoctées par le procureur Starr.

SUR LA TOILE

PUBLICITÉ

■ Selon une estimation de l'association professionnelle Internet Advertising Bureau publiée par le magazine *Wired*, les recettes publicitaires sur le Web devraient atteindre 1 milliard de dollars en 1998.

MENACES DE MORT

■ Un Danois de 22 ans a été condamné à une amende de 2 000 couronnes (1 760 F) pour avoir envoyé des menaces de mort *via* Internet à un journaliste du quotidien danois *BT*. La police danoise avait réussi à identifier l'auteur des messages malgré ses tentatives pour brouiller les pistes en utilisant une adresse aux Etats-Unis. – *(AP.)*

GUERRE ANTI-SPAM, SUITE

■ L'assemblée législative de Californie a voté un projet de loi visant à bannir de son territoire le *spamming* – envoi en masse de messages publicitaires anonymes par courrier électronique. La plupart affichent de fausses adresses d'expédition, et beaucoup contiennent des publicités mensongères. Si le gouverneur de Californie le décide, la loi pourrait entrer en vigueur dès le mois prochain. Le Nevada et l'Etat de Washington possèdent déjà des lois anti-spam.

www.cad.architektur.tu-darmstadt.de

Des étudiants allemands ont recréé en images virtuelles des synagogues détruites par les nazis

« ILS VEULENT reconstruire les synagogues que leurs pères ont brûlées, explique Salomon Korn, membre du Conseil central des juifs allemands, *ils montrent ainsi un meilleur visage de l'histoire allemande. »* Les étudiants en architecture de l'université technique de Darmstadt (Hesse) ont reconstitué en images de synthèse trois synagogues de Francfort détruites par les nazis dans les années 30, dont les emplacements sont aujourd'hui occupés par des gratte-ciel ou un pont d'autoroute. Quinze autres anciens lieux de culte israélite de Berlin, Hambourg, Dresde, Leipzig, Munich et Stuttgart sont en cours de reconstitution. Le site Web propose un échantillon d'une quarantaine d'images extraites des modélisations en trois dimensions hébergées dans les ordinateurs de l'université : vues d'ensemble de face et de côté, contre-plongées sur une coupole, plongées sur les travées, perspectives sur la nef centrale, zoom sur une tour bulbée... En outre, des séquences animées téléchargeables offrent aux visiteurs de brèves promenades virtuelles autour et à l'intérieur de chaque édifice.



Selon le professeur Manfred Korb, qui a supervisé l'opération, *« les étudiants ont choisi un tel projet pour manifester leur opposition aux violences xénophobes qui se multiplient aujourd'hui en Allemagne »*. Le projet a reçu l'appui de plusieurs organisations juives, qui complètent le financement apporté par le gouvernement allemand.

Par ailleurs, le site explique comment ont été réalisées ces œuvres virtuelles. Au départ, les étudiants se sont inspirés de photos d'époque et de plans architecturaux retrouvés dans des archives universitaires. Puis ils ont franchi, une à une, les étapes classiques : esquisses en deux dimensions, conception de la maquette en trois dimensions formée de milliers d'arêtes, calcul des angles d'éclairage, création de la texture des murs restituant l'aspect des différentes pierres...

Pour l'intérieur de chaque synagogue, les décors et le mobilier ont été reproduits avec minutie, y compris les lustres, les autels, les chaires et les rangées de bancs. Pour parvenir à une telle précision, les étudiants ont dû mener une enquête : avec l'aide d'organisations juives, ils ont retrouvé aux Etats-Unis, en Amérique du Sud et en Israël les dernières personnes encore vivantes ayant fréquenté ces synagogues avant-guerre et ont récolté leurs souvenirs, ce qui confère à l'œuvre à la fois son authenticité et une part de subjectivité.

Benoît Richard et Yves Eudes

Abonnez-vous au Monde pour seulement 173F* par mois

Bulletin à compléter et renvoyer accompagné de votre relevé d'identité bancaire ou postal à : *LE MONDE*, service Abonnements - 24, avenue du Général-Leclerc - 60646 Chantilly Cedex

Oui, je souhaite recevoir Le Monde pour seulement 173F par mois par prélèvement automatique. 801MOPA1

Prénom : ______ Nom : ______

Adresse : ______

Code postal : ______ Localité : ______

*Offre valable jusqu'au 31/12/98 et en France métropolitaine.

Autorisation de prélèvements

J'autorise l'établissement tireur de mon compte à effectuer sur ce dernier les prélèvements pour mon abonnement au journal *Le Monde*.

Je resterai libre de suspendre provisoirement ou d'interrompre mon abonnement à tout moment.

Date : ......

Signature :

IMPORTANT : merci de joindre un relevé d'identité bancaire ou postal, à votre autorisation. Il y en a un dans votre chéquier.

N° NATIONAL D'ÉMETTEUR N° 134031

ORGANISME CRÉANCIER : *LE MONDE* 21 bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05

TITULAIRE DU COMPTE A DÉBITER

Nom ......
Prénom ......
N° ...... rue ......
Code postal ______ Ville ......

NOM ET ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT DU COMPTE A DÉBITER *(votre banque, CCP ou Caisse d'épargne)*

N° ...... rue ......
Code postal ______ Ville ......

DÉSIGNATION DU COMPTE A DÉBITER

Code Établissement | Code Guichet | N° de compte | Clé RIB

Pour tout autre renseignement concernant : le portage à domicile, la suspension de votre abonnement pendant les vacances, un changement d'adresse, les tarifs d'abonnement hors France métropolitaine

Téléphonez au 01.42.17.32.90 de 8h30 à 18h du lundi au vendredi.

« Le Monde » (USPS=0009729) is published daily for $ 892 per year « Le Monde » 21, bis, rue Claude-Bernard 75242 Paris Cedex 05, France, periodicals postage paid at Champlain N.Y. US, and additional mailing offices. POSTMASTER: Send address changes to IMS of N.Y. Box 15-18, Champlain N.Y. 129191518

Pour les abonnements souscrits aux USA : INTERNATIONAL MEDIA SERVICE, Inc. 3330 Pacific Avenue Suite 404 Virginia Beach VA 23-451-2983 USA - TEL.: 800-428-30-03

De Poivre d'Arvor à Sérillon

par Alain Rollat

QUELLE est la différence entre Patrick Poivre d'Arvor et Claude Sérillon ?

Le premier est éternel. S'il ne l'était pas, il n'aurait jamais professionnellement survécu à ses diverses incursions dans la chronique des faits divers. Il est éternel, il sait qu'il l'est, et son ego se comporte comme tel. Son show quotidien y gagne en liberté de ton. Celui de lundi soir, par exemple, était un modèle de subtilité journalistique. Les reportages et les commentaires consacrés à l'effet Diana par la rédaction de TF 1 exprimaient un esprit critique et un souci de recul qui contrastaient avec la médiocrité caricaturale du téléfilm commercial programmé ensuite, un navet d'origine britannique racontant la vie de la princesse de Galles à la façon d'AB Productions. La présentation du dernier film de Robert Redford – un hymne au cheval – sortait, elle aussi, des ornières du genre promotionnel. S'ajoutait à la bande-annonce rituelle le témoignage inopiné d'un cow-boy dont le jugement expert démolissait le sentimentalisme affiché par la star dans son interview. C'était un travail d'orfèvre iconoclaste.

Le second est périssable. Il est déjà mort trop souvent, il a séjourné dans trop de placards dorés et dans trop de cases nocturnes pour avoir la moindre illusion sur la durée des résurrections clinquantes. Il est périssable, il le sait d'expérience et cette lucidité l'amène à garder ses distances vis-à-vis de son propre nombril. Voilà pourquoi Claude Sérillon souriait tant, ce même lundi, quand il a rapporté la consigne du président de France Télévision selon laquelle les équipes de la télévision publique se devront, désormais, de travailler en faisant *« comme si »* elles étaient assurées de leur *« éternité »*... Il n'était pas dupe de la part d'exorcisme contenue dans cette recommandation. En tout cas, le journal de 20 heures de France 2 a déjà gagné en sérénité et en densité. On le sent aussi plus exigeant, mieux construit. S'il continue à ressembler à ce qu'écrivait Claude Sérillon à l'époque où, privé d'antenne, il rappelait dans *Le Monde* que *« la fonction d'informer consiste à éclairer sans faire plaisir »*, s'il assume cette fonction sans céder *« aux penchants faciles et complaisants »*, sans oublier non plus les vertus de ces deux *« outils de la démocratie »* que sont *« l'impertinence et la dérision »*, alors, sûrement, le service public y retrouvera son compte. Et le téléspectateur son privilège de l'embarras du choix. Car le pire serait que l'info télévisée se résume, un jour, à une différence de nature entre le pouvoir de séduction d'un PPDA et celui d'un Sérillon.

MARDI 1er SEPTEMBRE

FILMS DE LA SOIRÉE

18.40 Bellissima ■■■
Luchino Visconti (Italie, 1952, N., v.o., 110 min). Ciné Cinéfil

19.00 Utopia ■■
Iradj Azimi (France, 1978, 90 min). Ciné Cinémas

20.55 On peut toujours rêver ■■
Pierre Richard (France, 1991, 100 min). France 2

21.00 Rafles sur la ville ■■
Pierre Chenal (France, 1957, N., 80 min). Cinétoile

22.05 Août ■■
Henri Herré (France, 1991, 90 min). Cinéstar 1

22.15 Bed of Roses ■■
Gregory LaCava (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 75 min). Ciné Cinéfil

22.40 Dead Again ■■
Kenneth Branagh (Etats-Unis, 1991, 110 min). France 2

0.00 Mon homme Godfrey ■■
Gregory La Cava (Etats-Unis, 1936, N., v.o., 95 min). Cinétoile

1.05 Chaînes conjugales ■■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1949, N., 100 min). Ciné Cinéfil

GUIDE TÉLÉVISION

MAGAZINES

18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs. Avec Jamel Debbouze ; Gaël Morel ; Laurent Bouhnik ; Fabienne Babe ; Michel Houellebeq ; Nathalie Baye ; Daniel Duval. Canal +

19.10 et 23.10 Le Rendez-vous de Ruth Elkrief. Invité : François Fillon. LCI

20.00 Temps présent. Pauvreté en Suisse : le temps de la débrouille. Tango. TV 5

20.00 Une année de défilés. Prêt-à-porter été 98 : Chloé. Paris Première

20.50 Zone interdite. Génération Caddie. M 6

21.00 Enjeux - Le Point. El Niño. L'espace surexploité. Danseuses nues syndiquées. TV 5

21.00 Le Gai Savoir. L'extrême droite est-elle soluble ? Invités : Jean-Christophe Cambadélis, François de Closets, Eric Branca, Guy Bedos. Paris Première

22.30 Pierre Mendès-France. Invités : Stéphane Hessel, François Stasse, Guy Carcassone, Jean-Paul Fitoussi. Histoire

22.30 Un siècle d'écrivains. Yasushi Inoue. TV 5

23.00 De l'actualité à l'Histoire. Que retiendrons-nous des six premiers mois de l'année 1998 ? Invités : Patrick Boyer, Jean-Noël Jeanneney, René Rémond, Jean-Marc Sylvestre. Histoire

DOCUMENTAIRES

19.00 Amérique latine, un continent déraciné. [3/6]. Odyssée

19.25 Le Capitalisme à l'assaut de la Tunisie. Arte

19.45 Un été dans la cerisaie. Odyssée

20.00 Histoires d'opéra. Muzzik

20.10 Les Jardins du paroxysme. [3/7]. Les jardins du Capriccio. Planète

20.30 Les Cent Ans du disque. Les Cent Ans du phonographe. Mezzo

20.35 Au fil de la soie. Planète

20.45 La Vie en face. Dans les égouts de Paris. Arte

20.45 La Grande Saga des animaux. Les poissons, récifs et coraux. Odyssée

21.00 Pierre Mendès-France. Histoire

21.10 Le Chant de la Provence. Odyssée

21.30 Chemins de fer. [13/19]. Du Chestershire à l'Ecosse. Planète

21.45 Soirée thématique. L'Afrique est ailleurs. Arte

21.55 Francesco Salviati et le maniérisme. Paris Première

22.00 Vampires d'aujourd'hui. 13ème Rue

22.05 Des animaux et des hommes. Par amour des cygnes. Odyssée

22.35 Civilisations englouties. [2/3]. Les colonnes de l'histoire. Odyssée

22.40 Lonely Planet. Ethiopie. Planète

22.45 Blue jean. Canal Jimmy

23.05 Terrorisme. Les fous de Dieu. Odyssée

23.35 Coluche. Homme de cœur. France 3

23.50 Menaces sur les hormones. Planète

23.55 Voyage aux pays des dieux. Pérou. Odyssée

SPORTS EN DIRECT

21.00 Boxe. Championnat d'Europe. Anatoly Alexandrov (Kaz) - Pedro Ferradas-Couso (Esp). Eurosport

22.10 Athlétisme. Berlin. Canal +

23.40 Tennis. US Open. 1er tour. A Flushing Meadow. Canal +

MUSIQUE

21.00 Symphonie nº 9, de Beethoven. Par l'Orchestre et les Chœurs du Gewandhaus de Leipzig, dir. Kurt Masur. Solistes : Venceslava Hruba-Freiberger (soprano) ; Doris Soffel (mezzo-soprano) ; James Wagner (ténor) ; Bwynne Howell (basse). Muzzik

22.30 Pierre Boulez dirige l'Orchestre philharmonique de Vienne. Les trois *Nocturnes*, de Debussy, *Le Livre pour cordes*, de Boulez, *Le Mandarin merveilleux*, de Bartok *et Le Chant du rossignol*, de Stravinski. Mezzo

TÉLÉFILMS

19.00 La Comète. Claude Santelli. Histoire

20.35 Un amour de cousine. Pierre Joassin. TSR

22.15 Une vie de Haendel. Tony Palmer. Muzzik

22.25 Le Feu du secret. Dan Lerner. RTL 9

23.20 Au Beau Rivage. Serge Korber. Festival

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. Un monde de partage. M 6

19.20 Mission impossible. Les baladins de la liberté. Série Club

19.20 Equalizer. Le médiateur. 13ème Rue

20.30 Rocambole. [1/6]. Festival

20.40 Chicago Hope, la vie à tout prix. Défaillances. La quarantaine. RTL 9

22.25 Spin City. On achève bien les chevaux. Canal Jimmy

22.30 La Loi de Los Angeles. Le juge au grand cœur. Téva

22.50 Brooklyn South. Episode pilote : 74e district. La vie sous Castro. M 6

23.40 Star Trek, la nouvelle génération. Le premier devoir (v.o.). Canal Jimmy

23.45 Clair de lune. Tu t'en sortiras Dave. Téva

0.00 La Fin du marquisat d'Aurel. [4/4]. Histoire

1.55 Chapeau melon et bottes de cuir. Monsieur Nounours (v.o.). 13ème Rue

NOTRE CHOIX

● **20.45 Arte**
La Vie en face

Ce ne sont pas les couloirs aseptisés ouverts aux touristes que l'on découvre dans ce document de Gudrun Hanke El Ghomri, mais les « vrais » égouts de Paris : murs suintants, monceaux d'ordures épars, blattes... Plus de 2000 km de canaux constituent une véritable *ville sous la ville* : *chaque rue de* la capitale a son équivalent souterrain, qui porte le même nom. *Un univers* sombre peuplé d'ouvriers spécialisés qui en assurent l'entretien quotidien et sont chargés de détecter la présence de gaz ou de produits toxiques. Loin du mythe du refuge pour brigands créé par la littérature et repris par le cinéma, *Dans les égouts de Paris* révèle l'attachement des égoutiers à un métier difficile, voire dangereux. – *J.-J. Ba.*

● **23.55 Arte**
Looobhy

Une promenade-découverte de la création au Cameroun composée par Pascal Marthine Tayou, artiste plasticien camerounais, Simon Njami et Jean-Loup Pivin, deux des fondateurs de la *Revue noire*. Pour la circonstance, Douala et Yaoundé, les deux grandes métropoles du pays, sont réunies dans une ville imaginaire, Looobhy, car aux yeux des auteurs, la création africaine contemporaine est intimement liée au phénomène urbain. Plus que les œuvres elles-mêmes, c'est l'environnement de la vie artistique qui nous est montré : les ateliers, la rue, les boîtes où jouent les musiciens, cette *« chienne de vie »* chantée par les rappeurs... A voir à 0 h 35, *Témédy*, un court métrage *guinéen* de Gahité Fofana. Mouna est jeune et belle, elle attire les regards et les désirs. Mais elle sait qu'elle est séropositive... – *Th.-M. D.*

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

19.05 Le Bigdil.
20.00 et 1.05 Journal, Météo.
20.55 Delphine 1, Yvan 0. Film. Dominique Farrugia.
22.35 Perry Mason.
0.15 Le docteur mène l'enquête.

FRANCE 2

19.20 Qui est qui ?
19.50 Au nom du sport.
19.55 Météo.
20.00 et 0.30 Journal, Météo.
20.55 On peut toujours rêver ■■ Film. Pierre Richard.
22.40 Dead Again ■■ Film. Kenneth Branagh.

FRANCE 3

18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 La Carte aux trésors. Du Mont-Blanc au Lac Léman.
23.05 Météo, Soir 3.
23.35 Coluche. Homme de cœur.

CANAL +

▶ **En clair jusqu'à 20.40**
18.30 Nulle part ailleurs.
20.40 Un éléphant sur les bras. Film. Howard Franklin.
22.10 Athlétisme. Meeting de Berlin.
23.40 Tennis. US Open.

ARTE

19.00 Beany & Cecil.
19.25 Le Capitalisme à l'assaut de la Tunisie.
20.00 Archimède.
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 La Vie en face. Dans les égouts de Paris.
21.45 Soirée thématique. L'Afrique est ailleurs.
21.50 La Porte étroite.
22.50 Une maison pour les cultures du monde.
23.25 Revue Noire. Avec d'autres yeux.
23.45 Looobhy.
0.35 Témèdy. Court métrage.
0.50 Le Conte des trois diamants. Téléfilm. Michel Khleifi (v.o.).

M 6

19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes, Météo.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochage info, E = M 6 découverte.
20.50 Zone interdite. Génération Caddie.
22.50 Brooklyn South. 74e district (Episode pilote). La vie sous Castro.

RADIO

FRANCE-CULTURE

20.00 12e rencontres des écrivains francophones. Que reste-t-il de mai 68 ?
21.00 La Radio à l'œuvre. Cruauté des sons.
22.40 Nocturnes.

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Festival international de Lucerne. En direct de Lucerne. Par l'Orchestre de Saint-Pétersbourg, dir. Yuri Temirkanov, Antonio Meneses, violoncelle : œuvres de Chostakovitch ; Tchaïkovski.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Jiri Belohlavek.
22.40 Les Soirées... (suite).



MERCREDI 2 SEPTEMBRE

FILMS DU JOUR

14.10 Maria's Lovers ■■
Andreï Konchalovski (Etats-Unis, 1984, 105 min). Cinétoile

14.35 Bed of Roses ■■
Gregory LaCava (Etats-Unis, 1933, N., v.o., 70 min). Ciné Classics

15.10 Maine-Océan ■■
Jacques Rozier (France, 1986, 135 min). Ciné Cinémas

17.25 La Bande des quatre ■■■
Jacques Rivette (France - Suisse, 1989, 155 min). Ciné Cinémas

18.50 L'Equipage ■■
Anatole Litvak (France, 1935, N., 100 min). Ciné Cinéfil

19.30 Le Profond Désir des dieux ■■
Shohei Imamura (Japon, 1968, v.o., 125 min). Cinétoile

20.30 Chaînes conjugales ■■
Joseph L. Mankiewicz (Etats-Unis, 1949, N., v.o., 105 min). Ciné Classics

21.35 La Pluie sur la montagne ■■
K. Hu (H.K., v.o., 130 min). Cinétoile

22.00 Tom et Viv ■■
Brian Gilbert (EU - G.B., 1994, v.o., 125 min). Ciné Cinémas

22.15 Bellissima ■■■
Luchino Visconti (Italie, 1952, N., v.o., 115 min). Ciné Classics

23.45 Huit et demi ■■■
Federico Fellini (Italie, 1963, N., v.o., 135 min). Cinétoile

1.20 L'Esclave de l'amour ■■
Nikita Mikhalkov (Urss, 1976, v.o., 90 min). Arte

2.00 Les Barbouzes ■■
Georges Lautner (France, 1964, N., 105 min). Cinétoile

GUIDE TÉLÉVISION

DÉBATS

22.45 A propos du clonage. TSR

MAGAZINES

13.00 et 23.00 *Le Magazine de l'Histoire.* L'enfance. Invités : Yves Congar ; Stéphane Audouin-Rouzeau ; Didier Lett ; Dominique Julia ; Dominique Missika. Histoire

13.35 Planète animal. Natures de toutes les Russies : Le chant de la Volga. TMC

14.30 Saga-Cités. Fellag. TV 5

15.00 Envoyé spécial, les années 90. *La bête sous la Manche.* Ici Londres. Histoire

17.00 Le Gai Savoir. L'extrême droite est-elle soluble ? Invités : Jean-Christophe Cambadélis ; François de Closets ; Eric Branca ; Guy Bedos. Paris Première

17.30 Le Club. Invité : Maurice Bernart. Ciné Cinéfil

18.00 Stars en stock. Robert De Niro. Greta Garbo. Paris Première

18.30 et *19.10 Nulle part ailleurs.* Invités : Lenny Kravitz ; Marie Dorigny ; Ophélie Winter ; Philippe Caubère. Canal +

19.00 De l'actualité à l'Histoire. Que retiendrons-nous des six premiers mois de l'année 1998 ? Invités : Jean-Noël Jeanneney ; René Rémond ; Patrick Boyer ; Jean-Marc Sylvestre. Histoire

19.00 Les Lumières du music-hall. Mireille. Léo Ferré. Paris Première

20.00 Savoir plus santé. Le pied dans tous ses états. TV 5

20.00 Une année de défilés. Prêt-à-porter été 98 : Jean-Paul Gaultier. Paris Première

20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Yoyes, une existence vouée à l'ETA. Arte

20.55 Combien ça coûte ? *Invités : Dominique Lavanant ;* Bruno Solo. TF 1

21.00 Rwanda an 4. TV 5

21.00 Envoyé spécial, les années 90. *Koweït, cessez-le-feu. Transplantation.* Botero. Histoire

21.45 TéléScope. Le clonage, un saut dans l'inconnu. TSR

23.15 Le Droit de savoir. Grandes vacances. TF 1

23.25 Le Canal du savoir. Spécial littérature. Paris Première

23.50 Un siècle d'écrivains. *Francis Scott Fitzgerald.* France 3

DOCUMENTAIRES

18.00 Paquebots de légendes. [1/4]. Premières traversées. Odyssée

18.20 Pierre Boulez, Eclat. Planète

18.30 Le Monde des animaux. SOS girafes. La Cinquième

18.30 Les Cent Ans du disque ? Les Cent Ans du phonographe. Mezzo

19.00 Les Cités prestigieuses d'Italie. [1/12]. Mantoue. Odyssée

19.15 Septembre chilien. Planète

19.30 Sicile. Le poisson de la discorde. Arte

19.30 La Naissance du cerveau. Odyssée

20.00 Oman, paradis des animaux. [3/3]. *Nés dans le désert.* Arte

20.10 Le Paradoxe des empereurs. Planète

20.13 Hollywood, royaume de l'illusion. Sauts et chutes spectaculaires. 13ème Rue

20.20 Alvar Aalto. Odyssée

20.30 Variations : Le Monde en rythme. [1/14]. Sur la piste des Roms, *en Afrique.* [2/14]. Sur la piste des Roms, en Europe. Mezzo

20.35 Le Beau Danube bleu. Planète

20.55 Souha Arafat. Téva

21.15 Amérique latine, un continent déraciné. [3/6]. Foi et espoir. Odyssée

21.25 San Sanee, une nouvelle vie. Téva

21.50 Musica. *Rosalie à Bayreuth.* Arte

22.00 De la petite Russie à l'Ukraine. Histoire

22.00 Un été dans la cerisaie. Odyssée

22.05 Les Jardins du paroxysme. [3/7]. Les jardins du Capriccio. Planète

22.30 Au fil de la soie. Planète

22.30 Danse. Martha Graham : le corps révélé. Mezzo

22.40 Vivre l'interprétation avec Jeffrey Tate. Arte

22.45 Grâce à la musique. Mozart. Muzzik

22.55 Dix lieux à la ronde. [10/10]. La ruche de Montparnasse. Paris Première

23.40 ▶ Profil. Georges Franju le visionnaire. Arte

0.05 Norman Jewison. Ciné Cinémas

0.05 Danger réel. Vampires d'aujourd'hui. 13ème Rue

0.30 La lucarne. Blindés ! Arte

0.35 Lonely Planet. Ethiopie. Planète

0.40 La Case de l'Oncle Doc. *L'Archipel aux savants.* France 3

SPORTS EN DIRECT

1.15 Tennis. US Open (2e tour). A Flushing Meadow. Canal +

DANSE

21.00 Le Lac des cygnes. Ballet. Chorégraphie de Mats Ek. Musique de Tchaïkovski. Danseurs : Ana Laguna, Yvan Auzell et le Ballet Cullberg. Muzzik

MUSIQUE

18.00 La Grande Parade du jazz 1979. Enregistré à Nice. Avec Dizzy Gillespie ; Stan Getz ; Arnie Lawrence ; John Lewis ; George Duvivier ; Shelly Manne. Muzzik

18.30 Nigel Kennedy joue Bruch. *Concerto pour violon et orchestre nº 1 en sol mineur opus 26.* Par City of London Sinfonia. Muzzik

19.30 Les Trois Sonates de Brahms. Concert enregistré en 1997. Avec Dominique de Williencourt ; Emile Naoumoff, piano. Muzzik

21.00 The Rolling Stones. Bridges to Babylon Tour. Canal +

21.50 Skunk Anansie et Grant Lee Buffalo. Concert. Paris Première

0.50 Une soirée avec Placido Domingo. Enregistrée à Wembley, en 1987. Avec : Placido Domingo ; Marta Senn ; Eduard Tomagian. Par The English Chamber Orchestra, dir. Eugene Kohn. Muzzik

TÉLÉFILMS

20.35 Les Misérables. Robert Hossein [1/2]. TMC

20.50 Le Ciel pour témoin. Denis Amar. M 6

20.55 Contrat meurtrier. James Contner. France 3

22.30 Deux fois vingt ans. Livia Gianpalmo. TV 5

22.35 Divorce par balle. Charles Correll. M 6

22.40 Les Enfants du mensonge. Frédéric Krivine. France 2

SÉRIES

19.00 Sliders, les mondes parallèles. *Un monde de justice médiatique.* M 6

20.30 Rocambole. [2/6]. Festival

21.00 L'Instit. Menteur ! France 2

22.30 La Loi de Los Angeles. Parole d'honneur. Téva

22.55 Destination danger. Un serviteur modèle. Série Club

23.05 Presque parfaite. Gimme Shelter (v.o.). Canal Jimmy

23.30 Spin City. On achève bien les chevaux (v.o.). Canal Jimmy

23.45 Clair de lune. Tu t'en sortiras Dave. Téva

0.25 Profit. Healing (v.o.). Canal Jimmy

Le Monde publie chaque semaine, dans son supplément daté dimanche-lundi, les programmes complets de la radio et – accompagnés *du code ShowView* – ceux de la télévision ainsi qu'une sélection des programmes du câble et du satellite.
Le nom qui suit le genre de *l'émission (film, téléfilm, etc.)* est celui du réalisateur.

SIGNIFICATION DES SYMBOLES :
- ▶ Signalé dans « Le Monde *Télévision-Radio-Multimédia* ».
- ■ On peut voir.
- ■■ Ne pas manquer.
- ■■■ Chef-d'œuvre ou classiques
- ◆ Sous-titrage spécial *pour les sourds* et les malentendants.

NOTRE CHOIX

● **13.10 Planète**
Eux

L'exclusion plein cadre

ILS FORMENT, au sein même des cités, une population chaque jour plus nombreuse, dont on constate quotidiennement la présence en *s'habituant*, hélas !, au scandale qu'elle constitue pour une société digne de ce nom. *Eux*, les exclus, tous ces hommes et ces femmes, de plus en plus jeunes, de plus en plus désespérés, amers ou haineux à mesure qu'ils se sentent disparaître devant l'indifférence et *l'impuissance* d'une communauté qui ne semble plus les reconnaître comme semblables. Face à cette situation, que peut le cinéma ? Pas grand-chose et *beaucoup à la fois, à commencer par* les faire réapparaître dans le champ de notre regard, en leur conférant cette dignité minimale de l'incarnation, image et parole, dont ils sont ordinairement privés.

C'est très exactement le propos de ce film réalisé par Boris Claret, qui a partagé durant deux mois la vie des sans-domicile fixe à Toulouse. Ce document, relativement brut, consiste pour l'essentiel en une série *de témoignages* qu'il faut bien qualifier d'accablants. Toutes les étapes de la descente *insidieuse aux enfers* de la rue y sont énumérées par le détail, dans un récit à plusieurs voix dont on mesure d'autant mieux le tragique qu'on prend justement *conscience qu'il s'agit* de la même histoire. Une histoire qui commence par la perte d'un emploi, occasionnellement redoublée par une perte affective, qui se poursuit avec la fin de l'assurance-chômage et l'intervention d'un huissier, et qui se termine sur le pavé sans espoir de réinsertion, avec, pour toute consolation, l'alcool et *la solitude* que l'on partage entre compagnons d'infortune.

Il faut écouter attentivement ces paroles, dans leur crudité et leur désarroi, *pour prendre toute* la mesure d'un système, le nôtre, qui accompagne chacun d'eux, sans autre réponse que celle de la charité, toujours plus bas dans l'avilissement et le *dénuement. « C'est la place de personne d'être dehors »*, conclut l'un d'entre eux, dandy malmené dont le chapeau semble l'ultime élégance adressée à une humanité qui ne lui rend pas la pareille.

Jacques Mandelbaum

★ **Autres diffusions : jeudi, 14.30 ; vendredi, 18.25 ; samedi, 20.35 ; dimanche, 16.50.**

PROGRAMMES

TÉLÉVISION

TF 1

13.55 Les Feux de l'amour.
14.45 TF ! Jeunesse.
16.55 Extrême limite.
17.25 Les Vacances de l'amour.
18.25 Exclusif.
19.05 Le Bigdil.
19.55 Le Journal de l'air.
20.00 Journal, Météo.
20.55 Combien ça coûte ?
23.15 Le Droit de savoir. Grandes vacances.
0.30 Minuit sport. Voile.
0.55 TF 1 nuit, Météo.
1.10 Très pêche.

FRANCE 2

13.50 et 16.50 Un livre, des livres.
13.55 Derrick.
15.00 Placé en garde à vue.
16.00 Chicago Hope, la vie à tout prix.
17.05 Au cœur de l'enquête.
17.55 Hartley, cœurs à vif.
18.50 Friends.
19.15 1 000 enfants vers l'an 2000.
19.20 Qui est qui ?
19.50 et 20.45 Tirage du Loto.
19.55 Au nom du sport.
19.56 Météo.
20.00 Journal, Météo.
21.00 L'Instit. Menteur !
22.40 Les Enfants du mensonge. Téléfilm. Frédéric Krivine.
0.20 Journal, Météo.
0.30 Tatort.

FRANCE 3

13.40 Terreur à bord. *Téléfilm. Douglas Heyes [1/2].*
16.25 Les deux font la loi.
16.50 C'est l'été.
18.20 Questions pour un champion.
18.55 Le 19-20 de l'information.
20.00 Météo.
20.05 Le Kadox.
20.35 Tout le sport.
20.50 Consomag.
20.55 Contrat meurtrier. Téléfilm. James Contner.
22.25 Portes en délire. Coup de chapeau à Jacqueline Maillan.
23.25 Météo, Soir 3.
23.50 Un siècle d'écrivains. *Francis Scott Fitzgerald.*
0.40 La Case de l'Oncle Doc. L'Archipel aux savants.

CANAL +

13.35 Un ange sur ma route. Téléfilm. Geoffrey Sax.
15.10 Cyberculture. *Le système Microsoft.*
15.35 C+ Cléo.
17.45 et 1.15 Tennis. *US Open.*
▶ **En clair jusqu'à 20.30**
18.25 Flash infos.
18.30 et 19.10 Nulle part ailleurs.
20.30 Le Journal du cinéma.
21.00 The Rolling Stones. Bridges to Babylon Tour.
23.15 Surviving Picasso. Film. James Ivory (v.o.).

LA CINQUIÈME/ARTE

13.30 et 17.35 100 % question.
13.55 Les Lumières du music-hall.
14.25 La Cinquième rencontre... L'Amérique du Sud. *14.30 Mémoires d'Orénoque.* 15.25 Entretien avec Jacques Lizot, anthropologue.
15.55 Les Secrets de l'Inde.
16.25 Modes de vie, modes d'emploi.
16.55 Jeunes marins reporters. [17/20].
17.10 Alf.
18.00 Va savoir.
18.30 Le Monde des animaux.
19.00 Un garage fou-fou-fou. [1/6].
19.30 Sicile. Le poisson de la discorde.
20.00 Oman, paradis des animaux. [3/3].
20.30 8 1/2 Journal.
20.45 ▶ Les Mercredis de l'Histoire. Yoyes, une existence vouée à l'ETA.
21.40 Les Cent Photos du siècle.
21.50 Musica. Rosalie à Bayreuth.
22.40 Vivre l'interprétation avec Jeffrey Tate.
23.40 ▶ Profil. Georges Franju le visionnaire.
0.30 La lucarne. *Blindés !*
1.20 L'Esclave de l'amour ■■ *Film. Nikita Mikhalkov (v.o.).*

M 6

13.30 M 6 Kid.
17.30 Des clips et des bulles.
18.00 Highlander.
19.00 Sliders, les mondes parallèles.
19.54 Le Six Minutes.
20.10 Joyeuse pagaille.
20.35 La Météo des plages.
20.40 Décrochage info, Les Voyages d'Olivia.
20.50 Le Ciel pour témoin. Téléfilm. Denis Amar.
22.35 Divorce par balle. Téléfilm. Charles Correll.
0.20 L'Heure du crime.

RADIO

FRANCE-CULTURE

18.45 A la rencontre de l'Europe. L'Europe politique. [3/4] Comment de Gaulle était-il européen ?
19.30 La Rage du jazz. Sur les côtes américaines.
19.50 Chroniques du voyageur immobile.
20.00 12e rencontres des écrivains francophones. *Que reste-t-il de mai 68 ?* Le père, la langue, la bâtardise.
21.00 La Radio à l'œuvre. Cruauté des sons.
22.40 Nocturnes. Musiques en miroir. L'enfance.

FRANCE-MUSIQUE

19.00 Jazz été. Petit lexique pour une tentative (inutile) de définition du jazz.
19.36 Soirs de fête.
20.00 Festival international de Lucerne. Concert. Par l'Orchestre philharmonique de Saint-Pétersbourg, dir. Yuri Temirkanov, Antonio Meneses, violoncelle : œuvres de Chostakovitch, Tchaïkovski.
23.00 Soleil de nuit.

RADIO-CLASSIQUE

19.30 Classique affaires-soir.
20.40 Les Soirées de Radio-Classique. Le chef d'orchestre Jiri Belohlavek. *Symphonie nº 4 op. 98*, de Brahms ; *Le Rouet d'Or*, de Dvorak ; *Messe en ré : kyrie et Gloria*, de Zelenka ; *Concertino pour violoncelle, vents, piano et percussion en ut mineur*, de Martinu, *par l'Orchestre philharmonique tchèque* ; *Concerto op. 4 nº 1*, de Krumpholtz, par l'Orchestre de Chambre de Prague.
22.40 Les Soirées... (suite). *Quatuor nº 16 K. 428*, de Mozart, par le Quatuor Alban Berg ; *Trio avec piano nº 2 D. 929*, de Schubert, Ashkenazy, piano, Zukerman, violon, Harrell, violoncelle.

Le Monde
MERCREDI 2 SEPTEMBRE 1998

Fil et Toile *par Pierre Georges*

LE PROGRÈS *progresse nettement. La preuve : la France comptera très bientôt un million* d'internautes officiels, c'est-à-dire abonnés à un service Internet. Sans parler des autres, ces 850 000 qui, munis d'un bout de ficelle et d'un minitel, sorte d'Opinel informatique, s'aventurent sur le réseau, comme d'autres sur le Mont-Blanc, sans être, eux, abonnés.

Donc, c'est un fait : la Toile exerce son empire et tend ses rets de plus en plus sûrement. Nous fûmes, sommes ou serons tous du grand saut un jour ou l'autre. Toute résistance est vaine, toute réticence vaniteuse. *L'Internautie, galaxie sans limites, nous guette, comme l'invitation forcée au voyage dans* le prodigieux dédale des réseaux.

Le progrès ordonne. Et il y en aura pour tout le monde. Du moins pour tout le monde solvable. Téléphone portable, univers portable, notre avenir, comme notre compte, est bon. Et ce ne sont pas les quelques menus inconvénients d'une pra*tique un peu désordonnée, ou* d'une diffusion un rien anar*chique qui changeront la marche* inéluctable des choses.

La preuve, ces multiples accidents de communication – pas de réseau, pas de relais – ou de facturation – de fameuses douloureuses – qui ont marqué l'été triomphant du téléphone portable en France. Le pays, comme saisi d'une transe de la libre téléphonie, s'est abonné massive*ment. Et il y a eu du mérite, car* il en faut, dans le maquis des offres, promesses, tarifs et services concurrentiels, pour y retrouver ses petits.

Mais il l'a fait dans une boulimie subite d'an 2000 approchant conjuguée à un phénomène curieux, la victoire du pays en *Coupe du monde. Le rapport* n'est pas évident. Et pourtant, *c'est un fait. Les joueurs d'Aimé* Jacquet, dont ce n'était certes pas l'objectif principal, ont beaucoup œuvré pour la promotion du téléphone portable, instrument imparable de la victoire nationale. Non seulement en faisant exploser le réseau par la nécessité de communiquer au plus vite à tous ce que chacun savait déjà, à savoir qu'*« on avait gagné »*. Mais ils ont aussi « boosté » le progrès, par simple phénomène d'émulation : dans un pays capable de gagner une *Coupe du monde, il ferait beau* voir que l'on en restât au télé*phone de grand-papa, au fil à* l'oreille et au 22 à Saint-Denis. Donc rien que pour cela, leur mérite fut essentiel. Et il vaudra largement cette Légion d'honneur remise ce jour-même à l'Elysée, dans ce remake permanent du triomphe, aux braves ploupious du ballon et du portable réunis.

Autre preuve, la course à Internet. *Comme l'on dit*, en termes gracieux, les ménages *s'équipent. Les grandes surfaces* cassent les prix. La Toile devient budgétairement un objectif de grande consommation. Victoire ! Bien sûr, on pourrait tenir pour vaguement inquiétantes les conclusions de cette enquête américaine sur les surfeurs fous de Pittsburgh dont il est fait état en page Une. A *savoir qu*'Internet attenterait au moral des na*vigateurs et les rendrait* vaguement dépressifs.

La Toile est triste hélas. Et chacun en lira tous les livres. Car qui, dans la foule solitaire, ne s'en moque déjà comme de son premier réseau ?

NOUVELLE FORMULE
Science & Vie
Les secrets du Charles-de-Gaulle, le premier porte-avions nucléaire français.
En exclusivité, une visite guidée et un dépliant exceptionnel.
Et aussi
Le Louvre : La vie mystérieuse des œuvres d'art
Encyclopédie du XXe siècle : Tout savoir sur l'origine de l'Univers
Erosion : Les sols en voie de disparition
EN VENTE DÈS AUJOURD'HUI
Retrouvez Science & Vie sur 3615 SCV (2.23 FTTC/min)

La Corée du Nord a tiré un missile balistique au-dessus du Japon

Le gouvernement nippon a tenu une réunion de crise

***APRÈS** les essais atomiques pakistanais* et indiens, le spectre de la guerre nucléaire a de nouveau plané, lundi 31 août, sur l'Asie. Tiré par la Corée du Nord, un missile balistique expérimental – qui pourrait être capable d'emporter des têtes nucléaires –, a survolé le Japon avant de s'abîmer dans le Pacifique. Dernier dinosaure communiste hérité de la guerre froide, la Corée du Nord a-t-elle *« risqué la guerre »* – comme l'affirme un haut responsable du parti au pouvoir au Japon – en procé*dant, sans sommation, à ce* tir au-dessus de l'archipel nippon ? Le *premier ministre japonais*, Keizo Obuchi, a reconnu avoir été prévenu à l'avance des préparatifs de l'essai, sans doute par ses services de renseignement car Pyongyang n'avait rien annoncé.

Pourtant, le gouvernement japonais a tenu, mardi 1er septembre, une réunion extraordinaire pour discuter de la *« gestion de la crise »*. Rien n'a filtré de cette *rencontre. Mais le porte-parole du* gouvernement avait annoncé à l'avance que Tokyo entendait *« protester fermement »* auprès de Pyongyang. Le Japon et la Corée du Nord n'entretiennent pas de relations diplomatiques.

En mesure de rétorsion, le Japon et les autres pays du consortium chargé de financer la construction de deux réacteurs nucléaires en Corée du Nord avaient déjà sus*pendu la signature, lundi*, de l'accord de financement. Il y a quatre ans, Pyongyang et Washington avaient conclu un accord prévoyant le gel du programme nucléaire nord-coréen à des fins militaires, en échange de deux réacteurs à eau légère construits par ce consortium associant les Etats-Unis, la Corée du Sud et le Japon. Washington s'était également engagé à livrer à la Corée du Nord quelque 500 000 tonnes de fuel par an, jusqu'à ce que les réacteurs soient opérationnels. *Mais le Congrès américain* a bloqué les fonds nécessaires car *Pyongyang aurait fourni des missiles* au Pakistan. La Corée du Nord a alors laissé entendre qu'elle pourrait relancer son programme nucléaire.

DE 1 500 À 4 000 KILOMÈTRES

Par la voix de leur secrétaire d'Etat, Madeleine Allbright, les Etats-Unis, qui protègent le Japon sous leur « parapluie nucléaire », *se sont déclarés « inquiets »* de ce lancement expérimental jugé *« réussi » mais qualifié* d'événement *« sérieux »* bien que *« pas complètement surprenant »* par le Pentagone. Malgré ce tir, les représentants américains et nord-coréens ont repris leurs discussions lundi à New-York sur les questions nucléaires.

Le missile serait un Taepo-Dong 1 d'une portée de 1 500 à 2 000 kilomètres. Tokyo se trouve à environ 1 300 km de la Corée du *Nord et paraît désormais* à portée de ce nouveau missile, ce qui bou*leverserait les données stratégiques* dans la région. Outre des *missiles tactiques Scud B et C* (d'une portée de 300 à 500 kilomètres), qu'elle a acquis auprès de l'ancienne URSS et qu'elle a expérimentés dans les années 80, la Corée du Nord a déjà déployé des missiles Rodong 1, dont les caractéristiques (environ 1 000 kilomètres de portée) lui permettaient d'atteindre certaines régions du Japon. En 1993, Pyongyang avait *déjà suscité* une *vive* émotion à Tokyo en procédant aux essais d'un *missile de moyenne portée* Rodong 1 en mer du Japon, démontrant ainsi qu'une partie du littoral occidental de l'archipel nippon était à portée de ses armes.

Aujourd'hui, elle s'attache à mettre au point deux types de missiles à plus longue portée : les Taepo Dong 1 et les Taepo Dong 2, capables respectivement de s'en prendre à des objectifs distants de quelque 1 500 à 4 000 kilomètres et d'emporter des charges explosives classiques de l'ordre de la tonne. Le parc nord-coréen est estimé à un total de 150 missiles de tous les types. La Corée du Nord est suspectée, enfin, d'avoir exporté en 1987 de tels engins, notamment des Scud, à des pays comme l'Iran et la Syrie.

Paris pourrait être candidate à l'organisation des J.O. de 2008

ROGER KAROUTCHI, président du groupe RPR au conseil *régional d'Ile-de-France*, devait annoncer, mardi 1er septembre, le *lancement d'une campagne destinée* à promouvoir la candidature *de la Ville de Paris et de la région* Ile-de-France à l'organisation des Jeux olympiques de 2008. *Les dossiers* de candidature des villes postulantes devront être présentés en 1999. Le choix final de la ville qui succédera à Athènes, où seront organisés les J.O. de 2004, sera annoncé par le Comité international olympique en 2001.

L'association Ile-de-France 2008-L'odyssée olympique, présidée par M. Karoutchi, souhaite *rassembler l'ensemble des responsables* politiques et sportifs concernés pour gérer ce qui est présenté par ses initiateurs comme un *« véritable projet d'avenir »* pour Paris et la région Ile-de-France.

Jean Tiberi, maire (RPR) de Paris, nous a déclaré *« être très favorable à cette candidature »*, qu'il se dit prêt à présenter officiellement *après avoir rencontré* les représentants de l'Etat, de la région et du mouvement sportif, *« même si les chances de l'Europe sont modestes après des J.O. à Athènes en 2004 »*. De son côté, Jean-Paul Huchon, président (PS) de la région Ile-de-France, juge la démarche de M. Karoutchi *« sans hostilité et avec sympathie »*.

Les pouvoirs publics accusés d'incurie dans la chasse au radium

DE NOMBREUX SITES pouvant contenir des traces de radium, ce métal hautement radioactif très en vogue au début du siècle, n'ont toujours pas été contrôlés par les services de l'Etat, plusieurs mois après leur recensement par l'Agence nationale pour la gestion des déchets radioactifs (Andra). L'agence, qui avait *déjà collecté en 1997 quelque 80* adresses de sites pour lesquels il fallait à son sens *« s'interroger »* sur la présence du radium (*Le Monde* du 4 juillet 1997), constate, dans l'édition 1998 de son inventaire, que les opérations de « lever de doute » concernant ces sites n'ont pas toujours été réalisées par les services compétents, indique *Le Parisien* daté du 1er septembre.

L'association Robin des Bois, qui s'est procuré le rapport, s'insurge de l'*« incurie »* des services officiels. *« Selon le découpage administratif, à Paris, c'est le service technique interdépartemental de l'inspection des installations classées (STIIIC), dépendant de la préfecture, qui doit déclencher les investigations »*, assure Jacky Bonnemains, responsable de l'association écologiste. Sur le reste du territoire, les contrôles effectués par les directions régionales de l'industrie, de la recherche et de l'environnement (Drire) ont été relativement plus diligents : au total, l'Andra reconnaît que, sur les 80 sites comptabilisés en 1997, 15 ont été *« vérifiés par les experts »*, et que seulement 4 d'entre eux ne correspondaient pas à une pollution. Sur les sites pollués, un travail *« doit être en cours »*, déclare laconiquement un porte-parole de l'Agence. *Au total, il reste autant* de sites suspects (80) qu'en 1997.

La chasse au radium avait été initiée en 1996. Robin des Bois avait entrepris de rechercher les ateliers datant de l'époque où Paris, sous l'impulsion des Curie et de divers industriels dont les Rotschild, était devenue le *« pôle mondial du radium »*. L'association collabore depuis lors avec l'Andra, à qui elle a communiqué les adresses des 17 sites qu'elle a pu identifier dans la capitale – parfois grâce à des publicités retrouvées dans l'*Illustration*. Plusieurs hôpitaux, dotés de services de curiethérapie dès les années 30, figurent sur la liste – Hôtel-Dieu, Lariboisière, Necker, Saint-Antoine, Salpêtrière, Tenon –, mais aussi divers ateliers, ou encore des habitations.

« L'Andra a constitué un dossier radium, mais les occupants des sites suspects que nous avons alertés n'ont rien fait. » Si le radium a de quoi faire frémir – sa période est de 1 600 ans et une simple aiguille délivre, à 10 cm et en 1 heure, une activité quatre fois supérieure à la dose maximale annuelle pour le public –, il apparaît que l'*appréhension des intéressés « se rapporte plutôt à la valeur foncière du lieu où ils habitent »*, regrette Jacky Bonnemains. Il cite l'exemple d'un locataire d'un pavillon de Colombes (Hauts-de-Seine) qui n'avait pas informé sa femme de l'éventuel « danger radium »...

C'est pourquoi le responsable associatif souhaite une large diffusion des adresses des sites suspects, afin d'obliger l'Etat, mais aussi les occupants, *« à bouger »*, au besoin *« sous la pression des riverains »*, comme ce fut le cas pour l'école maternelle de Nogent-sur-Marne.

Hervé Morin

Les Salins du Midi annoncent la fermeture de leur site en Camargue

LA COMPAGNIE DES SALINS DU MIDI, filiale depuis 1996 du *groupe américain Morton, a annoncé la fermeture de son site* de Salins-de-Giraud (Bouches-du-Rhône) d'ici au 31 décembre 1999, *« à moins qu'une activité de substitution ne soit trouvée »*. Selon un communiqué daté du 31 août, la direction a pris cette décision à la suite de l'annulation, par Elf-Atochem, du contrat de fourniture de sel qui le lie à la compagnie, et revêt pour elle un caractère *« vital »* (*Le Monde* du 28 août). Les salariés de Salins-de-Giraud s'étaient mis en grève, le 27 août, pour alerter l'opinion sur ce risque de fermeture, qui pourrait avoir des répercussions sur l'écosystème de la Camargue. D'autres sites de la Compagnie ont entamé une grève tournante.

La FNAC s'en prend au Front national

DANS L'ÉDITORIAL de *Contact*, le magazine des adhérents de la Fnac, son président, François-Henri Pinault, écrit : *« La Fnac s'engage et prend la parole sur un terrain qui ne lui est pas familier : le politique. Pour s'élever contre ceux qui veulent étouffer dans l'œuf les élans d'une création riche, multiculturelle et généreuse »*. En présentant dans le numéro de septembre-octobre du journal un dossier sur la réalité des dangers qui pèsent sur la liberté d'expression culturelle en plusieurs endroits du territoire, en particulier à Vitrolles, en soutenant la compagnie théâtrale Image aiguë et son spectacle *De Lorient à Pondichéry*, et en faisant la promotion de spectacles menacés, *la direction de la FNAC s'en* prend, en fait, à la politique culturelle du Front national et des hommes politiques qui pactisent avec lui. *« Quand la culture est l'otage d'un jeu politique, chacun d'entre nous a un devoir de vigilance et, pourquoi pas, d'action »*, estime M. Pinault.

LASSERRE
EST OUVERT
17, avenue Franklin-Roosevelt
01-43-59-53-43
et 67-45

Tirage du *Monde* daté mardi 1er septembre 1998 : 548 889 exemplaires - 3

Résultats du jeu N° 5

Les réponses aux questions :

Question 1 :	9 kg	Question 4 :	Un milliard d'hectares
Question 2 :	9°12 de latitude Sud	Question 5 :	A l'énergie solaire
Question 3 :	Lewis Carroll	Question 6 :	Cité des Sciences et de l'Industrie

Les 100 gagnants :

1er prix : *Une semaine au Sénégal pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles* Frontières : Sylvie DUFRENE, Noisy Le Grand (93)
2e prix : Une semaine au Maroc pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières : Liliane MARKIEWICZ, Paris 15
3e prix : Une semaine en Tunisie pour 2 personnes, vols inclus, avec Nouvelles Frontières : Olivier JACOB, Paris 13

4e au 100e prix : Un chèque-cadeau Fnac d'une valeur de 500 F :

Daniel ADAM, Strasbourg (67) - Jean-Marc AGOSTINO, L'Hay Les Roses (94) - Danièle AUDOIN, Nice (06) - Jacques BAERT, Paris 20 - Isabelle BARDET, Paris 6 - Marie BARON, Mantes La Ville (78) - Monique BASTIDE, Chamalières (63) - Patrick BAYOL, Paris 17 - Odette BEAUREPAIRE, Allan (26) - Raymonde BECQUET, Beauchamps (95) - Fabrice BEGAY, Biganos (33) - Véronique BEGAY, Audenge (33) - Jérôme BERGE, Ste Colombes (77) - Micheline BERNHEIM, Chilly Mazarin (91) - Paul BESNARD, Thouars (79) - Philippe BEYS, Tullins (38) - Anna BIANCHIN, Amiens (80) - Pierrette BOIDIN, Le Raincy (93) - François BOURSIER, Lyon (69) - Paul BOURY, Dijon (21) - Jean-Michel BUDET, Bois Guillaume (76) - Sylvie BURNET, Creil (60) - Monique CANN, Brest (29) - Joëlle CAYE, Paris 11 - Gérard CHANUDET, Domérat (03) - Aline COUDRE, Souillac (46) - Alain COURTINAT, Paris 5 - Elise CROZE, Privas (07) - Mireille DEBUGNY, Vemars (95) - Gil DE LESPARDA, Menucourt (95) - Alain DEROMMELAERE, Cesson (77) - Alain DERVIN, Montreuil (93) - Jean DEVILLE, Angoulême (16) - Lucien DORMOY, Tricot (60) - Noëlle DRILLIEN, Vaulx en Velin (69) - Eugénie DUBREUIL, Paris 13 - Brigitte DUPILS, Brie Comte Robert (77) - Jean-Bernard DUVEZIN, Orthez (64) - Laurence ESPINOSA, Billere (64) - René FAYET, Pessac (33) - Jean FORTERRE, Brouvelieures (88) - Georges FOURNIER, Asnières (92) - Jeanne FRONTIL, Villefranche de Rouergue (12) - Jany GAUBET, St Florent sur Auzonnet (30) - Jean-Claude GARRY, Chateauneuf du Rhône (26) - Michel Jacques GERVAUD, Puyricard (13) - Jean-Michel GILLES, Thilay (08) - Bernadette GOMBIA, Bordeaux (33) - Jacques GOMIS, Mantes-La-Jolie (78) - Bernard GOUDENECHE, Aix-en-Provence (13) - Michel GOURNAIL, Suippes (51) - Marie GRANGER, St Just Mont (43) - Carmen GUILLET, Strasbourg (67) - Marie-Claude HUBERMAN, Paris 18 - Maurice IOCQUIN, Savigny sur Orge (91) - Véronique JEGOU, Paris 13 - Sylvie JIMENEZ, Paris 1 - André JUNG, Le Ban St Martin (57) - Viviane KERLIDOU, Rennes (35) - Jean-Claude LEBEAU, Rambouillet (78) - Alexina LEPELLETIER, Guyancourt (78) - Jean-Claude LETARD, Emance (78) - Jean-Pierre MAILLARD, Paris 19 - Rose-Marie MARCHAND, Sartene (20) - Thérèse MARTIN, Bobigny (93) - Henry MEILHAC, Grenoble (38) - Myriam MENIGOZ, Avrille (49) - Yves MILLERIOUX, Le Plessis Paté (91) - Bernard Mulochar, St Pavace (72) - Ginette PADWO, St Etienne (42) - Laurent PEBARD, Paris 17 - Micheline PETITPAS, Bois Guillaume (76) - Florence PHILIP, Lyon (69) - Hervé POLARD, Versailles (78) - Monique PORTE, Boulogne-Billancourt (92) - Simone RABAUD, Bougival (78) - Alexandra RANZ, St Gervais (74) - Fettouma REKIK, Paris 15 - Didier RENARD, Wattrelos (59) - Sonia REYNAUD, St Etienne (42) - Olivier RICHARD, Bron (69) - Sandrine RIVASSEAU, Vanves (92) - Guy ROBERT, Aurillac (15) - Michel ROBIN, Orvault (44) - Julien ROUMETTE, Toulouse (31) - Alain ROUSSEAU, Paris 18 - Bernard ROY, Vallauris (06) - Martial SALVI, Laxou (54) - Jean-Pierre SOLLBERGER, Samoëns (74) - Olivier STEFFEN, Garches (92) - Lieselotte STEINBRUGGE, Vertheuil (33) - Yves-Michel STEINVILLE, Toulouse (31) - Bernadette TANNOU, Dinan (22) - Marie-Françoise TORCHET, Le Grau du Roi (30) - Claudine TURPIN, Paris 11 - Arnaud WAUJOURI, Paris 18 - Francine WERBICKI, Villers Les Nancy (54).

Les lots parviendront début septembre par courrier recommandé à chacun des gagnants.